

ÉTUDE CONCERNANT UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE AUX ÎLES DE LA MADELEINE

VOLUME 2

CARACTÉRISATION DE LA COMMUNAUTÉ ET IDENTIFICATION DES ATTENTES ET PRÉOCCUPATIONS RELATIVEMENT À UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE AUX ÎLES DE LA MADELEINE

Nathalie Lewis et Anne-Sophie Devanne

Avec la collaboration de Ramaëlle Duquette et de Danièle Houde

RAPPORT FINAL

Préparé pour

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
(MDDEFP) et l'Agence Parcs Canada

Par

Université du Québec à Rimouski
Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins



Coordination

Jean-Claude Brêthes, Ph.D.

Responsable du projet

Professeur titulaire de la chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins

Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER)

Université du Québec à Rimouski

Courriel : jean-claude_brethes@uqar.ca

Équipe de recherche (par ordre alphabétique)

Philippe Archambault, Ph.D.

David Beauchesne, M.Sc.

Anne-Sophie Devanne, Ph.D.

Ramaëlle Duquette, B.Sc., candidate M.Sc.

Geneviève Faille, M.Sc.

Cindy Grant, M.Sc.

Danièle Houde, B.Sc., Candidate M.Sc.

Stéphanie Labbé-Giguère, B.Sc., Candidate M.Sc.

Nathalie Lewis, Ph.D. (responsable du volet social)

Collaborateurs

Guglielmo Tita, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)

Luc Miousse, agence Parcs Canada

Rodolph Balej, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

Conception et réalisation :

VOLUME 1 : Rapport d'étude et analyse écologique

David Beauchesne, Geneviève Faille et Jean-Claude Brêthes

VOLUME 2 : Caractérisation de la communauté et identification des attentes et préoccupations relativement à une aire marine protégée aux îles de la Madeleine

Nathalie Lewis et Anne-Sophie Devanne

Révision linguistique : Isabelle Gobeil

VOLUME 3 : Atlas cartographique des îles de la Madeleine

Cindy Grant, Geneviève Faille et David Beauchesne

Cartographie

David Beauchesne

Geneviève Faille

Révision scientifique

Philippe Archambault

Rodolph Balej

Jean-Claude Brêthes

Luc Miousse

Guglielmo Tita

RÉFÉRENCE À CITER

Université du Québec à Rimouski - Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins.
2014. Étude concernant une aire marine protégée aux îles de la Madeleine. Rapport préparé pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et à l'Agence Parcs Canada. Volume 2 : 188 p. + Annexes.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	1
1.1. Du biophysique au social et vice-versa.....	1
1.2. Du territoire à l’environnement? Ou, plutôt, du territoire aux projets de développement incluant l’environnement... ..	3
1.3. Dans ce contexte, qu’en est-il de la réception d’un projet d’AMP?	5
1.4. Conclusion.....	6
1.5. Note méthodologique.....	7
1. INTRODUCTION	8
2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	9
2.1. Considérations générales	9
2.1.1. Une lecture distanciée du territoire social à l’étude.....	10
2.1.2. Représentations individuelles et collectives	12
2.1.3. Multi-appartenance. Le groupe, la communauté, la société.....	13
2.1.4. Produire du langage à partir du langage. Les outils d’enquête.	14
2.1.5. L’analyse de contenu.....	15
2.1.6. Considérations éthiques	25
3. PORTRAIT EN CHIFFRES DE LA COMMUNAUTÉ ET DE L’ÉCONOMIE MADELINIENNES	26
3.1. Profil sociodémographique de la communauté.....	26
3.2. Emplois, revenus et secteurs de l’économie	29
3.3. Orientations de développement.....	33
3.4. Profils économiques par localité	33
4. IDENTITÉ TERRITORIALE AUX ÎLES DE LA MADELEINE : RÉCITS DE VIE ET DE PRATIQUES.....	36
4.1. Temporalité et territorialité d’une identité madelinienne.....	36
4.1.1. Temporalité d’une identité madelinienne ou les prémices d’un discours identitaire	36
4.1.2. Spatialité d’une identité madelinienne : une communauté insulaire, mais plusieurs communautés à l’échelle des îles	38
4.2. Le territoire vécu par ceux qui l’habitent au quotidien.....	41
4.2.1. Un lien esthétique au territoire	42
4.2.2. Un lien utilitaire au territoire.....	45
4.2.3. Un lien composite et déterminant : la proximité du port et l’accès à la mer	48

5. LES MARQUEURS PHYSIQUES ET SYMBOLIQUES DE L'IDENTITÉ MADELINIENNE.....	51
5.1. Les Madelinots et Madeliniennes : principale richesse des îles?.....	52
5.2. Le patrimoine culturel, matériel et immatériel	53
5.2.1.L'héritage issu de la navigation et de la pêche	53
5.2.2.L'architecture et l'histoire « terrestres »	56
5.2.3.Les arts et la musique, l'immatériel.....	57
5.3. Le patrimoine et les richesses du milieu naturel... ..	58
5.3.1... maritime et côtier... ..	59
5.3.2... ou terrestre.....	60
5.4. La construction d'un discours identitaire aux îles de la Madeleine	61
5.5. Au-delà de la « tradition », de nouvelles façons de vivre le territoire	64
6. ENJEUX ÉCONOMIQUES.....	69
6.1. Une complémentarité nécessaire.....	69
6.1.1.La fragilité du secteur halieutique, ferment fort de l'économie madelinienne	70
6.1.2.La force relative du secteur touristique	73
6.2. Fragilité et précarité... où perdure une certaine permanence rassurante.....	75
6.3. Vers une nécessaire diversification	76
6.3.1.Éloignement et coûts de transport.....	77
6.3.2.Retour des jeunes et relève	81
6.3.3.Une diversification ciblée (les liens avec l'utilisation optimale du territoire et l'ancrage avec les deux pôles économiques directeurs des îles).....	82
7. ENJEUX SOCIAUX ET TERRITORIAUX.....	87
7.1. Conservatisme et dynamisme dans le développement	87
7.2. La permanence des guerres de clochers	91
7.3. L'importance des jeunes dans le dynamisme des îles de la Madeleine.....	93
7.4. Les nouveaux arrivants : enjeu vital et émergence de conflits territoriaux.....	95
7.5. Protection du territoire et des paysages	97
7.5.1.Pression foncière et spectre de l'exclusion	97
7.5.2.Maintien des services.....	99
7.5.3.Protection du paysage et mise en valeur du patrimoine, même combat?	101
8. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	105
8.1. Protection de l'environnement de façon large et abstraite.....	105
8.1.1.Regard des Madelinots sur leur rapport à l'environnement : une bonne performance	107

8.1.2. Regard des Madelinots sur leur rapport à l'environnement; de l'autre côté du miroir.....	109
8.1.3. Positionnement des acteurs territoriaux face aux enjeux environnementaux ...	112
8.2. Faire intervenir l'environnement au quotidien dans le respect de la nature.....	114
8.2.1. Besoins exprimés.....	115
8.2.2. Dysfonctionnements	118
8.3. Ces enjeux dont on parle aux îles.....	123
8.3.1. Érosion.....	123
8.3.2. Enjeux énergétiques	124
8.3.3. La préservation du milieu marin	127
8.3.4. Protection, consommation et gestion de l'eau potable : inquiétudes liées à la nappe phréatique.....	129
8.3.5. La protection du territoire.....	129
8.3.6. Les autres enjeux... ..	131
9. UNE AIRE MARINE AUX ÎLES DE LA MADELEINE : CATALYSEUR D'UNE VISION COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT OU OBJET DE « DÉSAPPROPRIATION DU TERRITOIRE »? ...	139
9.1. La perception d'un projet d'aire marine aux Îles de la Madeleine : un niveau de confiance élevé pour un concept encore flou	139
9.1.1. Un projet plutôt bien perçu... ..	140
9.1.2. ... mais des éléments flous dans leur compréhension	141
9.2. Gouvernance et jeux d'acteurs : l'indispensable prise en compte des forces locales.....	149
9.2.1. En amont : Leadership, transparence, information et consultation.....	150
9.2.2. En aval : Favoriser l' <i>empowerment</i> dans la gestion du projet (gestion locale et participative) et poursuivre la communication	156
9.3. La gestion, la mise en valeur et la conservation du milieu marin aux îles de la Madeleine : des attentes et des craintes multiples et ciblées	159
10. CONCLUSION	179
11. BIBLIOGRAPHIE.....	186
ANNEXE 1 – PRINCIPAUX CADRES JURIDIQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT AU CANADA ET AU QUÉBEC.....	189
ANNEXE 2 - FAIRE « PARLER » LES RÉSULTATS DES ENTRETIENS, EN EXTRAIRE LE SENS. COMPLÉMENT MÉTHODOLOGIQUE.	205

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. La population des Îles de la Madeleine en chiffres (Statistique Canada, recensements de 2006 et 2011).....	27
Tableau 2. Langues maternelles et parlées aux Îles de la Madeleine (Statistique Canada, recensements de 2006 et 2011).....	28
Tableau 3. Indicateurs de revenus et d'emploi aux Îles de la Madeleine (Statistique Canada, recensement de 2006).....	29
Tableau 4. Répartition de la population active par profession (Statistique Canada, recensement de 2006).....	30
Tableau 5. Répartition de la population selon le SCIAN (Statistique Canada, recensement de 2006; les données pour la région GÎM ne sont pas disponibles).....	32
Tableau 6. Indicateurs socio-économiques par localité des Îles-de-la-Madeleine.....	34
Tableau 7 : Grandes catégories de perceptions du projet d'aire marine aux Îles de la Madeleine telles qu'exprimées lors des entretiens.....	140
Tableau 8. Synthèse des attentes et des craintes exprimées par les répondants.....	160

RÉSUMÉ

Penser un projet d'aire marine protégée (AMP), c'est penser le territoire, un territoire en grande partie physique, biologique, naturel, mais aussi habité. Dès lors, en quoi ce territoire interagit-il avec ses habitants? Qu'est-ce que ce territoire produit (et porte) en termes de culture, de liens sociaux, de patrimoine? Teinte-t-il les habitants des lieux et a-t-il un rôle à jouer dans la dynamique sociale? C'est à ces questions que le volet social d'une étude plus large mandatée par les gouvernements du Québec et du Canada dans le cadre d'une éventuelle AMP aux îles de la Madeleine a été amorcé.

Considérant que le bon déroulement d'un tel projet est favorisé par son ancrage dans la communauté et le territoire concernés, les enquêtes réalisées à l'été 2012 (voir encadré 1) ont abordé différents aspects permettant de cerner l'identité territoriale des îles de la Madeleine auprès des habitants et des groupes/institutions. Une soixantaine d'entretiens ont ainsi été conduits. Ils visaient à cerner le territoire tel que vécu par ceux qui l'habitent au quotidien (dans sa spatialité, son esthétisme, son immatérialité, comme dans ses aspects « utilitaires » ou récréatifs) et de comprendre les enjeux de développement (économiques, sociaux, environnementaux) tels qu'exprimés par les acteurs. Nous présentons brièvement les éléments clés issus de l'analyse.

1.1. Du biophysique au social et vice-versa.

Le territoire des îles exacerbe les passions et les sens; le physique est sensoriel et s'inscrit dans l'identité de ses habitants. On touche difficilement à ce socle. Le rapport aux lieux s'exprime dans toutes ses facettes et le lien mer-terre est omniprésent et vital. C'est à partir de la terre que l'on est soudé à la mer et que s'exprime l'identité culturelle. Quand on discute du territoire, on en vient spontanément à son esthétisme et à ses paysages. Ceux observés du haut des buttes, à partir d'un quai ou au gré d'une promenade sont amplement décrits et chaque attribut se révèle précieux (les boisés, par exemple, prennent une importance significative exprimée comme lieu de retraite ou d'abris), mais quand on en parle, c'est l'histoire, ce sont les comportements, c'est l'avenir et ses difficultés que l'on aborde dans le même souffle. Les répondants parlent avec passion de l'importance du paysage et des multiples marqueurs physiques des lieux et quand on les interroge sur la principale richesse des îles, ce sont les liens sociaux qui émergent.

La principale richesse des îles? Ce sont les Madelinots et Madeliniennes! Sous cette affirmation *a priori* banale, c'est la force de la socialisation et de la communauté qui ressort. Ailleurs qu'aux îles cette question aurait probablement généré une palette de réponses multiples passant d'éléments plus matériels ou naturels; rarement les « gens » ressortent aussi fortement à titre de « richesse ». Dans l'archipel, chaleur, entraide, sérénité (prendre le temps de vivre), générosité qui se traduit dans une force communautaire encore très présente et active aujourd'hui, ne sont pas des lieux communs, ils sont essentiels et on se battra pour les conserver. **On retrouve ici certains traits anciens, qu'on réinvente dans un mode de vie et des projections résolument**

contemporaines. Ce mode de vie, on y revient, est tourné vers le territoire, lui-même décrit comme naturel.

On vante la naturalité des îles de la Madeleine. De façon plus marquée qu'ailleurs, ce territoire-vécu est approprié quotidiennement. Il est intériorisé quotidiennement à travers de multiples activités de loisir qui font partie des habitudes régulières : marche ou VTT/skidoo, contemplation, cueillette ou activités plus sophistiquées sont inscrites dans les habitudes. Elles sont parties prenantes du mode de vie. Dans la plupart des cas, pour les plus régulières, elles sont « banales », au sens quotidien du terme, elles ne nécessitent pas d'investissement, elles sont posées et libres sur le territoire et semblent vitales.

Le territoire de l'archipel est ainsi envisagé dans sa globalité et dans un rapport public à l'espace. On n'y pratique pas les mêmes activités (ces activités peuvent d'ailleurs être objet de conflit), on n'y projette pas les mêmes espoirs, mais s'y retrouve un socle commun, un patrimoine, solide. **Ce qui ressort des entretiens n'est pas tant le support physique et géographique, mais ce mélange de territoire, de culture et de patrimoine.**

Un patrimoine naturel, certainement! Une multitude de sites furent évoqués parmi lesquels les « falaises » et les « plages » arrivent en tête. Tous les milieux maritimes et côtiers viennent à appartenir au patrimoine naturel madelinot, que ce soient les plages, la mer, les galets, le sable, les dunes, les lagunes, les baies, les îles périphériques, les falaises rouges et même l'odeur de l'air marin ainsi que les couleurs des paysages. Mais la terre vient du même souffle s'attacher à la mer et les propos expriment l'importance de ces lieux – des lieux totalement détachés de l'océan et pourtant importants du fait de cet océan! Un océan qui encercle les habitants qui ont dû apprendre à vivre sur cet espace terrestre de liberté et de paysages naturels, mais aussi bien circonscrit (délimité par l'infini marin) dans son insularité. Les habitants doivent alors partager ce tout avec tous.

Le patrimoine culturel – matériel et immatériel. Résolument maritime, ce patrimoine associe la mer, les métiers et l'histoire qui y gravitent. Pourtant, à nouveau, c'est souvent sur, ou de, la terre que s'exprime la matérialité de ce patrimoine où les quais, les ports, les embarcations anciennes, les hangars, les phares... autant de traces maritimes sont évoqués. On ne s'arrête toutefois pas à ces éléments et d'autres lieux, évocateurs de la vie collective sont nommés : les églises et une architecture typique fruit de la *débrouillardise* des habitants. Ces habitants qui revendiquent des racines madeliniennes et acadiennes sont fiers de leur culture; ils la mettent de l'avant avec passion.

Un territoire aussi chargé d'émotivité ne peut que réagir lorsqu'il se sent fragilisé dans ses racines. **C'est donc bien ces « racines » en tout ce qu'elles ont d'intangible qu'il faut prendre en considération pour saisir une partie des réactions liées aux projets nouveaux.** Quand une opposition se dessine contre certains usages du territoire, c'est plus que l'usage en soi qui est contesté, mais le fait que l'on n'ait pas respecté des codes sociaux implicites. Ces codes qui

inscrivent une identité territoriale collective, assise sur son patrimoine et ses liens communautaires tout en étant engagée vers l'avant.

1.2. Du territoire à l'environnement? Ou, plutôt, du territoire aux projets de développement incluant l'environnement...

C'est dans l'archipel, sur ce territoire où le milieu naturel fait partie de la sociabilité, que la notion d'un développement durable prend tout son sens. Les répondants n'en parlent pas, mais l'expriment. Il pourrait alors être facile de faire le saut entre cet attachement indéfectible au territoire madelinot et une défense de celui-ci qui passerait inévitablement par une défense de l'environnement.

On parle certes de gestion des déchets, d'érosion, d'enjeux énergétiques, de préservation du milieu marin, de la préservation de l'eau potable, comme de la préservation du territoire terrestre, mais ce qui ressort revient toujours à cet attachement et cette identité territoriale. La valeur du territoire est *aussi bien* culturelle, patrimoniale, sociale, économique que naturelle. Elle est un *tout* impossible à démêler, en sachant que l'écologie (certes importante) ne surplombe pas les autres aspects.

Mais, de l'autre côté du miroir... D'un autre côté, aborder la notion d'environnement c'est aussi aborder la question de l'avenir des îles, la grande question du développement, en gardant toujours en tête certains traits de caractère dont se revendiquent les acteurs rencontrés. Les notions de « liberté » et d'indépendance de jugement reviennent régulièrement dans les propos. L'insularité induit une dépendance forte à l'extérieur¹, mais elle doit cheminer à proximité de cette indépendance forte des Madelinots. Le quotidien, nous dit-on, est différent de celui vécu sur le continent et ce n'est que de l'intérieur qu'il semble possible de bien le cerner. Dès lors, on devient assez suspicieux et prudents face aux idées et enseignements qui viennent de l'extérieur. Quels que soient ces apports, on ne les refuse pas, mais on applique une forte dose de réserve et de prudence.

L'objectif commun est d'assurer le maintien de la vitalité de l'archipel dans le respect d'un certain patrimoine et d'un vivre-ensemble qui valorise encore fortement les attaches communautaires; préserver ce qui est apprécié et « unique » au territoire. On pourrait qualifier cette dynamique de « conservatisme dynamique² ».

Constats partagés en termes économiques. Sans surprise, les propos convergent à reconnaître que l'économie des îles gravite autour des deux secteurs clés que sont la pêche et le tourisme. Deux secteurs complémentaires et intrinsèquement soudés l'un à l'autre, mais deux secteurs également fragiles qui fluctuent en fonction de facteurs économiques le plus souvent externes à

¹ Une dépendance vers l'extérieur qui génère un sentiment de vulnérabilité et d'injustice.

² Ce qui en d'autres lieux semblerait antinomique !

l'archipel. Comme ailleurs, la diversification est recherchée, mais l'éloignement³ et l'insularité ajoutent une difficulté supplémentaire au tableau. Toutefois, sur ce tableau aux airs moroses, la situation est présentée de façon relativement optimiste. Beaucoup de regards se tournent vers la relève et un certain retour des jeunes qui ont démontré ces dernières années une énergie sans faille. Appréciée, cette jeunesse apporte des projets qui peuvent bousculer, mais qui injectent une énergie neuve au territoire. Au-delà de ce qu'apportent les jeunes, l'ouverture à la nouveauté est palpable et les initiatives – particulièrement en lien avec la nature des îles – sont longuement évoquées (aquaculture, projets d'agriculture de proximité). La complémentarité tourisme/pêche et le besoin de diversification poussent à entrevoir avec intérêt des projets de développement qui puissent s'intégrer au tableau; à cet égard, une AMP n'est pas saugrenue.

Développement social et territorial. Se croisent alors sur cet espace un certain conservatisme relatif aux *manières de faire* et un dynamisme dirigé vers l'avant. Au quotidien les choses ne sont pas toujours simples, plusieurs valeurs sont partagées, mais des identités locales ne peuvent être masquées. Ces identités sont tantôt linguistiques, tantôt administratives, tantôt sectorielles... voire au-delà. La grande communauté madelinienne est composée d'entités propres qui veulent être entendues. On pourrait dire que la pluralité n'exclut pas la cohérence territoriale au risque sinon de creuser les différends (qui effleurent des entretiens).

Les défis sociaux rejoignent alors les défis économiques : on s'inquiète de la dynamique démographique et des moyens possibles afin de retenir (ou d'attirer) les jeunes, on s'inquiète également des façons de procéder pour garder l'identité des îles tout en s'ouvrant et en accueillant de façon permanente des migrants. De façon plus directe, on s'inquiète de la pression foncière, de l'attractivité qu'exerce le paysage madelinot et de son corolaire, l'exclusion des moins nantis, souvent habitants de toujours! L'occupation du territoire, et plus précisément sa vitalité, préoccupe aussi les répondants qui soulignent l'importance de maintenir ou de raviver les services de proximité. Il s'agit là d'une crainte qui concerne non seulement la population, mais aussi les paysages et le patrimoine : la dévitalisation économique et sociale est étroitement liée à la transformation du paysage. Le paysage, à travers les propos recueillis, devient alors le filtre où se rejoignent culture et nature.

Malgré tout... Touche pas qui veut à l'existant! On valorise le cadre naturel et paysager, on le pose comme pièce maîtresse, mais on reste très prudent. Quand on aborde le volet des normes, des règles et de mesures de protection, les propos s'animent. On discute les cadres imposés et, dans un contexte économique et social fragile, on pourra volontiers questionner leur pertinence en s'interrogeant davantage sur certaines mesures qui n'ont pas toujours montré leur efficacité. En démontrant une capacité analytique surplombante (qui traverse le temps et les secteurs d'intervention) on trace des liens entre les cadres imposés et on questionne les logiques globales (on voudrait voir s'aplanir les coupures entre les gouvernements, entre les secteurs, entre les

³ Cet éloignement est vécu tant sur le plan personnel des ménages et des individus, qu'au plan collectif et économique ; il est plus coûteux de faire venir les biens et produits nécessaires, il est plus difficile d'attirer les investisseurs.

filières). Entre temps, on résiste. Le scepticisme observé appelle à une plus grande transparence et une communication accrue. **On veut savoir, non pas dans tous les détails, mais justement de façon globale, en liant entre eux les enjeux.**

C'est un sentiment de fragilité (induit par l'isolement, la distance, mais également par une non-maîtrise des enjeux globaux) qui pousse à la prudence. Les propos recueillis sont assez clairs : on demande une certaine transparence et une ouverture qui permettent la co-construction de ces projets, normes, cadres, etc., desquels l'AMP est aujourd'hui l'illustration.

1.3. Dans ce contexte, qu'en est-il de la réception d'un projet d'AMP?

Si les constats sociaux, culturels, économiques et environnementaux ont été centraux à cette enquête, c'est que ceux-ci conditionnent la réception d'un projet tel que l'AMP. Ils doivent donc être gardés en tête.

Les répondants interrogés n'avaient pas une grande connaissance de ce projet, ni de ce que pouvait être une AMP de façon générale, mais après discussion ils perçoivent relativement bien l'idée. Sans trouver ce projet essentiel, la majorité le voit potentiellement comme complémentaire aux enjeux centraux des îles (économiques, sociaux et naturels).

Rapidement le besoin de « savoir », de « connaître », revient au galop. Et les questionnements soulevés s'imbriquent avec logique à l'identité territoriale dégagée. On veut savoir les scénarios retenus quant à la zone potentielle de l'AMP. Comprenant qu'elle reste à déterminer, on insiste de façon unanime sur l'importance du lien mer-terre, sur le fait qu'un tel projet doit s'inscrire dans l'interface terre-mer. On utilise alors des mots signifiants tels **continuité, ensemble, interaction, interrelation, système.**

Le flou actuel n'est pas pour rassurer, il oblige souvent à puiser dans un bagage existant qui n'apporte pas nécessairement les réponses adéquates. Dans un même souffle, on s'interroge fortement sur la cohérence avec les projets actuels défendus par les acteurs politiques autour du golfe (exploration des hydrocarbures à Old Harry, en particulier ; le quart des répondants ira à parler d'incompatibilité!). On revient alors à douter des motivations politiques à l'égard de l'AMP. On s'interroge sur les fondements de ce projet, non pas pour être négative dit une répondante, mais seulement pour comprendre. « [...] *Ça sert à quoi de vouloir ça? Protéger quoi? C'est quoi les dangers, et protéger contre quoi? Est-ce pour protéger de quoi ou c'est juste de dire qu'on protège un peu de tout? Pis en même temps, si on ne fait pas ça, qu'est-ce qui pourrait arriver?* (Résidente – native). » On soulignera, en y revenant fréquemment, l'urgence de bien poser les contours de ce projet.

Malgré qu'il ne soit pas jugé essentiel – et même si certains craignent que ne soit créée une « coquille vide » –, le projet rencontre une certaine ouverture de la part des répondants qui, de façon partagée, y voient un éventuel moyen de mieux protéger certains territoires ou lieux

(plages, sites pollués⁴, Pointe-de-l'Est et île Brion...), et de sensibiliser les « gens » à de bonnes pratiques professionnelles ou récréatives. Il y a toutefois deux éléments qui font la quasi-unanimité parmi les répondants. Le premier insiste sur l'**importance de conserver l'accessibilité au territoire et à la pratique des activités traditionnelles**. Le second sur **la nécessité que ce nouveau projet arrime, le plus possible, la protection de l'environnement au développement économique et social du milieu**. L'arrimage avec l'existant et avec la réalité de l'archipel est prioritaire.

Des propositions... On ne se contente pas de demander cet arrimage : des propositions et des besoins sont énoncés dans les entretiens.

D'abord, il est essentiel que le projet soit perçu – et construit – comme un **projet collectif**. Il doit être rapidement approprié par le milieu et, pour sa « crédibilité », il semble qu'il n'y ait plus de temps à perdre. On parle d'une même voix de **transparence** attendue, d'**information** efficace et de **consultation**. Il y a aujourd'hui des barrières à lever (en partie à cause de la *longévité* de l'annonce, à cause de la provenance « extérieure » du projet et à cause d'un fort sentiment de doute sur la volonté réelle d'arrimage entre les acteurs politiques concernés⁵).

On déplore le temps perdu, mais on suggère de **prendre le temps afin de bien informer et consulter**. Le projet doit devenir un « projet des îles », seule façon de rendre viable l'AMP. Or, à ce jour, on juge le processus participatif insatisfaisant. Si jamais ce projet était mis de l'avant, on suggère : une gouvernance qui devra se faire à partir des îles (même si on n'exclut pas pour autant les acteurs externes, loin de là!) ; une information transparente et continue et ; un projet qui ne dédouble pas ce qui existe déjà aux îles.

1.4. Conclusion

Assise sur les nombreux travaux déjà existants et sur des entretiens récents, cette enquête a posé des bases en offrant un regard distancié sur la réalité des îles de la Madeleine. Ces « résultats » ne présentent en soi rien d'étonnant, ils visent seulement – et ce n'est pas rien! – à poser la base de l'existant sachant qu'aucune étude sociale n'est jamais aboutie : les communautés sont en interaction constante. Les prochaines étapes devront alors reprendre ces questionnements de l'intérieur et, dans un même élan, passer à l'action!

Les Madelinots sont très sensibles quand il s'agit de leur territoire, des îles et de l'environnement de celles-ci ; un environnement au sens large de *ce qui environne et constitue leurs îles*. C'est sur ce territoire que repose le socle identitaire des îles, il est évident qu'ils seront attentifs à son développement. Certes, globalement tous sont sensibles aux enjeux environnementaux sans en connaître toujours toutes les spécificités – ils sont à l'image des Québécois, sensibles. Pourtant,

⁴ Pour lesquels la référence au naufrage de l'*Irving Whale* est fréquente, et ce, bien avant les sorties médiatiques de février 2014.

⁵ Un arrimage que l'on conçoit en ayant en tête cette continuité terre-mer ; il est autant question de relations intergouvernementales (fédéral et Québec), qu'interministérielles.

cette sensibilité est exacerbée par un sentiment de vulnérabilité (physique, économique et culturelle) causé par l'insularité et cette omniprésence des éléments naturels.

Retenons ici qu'il ne suffit pas d'arriver avec un « bon » projet : celui-ci doit correspondre à un ancrage social hérité de l'histoire et tourné vers l'avenir. Louvoyant à travers ces considérations et malgré les hésitations temporelles, le projet d'AMP aux îles garde le cap et ce temps long pourrait alors lui permettre de gagner en maturité.

1.5. Note méthodologique

La demande qui a été formulée visait à caractériser les différents enjeux sociaux, économiques et culturels de l'archipel des Îles de la Madeleine. Afin de bien cerner ces enjeux, une enquête par entretiens (de type qualitatif) permet de dégager les représentations sociales en dialogue dans l'archipel. Les représentations sont notre façon de comprendre le monde et de classer différentes informations pour se faire une « idée ». On interagit avec les autres et ces représentations viennent à construire des paramètres de « réponses » partagées par certains groupes. Ce sont ces représentations concernant le projet d'AMP qui furent au cœur de l'étude.

Pour ces enquêtes, un échantillon varié, sélectionné en fonction de déterminants socio-économiques classiques (âge, sexe, lieu de résidence, profession...) et adaptés aux besoins particuliers de la recherche, a été sélectionné. Deux catégories de répondants ont été identifiées : les résidents et les institutions ou associations liées de près ou de loin à une éventuelle AMP. Une trentaine de répondants de chaque catégorie furent interrogés. Les grands absents de cette enquête restent les représentants des associations de pêche qui, par leur importance dans ce dossier, devront être rencontrés ultérieurement. Des pêcheurs font néanmoins partie de la catégorie des résidents.

Ce type d'enquête ne cherche pas la représentativité statistique, mais tente de repérer la diversité des représentations possibles jusqu'à la saturation des données (quand aucune nouvelle réponse ne revient). Les réponses retranscrites intégralement sont analysées selon une analyse thématique qui permet de comprendre la réalité sociale recherchée. À partir de celle-ci, nous avons tenté de donner du relief à la réalité quotidienne de l'archipel. Cette « épaisseur » ne peut se contenter de faits statistiques, elle repose sur un vécu et la méthode d'enquête visait justement à dégager une partie de ce vécu à travers des éléments qui relèvent des perceptions, des représentations et de la culture des personnes et des groupes concernés. C'est la part de « subjectivité⁶ » nécessaire à saisir afin d'entre-ouvrir la porte des îles !

⁶ Une « subjectivité » qui doit néanmoins se saisir en toute « objectivité » selon des méthodes approuvées en sciences sociales.

1. INTRODUCTION

Ce rapport est issu d'une entente de collaboration portant sur la réalisation d'une étude concernant une aire marine protégée (AMP) aux Îles de la Madeleine confiée à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et l'Agence Parcs Canada (PC) en mars 2012. Il s'agit plus précisément du volet social, visant à caractériser et à dégager les enjeux liés au développement social et économique et aux particularités territoriales.

L'objectif principal de ce volet est d'identifier et d'analyser les préoccupations et les attentes de la communauté des îles de la Madeleine touchant la conservation du patrimoine marin (biodiversité, paysages, ressources culturelles submergées, etc.), sa gestion et sa mise en valeur. Cette « caractérisation sociale » ne se veut pas un portrait statique de la grande communauté des îles, mais a l'ambition de poser un socle d'ancrage sur lequel les tenants et les aboutissants d'un éventuel projet d'AMP pourraient s'arrimer. Dès lors, les travaux posent ce que les acteurs du territoire ont exprimé par rapport à ce type de projet.

Il s'agit donc de dresser un **portrait assez large de la communauté madelinienne et de ses liens avec le territoire**. Ce portrait, qui inclut des données socioéconomiques « classiques » (principaux secteurs d'activité et retombées, démographie, emploi, etc.), se concentre principalement sur l'« identité territoriale » des Madelinots et sur les dimensions culturelle et géographique des enjeux identitaires et environnementaux identifiés.

Dans un premier temps (chapitre 1), nous rappellerons les grands principes méthodologiques qui ont guidé ce volet. Nous préciserons notamment les enjeux auxquels le travail de terrain s'est confronté et les outils mobilisés pour produire les données. Les chapitres suivants présenteront les résultats issus de l'analyse de données socioéconomiques sur le territoire des Îles de la Madeleine (chapitre 2) et de l'enquête menée auprès d'intervenants du milieu et de résidents des îles (chapitres 3 à 8). La conclusion tentera de synthétiser les enseignements de chacune des parties afin de poser l'enjeu que pourrait être la mise en place d'une AMP aux îles de la Madeleine.

2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

« La société n'est pas toute donnée, mais se construit sans cesse à travers la dynamique des actes sociaux et des échanges entre les personnes : les interactions. »

G.H. Mead

Nous l'avons posé dès l'introduction, le principal objectif de ce volet est d'identifier et d'analyser les préoccupations et les attentes de la communauté des îles de la Madeleine relativement à la conservation du patrimoine marin (biodiversité, paysages, ressources culturelles submergées, etc.), sa gestion et sa mise en valeur. Cette « caractérisation sociale » ne se veut pas un portrait statique de la grande communauté des îles, mais a l'ambition de poser un socle d'ancrage sur lequel les tenants et les aboutissants d'un éventuel projet d'aire marine protégée (AMP) pourraient s'arrimer. À cet effet, il ne s'agit pas de préciser l'AMP, de dire dans quelle direction elle devrait ou non s'engager ce qui serait prématuré. Il s'agit plutôt de mettre en lumière ce que les acteurs du territoire ont exprimé par rapport à ce type de projet et plus largement de présenter la façon dont ils décrivent et présentent la réalité madelinienne.

2.1. Considérations générales

Les projets d'AMP sont relativement connus et normés⁷ et, à ce titre, véhiculent des *a priori* qui peuvent ne pas s'appliquer au cas d'un projet en devenir. Par ailleurs, au-delà de l'AMP, en amont, la communauté est peut-être engagée ailleurs, dans d'autres sphères de préoccupations, dans d'autres types de considérations. Partir de façon trop pointue sur l'AMP risquerait sans nul doute de biaiser le regard et de rendre la démarche incongrue.

C'est en ayant en tête que le projet d'AMP ne doit pas être construit *ailleurs* et importé aux îles, en ayant également en tête l'importance de ne pas emprunter des sentiers sans issue (car sans réelle consistance avec la réalité madelinienne) et le souci de ne pas refaire perpétuellement les mêmes études (beaucoup de choses ont déjà été faites aux îles de la Madeleine) que nous avons conçu les bases de ce portrait. Une première « lecture » du territoire que nous avons effectuée en deux temps (analyse de contenu et enquêtes qualitatives) afin de 1) dresser un **portrait assez large de la communauté madelinienne et de ses liens avec le territoire** et 2) faire ressortir **les enjeux associés à la mise en place d'une AMP aux îles de la Madeleine**.

⁷ Si chacun n'en est pas le spécialiste, chacun grâce à Internet peut facilement – *i.e.* à faible coût d'investissement cognitif – savoir ce qu'il en est au sujet des projets d'AMP. Pour autant, et c'est là aussi le danger, ces projets tout en étant normés restent souples dans leurs définitions, leurs territoires et leurs contraintes. Être familier avec un type d'AMP ne veut pas dire que tous les projets seront du même type et cela peut également induire certains *a priori* qui, à leur tour, peuvent générer des blocages avant même la concrétisation d'un quelconque projet.

2.1.1. Une lecture distanciée du territoire social à l'étude

La vie sociale – et ses interactions – est riche sur tous les territoires. Pour autant, amorcer le questionnement strictement à partir de cet enjeu conduit souvent à surdimensionner le poids de celui-ci par rapport à une « réalité » socio-territoriale. Il est important d'éviter ce biais particulièrement quand il est question d'enjeux environnementaux lourds de sens, d'affectivité et de pouvoir. Des enjeux qui en soi ne signifient pas nécessairement la même chose pour chacun. Sans rendre ce sens intelligible (sans questionner directement ce sens), il devient risqué de marier la notion « environnement » à d'autres notions dans l'objectif de comprendre un projet englobant une telle notion, mais n'y étant pas identifié directement. Le projet d'AMP relève de cette réalité. Le mot « protégé » renvoie facilement à la notion d'environnement, même si dans les faits, quand il est question de l'AMP, il devient malaisé de cerner directement de quoi il est question tant les notions qui y sont accolées véhiculent de multiples sens. En langage scientifique on parlera de « polysémie », de *notions à plusieurs sens* qui dès lors sont autant de pièges pour les chercheurs, comme pour les citoyens, car **on a l'impression de parler d'une même voix, mais les mêmes mots ne veulent pas dire la même chose**. C'est ce piège, dont nous sommes conscients, que nous tentons de contourner en utilisant différents outils méthodologiques. Pour autant, il faut rester lucide, il n'est jamais possible d'être complètement distanciés et « neutres » par rapport à un objet de recherche, sur un terrain quel qu'il soit; mieux vaut en être conscients!

Il s'agit également d'être conscients que la posture du chercheur (de l'enquêteur) n'est pas neutre non plus, par sa seule existence le chercheur est un acteur parmi d'autres! En fait, non seulement ce chercheur est empreint d'une certaine subjectivité, il est également l'objet de représentations; nous n'avons pas encore trouvé de chercheur idéal qui serait transparent, mais qui parviendrait néanmoins à cerner la subjectivité des enquêtés! Si certains géologues ont les mains dans la boue, les sociologues ont les pieds dans la subjectivité. Dans ce cadre, le chercheur porte son âge, sa race, son sexe, son origine géographique... Autant d'objets portant aux *a priori*.

Dans le cas des îles, les chercheurs impliqués ne sont pas originaires de l'archipel madelinien⁸; ils sont chercheurs avec une formation en conséquence ce qui implique une « étiquette » professionnelle bien précise. Pour autant, ils ne portent pas non plus les tensions imputables aux jeux de relations au sein d'une communauté, aux interconnaissances. Dit autrement, être des îles, c'est aussi être connu et identifié d'une certaine manière ce qui peut induire également des modifications dans les façons de répondre, induire des jeux d'interaction. Jeux qui ont cours partout et qui bloquent souvent certains propos. On pourrait dire que ces chercheurs sont dans un sens « désavantagés » par leur non-appartenance à la communauté, mais qu'ils sont également *favorisés* de ne pas porter d'étiquette locale quelconque. C'est de cette neutralité « fictive » dont

⁸ Ce qui – quand on se reporte à l'identité madelinienne – est loin d'être anodin pour certains « natifs », nous le verrons dans les propos recueillis (chapitre 3).

il est question dans les travaux en sciences sociales et la reconnaissance du caractère mouvant de celle-ci est un atout pour une lecture plus objective des résultats.

Le défi est donc de comprendre le mieux possible une réalité sociale en étant conscient de ces biais. À une époque, on avait tendance à masquer ceux-ci sous un jargon scientifique opaque et, malgré tout, les biais ne disparaissaient pas pour autant. L'idée n'est plus de masquer ces biais, mais de tenter – le plus possible – de les amenuiser, et ce, entre autres, en croisant les méthodes d'analyse et d'observation et en mesurant les résultats pour ce qu'ils sont. Non pas pour diminuer ces résultats, qui en soit sont importants, mais les résultats scientifiques demanderont toujours à être revalidés, requestionnés. C'est d'ailleurs la base de la méthode scientifique, inscrite dans le rationalisme expérimental (qui prévaut pour toutes les sciences⁹) et posée avec solidité de part et d'autre de l'Atlantique tant par Durkheim que par Dewey au tournant du XX^e siècle.

« L'établissement ou solution d'une situation particulière grâce à une enquête particulière n'est pas la garantie que *cette* conclusion établie sera toujours établie. Atteindre des croyances¹⁰ établies est une affaire progressive : il n'y a aucune croyance assez fermement établie pour n'avoir pas à être soumise à une enquête ultérieure. C'est l'effort convergent et cumulatif de l'enquête continue qui donne à la connaissance sa signification générale. » (Dewey, 1967 [1938] : 65)

Sur un terrain plus pragmatique, cette distance du chercheur à son objet (la population madelinienne et son rapport au territoire et, éventuellement, à un projet d'AMP) se prépare. Le chercheur doit être le moins directif et le plus neutre et distancié possible, mais il ne sera pas « vide » de connaissances pour autant. Non seulement il maîtrisera la méthode que nous allons exposer plus en détail dans un moment, mais il connaîtra les grandes lignes des enjeux qui ont traversé et qui traversent la société madelinienne. Il aura pris connaissance de son terrain d'enquête. En fait, le cœur de cette enquête repose sur des représentations individuelles et collectives, ce sont celles-ci que nous tentons de cerner¹¹. **C'est cette subjectivité qui réagit et devient le moteur de l'acceptation ou du refus d'un projet et d'une action. Cette subjectivité n'est pas sans fondements, ni « irrationnelle », elle s'appuie sur des motivations et ce sont sur celles-ci que nous tentons de faire la lumière.**

⁹ Posée en 1865 par Claude Bernard dans son *Introduction à la médecine expérimentale* (Berthelot, 1995 : 10).

¹⁰ Dewey emploie sciemment le mot « croyance » en étant conscient de sa double utilisation. Dans un cas, il est employé « objectivement » pour signifier ce que l'on croit après l'aboutissement de l'enquête (on cherchait, on doutait, l'enquête finalisée devrait permettre de « croire »). Mais on l'utilise également dans le langage courant de façon plus personnelle, comme un état mental... et dans ce cadre la fin d'une enquête peut signifier « la fixation de la croyance » (Dewey, 1967 [1938] : 64).

¹¹ Il est évident que nous sommes plongés dans la subjectivité, mais c'est justement cette subjectivité qui donne la couleur et le particularisme aux communautés.

2.1.2. Représentations individuelles et collectives

Ainsi que nous l'avons souligné en préambule, la plus grande partie de nos enquêtes a été faite de façon qualitative à travers des entretiens semi-directifs. Ces entretiens s'attachent alors aux propos tenus par les participants – les acteurs – rencontrés. Dès lors, nous pourrions penser que c'est la somme des dires des individus qui nous intéresse. Non! Ce n'est pas aussi direct. En fait, nous mobilisons des outils méthodologiques conçus pour comprendre ce que les groupes peuvent véhiculer comme représentations. Avant d'y venir, mettons rapidement de côté l'idée de l'individu. En soi, l'individu nous intéresse peu dans ce type de démarche. L'objet est social et non psychologique, dès lors notre « individu » devient « acteur »; c'est la même personne, mais son interaction est plus marquée, son rapport aux autres construit le *vivre-ensemble* et c'est ce tout que nous tentons de cerner. L'enquête ne peut porter sur des individus atomisés, car ce qui en ressortirait – aussi valable que cela puisse être – ne nous renseignerait pas sur ce que peuvent penser les acteurs (appartenant à un groupe) du territoire à l'étude. Par ailleurs, l'étude des individus requerrait l'utilisation d'outils différents; tels ceux utilisés en psychologie.

Avec ce type d'entrée méthodologique, nous faisons plutôt le pari que les représentations véhiculées par des acteurs sont une partie de celles circulant dans le groupe auquel appartient cet acteur. L'acteur est certes un individu, mais en sociologie cet individu est formé par (et forme à son tour) la société et les groupes sociaux auxquels il appartient. L'acteur n'est pas complètement dépendant de la société (ou *des sociétés*, nous y reviendrons), mais l'interaction entre les acteurs dans le monde social auquel ils appartiennent est ce qui constitue cette (ces) société(s)¹². Nous faisons nôtre la position voulant que l'individu soit pétri par la société et que simultanément il contribue à définir celle-ci. Autrement dit, en reprenant les idées mises de l'avant par Élias, « l'individu issu d'un réseau de relations humaines qui existait avant lui s'inscrit dans un réseau de relations qu'il contribue à former » (Chartier dans Élias, 1991 : 16).

Dans ce cadre, les représentations individuelles servent à comprendre la société étudiée en nous donnant de *véritables petits modes d'emploi du monde* (Dortier, 2002 : 24). C'est sur un savoir « ordinaire » que les acteurs élaborent leurs représentations, à travers moult filtres sociaux (Moscovici, 2013; Fisher, 1997; Jodelet, 2003) qui – et c'est à ce stade que ces représentations deviennent intéressantes pour quiconque tente de cerner une société – s'échangent par l'interaction entre les acteurs. On parle ensemble des sujets qui nous touchent le plus, on *jette différents sens et idées dans un moule collectif* et la représentation ainsi transformée (et qui continuera à se transformer) vient à afficher certains paramètres collectivement partagés par un groupe social.

¹² Sur le plan théorique, nous sommes ici face à deux courants, *l'individualisme méthodologique* et *l'interactionnisme*, qui sans s'opposer totalement, définissent différemment le rôle de l'individu.

2.1.3. Multi-appartenance. Le groupe, la communauté, la société

Nous ne nous y attarderons pas, mais ayant fait référence à la société, voire de façon plus générale, au groupe qui nous représente que nous avons identifié tantôt au pluriel, tantôt au singulier, il semble important de positionner l'échelle de cette étude. Mais au-delà, il importe de souligner la multi-appartenance possible des individus. En effet, les travaux de Norbert Élias, parlant de configuration, soulignent que l'individu est souvent ancré dans différents groupes, voire de façon plus forte, dans différentes communautés dans lesquelles il met en partage collectif certains aspects de sa personnalité, de ses idées/croyances. Il n'y a pas d'« individu » atomisé, comme nous l'avons souligné plus tôt, mais un individu qui s'exprime différemment eu égard à la sphère sociale d'appartenance, cette communauté dans laquelle il s'inscrit pour une thématique, une action, une position données. Rien n'empêche toutefois « ces communautés de se juxtaposer, d'être multiples sur un même espace et de, par ailleurs, faire également partie d'une autre communauté plus englobante » (Lewis, 2012) de laquelle une multi-appartenance se dégagera; peu se reconnaissent d'une seule communauté¹³.

Dans le cadre de cette recherche, nous tentons justement de caractériser la communauté madelinienne. Y a-t-il une communauté madelinienne? *A priori*, cela reste une hypothèse à valider. Il pourrait également y avoir *des* communautés madelinienes distinctes, mais également parties prenantes d'une communauté plus englobante. La communauté des pêcheurs de homards par exemple qui se définirait au-delà de la seule pratique de l'activité extractive, mais par un partage de valeurs, de croyances, d'habitudes... Pourrait-il également y avoir la communauté des pêcheurs anglophones des îles de la Madeleine et celle francophone? Pourrait-il y avoir une communauté anglophone? Nous avons des raisons de le croire *a priori*, mais dans le cours des enquêtes, il s'agit de masquer le plus possible ces *a priori* afin de faire ressortir l'image la plus juste possible. Pour l'instant, l'idée à retenir est qu'il est possible de combiner plusieurs appartenances. C'est le cas pour chacun d'entre nous et ce sont les appartenances les plus fortes que nous recherchons afin de caractériser cette société madelinienne, non pas ici pour en cerner l'identité¹⁴, mais ultimement, pour comprendre le positionnement des différents groupes par rapport à l'idée d'une AMP. Le fait d'appartenir à une communauté plutôt qu'à une autre peut influencer notre façon d'appréhender des sujets précis; un projet de conservation, par exemple.

L'utilisation des notions de groupe, de communauté et de société n'est pas anodine¹⁵. Dans le cadre de cette étude, il s'agit bien de comprendre les préoccupations et les attentes de la communauté, c'est-à-dire des groupes sociaux qui vivent sur le territoire des îles de la Madeleine. Ces **groupes signifiants** forment une société (un cadre légèrement plus formel) qui est alors régie par des normes et des cadres formels et informels.

¹³ C'est-ce que Élias (1991 [1987]) nomme « individuation » du social qui est propre à la modernité et à une place centrale qu'occupe l'individu pris dans son sens collectif (Nous-Je).

¹⁴ Ce qui serait une autre étude.

¹⁵ Un débat théorique non stabilisé en sociologie.

Ces considérations générales ayant été posées :

- distance face à l'objet (représentation des acteurs par rapport à un éventuel projet d'AMP);
- polysémie des mots;
- représentations;
- communautés (différentiation ou non des représentations liées à l'AMP par rapport à l'appartenance),

il conviendrait de décoder les sens de ces représentations, du moins d'en amorcer une interprétation qui pourra être mise dans le *pot commun* d'une certaine communauté madelinienne œuvrant autour d'un éventuel projet d'AMP. L'objectif est de produire un portrait le plus signifiant possible, sachant qu'il sera néanmoins perfectible et **pourra servir de socle à l'indispensable discussion collective qui elle-même mènera potentiellement à une appropriation d'un projet conçu pour et par la communauté madelinienne.**

2.1.4. Produire du langage à partir du langage. Les outils d'enquête.

Nombreuses sont les démarches initiées ces dernières années sur le territoire des îles de la Madeleine et visant à concevoir un développement harmonieux, participatif et intégré à la grandeur des îles. On peut notamment citer, pour les plus récentes : le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)¹⁶, la politique-cadre de développement touristique de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine (adoptée par l'agglomération) et son plan d'action¹⁷, le Pacte rural¹⁸, le plan de développement de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine¹⁹, le projet de délégation de gestion des terres publiques de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que son schéma d'aménagement²⁰, la démarche

¹⁶ CRÉGÎM/CRNT, 2010. *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire – région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Commission des ressources naturelles et du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, 223 p.

¹⁷ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2006. *Politique cadre de développement touristique*. Cap-aux-Meules: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 28 p. En ligne: <http://www.tourismeilesdela madeleine.com/magdalen-islands/atrim-810-documents-a-telecharger.cfm> [consulté le 3 avril 2013].

¹⁸ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2011. *Pacte rural 2007-2014*. Rapport déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en octobre 2007. Version révisée, adoptée le 8 mars 2011. Îles-de-la-Madeleine, 15 p. En ligne: http://www.muniles.ca/images/Upload/pacte_rural/plan_de_travail_final.pdf [consulté le 19 avril 2012].

¹⁹ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2008. *Les Îles-de-la-Madeleine. Plan de développement 2008-2012*. Cap-aux-Meules: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 21 p.

²⁰ Agglomération des Îles de la Madeleine, 2010. *Schéma d'aménagement et de développement révisé*. Agglomération des Îles de la Madeleine, 314 p.

Horizon 2022 (information en ligne sur le site de la municipalité²¹), et le sondage de satisfaction effectué par la municipalité des Îles-de-la-Madeleine auprès de la population à l'été 2012²².

La présente enquête réalisée auprès de la population et des intervenants clés du territoire madelinien ne vise pas à réinventer des enjeux plusieurs fois identifiés et, globalement, reconnus par la communauté. Il a d'ailleurs été souligné, lors d'une activité d'échange organisée en mars 2013 avec un certain nombre d'intervenants locaux, que les résultats concernant les enjeux du territoire présentés étaient conformes à ce que l'on savait antérieurement. Il n'en demeure pas moins que l'enquête, et la méthodologie sur laquelle elle repose, permet de valider ces diverses études et représentations. Ces résultats veulent donner une assise scientifique et rigoureuse à l'identification de ces enjeux et, pourquoi pas, compléter ceux identifiés antérieurement. Ils visent par ailleurs à alimenter la réflexion sur le projet d'AMP à partir de représentations, points de vue, opinions exprimés et recueillis dans le contexte particulier des entretiens semi-directifs (autrement dit, travailler avec des données de même nature et de même valeur).

Dans ce cadre, les outils privilégiés pour dresser ce portrait de caractérisation sociale font appel à l'analyse de contenu et aux entretiens semi-directifs de type qualitatif. Nous introduirons ces deux volets dans les sections qui suivent.

2.1.5. L'analyse de contenu

*« Faire une analyse de contenu, c'est **produire du langage** (le discours savant d'interprétation des documents) à **partir du langage** (les documents analysés résultant d'une interprétation du monde) (Sabourin, 2003 : 358). »*

Nous l'avons posé, certes ce sont les acteurs locaux qui éclaireront notre recherche, mais avant de les consulter, de les interroger sur leurs représentations du territoire et de son développement (dans lequel s'insère entre autres le projet d'AMP), il est nécessaire de saisir, avec ce regard extérieur, les grandes caractéristiques « publiques » de ce milieu de recherche. Le regard extérieur permet notamment de voir une réalité qui peut paraître « banale » quand on y est plongé, et de (re)voir cette réalité permet souvent de faire ressortir ces éléments « ordinaires », mais fondamentaux.

L'analyse de contenu permet un regard regard distancié qui nous offre de saisir ce que, souvent, tout un chacun a pu voir, mais dans un temps plus long et de façon plus parcellaire. Regrouper ces informations et les lier entre elles permet de (re)composer l'image du territoire étudié. Pour

²¹ <http://www.muniles.ca/accueil.html> [consulté le 4 avril 2013].

²² Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2012. *Sondage auprès de la population. Résultats provenant des questionnaires complétés par les citoyens des Îles-de-la-Madeleine*. Cap-aux-Meules: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 91p. En ligne : http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2012/compilation_generale.pdf [consulté le 13 décembre 2013].

ce faire, nous avons procédé en trois phases complémentaires : analyse des activités économiques, portrait des dossiers environnementaux et revue de presse.

2.1.5.1. Les activités économiques

Une liste, la plus exhaustive possible, des principales activités économiques des îles de la Madeleine (emplois par secteurs et par tranches d'âge) ainsi que des grands projets de développement²³ en cours sur le territoire a été établie. Nous l'avons souligné, il est nécessaire de mettre en contexte un projet de type AMP avec les autres initiatives de développement (économique certes, mais social et environnemental également) des îles. Ce « portrait » économique est un morceau de cette connaissance. Par ailleurs, au-delà des activités ce sont également divers portraits socioéconomiques statistiques qui ont été tracés toujours en poursuivant l'objectif de présenter le contexte, le territoire « vécu » à l'étude.

Les données statistiques classiques provenant de Statistiques Canada (recensement de 2006) et de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) furent consultées afin de dresser les portraits globaux que nous retrouverons au chapitre suivant (chapitre 3). Les données en termes d'emplois furent bonifiées par l'addition des statistiques émanant du site de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, du Centre local de développement (CLD), de l'ancien ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)²⁴, du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) et du Pacte rural associé à ce ministère ainsi que de Tourisme Îles-de-la-Madeleine²⁵. Ces différentes sources nous ont permis de dresser un portrait qui, sans être totalement exhaustif, donne un bon aperçu des activités et de la dynamique socioéconomiques globales.

2.1.5.2. Portrait des principaux dossiers environnementaux en cours (et passés) sur le territoire étudié

Une AMP, quelle qu'en soit sa forme finale, a pour vocation première à veiller à la préservation des écosystèmes marins. Ce type de projet concerne donc l'environnement ce qui nécessite de tracer un portrait plus large des dossiers de nature environnementale liés aux îles de la Madeleine. Ce faisant, il est aussi important de relever les principaux organismes impliqués tant associatifs que scientifiques. Ce travail a été réalisé (sous forme d'outils de travail interne) et a servi d'assise à l'enquête. En somme, les organismes actifs dans la sphère environnementale sont les suivants.

²³ À partir des sources disponibles auprès de Statistique Canada, de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), de l'ancien ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDDEI) entre autres avec les projets Accord, les portails du Centre local de développement (CLD), de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), de la MRC des Îles-de-la-Madeleine, des municipalités impliquées dans les projets, etc.

²⁴ Qui est depuis le 19 septembre 2012, le ministère des Finances et de l'Économie (MFE).

²⁵ Les sites du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP), du ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN), de l'Agence Parcs Canada (PC), ainsi que de Pêches et Océans Canada (MPO) ont également été consultés.

Sur le territoire des îles : comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, Attention FragÎles, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), Société de conservation des îles de la Madeleine (SCÎM)²⁶.

À l'extérieur des îles²⁷ : Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP-Québec), Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM).

Ce portrait fut constitué avant de tenir des rencontres plus formelles avec des représentants de ces différents organismes (dans le cadre du deuxième volet de cette recherche), rencontres plus formelles qui nous permirent d'étoffer ces renseignements²⁸. Le dépouillement des informations présentes sur chacun des sites Internet des organismes²⁹ a permis de mettre une première couche d'informations sur les dossiers pris en charge ou en discussion. Un ajout important fut fait également via la revue de presse plus large qui a été réalisée et que nous aborderons dans les lignes qui viennent.

Dossiers environnementaux discutés

Exploration et exploitation gazière et pétrolière³⁰:

- BAPE aux îles sur l'impact de l'exploration et l'exploitation des gaz naturels sur les nappes phréatiques³¹ et la filière des hydrocarbures³².
- Demande de moratoire (Attention FragÎles; Coalition Saint-Laurent³³).
- Pétition contre les projets d'exploration et d'exploitation pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent (Attention FragÎles).

²⁶ La *Société de conservation des Îles de la Madeleine* (SCÎM) est membre régulier du **réseau de milieux naturels protégés**. Un regroupement qui vise à aider à la protection des milieux naturels (faune et flore) tant sur des terres publiques, que privées dont certaines caractéristiques méritent d'être protégées; un réseau qui a vu le jour en 1993 et dont la force collective permet de fédérer et renforcer certaines actions et revendications.

²⁷ Mais s'étant prononcés sur certains aspects liés au territoire madelinien.

²⁸ Ce qui fut également le cas pour les dossiers économiques et sociaux.

²⁹ Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine (<http://www.zipdesiles.org/>); Attention FragÎles (<http://www.attentionfragiles.org/>); Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) (<http://www.uqar.ca/cermim/>); SNAP-Québec (<http://www.snapqc.org/>), CREGÎM (<http://cregim.org/>) [Sites consultés le 30 juin 2013]. La SCÎM n'a pas de site Internet.

³⁰ <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2011/11/07/005-hydrocarbures-golfe-saint-laurent-consultation.shtml> [consultés le 20 avril 2012] ;

<http://www.ilesdelamadeleine.com/fr/search.php?searchType=I&search=forum+hydrocarbures> [consulté pour validation le 30 juin 2013]

³¹ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/nappes_phreatiques_iles-de-la-madeleine/ [consulté pour validation le 30 juin 2013]

³² <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/374963/le-bape-va-evaluer-la-filiere-des-hydrocarbures>; <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2013/05/14/009-gaspesie-iles-hydrocarbures-bape-nappes-phreatiques.shtml> [sites consultés le 15 mai 2013]

³³ <http://www.coalitionsaintlaurent.ca/> [consulté le 20 avril 2012]

- Gestion intégrée des ressources du golfe du Saint-Laurent, gisement pétrolière de Old Harry entre autres.

Littoral et milieu marin³⁴

- Érosion des zones côtières (Attention FragÎles), mise en place d'un réseau d'observateurs du littoral madelinot³⁵.
- Gestion intégrée des zones côtières³⁶.
- Protection du milieu marin³⁷.

Protection de la biodiversité

- Inventaire d'espèces en péril³⁸ (Attention FragÎles).
- Localisation, caractérisation et mise en valeur des milieux humides³⁹.

Ressources halieutiques

- Régénération des mollusques (comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine).
- Espèces aquatiques envahissantes (comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine).

Tourisme responsable

- Formation sur les milieux naturels (Attention FragÎles).
- Interprétation et sensibilisation sur les plages (pour les Madelinots et les visiteurs) (Attention FragÎles).
- Accès aux plans d'eau (comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine).
- Activités récréatives et érosion (VTT) (comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine).

Déchets et eau

- Gestion des matières résiduelles (Attention FragÎles, CREGÎM).
- Nettoyage et récupération des déchets (comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine).
- Eau potable et gestion des eaux usées (comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine).

³⁴ Revue de presse (à titre indicatif, non exhaustif):

<http://www.cyberpresse.ca/environnement/politique-verte/201112/06/01-4474977-iles-de-la-madeleine-un-projet-daie-marine-protgee.php>

<http://snapqc.org/news/un-processus-pour-permettre-a-tous-de-beneficier-de-la-creation-dune-aire-m>

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/116338/ottawa-veut-creer-un-parc-aux-iles-de-la-madeleine>

<http://www.la-vie-rurale.ca/contenu/8278>

<http://snapcanada.org/news/quebec-traine-dans-le-dossier-de-laie-marine-protgee-des-les-de-la-madele>

<http://www.radio-canada.ca/radio/desautels/25082006/76871.shtml> [sites consultés le 20 avril 2012]

³⁵ <http://www.attentionfragiles.org/fr/accueil/des-nouvelles-d-attention-fragiles.html>, 22 mars 2012 [consulté le 23 mars 2012]

³⁶ <http://www.zipdesiles.org/environnement.htm> [consulté le 20 avril 2012]

³⁷ <http://snapqc.org/campaigns/iles-de-la-madeleine> [consulté le 19 avril 2012]

³⁸ <http://www.attentionfragiles.org/fr/preserver-la-nature/preserver-la-biodiversite.html>

³⁹ <http://www.zipdesiles.org/environnement.htm> [consulté le 20 avril 2012]

Parallèlement, une recherche plus globale a été faite concernant les principaux programmes, lois et règlements qui encadrent le milieu marin. Sans en faire état dans ce rapport, soulignons l'importance pour les chercheurs et les futurs acteurs impliqués dans un projet de type AMP de bien cerner ces nuances dans toutes leurs complexités. À cet effet, nous faisons ici état de certains cadres majeurs; plus particulièrement en matière d'environnement (l'**annexe 1** donne un peu plus de détails sur ces cadres, même si ce n'est pas l'objet premier de ce rapport). Il est essentiel entre autres de souligner l'importance de croiser les cadres législatifs et administratifs des différentes échelles d'intervention (de l'international au local) ce qui fut fait dans un rapport de recherche interne produit par Ramaëlle Duquette, assistante de recherche à ce projet⁴⁰.

Par ailleurs, deux caractéristiques se retrouvant dans la plupart des projets d'AMP sont la clé de voûte de ceux-ci : la gestion intégrée et la concertation. À cet effet, le fleuve Saint-Laurent (et son golfe) est depuis la fin des années quatre-vingt soumis à ces principes via le Plan d'action Saint-Laurent.

- **Plan d'action Saint-Laurent (PASL).** Un plan conjoint Québec/Canada⁴¹ concernant l'écosystème du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Orienté dans une philosophie de gestion intégrée (GI), ce plan, initié en 1988, a été reconduit en 2011⁴² (2011-2026). Outre un forum annuel faisant état de la recherche et des avancées touchant la GI du Saint-Laurent, se retrouve la mise sur pied à une échelle plus régionale des comités ZIP⁴³. Des comités où les différents acteurs clés du milieu sont le plus souvent⁴⁴ représentés et qui essentiellement tentent de coordonner la mise en place d'un plan régional de GI qui lui-même est issu d'une concertation régionale. Les comités ZIP agissent comme lieu de concertation afin de susciter le débat, la négociation et la planification des enjeux touchant le Saint-Laurent.

⁴⁰ Duquette, R. 2013. Historique des mesures mises en place pour lutter contre la perte de biodiversité. Aire marine protégée des Îles-de-la-Madeleine. Étude de caractérisation et analyse des enjeux de conservation sur le territoire – Volets socioéconomique, culturel et politique, Rapport de travail, Rimouski : UQAR, janvier, 21p., non publié.

⁴¹ Sous l'égide et financé conjointement par le MDDEFP au Québec ainsi que par Environnement Canada et Pêches et Océans à l'échelle fédérale.

⁴² <http://planstlaurent.qc.ca/> (on retrouve entre autres l'entente en vigueur pour la période 2011-2026, ainsi que les informations plus générales relatives à l'entente) [site consulté le 30 juin 2013]

⁴³ Des comités visant des zones d'intervention prioritaire (ZIP) selon un découpage certes régional, mais dans l'esprit d'une gestion intégrée de l'écosystème fluvial (et non pas selon des frontières administratives classiques). Il y a actuellement 13 comités ZIP au Québec.

⁴⁴ Ce qui varie selon les comités.

Afin d'accompagner les comités ZIP, le PASL est aussi responsable du Programme de suivi de l'état du Saint-Laurent et du programme de prévision numérique environnementale sur le Saint-Laurent⁴⁵.

2.1.5.3. *Revue de presse*

Ce chapitre méthodologique a jusqu'ici tenté de souligner l'importance de ce premier travail de connaissance du terrain. Pour autant, nous avons aussi souligné que les « connaissances » recherchées ici ne sont pas nécessairement des données objectives et statiques, mais bien ce type de données qui circulent, qui sont échangées entre les différents acteurs territoriaux et qui servent à construire les représentations et les opinions. Ce ne sont pas des connaissances négligeables, ce sont même le type de connaissances le plus utile pour cerner un milieu et un contexte. Il est important d'insister sur le fait que, sans cette connaissance empirique « chaude », aucun projet partagé ne peut voir le jour. À ce titre, le « portrait » dégagé de notre analyse de contenu reste, malgré tout, statique, car il correspond au moment (temporalité) où nous l'avons fait; certains axes mériteraient un suivi constant.

Dans ce cadre, le dernier élément de notre analyse de contenu fut de produire une revue de presse. Ce type d'outil a l'avantage de faire ressortir les dossiers ou sujets discutés sur la place publique, et de faire ressortir ces sujets dont on prend connaissance quotidiennement, souvent machinalement. Des sujets qui seront discutés sur la place publique – entre les citoyens – et transmis oralement entre une diffusion d'annonce provenant de la radio, des lectures de chacun et des interactions sociales quotidiennes souvent banalisées. Sont-ils les plus importants? Sont-ils les mieux transmis? Cela importe peu, ils seront des éléments constitutifs, parmi d'autres, du socle des représentations.

Par ailleurs, cette revue de presse sert également à mettre en contexte les « priorités » des Madelinots, quels sont les sujets centraux et les projets d'importance en cours. Cela nous aide à positionner une nouvelle entrée, telle l'AMP, parmi d'autres dossiers. C'est donc préalablement à l'enquête auprès des acteurs (volet analyse par entretiens semi-directifs) que cette revue de presse a été réalisée à partir du journal local distribué aux îles, le Radar⁴⁶. En termes méthodologique, nous avons 1) effectué une analyse thématique de la première page du journal (la Une et les grands titres) et 2) collecté et analysé le contenu des articles en lien avec les ressources naturelles et les grands enjeux environnementaux présents sur le territoire (aménagement, pêche, tourisme, agriculture, etc.). Une base de données a été constituée regroupant, pour chaque numéro, les thèmes présents en première page et les références spécifiques des articles retenus.

⁴⁵ Ces deux programmes visent la mise en commun des recherches et mesures faites par les partenaires du Plan d'action Saint-Laurent

⁴⁶ <http://www.leradar.qc.ca/>, consulté le 4 avril 2012.

Thèmes identifiés.

Les thèmes que nous faisons ressortir sont les sujets de la *Une* et des titres annoncés en première page (en règle générale, il y a une sélection de trois titres avec la page des articles concernés). Ces titres annoncés en première page ont été traités comme étant des informations sur lesquelles la rédaction voulait le plus attirer l'attention des lecteurs donc, indirectement, les articles les plus « importants ».

- 1 **Culture et sports** : tout ce qui concerne l'agenda culturel aux îles, les activités proposées, les résultats de compétitions sportives, etc.
- 2 **Santé et éducation** : regroupe la question des investissements, des projets, des manifestations, des dossiers posant problème que ce soit pour les écoles ou les services de santé.
- 3 **Transports et communication** : thème englobant tous les sujets autour des réseaux, de transport ou de communication (voire les réseaux hydro-électriques). Il s'agit notamment des projets ou investissements concernant les nouvelles infrastructures (ponts, routes, etc.).
- 4 **Économie : tourisme** : thème qui regroupe tous les articles en lien avec l'activité ou le développement touristique aux îles.
- 5 **Économie : pêche** : thème rassemblant tous les articles en lien avec les pêches ou la transformation des ressources maritimes ou halieutiques (investissements, construction d'usines, évolution des quotas de pêche, etc.)
- 6 **Environnement** : exploration, exploitation, gestion, protection, mise en valeur... des ressources naturelles. Si des articles liés aux autres thèmes sont présentés sous un angle « environnement », ils sont classés dans ce thème.
- 7 **Société, faits divers** : tout ce qui concerne des personnes (crimes, délits, décès), des groupes de personnes (jeunes, vieux), des accidents (y compris météorologiques, ex. verglas). On trouve aussi ici les informations concernant les projets municipaux.

À cette étape, fut également pris en compte un travail similaire réalisé de septembre 2005 à mars 2008 par l'Agence Parcs Canada⁴⁷. Cette analyse de presse fut structurée autour de thématiques ciblées, en l'occurrence : pêche au homard, pêche au crabe, pêche au pétoncle, pêche à la morue, pêche au maquereau, pêche à la crevette, diversification économique des milieux de pêche, chasse au loup-marin – général, quotas, opposition, campagne de Paul McCartney, mesures contre l'opposition –, exploration gazière.

2.1.5.4. Les enquêtes qualitatives par entretiens semi-directifs

Le travail de connaissance des enjeux et des éléments sociaux propres aux territoires des îles de la Madeleine avait comme raison première de permettre la mise en place d'une enquête de type qualitative extensive visant à dégager les représentations portées par les acteurs des îles. Nous

⁴⁷ Parcs Canada, 2008. *Analyse de presse - Aire marine nationale de conservation aux Îles de la Madeleine, période de couverture : septembre 2005 à mars 2008*, Agence Parcs Canada, document de travail, 38p.

l'avons mentionné (1.1.2), les représentations constituent notre façon de comprendre le monde qui nous entoure, de classer différentes informations qui nous sont accessibles afin de se faire une « idée » sur un enjeu, un sujet. Dès lors, le chercheur-enquêteur se doit de proposer le moins possible de pistes aux enquêtés afin de leur laisser dire ce qu'ils en pensent avec le moins d'influence extérieure possible (via nos suggestions, notre position – ce que nous représentons en termes de statut professionnel et social...).

Les enquêtes qualitatives s'avèrent un outil efficace, car elles visent à donner des pistes de compréhension à des questionnements qui ressortent d'enquêtes précédentes, de la littérature scientifique ou de la sphère sociale. Elles visent dans bien des cas à mettre en lumière les **représentations sociales** et, par le recours au mode discursif, on pourra souvent faire ressortir des aspects moins bien connus de concepts ou de situations. Conséquemment, des possibilités nouvelles prennent forme et complètent notre compréhension.

Le choix de mobiliser une **démarche de recherche qualitative** repose sur la nécessité d'interroger et de saisir de façon approfondie des éléments qui relèvent des perceptions, des représentations, de la culture des personnes et groupes concernés.

Il est évident que l'exploration d'objets de pensée souvent non stabilisés chez les locuteurs n'est pas si évidente. Particulièrement dans le cadre de questionnements sur une thématique chargée de sens politique, il faut prévoir plusieurs angles d'approche afin de cerner le plus finement possible ce que l'on cherche à comprendre. À cet effet, nous nous rallions à la position de Huberman et Miles (1991) :

« ... nous pensons que les phénomènes sociaux existent non seulement dans les esprits, mais aussi dans le monde réel et qu'on peut découvrir entre eux quelques relations légitimes et raisonnablement stables. Il est indubitable que ces phénomènes existent objectivement dans le monde en partie *parce que* les individus s'en font une représentation commune et reconnue de tous; ces perceptions sont donc cruciales lorsqu'il s'agit de comprendre pourquoi les comportements sociaux prennent telle ou telle forme (Huberman et Miles, 1991 : 31). »

2.1.5.5. *Mise en place des enquêtes*

Nous avons retenu les *entretiens semi-directifs* comme techniques d'enquête. Dans ce type de regards qualitatifs (il en existe d'autres⁴⁸), on sélectionnera (**de façon non représentative**) un faible échantillon d'individus selon un panel varié de déterminants socio-économiques classiques (âge, sexe, profession, lieu de résidence...) et adaptés aux problématiques particulières de la recherche.

⁴⁸ Tels les *focus groups*, l'étude ethnologique de terrain, l'observation participante, le récit de vie...

En lien avec l'étape précédente (analyse du terrain via l'analyse de contenu), il fut possible de...

1) Cibler les acteurs à interroger selon deux catégories (les groupes/institutions clés liés de près ou de loin à un éventuel projet d'AMP – soit un projet de développement – et la population, au sens large).

2) Contacter les répondants (résidents et groupes/institutions).

Dans ce cadre, les acteurs « groupes/institutions » furent ciblés en grande partie en fonction de l'analyse de contenu faite en amont ainsi que d'un premier repérage de terrain. Furent ainsi rencontrés trente (30) représentants de « groupes/institutions », selon les postes qu'ils occupent au sein de ces organismes. Ils furent ainsi abordés à titre de porte-parole de leur organisme. Les acteurs « résidents » furent quant à eux sélectionnés aléatoirement en utilisant le bottin téléphonique et, dans certains cas, des rencontres *ad hoc*. Vingt-neuf (29) répondants « résidents » furent ainsi rencontrés. L'enjeu premier était de garder une certaine hétérogénéité dans le choix des répondants. À cet effet, nous avons évité de cibler des personnes qui nous auraient été recommandées par des tierces de manière à éviter certains biais et s'assurer de cibler une population « ordinaire ».

Il est important de préciser que malgré des tentatives répétées, il ne fut pas possible de rencontrer formellement les représentants des associations de pêche⁴⁹. Dès lors, un volet important pour un projet menant éventuellement à une AMP aux îles de la Madeleine est absent de cette première étude de caractérisation sociale. Dans le même esprit, nous n'avons pas pu rejoindre formellement la population anglophone des îles, une population essentiellement liée à l'activité de la pêche. Ces deux groupes devraient faire l'objet d'une autre enquête du même type afin que soit également intégrées leurs représentations du projet, mais également, et en amont – comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent – la manière dont ils caractérisent leur territoire et se l'approprient.

3) Cibler des indicateurs qui vont permettre d'interroger l'identité territoriale des Madelinots, de caractériser la communauté madelinienne et d'évaluer les enjeux associés à la protection et la mise en valeur du territoire pour une éventuelle AMP. Les indicateurs identifiés permettront de structurer les entretiens réalisés par la suite.

4) Réaliser une série d'entretiens individuels, semi-dirigés, d'une durée moyenne de 90 minutes, enregistrés, puis retranscrits intégralement. Les entretiens ont été réalisés de juillet à novembre 2012.

L'enquêteur / animateur possède un guide d'entretien qui lui permet d'assurer un cadre à la discussion (et d'éviter les digressions), mais les questions peuvent souvent ne pas être posées dans un ordre établi, ni même d'une façon qui aurait été prévue en amont. Néanmoins, quand elles sont nécessaires, certaines clés d'entrée sont introduites (sans que cela soit fait systématiquement pour chaque entretien).

⁴⁹ Quelques rencontres furent faites avec certaines associations, mais plutôt à titre de repérage et d'échange sur certains sujets sensibles relativement à l'étude concernant une AMP.

Ce type d'enquête qualitative ne cherche pas l'exhaustivité et la représentativité statistique, mais *veut repérer la diversité des représentations possibles*. Ces études deviennent très utiles pour aider à cerner les opinions, comprendre les points de vue : « *les méthodes qualitatives ont pour fonction de **comprendre** plus que de décrire systématiquement ou de mesurer* (Kaufmann, 1996) ». L'**annexe 2** apporte un complément méthodologique sur le traitement des données recueillies.

Outre des questions ouvertes, deux autres outils furent incorporés au déroulement des entretiens, afin d'insister sur la dimension géographique des enjeux environnementaux du territoire et de l'attachement des Madelinots à leur territoire.

- **Des cartes ou photos aériennes**, afin d'inviter les répondants (résidents ou groupes/institutions) à localiser les enjeux dont ils parleront durant l'entretien. Si ces cartes ont animé les entretiens, les répondants n'ont pas utilisé celles-ci afin de localiser (géographiquement) les sites dont ils parlaient.
- Par ailleurs, **la prise de photographies** avait été envisagée afin d'aider à *faire parler le territoire*. La méthode⁵⁰ consiste, lors d'un premier entretien, à demander aux répondants (résidents) :
 - 1) de prendre trois photographies de lieux/paysages qu'ils trouvent « beaux » et trois photographies de lieux/paysages qu'ils trouvent « laids » dans le secteur dans lequel ils vivent;
 - 2) de prendre une photographie qui, pour eux, représente les îles de la Madeleine dans leur ensemble (elle peut être prise n'importe où, il pourrait s'agir d'un endroit incontournable, d'un endroit à protéger, etc.). Ces photographies font alors l'objet d'une seconde rencontre avec les répondants afin de discuter de leurs choix.

Cet exercice qui a démontré de bons résultats dans une étude dans la vallée de la Matapédia (Jean, en cours) a été proposé afin de bonifier les résultats initiaux. Le contexte de l'étude (saison estivale riche en activités aux îles, interrogation sur l'AMP, questionnements sur des projets gaziers et d'hydrocarbures...) n'a toutefois pas permis d'explorer plus en profondeur cette voie. En effet, malgré un certain enthousiasme des répondants au moment où l'exercice a été proposé et la possibilité offerte de prêter un appareil photo numérique à ceux qui n'en possédaient pas, aucun retour signifiant n'a pu être incorporé à cette première phase de l'étude. En soi, cette « non »-réponse est difficile à analyser et peut révéler autant un oubli de la part des répondants qu'un manque de temps ou de réelle motivation à « participer » à l'exercice comme au projet d'aire marine somme toute encore très abstrait à ce stade.

⁵⁰ Cette méthode éprouvée de l'autre côté de l'Atlantique (Michelin, 1998) n'a pas comme finalité de trouver les paysages les plus prisés ou décriés, mais plutôt de faire parler sur les attributs importants à prendre en considération quand il est question de paysage.

2.1.6. Considérations éthiques

En conformité avec un code d'éthique régissant les travaux en sciences humaines et sociales, ce projet et sa méthodologie ont dû préalablement être présentés au *Comité d'éthique de la recherche* de l'Université du Québec à Rimouski, lequel est soumis aux règles des Conseils de recherche canadiens. L'approbation (et le certificat y faisant foi) est émise après examen du projet et des outils utilisés (examen des guides d'entretien par exemple). Le certificat CÉR-70-426 a été émis. Cet engagement éthique atteste notamment de la confidentialité des propos émis par les répondants, de l'anonymat et du droit de retrait de ces derniers.

3. PORTRAIT EN CHIFFRES DE LA COMMUNAUTÉ ET DE L'ÉCONOMIE MADELINIENNES

Ce chapitre a comme principal objectif de donner un aperçu de la dynamique démographique et de l'économie madelinienne afin, par la suite, de permettre au lecteur de contextualiser les résultats d'enquêtes présentés. Ces résultats ne portent pas directement sur une activité socio-économique particulière, mais celles-ci influencent les représentations des répondants tant sur les projets de développement (de toute nature), que sur ce qui est en amont de ceux-ci, l'identité territoriale.

Les informations qui suivent sont tirées des données des recensements de 2006 et 2011 disponibles sur le site de Statistique Canada pour les Îles-de-la-Madeleine^{51,52} (territoire équivalent – TE –, municipalité et Grosse-Île^{53,54}).

La population totale des Îles-de-la-Madeleine (TE) était de 13 091 habitants en 2006 et **12 781 en 2011**, soit, pour 2011, 12 291 pour la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et 490 pour celle de Grosse-Île. Malgré une légère augmentation entre 2001 et 2006 (2,1%), la population des Îles est en diminution constante depuis les 25 dernières années (Emploi Québec, 2009). Le dernier recensement montre d'ailleurs une diminution de 2,4% de la population des îles entre 2006 et 2011 (presque 8% de diminution à Grosse-Île), alors que la population de l'ensemble du Québec augmente de 4,7% sur la même période. La population des îles représente, en 2011, 0,16% de la population totale du Québec.

3.1. Profil sociodémographique de la communauté

Le **Tableau 1** présente le profil sociodémographique (âge et langues) pour le TE des Îles-de-la-Madeleine en 2006 et 2011 et propose une comparaison des données de ce territoire avec celles

⁵¹ Statistique Canada, 2007. *Les Îles-de-la-Madeleine, Québec (Code2401)* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>, [consulté le 16 avril 2012] et Statistique Canada, 2012. *Les Îles-de-la-Madeleine, Québec (Code 2401023) et Les Îles-de-la-Madeleine, Québec (Code 2401)* (tableau). *Profil du recensement, Recensement de 2011*, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> [consulté le 3 avril 2013]

⁵² Les données de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) ne permettent pas de préciser la situation des Îles-de-la-Madeleine, puisque la plupart concernent plus largement la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

⁵³ Les données du territoire équivalent (TE ou DR) correspondent à la somme des données des municipalités des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île.

⁵⁴ Emploi Québec, 2009. *Portrait du marché du travail (fiche territoriale). TÉ Les Îles-de-la-Madeleine (2009)*. Québec: Gouvernement du Québec, 50 p. Accessible en ligne: <http://emploi.quebec.net/regions/gaspesie-madeleine/publications.asp?categorie=1017104> [consulté le 16 avril 2012]

des municipalités des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île, de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ainsi que de l'ensemble du Québec.

La population madelinienne est principalement concentrée dans la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La municipalité de Grosse-Île regroupe seulement 3,8% de la population. Le territoire est largement « occupé », avec une densité de la population proche de 64 hab/km², contre moins de 5 hab/km² pour l'ensemble de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et moins de 6 hab/km² pour l'ensemble du Québec.

Tableau 1. La population des îles de la Madeleine en chiffres (Statistique Canada, recensements de 2006 et 2011)

	IDM (TÉ)		2011			
	2006	2011	IDM (municipalité)	Grosse-Île	Région GÎM	Québec
Population totale	13 090	12 781	12 291	490	94 079	7 903 001
Superficie des terres (km2)	205,4	205,4	168,1	37,3	20 308,7	1 356 547
Densité de la population au km2	63,7	62,2	73,1	13,1	4,6	5,8
Âge médian	44,5	48,1	48,3	43,6	49,2	41,9
% de la population âgée de 15 ans et plus	85,7%	88,5%	87,7%	85,7%	87,2%	84,1%
Répartition par âge (% de la population totale)						
0 à 14 ans	14,3%	12%	11,9%	15,3%	12,8%	15,9%
15 à 34 ans	20,2%	19,7%	3,4%	22,4%	19,3%	25,3%
35 à 49 ans	26%	22,1%	21,9%	26,5%	19,4%	20,8%
50 à 64 ans	23,9%	27,7%	27,7%	24,5%	28%	22%
65 ans et plus	15,6%	18,7%	18,9%	13,3%	20,5%	15,9%

Le **Tableau 1** montre également que la population madelinienne est sensiblement plus âgée que celle du Québec dans son ensemble, avec une proportion plus faible des jeunes entre 15 et 34 ans⁵⁵ et une proportion plus forte des 50 ans et plus (sauf pour l'arrondissement de Grosse-Île dont le profil est très proche de celui du Québec en général). L'âge médian de la population des îles est de 48 ans, contre 42 aux Québec (43,5 à Grosse-Île). Soulignons par ailleurs l'évolution de la répartition de la population par âge entre 2006 et 2011, avec un vieillissement notable de la population (on passe de 39,5% à 46,4% de 50 ans et plus). Une analyse faite par Statistique Canada (2012) montre que la variation de la croissance de la population pour la municipalité des Îles-de-la-Madeleine était de -2,1% (-7,7% pour la municipalité de Grosse-Île) par rapport à 2006 en comparaison avec une croissance canadienne de 5,9%⁵⁶.

⁵⁵ On peut imaginer ici les conséquences d'un « exode » des jeunes pour les études et le travail.

⁵⁶ Statistique Canada. 2012. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011*. Produit n° 98-310-XWF2011004 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits analytiques, Recensement de 2011. Version mise à jour le 24 octobre 2012. En ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2401023> [document consulté le 3 septembre 2013]

Notons par ailleurs qu'il n'y a pas de différence notable dans la répartition de la population par genre aux îles de la Madeleine (données non reportées dans le tableau). Les femmes représentent un peu plus de la moitié (51%) de la population des îles. Elles sont légèrement moins nombreuses dans les catégories 0 à 15 ans et 50 à 64 ans et plus nombreuses dans la catégorie des 65 ans et plus. Soulignons aussi, même si les écarts sont faibles, que la proportion d'anglophones et de bilingues français-anglais est plus importante chez les hommes.

S'agissant des langues parlées (**Tableau 2**), il faut avant tout noter la présence d'une communauté largement anglophone à Grosse-Île avec presque 90% de la population totale de cette petite municipalité (c'est aussi le cas de l'île d'Entrée, fusionnée avec la municipalité des Îles-de-la-Madeleine). Ce constat est important à prendre en compte dans le cadre d'un projet éventuel d'aire marine.

Tableau 2. Langues maternelles et parlées aux îles de la Madeleine (Statistique Canada, recensements de 2006 et 2011)

	IDM (TÉ)		2011			
	2006	2011	IDM	Grosse-Île	Région GÎM	Québec
Population totale	12 975	12 670	12 180	490	93 215	7 815 950
Langue maternelle						
Anglais seulement (% pop. totale)	6,4%	5,5%	2,2%	87,8%	9,7%	7,7%
Français seulement (% pop. totale)	92,7%	93,9%	97,3%	10,2%	88,5%	78,1%
Anglais et français (% pop. totale)	0,4%	0,3%	0,3%	2%	0,7%	0,8%
Première langue parlée						
Anglais seulement (% pop. totale)	6,3%	5,5%	2,2%	87,8%	10,5%	12%
Français seulement (% pop. totale)	93,1%	94,3%	97,6%	10,2%	89,1%	84%
Anglais et français (% pop. totale)	0,4%	0,2%	0,1%	2,0%	0,3%	3,1%

Par ailleurs, d'après les données du recensement de 2006 compilées par Emploi Québec (2009), le taux de scolarité aux Îles-de-la-Madeleine est similaire à celui de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (61% pour les 15 ans et plus; 70% pour les 25-64 ans), mais plus faible que dans l'ensemble du Québec (61% vs 75% pour les 15 ans et plus; 70% vs 83% pour les 25-64 ans) (Emploi Québec, 2009). Si l'on s'intéresse aux 25-64 ans, c'est-à-dire la tranche d'âge la plus susceptible d'être sur le marché de l'emploi, on remarque que la différence touche surtout la catégorie des sans diplôme ou certificat (autour du tiers de la population aux îles ou en Gaspésie, contre 17% au Québec) et des détenteurs d'un diplôme, certificat ou grade universitaire (autour de 10% aux îles ou en Gaspésie contre 20% au Québec). Notons par ailleurs que presque la moitié des 65 ans et plus aux Îles-de-la-Madeleine (47%) n'a aucun diplôme (*ibid.*).

Toujours d'après Emploi Québec, l'immigration aux îles de la Madeleine est très faible, avec 0,7% d'immigrants contre 11,5% dans l'ensemble du Québec (Emploi Québec, 2009). Par ailleurs, le solde migratoire, positif pour les îles de la Madeleine en 2007-2008 (sauf pour les tranches d'âge aux études) (Emploi Québec, 2009), est négatif pour la période 2011-2012 (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, 2013)⁵⁷.

3.2. Emplois, revenus et secteurs de l'économie

Le **Tableau 3** ci-dessous regroupe les données concernant le revenu et l'emploi aux îles de la Madeleine pour 2006 (les données de 2011 n'étant pas disponibles). Il présente les données réparties par genre pour le territoire madelinien et propose une comparaison des données générales de ce territoire avec celles des municipalités des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île, de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi que de l'ensemble du Québec.

Tableau 3. Indicateurs de revenus et d'emploi aux îles de la Madeleine (Statistique Canada, recensement de 2006)

	IDM (TÉ)			IDM (mcp)	Grosse-Île	Région GÎM	Québec
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin				
Population totale	13 090	6 390	6 700	12 560	530	94 336	7 546 131
Population expérimentée de 15 ans et plus	6 965	3 685	3 280	6 640	330	41 760	3 929 675
Activité							
Population active	7 035	3 735	3 305	6 710	330	42 760	4 015 200
Taux d'activité (%)	63,3	69,5	57,7	62,9	76,7	53,5	64,9
Taux d'emploi (%)	53,9	59,1	49,0	53,8	58,1	44,1	60,4
Taux de chômage (%)	15,0	14,9	14,8	14,5	24,2	17,6	7,0
Revenu							
Personnes de 15 ans et plus avec un revenu (% pop. totale)	80,6%	81,4%	79,8%	80,6%	79,2%	80,3%	77,9%
Revenu médian après impôt (\$)	20 419	22 646	17 283	20 341	22 260	18 629	22 471

Le taux de chômage aux Îles-de-la-Madeleine, autour de 15%, est important comparé à l'ensemble du Québec (7%). Soulignons par ailleurs la particularité de Grosse-Île où le taux de chômage est particulièrement élevé et touche le quart de la population active. La situation d'emploi est toutefois plus favorable aux îles de la Madeleine que dans l'ensemble de la région administrative, qui connaît un taux de chômage proche de 18% et un faible taux d'activité (53% contre 63% aux Îles-de-la-Madeleine et 65% au Québec). À noter, aussi, que la situation est plus favorable chez les femmes que chez les hommes (Emploi Québec, 2009).

⁵⁷ http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=1520# [page consultée le 3 avril 2013]

Plus de quatre Madelinots sur cinq (de plus de 15 ans) ont déclaré un revenu d'emploi en 2006, soit un peu plus que pour l'ensemble du Québec (78%). Le revenu médian des 15 ans et plus est par ailleurs sensiblement plus élevé aux îles de la Madeleine que pour la région administrative (20 419\$ contre 18 629\$), mais moins élevé qu'à l'échelle du Québec (22 471\$).

En termes de profils d'emplois (**Tableau 4**), deux secteurs dominant largement dans l'archipel, soit les ventes et service (23% de la population active expérimentée et presque le tiers des femmes actives expérimentées) et le secteur primaire (18% des actifs expérimentés et 28% des hommes). L'importance de ce dernier, à mettre en lien avec la prédominance des pêches dans les activités économiques des Îles-de-la-Madeleine (94% des actifs du secteur primaire travaillent dans la catégorie « Professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazifière et à la pêche, sauf les manœuvres »⁵⁸), est particulièrement forte comparée à la région administrative et, surtout, à l'ensemble du Québec (où il ne représente que 3% de l'activité économique de la province). Soulignons aussi que le secteur rassemble presque les deux tiers des actifs de Grosse-Île. C'est par ailleurs un secteur qui regroupe plus du tiers des travailleurs autonomes des Îles-de-la-Madeleine (37,5%) (Emploi Québec, 2009), principalement les pêcheurs propriétaires.

Tableau 4. Répartition de la population active par profession (Statistique Canada, recensement de 2006)

	IDM (TÉ)			IDM (mcp)	Grosse-Île	Région GIM	Québec
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin				
Gestion	6%	7,2%	4,4%	6,1%	3%	7%	9%
Affaires, finances et administration	10%	3,9%	18,1%	10,8%	4,5%	13%	18%
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	3%	4,1%	1,5%	3%	0	3%	7%
Secteur de la santé	7%	1,8%	11,7%	6,8%	0	7%	6%
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7%	2,8%	11,6%	7,3%	0	9%	9%
Arts, culture, sports et loisirs	2%	0,9%	2,7%	1,7%	3%	2%	3%
Vente et services	23%	12,5%	32%	23,9%	12,4%	25%	24%
Métiers, transport et machinerie et professions apparentées	14%	25,2%	1,8%	14,7%	3%	16%	15%
Secteur primaire	18%	27,7%	6,2%	14,4%	63,4%	10%	3%
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	10%	10,7%	9,9%	10,2%	10,6%	7%	7%

⁵⁸ Composantes des profils cumulatifs et des diffusions : Activités sur le marché du travail, industrie, profession, scolarité, langue de travail, lieu de travail et mode de transport, Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/rt-td/lbr-tra-fra.cfm> [consulté le 19 avril 2012]

Le **Tableau 5** précise la répartition de la population selon les industries (classification du SCIAN⁵⁹). Les quatre principales industries présentes aux Îles-de-la-Madeleine sont 1) l'agriculture, foresterie, pêche et chasse, 2) la fabrication, 3) le commerce de détail et 4) les soins de santé et l'assistance sociale, avec, pour chacune, plus de 10% de la population. Si les trois derniers secteurs sont proches de ce que l'on retrouve à l'échelle du Québec, la première catégorie d'industries, surtout marquée par les pêches, présente un profil bien particulier avec une proportion d'actifs très importante par rapport à l'ensemble du Québec (16% vs 2,4%). C'est un type d'industrie qui concerne surtout les actifs masculins et qui, à l'image du secteur primaire, emploie les deux tiers des actifs de Grosse-Île.

Pour compléter et préciser ce portrait de l'activité économique, le site de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine⁶⁰ indique que **l'exploitation des ressources halieutiques** occupe le tiers des emplois du territoire et 80% des emplois des secteurs primaire et secondaire (1 100 pêcheurs, 800 travailleurs en usine et 80M\$ de retombées directes en 2007). On compterait alors 381 entreprises de pêche commerciale sur le territoire, dont 325 pêcheurs de homards. Le secteur **maricole** compterait quant à lui quatre entreprises pour 50 emplois.

Le **tourisme**, nettement plus récent que les pêches et moins prégnant dans la culture madelinienne, est le deuxième secteur économique le plus important. Il entraînerait des retombées directes et indirectes de l'ordre de 50M\$, avec 1 400 emplois, pour la plupart saisonniers (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2006). La pression touristique y est très forte, avec plus de 50 000 visiteurs accueillis en 2006, soit 3,86 touristes par habitant (contre environ 1,3 en 1975 et 0,58 au Canada en 2006)⁶¹. Après une diminution de l'achalandage (46 500 visiteurs en 2008 et en 2009), ce dernier dépasse de nouveau les 50 000 visiteurs en 2010 (50 300)⁶². Par ailleurs, en 2012, le site Internet de « Tourisme Îles de la Madeleine⁶³ » réunit 472 entreprises (hébergement, restauration, activités, culture et patrimoine). Autant d'entreprises directement reliées à l'activité touristique ou qui profitent de l'achalandage saisonnier.

L'**agriculture et la transformation alimentaire** est, quant à lui, un secteur en plein essor, avec des retombées autour de 3M\$ en 2007. Trente-cinq entreprises œuvrent dans ce secteur sur les îles (principalement au Havre-Aubert), pour 55 emplois saisonniers (2 152 ha cultivés). La plupart des produits cultivés et transformés sont vendus sur le territoire madelinien

⁵⁹ Le SCIAN est le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord utilisé par Statistique Canada selon une norme ministérielle canadienne visant à assurer une information cohérente et uniforme.

⁶⁰ http://www.muniles.ca/vie_economique_secteur_activites.html, consulté le 16 avril 2012.

⁶¹ <http://www.statcan.gc.ca/pub/16-002-x/2010003/part-partie3-fra.htm> [consulté le 3 avril 2012]

⁶² <http://www.tourismeilesdela-madeleine.com/FichiersUpload/Documents/web-20101118133028presentation-bilan-2010-finale.pdf> [consulté le 17 avril 2012]

⁶³ Animé par l'Association touristique régionale des Îles de la Madeleine
<http://www.tourismeilesdela-madeleine.com/magdalen-islands/atrim-696-accueil.cfm> [consulté le 17 avril 2012]

(consommation locale et tourisme). Le nombre de fermes a fortement chuté ces dernières décennies pour passer de 108 en 1971 à 28 en 2006 (soit une chute de presque 75%, pour une surface agricole qui diminue de seulement 2,1% – et passe de 956 à 936 ha – et une surface cultivée qui double presque – 344 à 595 ha – sur la même période)⁶⁴.

Enfin, le secteur du **commerce de biens et de services**, étroitement lié à ceux des pêches et du tourisme, regroupe 1 800 emplois, principalement dans le tertiaire.

Tableau 5. Répartition de la population selon le SCIAN (Statistique Canada, recensement de 2006; les données pour la région administrative ne sont pas disponibles)

	IDM (TÉ)			IDM (mcp)	Grosse-Île	Québec
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin			
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	15,9%	24,2%	6,5%	13,3%	66,7%	2,4%
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	2,3%	4%	0,4%	2,4%	0	0,4%
Services publics	2%	3,3%	0,4%	2,2%	0	0,8%
Construction	4,5%	7,2%	1,6%	4,8%	0	5,1%
Fabrication	13,4%	14,4%	12,2%	13,3%	15,1%	14,3%
Commerce de gros	1,8%	2,5%	1,2%	1,8%	3%	4,3%
Commerce de détail	11,2%	8,4%	14,4%	11,6%	0	11,8%
Transport et entreposage	4,9%	7,2%	2,3%	5,1%	0	4,5%
Industrie de l'information et industrie culturelle	0,9%	0,4%	1,4%	0,8%	3%	2,5%
Finance et assurances	2,1%	0,9%	3,3%	2,2%	0	3,8%
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,3%	0,4%	0,3%	0,4%	0	1,4%
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,9%	1,8%	2,1%	2%	0	6,1%
Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0	0	0	0,1%
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2,2%	2,9%	1,4%	2,3%	0	3,5%
Services d'enseignement	4,9%	2,5%	7,6%	5,1%	0	6,7%
Soins de santé et assistance sociale	11,2%	3,6%	19,8%	11,7%	0	11%
Arts, spectacles et loisirs	1,4%	1,2%	1,6%	1,5%	0	1,9%
Hébergement et services de restauration	6,5%	2,8%	10,6%	6,8%	0	6,1%
Autres services, sauf les administrations publiques	6%	4,1%	8,2%	6,2%	3%	4,9%
Administrations publiques	5%	6,1%	3,6%	5,1%	3%	6,1%

*Données absentes ou non compilées à cette échelle.

⁶⁴ <http://www.statcan.gc.ca/pub/16-002-x/2010003/part-partie3-fra.htm> [consulté le 17 avril 2012]

3.3. Orientations de développement

En termes de projets de développement régional, la **politique ACCORD** a identifié deux créneaux d'excellence pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, lesquels pourraient rejoindre le projet d'aire marine, soit : Récréotourisme santé-nature et Ressources, sciences et technologies marines (avec le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord)⁶⁵. On rejoint par ailleurs les deux grands secteurs économiques des îles, soit le tourisme et l'exploitation des ressources halieutiques.

En 2006, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine s'est par ailleurs dotée d'une **politique-cadre de développement touristique** (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2006). En 2011, elle a révisé son plan de travail dans le cadre du **Pacte rural 2007-2014**⁶⁶. Le principal enjeu de développement identifié dans le Pacte rejoint la capacité de la communauté à « renforcer ensemble [sa] capacité d'améliorer [sa] qualité de vie ». Il cible comme objectifs « le maintien et le retour des jeunes, la diversification économique et les services de proximité » (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2007). Ces priorités en matière de développement reposent sur quatre grandes notions identifiées par la municipalité : développement durable, vision territoriale, qualité de vie et services de proximité (*ibid.* : 2). Enfin, en 2012, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine initiait une consultation publique dans le cadre de son projet de territoire **Horizon 2022**, afin d'inviter les citoyens à exprimer et partager leur vision du territoire pour la prochaine décennie⁶⁷. Cette même année, un sondage est effectué auprès des citoyens en vue d'évaluer leur satisfaction des services rendus par la municipalité et par l'engagement de l'agglomération dans le projet d'adhésion au programme de délégation de gestion des terres publiques du MRN. On peut aussi noter, sur le site Internet du CLD des Îles-de-la-Madeleine, l'importance accordée à la **revitalisation de certaines localités**, notamment l'Île d'Entrée et Grande-Entrée⁶⁸.

3.4. Profils économiques par localité

Les seuls chiffres « fiables », concernant la démographie par secteur géographique ou localité sont ceux de Statistique Canada, soit, en 2011, 12 291 habitants pour la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et 490 pour celle de Grosse-Île.

Le **Tableau 6** rassemble des données principalement récoltées sur Tourisme Îles de la Madeleine (site Internet et guide) et sur le site de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) (répertoire des entreprises). Sept localités ont été distinguées et correspondent aux îles telles qu'elles sont identifiées par Tourisme Îles de la Madeleine (à noter que les données concernant Pointe-aux-Loups sont, selon les sources, soit isolées, soit fusionnées avec celles de l'île du Havre-aux-Maisons). L'île du Cap-aux-Meules, qui regroupe les villages de Cap-aux-

⁶⁵ <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/accord/> [consulté le 17 avril 2012]

⁶⁶ http://www.muniles.ca/images/Upload/pacte_rural/plan_de_travail_final.pdf [consulté le 19 avril 2012]

⁶⁷ http://www.muniles.ca/projet_territoire_definition.html [consulté le 3 avril 2013]

⁶⁸ <http://www.clddesiles.ca/index.php?p=developpement> [consulté le 19 avril 2012]

Meules, Fatima et Étang-du-Nord, rassemble presque les deux tiers des habitants (57%) et la majorité des entreprises, tous types confondus (70%). C'est aussi sur cette île que l'on retrouve la plupart des entreprises liées au tourisme (43 à 75% selon les types). En termes d'activité touristique, deux autres îles se dégagent, soit celles du Havre-Aubert et du Havre-aux-Maisons, avec pour chacune presque un cinquième des habitants des îles (16%) et respectivement 28% et 20% des entreprises liées au tourisme. L'île du Havre-Aubert regroupe notamment le tiers des entreprises d'hébergement (34%) et plus du quart des entreprises offrant des services touristiques de nature et plein air, de culture et patrimoine ou de santé (28%).

Tableau 6. Indicateurs socio-économiques par localité des Îles-de-la-Madeleine

	Grosse - Île	Grande - Entrée	Havre aux Maisons	Pointe aux Loups*	Cap aux Meules	Havre Aubert	Île d'Entrée	TOTAL
Habitants⁽¹⁾								
NB	534	660	2 057	-	7 289	2 103	178	12 830
%	4,2	5,1	16,1	-	56,8	16,4	1,4	100,0
Entreprises⁽²⁾								
NB	18	22	74	4	522	99	7	746
%	2,4	2,9	9,9	0,5	70,1	13,3	0,9	100,0
Entreprises liées au tourisme⁽³⁾								
NB	8	20	93	8	199	132	5	465
%	1,7	4,3	20,0	1,7	42,8	28,4	1,1	100,0
Hébergement⁽⁴⁾								
NB	4	3	25	4	65	52	-	153
%	2,6	2,0	16,3	2,6	42,5	34	-	100,0
Restauration⁽⁴⁾								
NB	1	1	4	-	14	5	1	26
%	3,8	3,8	15,5	-	53,8	19,3	3,8	100,0
Alimentation⁽⁴⁾								
NB	-	-	5	-	14	3	-	22
%	-	-	22,8	-	63,6	13,6	-	100,0
Activités, divertissement⁽⁴⁾								
NB	6	2	11	-	36	22	1	78
%	7,7	2,6	14,1	-	46,1	28,2	1,3	100,0
Autres services⁽⁴⁾								
NB	1	1	5	-	34	4	-	45
%	2,3	2,3	11,1	-	75,5	8,8	-	100,0

* Les données de Pointe-aux-Loups sont parfois fusionnées avec celles du Havre-aux-Maisons.

(1) <http://www.ilesdelamadeleine.com/fr/economie83.php> [consulté le 3 avril 2012]

(2) SADC, répertoire des entreprises et des organismes (11 entreprises du répertoire sont domiciliées en dehors des îles et n'apparaissent donc pas ici): <http://www.sadecim.qc.ca/> [consulté le 13 avril 2012]

(3) <http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/magdalen-islands/atrim-696-accueil.cfm> [consulté le 17 avril 2012]

(4) Tourisme Îles de la Madeleine, 2011. *Guide touristique officiel*, Cap-aux-Meules : Tourisme Îles de la Madeleine, 151p.

Chapitre 3. Points saillants à retenir

Les principaux « indicateurs » socioéconomiques amènent à brosser le tableau suivant du territoire à l'étude, dont certains aspects peuvent être préoccupants.

Une population légèrement plus âgée que la moyenne québécoise et, surtout, une **faible proportion de jeunes entre 15 et 34 ans**, ceux qui seront au cœur des îles de demain!

Un taux de croissance démographique et une immigration faibles.

Une population composée de francophones et d'anglophones (avec des spécificités culturelles distinctes), ces derniers étant majoritairement établis à Grosse-Île et à l'Île d'Entrée.

Une population ayant un taux de scolarité similaire à celui de la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, mais plus faible que celui de l'ensemble du Québec; où le pourcentage des « sans diplôme ou certificat » est près de 33% (contre 17% au Québec).

Un taux de chômage supérieur de plus du double du taux québécois.

Un territoire où se dégagent deux secteurs d'emplois principaux : celui des ventes et services (incluant le tourisme) et le secteur primaire (largement dominé par la pêche).

Dans ce cadre, les différentes stratégies consultées œuvrent à :

- favoriser le retour des jeunes (et l'accueil de nouveaux habitants);
- promouvoir la diversification économique et;
- développer davantage les services de proximité.

4. IDENTITÉ TERRITORIALE AUX ÎLES DE LA MADELEINE : RÉCITS DE VIE ET DE PRATIQUES

La notion d'identité territoriale peut être complexe et revêtir des significations différentes selon l'angle d'approche, par exemple plutôt géographique ou plutôt sociologique. Nous abordons ici l'identité territoriale dans son acception la plus large, à savoir la façon dont la communauté madelinienne se définit dans et par son territoire. D'une part, il s'agit de souligner l'existence de liens entre une communauté et le territoire qu'elle habite, de montrer comment ces liens se construisent et l'importance qu'ils ont au quotidien. D'autre part, questionner l'identité territoriale de façon générale permet de dégager des éléments fondamentaux pour la réussite d'un projet de territoire quel qu'il soit. *À condition, bien sûr, de les prendre en compte dans le déroulement du projet.* Ce chapitre vise donc à apporter quelques clés aux promoteurs du projet d'AMP aux îles de la Madeleine. Il est divisé en deux parties qui abordent différentes dimensions de l'identité territoriale telle qu'elle a pu être abordée dans les entretiens auprès des intervenants du milieu et des résidents : spatialité et temporalité, pratiques et usages.

Parler de l'identité territoriale aux îles de la Madeleine pourrait faire l'objet de plusieurs volumes. Des ouvrages sont d'ailleurs consacrés à cette question et celle, plus large, de la société madelinienne (par exemple Richard, 2002). Nous nous contenterons ici de synthétiser les grandes idées évoquées par les répondants et pertinentes au regard d'une éventuelle AMP.

4.1. Temporalité et territorialité d'une identité madelinienne

Ce premier point permet de mettre en évidence la force de l'identité madelinienne pour les personnes que nous avons rencontrées, à travers son ancrage dans le temps (long) et sur un (relativement petit) territoire.

4.1.1. Temporalité d'une identité madelinienne ou les prémices d'un discours identitaire

Être né aux îles de la Madeleine est, pour ceux qui nous en ont parlé, la première étape – et pour certains, parfois, une condition *sine qua non* – d'un **attachement au territoire**. C'est souvent ce qui permet de se considérer Madelinot ou Madelinienne et, pour certains, c'est un statut qui demande plusieurs générations d'ancrage. « Faut être né ici pis que tes parents soient nés ici et que ça fait des générations que tu es ici. Là, tu es un vrai madelinot. J'ai des amis que leurs parents sont arrivés ici, se sont installés aux îles pis ça fait une dizaine qui étaient là, ils ont eu leur fille, cette fille-là a eu un garçon, pis... C'est pas des Madelinots. Ça sera pas des Madelinots » (résidente - native).

Parmi les natifs que nous avons rencontrés, certains soulignent aussi **l'indéfectibilité de ce lien de naissance au territoire**. On naît Madelinot et on le reste même en quittant les îles et quelle

que soit la durée de l'absence; si on part, ce n'est jamais « pour de vrai », puisqu'il reste toujours une part d'attachement à ces racines insulaires.

« Je crois pas connaître un Madelinot qui est parti pour de vrai... Sincèrement là! Et puis j'en connais du monde (résidente - native)! »

Les jeunes Madelinots et Madelinienues étant le plus souvent amenés à quitter les îles pour leurs études (certains dès le cégep, la plupart pour l'université) ou afin d'aller vivre l'expérience de l'extérieur, cet attachement au lieu de naissance participe parfois à **l'évidence d'un retour** et d'une installation aux îles.

« C'était très clair, pour moi, que j'allais revenir aux îles. Ça s'est jamais, jamais posé comme question (résidente - native). »

« [Rester sur le continent après les études] Non, je voulais revenir aux îles (résident, natif). »

« Je suis partie 5 ans puis à la 5^e année, j'ai décidé de faire mon stage ici parce que je savais que j'allais revenir travailler, m'installer, ici. [S'installer sur le continent] Ben, non, ça j'y avais jamais pensé. J'avais pensé faire quelques années d'expérience sur le continent en sachant très bien que j'allais revenir ici (résidente - native). »

« Ah oui, j'ai toujours eu l'idée de revenir m'établir ici (résidente - native). »

Et parfois, il marque simplement la nécessité profonde de revenir régulièrement, d'avoir un pied-à-terre, de s'identifier en tant que Madelinot... Autrement dit, de **conserver et revendiquer un lien au territoire**.

« [Je pourrais partir vivre à New York demain] Mais j'aurais un pied à terre (résidente - native). »

« Moi j'ai demeuré 26 ans en ville pis quand le monde me demandait d'où je venais, je disais tout de suite en premier, des îles de la Madeleine, même si je ne demeurais plus aux îles de la Madeleine! [...] Pour nous autres, on est toujours des gens des îles (résidente - native). »

« [Si je devais vivre en dehors des îles] Ah! Ça c'est officiel que je reviendrais ici 4 mois pour faire mon jardin! Je viendrai toujours ici 4 à 6 mois, peu importe (résidente - native). »

« Pis même si on va à l'extérieur, on aime toujours à avoir des nouvelles des îles de la Madeleine, pareil... Ça nous intéresse toujours (résidente - native)! »

Le lien de naissance est donc primordial en ce qu'il marquerait la possibilité d'un attachement profond aux îles. Il faut toutefois souligner que certains résidents non natifs interrogés, même s'ils osent souvent à peine s'exprimer sur les questions identitaires ou le font avec des réserves sur la pertinence de leurs perceptions, peuvent aussi **rejeter l'exclusivité du lien de naissance dans la définition d'une classification Madelinot / non Madelinot**.

« C'est quoi? C'est quoi se sentir Madelinot? [Épouse : Bien tu n'es pas un Madelinot.] Non, non, non, mais je suis aussi Madelinot que bien des Madelinots pareil moi là. [Épouse : Oui, Madelinot de cœur.] Ouais, j'ai une certaine... En fait c'est quoi être Madelinot? Si j'ai une appartenance à la place ici plus que j'en ai une à Québec et à Montréal, c'est vraiment un choix là! [...] Bien en tout cas je pense qu'il faut essayer de minimiser ça, cette espèce de classement-là qui je pense tend à diminuer (résident - *néo*). »

On rejoint là une idée sur laquelle nous reviendrons plus bas, à savoir la construction d'un discours identitaire et la difficile intégration des nouveaux arrivants qui en découle.

4.1.2. Spatialité d'une identité madelinienne : une communauté insulaire, mais plusieurs communautés à l'échelle des îles

Qu'elle soit associée ou non à la naissance, qu'elle nécessite plusieurs générations d'ancrage ou seulement quelques années d'implication dans le milieu, l'appartenance aux îles relève d'un sentiment profond et qui se joue à petite échelle. Voire à très petite échelle. Cette **étroitesse du territoire d'appartenance** est bien sûr liée à l'éloignement des îles et à leur statut même de **territoire insulaire**, mais elle repose aussi – et peut-être surtout – sur des **aspects culturels et historiques** qui ont marqué la construction sociale et l'occupation du territoire, ainsi que les liens à l'extérieur, au continent, à la « grande terre ».

4.1.2.1. *Les bases d'une culture commune : insularité et racines acadiennes*

Lors des entretiens, deux éléments sont ressortis pour décrire les fondements d'une culture commune à l'ensemble des Madelinots francophones⁶⁹ : le fait de vivre au milieu de l'océan et la conscience d'une origine acadienne.

Être des îles, se sentir appartenir aux îles, c'est donc entre autres vivre en **contact permanent avec l'océan et la navigation**, à travers les pêches, le commerce, le tourisme et, de plus en plus, les loisirs en mer. Autrement dit, c'est reconnaître l'existence **d'un lien à la fois économique et culturel à la mer** et de **valeurs communes** qui en découlent.

« Chacun a un bateau ou une embarcation quelconque. Moi ça a été longtemps le kayak, là c'est du cerf-volant sur l'eau... Nos parents, tout le monde a un bateau... a un contact avec la mer (développement - natif). »

« On a avant tout un territoire maritime. Les Madelinots sont liés à la mer. [...] Et puis ça modèle tout notre style de vie (environnement - natif). »

« Ma blonde, son père était pêcheur, elle a connu tout le milieu de la pêche. Nous, chez nous, on était pas pêcheur, mais la mer m'a toujours attiré, fait qu'aussitôt que j'ai pu avoir un bateau, j'ai eu un bateau, aussitôt que j'ai pu suivre mon premier cours de plongée, j'ai suivi mes cours de plongée (résident, natif). »

« On partage [...] les valeurs de pêche, c'est clair, clair, clair, avec les gens des îles. Des valeurs insulaires, c'est évident! Ça c'est... à n'en pas douter du tout (résident – *néo.*). »

« Ben, je pense à des métiers comme la pêche, ça représente bien un madelinot (résident - natif). »

Cette **omniprésence de la mer** dans la définition de l'identité madelinienne, beaucoup de répondants (y compris non natifs) l'ont exprimée à travers l'idée d'une véritable **dépendance physique** à la mer, à l'horizon et à l'ouverture de l'espace. Dépendance qui semble particulièrement rejaillir lors des périodes d'absence et des expériences d'« exil ».

« Quand le Madelinot déménage, va en ville par exemple, que tu vois pas le coucher du soleil, que tu vois pas les étoiles... [...] Tu ne vis plus! [rires] C'est le fun à l'occasion, mais quand tu es pris pour déménager... La mer est vraiment un élément essentiel (environnement - natif). »

⁶⁹ Malgré l'importance des propos émanant de la communauté élargie des pêcheurs, un des groupes piliers de la dynamique des îles (chapitres 4 et 5) et justement à cause de cette importance, nous avons restreint nos enquêtes à la population générale de l'archipel. À cause de leur centralité dans cette thématique d'AMP, les pêcheurs, comme leurs associations, seront rejoints dans un volet ultérieur.

« Pis il y a un espèce de grandeur, de se retrouver aussi sur une petite île mais qui est dans un milieu, dans un environnement, imposant. Tsé le rapport avec la mer que moi je n'avais pas du tout connu. Partir des champs et des rivières pour venir vers la mer ça a été quelque chose de... Maintenant, c'est rendu que j'en ai quasiment besoin, en plus que j'aime ça. Mais tsé, le son, le bruit des vagues, le vent qui souffle, il y a quelque chose qui fait que l'environnement est plus gros que nous autres, partout autour (résidente – *néo.*). »
« Ben, [être Madelinienne] c'est être une fille de mer. Une fille près de la mer (résidente - native). »
« Je vivrais pas aux îles sans voir la mer. Tu ne vis pas sur une île si tu ne vois pas la mer, pour moi. Si tu vis aux îles, tu vis tout près de la mer. Tu vis pour voir la mer. Mais ce n'est pas juste cet endroit ici. [...] Je suis madelinienne. Je pense que je l'ai dans le cœur. Mais je pense que j'ai surtout la mer dans le cœur. Pis le grand air, les espaces. Ça je pense que c'est ce que j'ai le plus dans le cœur (résidente - native). »

Être Madelinot ou Madelinienne, c'est aussi, pour beaucoup de répondants, se rappeler ses **racines acadiennes** ou, pour ceux qui ne partagent pas ces origines, en reconnaître l'importance dans la culture et l'histoire locales.

« Mais on a un point commun d'être insulaires, c'est très clair, ce qui est rapport à la pêche, à l'Acadie, au niveau de la culture, de la musique... C'est évident que c'est commun. On se pose pas de questions (résident – *néo.*). »

« C'est un petit mélange de tout ça, je pense bien. Québécois, on est québécois. Pis acadien, on l'est dans la musique et dans plein de choses. Acadien, je pense qu'on l'est tous un peu. On est fier de tout ça. [...] Ah oui! Culture acadienne, c'est beaucoup musical, on aime ça. On écoute beaucoup, notre musique, de la musique qui vient de l'Acadie, surtout dans le Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, ces places-là c'est beaucoup de la musique qu'on aime bien et on s'amuse avec ça (résident - natif). »

Cette permanence de la culture acadienne, que certains jugent de plus en plus « discrète » et qui s'exprime surtout dans la musique et les festivités du 15 août, agit avant tout pour certains comme une fierté, interprétée par certains comme un privilège d'être « uniques » et « différents ».

« [On se sent unique] mais en même temps on se sent très Québécois et Acadiens. Je pense qu'on vit plus proches de nos racines quand on vient des îles. Tu sais, rien que le fait qu'on est Telle à Tel, là! Le gars à ci, la fille à... On vit plus là-dedans... [Le fait de parler des gens en évoquant leurs racines] C'est acadien. Mais l'Acadie, on le vit plus beaucoup (résidente - native). »

« Mais acadien, je veux dire, c'est toute une histoire de nos ancêtres pis ça sera... il n'y a pas un acadien qui va oublier ce qui s'est passé pis ce qu'on est non plus, vraiment. Pis c'est l'fun parce que en même temps, on est québécois, pis ça c'est... tu ne peux pas avoir mieux comme mélange! [rire] Honnêtement, je suis madelinienne, acadienne, québécoise... je veux dire c'est un beau mélange (résidente - native). »

« Ben moi, j'aime mon pays, mais que je sois un madelinot, un Gaspésien ou... ça, c'est pas important. Peu importe [...] [Les Madelinots] On est des Acadiens. On fait partie d'une région maritime. Pis si j'étais jeune aujourd'hui, j'apprendrais l'anglais (résident - natif). »

Elle participe aussi à la construction des liens avec l'extérieur et à la définition d'une appartenance largement partagée : **d'abord Madelinots, ensuite Acadiens, puis Québécois.**

« Je suis Acadienne. Je suis Madelinienne, Acadienne. Ensuite, Québécoise, Canadienne. [...] Pis nos racines! On est plus Acadiens là! On vient pas d'ici, on vient pas du Québec, on vient de St-Pierre et Miquelon. Moi je suis vraiment Acadienne. Plus que Québécoise (résidente - native). »

« [Par rapport à l'idée que tout le monde peut devenir Madelinot à condition de s'impliquer dans la communauté] Sauf que être acadien ou acadienne, ça c'est par rapport à tes origines. Tu peux pas devenir acadien. Tu peux l'apprécier, apprécier le mode de vie ou la culture, mais ça c'est... ça va toujours me rester pis c'est sûr que je suis acadienne avant d'être québécoise (résidente - native). »

« Je suis Madelinienne, Acadienne, Québécoise. Ça dit tout (résidente - native)! »

« Madelinot, Acadien, Québécois. Moi c'est ça mon identité à moi, ouais, mon origine acadienne est très forte aussi (résident - natif). »

4.1.2.2. *Une forme de multiculturalisme à l'échelle de l'archipel*

Malgré des bases communes fortes, **l'identité madelinienne n'est pas considérée comme homogène par les répondants**. Cette diversité est bien sûr marquée par la cohabitation des anglophones et des francophones, deux communautés qui, comme le souligne ce répondant de Grande-Entrée, restent séparées même si elles sont de plus en plus mélangées.

« [Chicanes avec les anglophones] Ah, il y en a déjà eu avant, mais maintenant, c'est moins. Ça se communique plus ensemble, surtout nous autres, avec Grosse-Île, vu qu'on est proche un peu. Et il y en a beaucoup qui pêchent aussi, ici, avec nous autres ça fait que... Ah non, il y a quand même des bons liens à comparer d'avant où il y avait plus de chicanes. Mais maintenant, on est amis des Anglais pas mal, même que ça se voisine... plus qu'avant en tout cas (résident - natif). »

Mais cette diversité réside aussi dans **les particularités de chaque île ou ancien village**, de l'archipel. Nombreux sont les natifs qui reviennent sur cette caractéristique de ce petit archipel « aussi varié qu'un pays » et, surtout, avec autant d'accents qu'il y a d'îles. Ces distinctions, même si elles tendent à s'atténuer avec le temps, perdurent encore aujourd'hui et entretiennent des **guerres de clochers** qui, aussi ancrées soient-elles dans la culture locale, semblent en déranger plusieurs.

« Je trouve qu'on est... sur beaucoup de... Si tu me donnes pas ça, je t'enlève ça, je vote pas pour ça. Je trouve que des fois ça devient... Ouf! C'est peut-être propre à l'insularité ou je sais pas là, mais on devrait une fois pour toutes être une seule et unique communauté maritime. *That's it*, on n'a pas besoin de plus, on n'a pas besoin de découper les districts en anciennes municipalités (développement - natif)... »

« Ben, je trouve que le monde est jaloux. Les cantons sont jaloux. Qui est-ce qui va avoir le meilleur canton? Qui va avoir les plus belles affaires... Je trouve que le monde a évolué pour savoir qui est-ce qui va « flasher » le plus, dans les cantons (résidente - native). »

« Mais je vais te dire quelque chose, que c'est la chose la plus nuisible, cette différence qu'il y a entre les mentalités. Le sentiment de pas vouloir...! Pas étendre la couverture! Nous autres à Fatima, les Caps, a fallu s'associer avec Fatima, et ça finit là. On est Fatima maintenant. On n'est plus « les Caps ». Mais ça nous arrive encore de dire qu'on est sur les Caps parce que quand tu as été dire pendant je ne sais plus combien d'année que tu viens de sur les Caps, ça reste. Mais maintenant, c'est de Fatima (résidente - native). »

« Tu as cette population-là qui pense encore que les îles de la Madeleine c'est sept municipalités, tsé! Ça, les esprits de clochers... ça c'est hallucinant parce que je me dis qu'on est une municipalité maintenant. Deux avec Grosse-Île. Mais les Îles-de-la-Madeleine ça vient ensemble. [...] Pis il y a encore des esprits de clocher pis, selon moi, c'est à cause de ce « clash »-là entre les jeunes qui habitent. Pis là je pense vraiment à la génération de mes parents (résidente - native). »

On observe alors **deux échelles d'appartenance** chez les répondants. Ceux qui appartiennent à leur coin, leur île, voire leur canton. Même s'ils soulignent la beauté des îles dans leur ensemble, ils expriment une certaine fierté d'être de « leur coin », en général celui où ils sont nés et où ils ont toujours vécu (sauf éventuellement pour quelques années passées à l'extérieur pour les études ou le travail).

« Moi je pense que chaque coin a son importance. Si tu demandes ça à un gars de la Pointe-aux-Loups il va te dire... la Pointe-aux-Loups au complet! [rires] Non, mais c'est vrai (résident - natif)! »

« On a une petite appartenance à Grande-Entrée, qu'on pourrait dire. Il y en a qui dise que c'est loin, c'est ci, c'est ça. Des fois, c'est ça mais, nous autres, on est fiers de dire qu'on est de Grande-Entrée. On appartient aux Îles-de-la-Madeleine comme de raison. On est dans la même municipalité, mais on a une appartenance à Grande-Entrée (résident - natif). »

« À Havre-aux-Maisons, c'est ça. C'est vraiment mon île de rêve, c'est le terme... On a une chanson là-dessus, *Havre-aux-Maisons, mon île de rêve*... Ben c'est ça, j'aime toute à Havre-aux-Maisons (résidente - native). »

« Et où ce que j'habite, c'est le plus bel endroit des îles, à mon avis aussi. Chacun dit ça, mais moi ici, je pense que je ne me trompe pas (résidente - native). »

« Je suis [nom], je suis citoyen de l'île du Havre-Aubert (résident - natif). »

« Ah ben, le coin qu'on est né là, ben ce sera toujours le coin qu'on est né. Peu importe d'où c'est qu'on vient (résident - natif)! »

« Je suis une fille de l'Étang-du-Nord, du Gros-Cap et des îles. Je pense que je me sens plus de l'Étang-du-Nord et des Îles de la Madeleine (résidente - native). »

Et il y a ceux qui « vivent aux îles », qui « viennent des îles », autrement dit qui appartiennent aux îles dans leur ensemble, mais souvent, de ceux-là plusieurs ont passé plus de temps à l'extérieur ou sont originaires de l'extérieur.

« Je pense que je réside aux îles, c'est clair. J'ai une vision régionale malgré tout (résident – *néo.*). »

« [Je vis] aux îles de la Madeleine. Moi j'ai parcouru beaucoup de... J'ai étudié en foresterie et je suis très nature, moi. Pis quand je parle des îles, je vis aux îles de la Madeleine (résidente - native). »

« Je viens des îles, je suis native des îles (résidente - native). »

« [Je parle] des îles de la Madeleine... Ah oui! J'ai pas tendance à mettre ça local (résident – *néo.*). »

« Bien moi, moi je dirais que je vis aux îles. Et, incidemment, Havre-Aubert, mais je considère d'abord que je vis aux îles. [...] Je trouve que les gens aux îles ont une manière d'être particulière, on se comprend, j'appartiens à ça et je le sens, j'appartiens à cette manière d'être et je le sens, c'est à peu près ça (résidente - native). »

Deux façons de penser son appartenance au territoire qui jouent nécessairement sur **la perception des projets et de l'importance de leur localisation dans l'archipel**. Un autre élément qui fonde l'appartenance et l'attachement à un territoire est la façon dont ses résidents « l'occupent », à travers leurs activités quotidiennes, professionnelles ou de loisir.

4.2. Le territoire vécu par ceux qui l'habitent au quotidien

En discutant avec les répondants de leurs pratiques de leur territoire, nous avons pu mettre en évidence **des expériences variées de ce territoire**, à la fois en termes d'échelle (ensemble de l'archipel, portions de territoire, lieu de résidence) et de significations attribuées aux lieux fréquentés. Nous nous concentrons ici sur les principales catégories d'expérience du territoire exprimées par les personnes interrogées et qui sont susceptibles d'apporter un éclairage sur un projet de conservation comme une AMP : **esthétique, récréative et utilitaire**. D'autres liens sont ressortis des entretiens, mais ne sont pas abordés ici soit parce qu'ils sont marginaux dans les entretiens, soit parce qu'ils sont moins directement liés au projet qui nous intéresse (scientifique,

affectif, social). Ce n'en sont pas moins des éléments importants dans la construction de l'identité territoriale des îles.

4.2.1. Un lien esthétique au territoire

On considère souvent que les résidents d'un territoire, quel qu'il soit, n'ont pas accès à l'expérience esthétique et paysagère de leurs lieux de vie et de pratiques quotidiennes. Cette dernière serait l'apanage des touristes dont la présence et le regard permettraient alors aux résidents de prendre conscience des richesses et des beautés de leur milieu. Rencontrer les membres d'une communauté et discuter avec eux permet en général de remettre ce « postulat » en question et de prendre la mesure de l'attachement esthétique des gens à leur lieu de résidence. En effet, l'expérience esthétique du territoire est non seulement très présente dans les propos des personnes rencontrées, mais elle domine assez largement leur façon de parler de leur environnement quotidien.

4.2.1.1. *Parler de la beauté des paysages de l'ensemble des îles, notamment des paysages naturels*

L'une des questions posées lors des entretiens visait à demander aux répondants de décrire leur territoire d'appartenance. Spontanément, une grande majorité des résidents interrogés ont évoqué la **beauté des îles**. On évoque alors la **tranquillité** qui se dégage du caractère naturel des paysages madelinots, la possibilité de se **ressourcer** offerte par une proximité constante avec la nature, mais aussi la **force** des éléments naturels et leur impact dans le modelage et l'évolution des paysages. On parle bien sûr de la beauté des **plages** madeliniennes, mais aussi des **odeurs**, du **vent**, des **couleurs**. On évoque les paysages marins et les paysages terrestres et, surtout, **l'interface entre ces deux milieux** : la côte, la possibilité de voir la mer depuis la terre.

« Tsé, on est au Québec, dans une place qui est comme merveilleuse – je veux, les gens trouvent ça magnifique – les paysages, la nature, la proximité aussi avec l'environnement, avec la nature. Elle est incroyable. Autant aller marcher dans le parc des Buck que sur une plage de sable blanc que sur le bord des falaises. Il y a moyen, quand même, de retrouver plusieurs paysages différents. Et de se retrouver là-dedans (résidente – *néo.*). »

« Côté pittoresque et paysage, on vit dans une carte postale, c'est l'fun. Il y a des gens qui aiment ça et d'autres qui n'aiment pas ça mais moi, je fais partie de ceux qui aiment ça. Et de ce côté-là, je dirais qu'on est un peu à la merci des éléments. Les tempêtes l'hiver, les blizzards, tempêtes de vent... ce sont toutes des choses qui arrêtent toutes les activités aux îles (résident – *néo.*). »

« Moi j'adore le paysage. La plage, les arbres... Non, moi, ma place est aux îles. [...] Ça sent bon! C'est ça que j'aime des îles parce que tu n'as pas de pollution. Tu n'as pas les senteurs de béton de la ville que ça sent fort... Ici, tu as tout le temps un air salin qui sent bon. C'est la santé. On respire de la *bonne air* (résidente - native). »

« [Les îles sont] magnifiques, extraordinaires, grandioses, splendides! [...] Moi je pense beaucoup aux couchers de soleil. La mer avec le coucher de soleil. Et la plage. C'est beaucoup ça l'image qui me revient en tête... Les caps aussi (résident, natif). »

4.2.1.2. *L'expérience esthétique du lieu de résidence*

Ce lien esthétique au territoire, on le retrouve aussi dans la façon dont les gens décrivent leur lieu de résidence. Et s'ils sont moins nombreux à l'évoquer spontanément, les résidents qui en parlent le font avec passion et la conviction de vivre dans l'endroit parfait. Les motifs esthétiques varient alors d'une personne à l'autre : vue sur la mer, petit jardin, corde à linge, présence des arbres, chacun construit son attachement à « son coin » et le décrit selon ses priorités.

« Ben c'est le plus bel endroit des îles, bien entendu! (rires) Si t'es d'accord avec ça! [...] Mais c'est très pittoresque comme endroit. C'est beau, premièrement, au niveau du paysage, avec les collines, avec le petit phare (résidente - native)... »

« [Vue depuis la maison] Ça fait partie des bénéfices marginaux. On voit la mer d'ici, dans la baie de Cap-aux-Meules, on voit le bateau arriver et partir. Sans être près de la mer, on l'a, on voit l'eau. C'est le fun de voir l'eau, aux îles. On voit l'île d'Entrée d'ici... On a une belle vue (résident – *néo.*). »

« Notre coin de pays, bien ici nous autres on aimerait comme pas vivre dans le bois où on aurait pas de vue sur la mer, sur tout l'entourage, on aime ça les grandes étendues, la mer, il faut voir la mer. Puis bien je pense qu'on est tous les deux du même avis (résident - natif). »

Et si certains rejettent totalement l'idée de « vivre dans le bois », pour d'autres **les arbres et les petits boisés prennent une importance considérable** : au quotidien, ils apportent un abri et garantissent une certaine tranquillité, protégeant à la fois des regards, des tempêtes de neige et des vents incessants.

« J'ai quelques sapins en arrière de chez nous. Je m'ai planté des arbres parce que moi j'adore la nature. Je m'ai planté beaucoup de sapins. Et puis moi j'aime ça la nature, la verdure. C'est ce que je cherchais. Moi, le bord de la mer, ça m'intéresse pas. Si je veux voir le bord de la mer, je vais marcher sur la plage. Moi je veux avoir un coin qui me ressemble. La tranquillité... Me sentir entourée, mais entourée de nature. C'est ça que j'aime de mon chez-nous (résidente - native). »

« Ben chose, certaine, on ne voulait pas être au bord de l'eau. Ça, c'était certain en partant. On connaissait la température aux îles. On connaît les saisons pis ce n'est pas plus intéressant qu'il faut être au bord de l'eau. Faque ici, on n'est plus à l'abri, question de vent. On est un petit peu comme au milieu des îles (résident – *néo.*). »

« Moi ce que je trouve d'ici – moi je suis trop vieux... peut-être qu'on ne verra pas ça, mais en tout cas – si je prends... si je m'éloigne d'un demi-mille en venant par ici, moi quand j'étais jeune, il n'y avait pas de bois. Pis là, il y a beaucoup de bois qui pousse! Les arbres... ça va devenir un beau petit coin [en parlant du bois situé derrière chez lui, situé entre sa maison et les Caps] Dans une trentaine d'années d'ici, ça va être un beau petit coin! Avant, il y avait pas d'arbres, tout était coupé. À c't'heure, il y a des arbres qui poussent partout. Nous autres, on en a pas beaucoup [sur leur terrain], mais par là [vers l'ouest], à un quart de mille, il y a beaucoup de bois qui pousse. Les maisons s'en viennent avec de l'abri. Les gens plantent des arbres (résident - natif). »

Bien sûr, la beauté des paysages madelinots est aussi présente dans la façon de décrire les endroits fréquentés en dehors du lieu de résidence, notamment pour les activités de loisirs (marche, kayak, voile, vélo, etc.). En effet, l'expérience récréative du territoire est aussi très présente dans les propos des répondants quand ils décrivent les îles, certains lieux fréquentés et leur lieu de résidence.

4.2.1.3. *Un lien récréatif au territoire : profiter des occasions de loisirs et de l'espace disponible (terrestre et marin)*

La possibilité de **profiter de l'espace pour se détendre et pratiquer des activités de loisirs** est très présente dans les propos des répondants et ressort spontanément. C'est cette liberté de l'espace et ses possibilités « gratuites » qui viennent à être énoncées. Plusieurs idées essentielles pour comprendre l'attachement des Madelinots à leur environnement et l'importance de l'accès à « leur » territoire se dégagent.

Les îles de la Madeleine étant un petit territoire isolé au milieu du golfe, les terres publiques – et parfois certains terrains privés, mais « ouverts » – représentent un terrain de jeu indispensable pour agrandir l'espace de vie quotidien. Pouvoir pratiquer certaines activités comme la randonnée l'été, le ski ou les raquettes l'hiver, le quatre-roues ou la motoneige pour certains, le cerf-volant, le kite-surf ou la voile pour d'autres, repose sur la possibilité d'**avoir accès à un espace commun et ouvert à tous**.

« Les espaces aussi... je veux dire, quand tu vas à l'extérieur, tu ne peux pas jouer en famille beaucoup autour de la maison. Il y a des autos, il y a pas beaucoup d'espaces. Tandis que aux îles, t'as plus d'espace (résident - natif). »

« Et puis on a beaucoup de liberté. Le territoire est petit et en même temps grand. Si on veut aller faire de la marche ou... un peu faire plein d'activités et on a un lieu où le milieu, que ce soit culturel ou sportif, est très développé. On est gâté et je pense que les gens devraient l'apprécier beaucoup même ceux qui ne l'apprécient pas (résident - natif). »

« Il y a aussi tout ce qui est sport aquatique. Le kayak, la plongée, le Paddle surf... Je trouve que ça réunit beaucoup beaucoup d'éléments. On a aussi tout ce qui est forestier. Ça peut aller de la marche à l'équitation, c'est varié. En terme de pratiques et de milieux, je trouve que ici, tu peux tout faire. Tu peux tout voir. Mais je pense que c'est vraiment notre territoire qui fait la différence (résidente - native). »

Et si on imagine aisément que l'accès à l'immensité du territoire marin qui les entoure a de l'importance pour les Madelinots, c'est **le milieu terrestre** que les répondants évoquent surtout. Les marches sur les plages, en forêt, sur les buttes ou dans les milieux préservés et aménagés comme l'île Boudreau, la pointe de l'Est, le parc des Buck, etc., sont pour beaucoup dans la qualité de vie des personnes interrogées. D'ailleurs, beaucoup évoquent la marche pour décrire leur attachement à leur lieu de résidence.

« Ben c'est sûr, on peut partir à pied [de chez nous] et puis marcher toutes les falaises, toutes les plages (résident - natif)... »

« [À propos des endroits qu'il fréquente] Tout ce qui est la Bluff à Grande-Entrée. Cette partie-là, c'est vraiment la partie que je connais le plus. Au niveau naturel, c'est là que je vais le plus souvent et que je fréquente vraiment le plus. [...] Ça va être les fois où je vais me baigner, ça va être les fois où je vais pour les Caps... c'est parce que c'est à côté de chez moi donc à pied, c'est quelque chose que je peux fréquenter à pied [...]. C'est vraiment le bout que je fréquente le plus, dans ma vie. Ça c'est sûr et certain. » (résident – *néo*). »

« Pis j'adore ce coin-là [Gros Cap] parce que je vais tout le temps marcher (résidente - native)... »

« Je vais souvent à pied [de chez moi], marcher jusqu'à la piste cyclable à Cap-aux-Meules (résidente - native). »

« Sinon, on va marcher, oui [dans le boisé derrière chez nous]. Quand j'arrête de travailler, on prend une marche (résident - natif). »

« Moi je vois la mer et je vois les arbres où c'est que je vais marcher... Dans les sentiers en arrière [de chez nous], pis moi c'est vraiment ce que j'admire ici (résidente - native). »

« On marche, mais on marche ici, on a notre plage, c'est là qu'on va marcher (résidente - native). »

Souvent directement liée aux pratiques récréatives, l'expérience utilitaire du territoire est une autre dimension importante dans la construction de l'attachement des Madelinots à leur milieu.

4.2.2. Un lien utilitaire au territoire

Si l'expérience utilitaire du territoire revêt plusieurs dimensions dans le discours des répondants, nous allons nous concentrer sur les deux qui semblent dominer largement la construction de ce lien pratique : la cueillette (souvent liée aux pratiques récréatives comme indiqué plus haut) et l'accès (proximité ou éloignement) aux services.

L'une des particularités des îles de la Madeleine pour ses résidents repose sur **la richesse des ressources consommables et facilement accessibles**. Comme le souligne l'un des répondants, entre les milieux marin et terrestre, on trouve quasiment de tout pour se nourrir et envisager la possibilité d'une autonomie alimentaire (pourtant très loin d'être effective aujourd'hui).

« Je suis toujours étonné de trouver autant de choses différentes, je sais pas, encore là sans être spécialiste, au niveau des plantes, au niveau des fruits, au niveau de tout ce qui se trouve ici. On l'a jamais fait, mais tu pourrais quasiment vivre de façon... en tout cas sur le plan, juste de l'alimentation et tout ça, tu pourrais vivre quasiment de façon autonome ici là! Avec un minimum d'agriculture, la pêche et puis tout ce qui pousse sur le territoire à part de ça, tu pourrais quand même survivre. Ce qui est pas le cas de tous les... y'a des milieux insulaires, je crois, qui sont beaucoup plus limités dans ce que tu peux y faire (développement - natif). »

« Le Madelinot traditionnel est un cueilleur », nous dit un autre répondant et, effectivement, nombreux sont les résidents (natifs ou non) interrogés qui « **cueillent** » **des petits fruits**, de terre ou de mer, pêchent pour la consommation de la famille, voire **cultivent leur bout de terre**. Directement ou indirectement, ils soulignent alors cette même idée que « tout est là » aux îles de la Madeleine.

« Comme vous pouvez le voir sur le coin de l'armoire, ben hier soir on a été pêcher du maquereau et puis aujourd'hui on a 15 pots de maquereau en conserve (résident - natif)! »

« Et puis il y a tout, moi je vais souvent à Grande-Entrée pour l'Île Boudreau... Quand que je veux aller cueillir des canneberges, j'ai tous mes spots de canneberges à Grande-Entrée parce que je les ai découverts là en premier (résidente - *néo*). »

« Et puis on a des animaux, on a des moutons, donc nous, la propriété est assez grande et on l'utilise dans le sens où on a des pâturages pour les brebis et on fait les foin. On a suffisamment grand pour faire les foin. Moi je fais un potager, on cultive la terre (résidente - native). »

« [Cap Vert] L'automne, c'est vraiment un lieu où c'est plaisant d'aller là [...] Tu as la canneberge. Tout est là (résidente - native). »

« Moi ici, j'ai un petit champ de patates! On s'est fait un petit jardin, une petite serre pour les tomates, il y en a encore dedans! Pis, une petite serre pour les piments, un petit carré de fraises, des navets, pis le jardin

ben des pois et puis tout ce qui va dans un jardin! Pis, je me suis occupé de ça tout l'été même s'il a fait chaud! Et même si je pêche (résident - natif)! »

« Les petites fraises, les canneberges... Moi les canneberges, j'en ramasse l'automne. L'an passé on en a ramassé moi et mon beau-frère. J'allais au Barachois, juste ici, l'an passé, il y en avait c'est pas possible (résident - natif)! »

« Moi je fais beaucoup de cueillette. Chanterelles, champignons, têtes de violons (résident - *néo.*)... »

« Ben on va aux pommes des prés, aux canneberges, aux fraises (résidente - native)... »

Ce prélèvement des ressources naturelles locales **rythme la vie** aux îles et, comme le besoin d'espace pour les loisirs, **rend indispensable l'accessibilité au territoire**, qu'il soit marin ou terrestre.

Dans un autre ordre d'idée, la **proximité ou l'éloignement des services de base** est aussi un aspect qui entre dans la construction d'un lien pratique et utilitaire au territoire et dans l'attachement de certains Madelinots à leur coin. On observe alors deux positions/perceptions opposées et qui soulignent l'importance de résider à proximité de l'île centrale (Cap-aux-Meules) ou, à l'inverse, aux extrémités (Havre-Aubert ou Grande-Entrée). Ainsi, pour les uns, résider à Cap-aux-Meules ou proche signifie vivre au cœur dynamique des îles. Ils insistent alors sur l'avantage d'avoir accès tant aux commerces qu'aux lieux culturels, de loisirs, restaurants, etc.

« Sinon, ben, il y a d'autres trucs que... Tsé, pour l'île centrale, il y a tout le côté plus l'accès aux Coops, la piscine, tout ce qui est un peu plus divertissement. Loisirs... Moi j'aime bien aller patiner à Havre-aux-Maisons... je vais aussi à la piscine ici, à l'Étang-du-Nord... Les restos ben, tout se passe ici évidemment. Faque, tu n'as comme pas le choix. L'épicerie, resto, tout se passe sur l'île centrale (résidente *néo.*)... »

« C'est l'artère... tu vois l'artère du cœur, là, ben c'est ça Cap-aux-Meules. À la limite, on peut s'y sentir ailleurs qu'aux îles. Mais grâce aux odeurs et à ce rythme lent, comparativement à ailleurs, même si c'est le cœur des îles ou l'artère, ça reste qu'il y a une forme de lenteur. Il faut y vivre au mois de janvier (résidente - native)! »

« Et puis Cap-aux-Meules, ben, je vis à Cap-aux-Meules! je vais au bureau de poste à Cap-aux-Meules, je vais au restaurant à Cap-aux-Meules, je vais faire mon marché à l'Étang-du-Nord, pis j'ai un ami à Fatima, l'autre à Cap-aux-Meules, l'autre à l'Étang-du-Nord (résident - *néo.*)... »

« Je dirais le lieu, comment est-ce que je le vois. C'est dynamique. [...] Point de vue de l'économie, beaucoup. Ça aussi je trouve qu'on a tout. Tout est près, tous les services sont à proximité (résidente - native). »

« Ben Cap-aux-Meules, c'est le village des îles, c'est le GRAND village. C'est là qu'il y a tout. Il n'y a pas de comparatifs. [...] Comme je t'ai dit, moi l'avantage c'est qu'on est proche de tout. De l'hôpital et de tous ces avantages-là (résident - natif)... »

« Ben je trouve que c'est l'île la plus pratique par rapport au pratico-pratique... Par rapport aux allers quotidiens que je fais. Le travail, l'épicerie, l'hôpital, les activités du quotidien (résident - natif). »

Pour d'autres, à l'inverse, et même s'ils reconnaissent l'inconvénient de vivre loin des services (quoiqu'ils soulignent aussi la relativité de la notion de « distance »), résider aux extrémités signifie la tranquillité, l'absence de trafic.

« Ben, facile, c'est sur que ça a des contraintes des fois. C'est certain que c'est loin... Faut partir au moins une fois par semaine pour aller de l'autre bord pour faire des commissions et puis, oui, on est bien. On le fait pis c'est correct parce que ce n'est pas si loin que ça non plus. Il y en a qui trouve ça très loin, mais, nous autres, on ne trouve pas ça si loin que ça non plus (résident - natif). »

« À Havre-Aubert, tu n'as pas un café d'ouvert ou un resto d'ouvert pendant l'hiver. Faque tu viens isolé. Grande-Entrée, c'est un peu comme ça. Il y a un petit dépanneur qui va t'offrir un café, mais le reste, tout est fermé. La pointe, c'est fermé... Donc quand tu vis dans les extrémités, c'est plus difficile. Il faut toujours voyager pour aller (résident - natif)... »

« Mais entre les deux [extrémités ou centre], je préfère quand même ce côté-là ici qu'être au centre, où il y a plus de commerces (résident – natif). »

L'île centrale devient alors pour eux comme un déplacement obligatoire, parfois même un « mal nécessaire », un **lieu que l'on fréquente par nécessité uniquement**.

« Je vais à Cap-aux-Meules plus que les gens de Cap-aux-Meules ou du Havre-Aubert viennent ici... Nous autres, par obligation, parce que les services ont toujours été là, que ça soit l'hôpital, les pharmacies ou peu importe. Y'a un temps, à un moment donné, quand les enfants étaient plus jeunes, on s'est reposé la question plusieurs fois, on aurait peut-être dû déménager là parce qu'ils étaient proches de tous les services, mais on s'est ruinés en gaz et ils ont participé à tous les... que ce soit au hockey, à la piscine... Ça nous coûtait beaucoup plus cher. Mais à c't'heure que tout ça est passé, j'aime mieux rester ici (résident - natif). »

« Pratico pratique, avec les enfants, étant donné qu'on va faire des loisirs et tout ça, Cap-aux-Meules au niveau de tout ce qui est cadres ou services, loisirs, épicerie et tout ça... Cap-aux-Meules jusqu'à Étang-du-Nord, donc on va régulièrement jusqu'à la polyvalente parce que nos activités tournent autour de là. Je pense que c'est la première place [que je fréquente] (résident – *néo*). »

« Ou même tsé, Cap-aux-Meules, j'y vais pas pour me promener dans les rues à Cap-aux-Meules pour dire que je trouve ça beau. Je me promène pour mes besoins de base, pour aller faire l'épicerie, m'acheter des affaires, mais sinon... Dans le coin du centre d'achat, je ne trouve pas ça beau. Je vais pas marcher par là (résidente – *néo*). »

« Pis Cap-aux-Meules, ben c'est le centre du village. C'est comme un mal nécessaire! [Rires] Faut bien avoir un endroit pour aller commercer (résidente - native)... »

« Bien oui je vous dirais, par exemple, si on pense à l'île centrale, le village principal qui est Cap-aux-Meules fait moins les îles finalement. C'est un endroit de nécessité pis on s'y rend souvent, c'est pas parce qu'on peut s'en passer plus que les autres, mais lorsqu'on veut vivre et profiter des îles, bien on sort de Cap-aux-Meules, d'après moi, je le vois un peu comme ça (résidente - native). »

Cette relation utilitaire au territoire est donc doublement importante pour les personnes interrogées. Dans sa dimension « cueillette », elle souligne **l'importance du maintien de l'accès au territoire terrestre et marin**. Un élément d'autant plus fondamental alors qu'il est question et d'une aire marine protégée et d'un parc naturel sur les terres publiques. Dans sa dimension « accessibilité aux services », c'est un élément qui marque une différence importante dans l'attachement aux îles selon que l'on réside au centre ou aux extrémités et une **différence de perception dans les enjeux associés à la dévitalisation des extrémités**.

Par ailleurs, nous devrions souligner qu'il y a deux sens à l'idée de « relation utilitaire »; un sens commun et matériel (essentiellement l'accès aux services) et cette relation avec les différentes possibilités d'utilisation du territoire – dans son continuum terre/mer – qui devient une aménité positive typique et, dans le temps, essentielle (cueillette de petits fruits, pêche à pieds, zone d'élevage ou de culture...).

4.2.3. Un lien composite et déterminant : la proximité du port et l'accès à la mer

Au-delà d'expériences spécifiques du territoire et qui reposent directement sur les usages et pratiques que les répondants en ont, il existe un élément déterminant et relativement attendu quand on interroge l'identité d'un territoire insulaire, c'est **l'accès physique à la mer et aux ports**. À la fois esthétique, utilitaire, récréative, sociale, cette relation au territoire renforce l'importance de **l'interface terre/mer** soulignée plus haut et qui est certainement au cœur de l'identité insulaire (autant que l'isolement ou l'éloignement du continent). Quand on réside aux îles de la Madeleine, on vit sur un petit bout de terre entouré d'eau, et même si on est rarement sur l'eau à moins d'être pêcheur, on vit aussi au rythme de la pêche, au rythme de l'activité des ports. Ce port, comme le quai d'ailleurs, deviennent les « liens » de cette interface.

« Souvent les ports de pêche on y est attachés et puis... on disait ça parce que je travaillais sur la Côte-Nord, fallait toujours s'attacher à un port, même s'il y avait rien comme à Baie Trinité, y'a deux bateaux attachés là. À tous les soirs, y'avait du monde, même tout le jour, y'avait du monde sur le quai. C'est comme ça un petit peu partout. C'est sûr qu'il y a des places où y'a des belles marinas et c'est normal que le monde... Mais là, le quai, c'était un quai droit... Tout le monde allait là quand même. Il me semble que ça rassemble beaucoup de monde dans les villages (résident - natif). »

« Sinon, au bout du quai c'est sûr qu'on y va assez régulièrement, assez souvent. [...] en dehors [de la pêche]. On dirait que c'est un point... On dirait qu'il faut aller à la Pointe. Pis là, c'est sûr que mon bateau est à l'eau, ça fait que... je vais le voir de temps en temps. Mais, je sais pas, la Pointe, c'est un attrait où il faut tout le temps aller virer là. On dit que quand on va virer à Grande-Entrée, on va virer sur la Pointe aussi. [...] Ben, moi je vis ici et on se promène sur la Grande-Entrée. On se voisine un peu, mais c'est souvent qu'on va virer au quai. C'est certain que si tu pars pour faire une virée, tu vas finir par aller virer au quai (résident - natif). »

« Mais moi j'aime beaucoup les ports parce que c'est vraiment le lien entre la terre et la mer. Tous les littoraux, pour ça, ça peut être d'une tranquillité ennuyante presque, comme ça peut être une énergie incroyable (résidente - native). »

La possibilité d'un **accès simple à la mer** devient alors, pour certains, un élément déterminant dans le choix et l'attachement à son lieu de résidence.

« Et puis on est comme jamais loin du port... de l'ensemble... On habite un endroit, mais on fait partie d'un ensemble plus large dans le sens qu'on est dans le Havre-aux-Maisons et sans avoir une vue sur tout, on a une vue et un accès assez simple au milieu marin et aux autres îles (résident - natif). »

« Le port! Moi je vais pas à tous les jours, mais pas loin, au port de Cap-aux-Meules. Alors y'a des lieux tout à fait magnifiques (résidente - native). »

« J'aime tout ce qui est les paysages. [...] Le port, à Cap-aux-Meules, que j'aime beaucoup (résidente - native). »

« Bien en fait depuis 6 ans qu'on est à Havre-Aubert, cinq, six ans, mais avant ça j'étais à Havre-aux-Maisons dans les années soixante-dix. Mais j'ai, en fait ça été une longue discussion entre nous deux pour savoir où on s'installerait, pis ça l'air que c'est moi qui ai gagné! [Rires]. Parce qu'il y a le côté maritime de Havre-Aubert que je trouvais intéressant pour vivre (résident - *néo*). »

Les ports, portes d'entrée et de sortie du territoire, cœur de l'activité économique des îles, accès à la mer, éléments pittoresques des paysages madelinots, apparaissent ainsi comme *l'un des principaux marqueurs de l'identité territoriale des îles de la Madeleine* que l'on soit pêcheurs ou non.

Chapitre 4. Points saillants à retenir

N'est pas Madelinot qui veut, peut-on saisir à travers de multiples propos. Fierté et singularité deviennent comme une appellation d'origine. Pour autant, tout n'est pas idyllique chez tous les répondants, mais un certain portrait commun se dégage. On insiste pour souligner que le lien au territoire est indéfectible... Certes d'autres lieux génèrent des sentiments similaires, mais ce rapport partagé et commun tel qu'affiché par les Madelinots reste particulier. Il relève d'un rapport communautaire au lieu que nous retrouvions davantage autrefois – avant les déplacements territoriaux accélérés qui marquent la fin des années soixante-dix. Non pas que les Madelinots ne bougent pas, mais leur lien au territoire – malgré ces migrations – semble s'afficher encore très fortement⁷⁰. Sachant néanmoins que les plus jeunes⁷¹ s'intègrent probablement différemment dans ce rapport identitaire (cela serait à creuser, nos entretiens ne nous permettent pas d'y répondre).

C'est en parlant des îles que le territoire ressort, mais *ce qui ressort n'est pas le substrat physique et géographique, mais ce mélange de territoire, de culture, de patrimoine qui donne cette couleur*. Cela étant, on peut aussi entendre que tous – natifs ou néos⁷². – ne partagent pas nécessairement ces liens de la même façon et qu'une certaine forme « d'individualisme » est affichée, décriée par certains, revendiquée par d'autres. Certains répondants le soulignent, les îles ne sont pas si différentes non plus. Les entretiens nous montrent ce mélange intéressant de « tradition » et « de contemporanéité ».

Ce territoire est partout, il est palpable et ressort spontanément dans les discours comme dans la façon de le vivre. Un territoire récréatif... une conscience plus aigüe des espaces naturels – difficile à éviter quand on est sur une île! Qui se marie bien avec ce lien « utilitaire » cueillette de petits fruits, pêches – coquillages, maquereau...

Le territoire est maritime **dans son ensemble**, c'est une île et certains l'on dit clairement, même l'intérieur de l'île est marqué par le maritime. Dès lors, la fréquentation des espaces mer – terre... plus sur la terre d'ailleurs (sauf pour les pêcheurs) si on y pense... ou sur les quais est régulière. Une fréquentation qui peut également se faire par procuration... les buttes, les dunes

⁷⁰ Certes, cela demanderait à être étayé avec un échantillon représentatif de Madelinots installés à l'extérieur des îles, mais le dynamisme du centre communautaire de Verdun à Montréal par exemple, donne un petit aperçu de ce lien... Sachant naturellement que ceux extérieurs à cet attachement n'y participent pas!

⁷¹ Marqués par un rapport contemporain aux autres en transformation. De nombreux travaux s'y intéressent entre autres au sein de l'Observatoire Jeunes et sociétés dans l'axe « Mobilité, diversité et identité des jeunes » (<http://www.obsjeunes.qc.ca/>).

⁷² Et la différence ne se retrouve pas seulement dans ces origines de naissance. Les « natifs » ne forment pas un bloc monolithique indéfectible. Si on parle beaucoup « du Madelinot », celui-ci prend différentes personnalités; il n'y a pas que le « néo. » qui brouille la façon d'être.

et les quais servent à voir la mer, cette mer que l'on dit constitutive des lieux. Car la mer c'est aussi l'horizon à perte de vue que l'on raconte et qui semble indispensable, comme le ciel étoilé. Le côté rassurant de l'intérieur (de la terre) dans la mer.

Par ailleurs, l'esthétisme mis de l'avant est prégnant dans les propos. L'esthétisme et *l'esprit des lieux* se marient sans concession avec le territoire – le lien est direct et naturel. Dans ce cadre, cela fut souligné, les boisés, les zones intérieures sont indissociables de cet horizon maritime, sortes de havres permettant le défoulement (VTT, motoneige) ou le recueillement. Deux positions propres aux Madelinots, qui sont difficilement conciliables!

5. LES MARQUEURS PHYSIQUES ET SYMBOLIQUES DE L'IDENTITÉ MADELINIENNE

L'empreinte physique et symbolique du territoire participe directement à la construction d'un discours et d'un positionnement par rapport à différentes propositions de projets aux îles; généralement à des projets « de développement » (social, économique, environnemental) vers un *vivre-ensemble* bonifié, qui ne sont néanmoins pas tous reçus de la même façon et ne reçoivent pas la même écoute. *Pourquoi?*, pourrait-on se demander. Le territoire (les territoires, s'il en est) et le « sens⁷³ » que lui donnent les habitants portent une partie de la réponse. C'est la médiation (la mise ensemble) de ces sens, de ces significations qui positionnent les habitants sur les multiples projets attachés à l'archipel (au territoire).

Interrogés à la fois sur le patrimoine, les lieux emblématiques et les richesses des îles, les répondants ont identifié de nombreux éléments qui participent à l'**identité territoriale** de l'archipel, du moins celle construite dans les **représentations collectives**. Contrairement au point précédent qui décrit des formes d'attachement individuel et physique au territoire (selon les usages, pratiques et perceptions de chacun), on est ici dans l'expression d'un **attachement symbolique** à des éléments qui « représentent les îles », de façon plus distanciée. Pour simplifier, nous pourrions dire que nous sommes dans la **carte postale** plus que dans l'expérience vécue.

Les entretiens menés ont permis d'identifier différentes composantes de ce « patrimoine » madelinot que nous avons classé en trois catégories : la communauté madelinienne proprement dite, le patrimoine culturel (ou construit par l'homme) matériel ou immatériel et le patrimoine naturel. Précisons qu'une autre étude porte spécifiquement sur la question du patrimoine local et, plus précisément, sur le patrimoine maritime des îles⁷⁴. Toutefois, concernant les marqueurs physiques et symboliques, il s'agit ici de souligner ce qui est ressorti comme important et représentatif du territoire pour les personnes interrogées. Ces éléments composent ce qui attache affectivement et symboliquement les Madelinots à leur milieu; cela devient des traces d'un patrimoine collectif important (matériel ou immatériel dans certains cas). Idéalement ces résultats devraient être croisés avec des résultats plus terrain et matériel afin de donner un portrait plus complet de ce patrimoine. Nous insistons sur l'importance de ces éléments moins tangibles à discerner, mais fondamentaux dans la construction de l'attachement aux lieux et de l'identité d'un territoire. Il importe d'y être sensible et de les intégrer au mieux dans le processus de création d'une possible AMP.

⁷³ Ce que signifie ce territoire pour ses habitants, chacun peut lui donner un sens légèrement (ou totalement) différent et c'est ce « sens » qu'il importe de comprendre.

⁷⁴ Étude réalisée par le bureau de consultant Cultura (2013)

5.1. Les Madelinots et Madeliniennes : principale richesse des îles?

Pour les personnes que nous avons interrogées, la **richesse actuelle** des îles de la Madeleine repose en grande partie sur **ses habitants**, sur « les gens ». Plusieurs idées sont alors évoquées pour préciser cette richesse humaine. Certains répondants soulignent la **qualité de l'accueil** qui fonde la réputation touristique de la communauté madelinienne. L'idée de richesse est alors plutôt entendue dans sa dimension économique et d'attraction touristique.

« Et puis ce qui caractérise beaucoup les îles, c'est sûr, c'est ce qu'on se fait dire beaucoup, mais c'est un peu l'accueil (développement - natif)... »

« Et ce sont des gens super accueillants. Les gens viennent en vacances et rencontrent un Madelinot et jasant pendant une heure ou deux et si ils t'aiment ils vont t'inviter à souper chez eux. Ils sont vraiment comme ça, les gens... accueillants. Et ça, ça se perd. Faque je pense que les gens des îles font partie des richesses des îles. Surtout au niveau touristique (résident – *néo.*)... »

« Moi je trouve que ce qui fait la richesse des îles c'est la chaleur des gens! Tout le monde... [...] Entre eux et puis même avec les touristes. Quand on rencontre quelqu'un, on n'a pas peur de parler et puis, les gens qui viennent ici, c'est ça qu'ils cherchent aussi! Les gens qui viennent de l'extérieur trouvent que les gens des Îles sont très accueillants (résidente - native). »

« [Richesse des îles] La communauté. [...] Tu as une communauté consciente de sa fragilité, consciente de sa richesse, consciente de son caractère unique. Les gens sont fiers d'être Madelinots. Les gens sont fiers de leur histoire. Sont fiers de leurs accomplissements. Ça en fait des gens accueillants et généreux de leurs connaissances et de leurs ressources. Je veux dire, on voit le succès auprès des touristes et un succès qui ne lâche pas. Je veux dire un achalandage stable depuis 10 ans malgré le fait qu'il y a eu une récession, etc. (résidente – *néo.*) »

D'autres vont au-delà de la question touristique et évoquent plutôt la **qualité des relations à l'intérieur de la communauté**, la richesse d'un milieu où les gens s'entraident beaucoup, se connaissent, une communauté dynamique, chaleureuse, sereine et « pas stressée », autrement dit, un milieu humain où il fait bon vivre.

« La richesse des îles tient beaucoup au fait qu'il y ait une vie, une communauté qui vit aussi (développement - natif). »

« C'est un patrimoine vivant, aussi, c'est beaucoup les insulaires aussi qui constituent une richesse du... [territoire] (environnement - natif) »

« [richesse de la vie aux îles] côtoyer des gens hyper chaleureux, qui ont une tradition propre à eux, une belle tradition. C'est des gens sociables, qui communiquent beaucoup, où les valeurs familiales sont importantes. C'est des gens qui en général sont pas stressés, faciles d'approche et puis qui prennent le temps de vivre, en général (tourisme – *néo.*)... »

« Ses habitants! C'est ça la richesse [rires]. Non, mais entre autres là! C'est vrai... (développement - natif) »

« [Richesse des îles, spontanément] Le monde est généreux (résident - natif)... »

« Alors je te parlais des individus... je pense qu'il faut que je parle des individus. Je peux te parler des lieux, mais je peux parler des individus, définitivement. Ça fait partie des grandes forces des îles. Je trouve que je n'en profite pas assez, mais du milieu, de la pêche, de la richesse, d'être encore en contact avec cet aspect naturel là (résident – *néo.*). »

« Pis la richesse des îles, c'est pas comme à l'extérieur... le monde ici se connaît quasiment tout! C'est accueillant (résidente - native)! »

Dans un cas comme dans l'autre, c'est bien la **force de la communauté** qui est soulignée par les répondants, une force qui permet aux Madelinots et Madeliniennes de rester eux-mêmes et

sereins quand la saison touristique arrive et déverse ses 50 à 60 000 visiteurs estivaux. Et à travers cette communauté, il est bien sûr aussi question d'identité et de culture, notamment en lien avec le patrimoine acadien et la pêche.

5.2. Le patrimoine culturel, matériel et immatériel

Le deuxième grand élément d'identification du patrimoine et des richesses locales renvoie au **patrimoine culturel** matériel (c'est-à-dire visible sur le territoire et souvent bâti) ou immatériel (on pense ici à l'histoire, la musique, des grands événements, etc.). Mais s'il est un élément qui domine la perception qu'ont les répondants du patrimoine culturel madelinot, c'est tout ce qui est relié à la pêche et plus largement à la navigation.

5.2.1. L'héritage issu de la navigation et de la pêche

En effet, parmi les éléments du patrimoine culturel identifié par les répondants, l'héritage issu des pêches et de la navigation est omniprésent. On parle alors **d'histoire** et d'une vie autrefois uniquement tournée vers la mer.

« C'est sûr que le site de La Grave en est un [lieu emblématique], parce qu'il relève de nos pêcheurs, des années de nos grands-pères, arrière-grands-pères, qui faisaient la pêche, qui s'installaient dans les petites cabanes pis qui... dans ce temps-là... oui la pêche est importante aujourd'hui, mais dans le temps de mon grand-père, c'était que ça, la pêche! Donc ça et puis les ports de pêche. C'est très important (développement - natif). »

« Ben, moi, pour moi, c'est beaucoup le patrimoine maritime parce que comme je vous ai dit l'autre jour, c'est vraiment une société maritime, ici, au départ. C'est tout une évolution d'une société qui est... Bien, tu vois, au départ, la pêche c'était des gros bateaux des compagnies qui amenaient des gens pêcher et qui s'en retournaient. Pis après, les gens sont demeurés parce que c'était avantageux pour la compagnie de pêche quand tu laissais les... Parce que fut un temps où c'était le premier arrivé sur la côte qui avait le droit de pêche et le droit d'installation sur la côte pour traiter, pour être capable de retraverser avec le poisson sans qu'il périsse. Donc ils avaient leur séchage, le salage et tout ça. Ensuite, les gens se sont installés et il y a eu une période où l'agriculture les payait plus parce qu'ils continuaient à faire la pêche côtière pour des grosses compagnies, mais pour vraiment faire des sous, parce que c'était un système assez serré, ils cultivaient la place et ils vendaient les produits aux pêcheurs qui venaient des États-Unis ou de la France parce que le golfe était quand même très utilisé. Je dirais que c'est probablement quand le homard, quand les gens ont commencé à pêcher le homard, ça a sédentarisé davantage et donné une plus grande importance à la pêche parce que là, la pêche au homard, c'était aussi la transformation sur place, les usines de transformation et tout ça et il y avait quand même à côté des grosses pêches et là, les îles sont devenues qu'une société de pêche. [...] Et puis depuis les années 70, ça s'est diversifié, mais le patrimoine est un patrimoine marin (résidente - native)... »

« [Lieux emblématiques] Ça dépend dans quel contexte que je me mettrais. Si on parle de la culture, je vais peut-être prendre la Grave pour montrer comment la Grave était fait avant ça, et que les bâtiments sont encore semblables... que ça a changé. [...] De montrer comment les gens vivaient dans ce temps-là. Avant, que c'était comme ça. Donc ça, ce serait une photo que je voudrais prendre (résident - natif). »

Le site de **La Grave** revient alors souvent dans les propos des répondants comme l'endroit emblématique par excellence pour retracer cette histoire maritime aux îles. Par ailleurs, quelques-uns évoquent aussi les **naufrages** et leur importance dans la façon dont les îles se sont peuplées.

Comme le souligne l'une des répondantes, ces derniers peuvent être perçus positivement ou négativement. Quoi qu'il en soit, ce sont des événements malheureux qui font partie de l'histoire locale. Et, par la suite – aujourd'hui – ce sont parfois des épaves qui constituent un véritable trésor archéologique enterré autour des îles et qui peuvent apparaître au gré des tempêtes et des mouvements du sable.

« Pis même ce que ça représente pour les gens, c'est pas toujours la même chose-là. Y'en a pour qui c'est positif et y'en a pour qui c'est un emblème négatif... Ben moi, je pense que tout ce qui touche à l'histoire de la pêche, tous les... est-ce qu'une carcasse de bateau échoué c'est quelque chose de positif ou de négatif pour les gens des îles? Ça fait partie de l'histoire, mais est-ce qu'ils sont contents que ça reste là pis que ça a pas été enlevé? Je sais pas... J'ai vraiment des difficultés. On dirait que je me sens pas compétente pour répondre à ça (environnement – *néo.*)! »

« Y'a peut-être des lieux de naufrage qui vont être super importants, pis... tu sais l'endroit du Corfu Island, ben y'a gros du monde... si le Corfu Island était détérioré de là, ça perdrait un sens. La Gabarre, s'il fallait qu'elle soit enlevée de l'Étang-du-Nord... Tout ça c'est important (tourisme – *néo.*). »

« L'histoire, c'est pas vraiment patrimoine madelinot, mais c'est patrimoine îles de la Madeleine, c'est les naufrages, les nombreux naufrages qu'il y a eu. Ça a aussi... Certains naufrages ont amené de nouveaux habitants permanents qui ont développé une communauté comme... même certaines communautés anglophones. Fait que ça, ça a bâti l'histoire des îles (tourisme - natif). »

Au-delà de La Grave et d'autres sites emblématiques ou d'un patrimoine historique qui associe également les naufrages, on parle aussi beaucoup de l'omniprésence – et de l'importance – du **petit patrimoine bâti associé à la pêche** : phares, fumoirs, quais et slips, ports, bateaux... qui marquent le paysage madelinien actuel. Parfois on **nomme** certains lieux : les phares de Old Harry, du Borgot ou de l'Anse-à-la-Cabane (ou Bassin); les ports de Old Harry, de la Côte ou de Cap-Vert. On évoque aussi ces lieux dont leurs seules évocations les inscrivent d'emblée dans patrimoine madelinot : « la Côte à Fidèle, le Lac à Philippe, le Slip à Cyrice » ou, dès lors, c'est la toponymie qui constitue ce patrimoine culturel entre l'immatériel et le matériel.

« Y'en a beaucoup! Les phares... Bon si on parle du patrimoine physique, les phares, les anciens fumoirs. Si on parle du patrimoine physique, j'entends (développement – *néo.*)... »

« Ben, le patrimoine, y'a comme... les disons les *lighthouses*... les phares, ça fait partie du patrimoine des îles. Les quais autour des îles, c'est le patrimoine (développement - natif). »

« Tu sais, la berge où les pêcheurs allaient mettre leur bateau et revenaient le soir arranger le poisson, je pense que souvent ces sites-là sont incrustés, sont comme mythiques... La côte untel... Souvent c'est des noms aussi qui sont personnalisés, souvent ça va être la Côte à Fidèle, le Lac à Philippe, le Slip à Cyrice, le (environnement - natif)... »

« Je pourrais te nommer plein de lieux [emblématiques]. Tous les phares, je pense que c'est... c'est un symbole qui est très très fort [...] Les ports, les lieux historiques de rencontres (environnement – *néo.*)... »

« Pis dans ce qui est physique, ben c'est ça, les phares [...] Mais moi quand je venais comme touriste, moi je faisais une tournée des phares à chaque année » (résidente, *néo.*)

« Ben, dans le paysage, il va y avoir les phares, les ports, les bateaux, les bateaux sont partout, les cages à homards, les... En tout cas, moi, il me semble que ça paraît (résidente - native). »

« [Patrimoine] Et on a quand même des infrastructures... si on parle des phares et tout ça. [...] Nos quais, les phares, leurs histoires (résident - natif)... »

« C'est sûr que dans un milieu marin comme les îles, des phares c'est les points intéressants qui devraient être conservés. Moi, j'aime ça, on va virer sur le chemin du phare, à la côte, là-bas. On va là de temps en temps. Sinon, le patrimoine des îles, c'est surtout les pêches. Moi je trouve que c'était ça, le gros patrimoine

des îles, c'est l'industrie de la pêche, c'est les bateaux et tout ça. Les bateaux et les quais, c'est sûr. Nous autres, quand on va à quelque part on va toujours virer sur les quais, c'est officiel. Ça fait partie, il me semble de... [...] On aime beaucoup le quai, nous autres, à la Côte. Ça doit être parce qu'on est plus proche. Mais on va à l'anse à la Cabane, on trouve que c'est un beau petit quai. La Pointe-aux-Loups aussi! C'est tous ces petits quais-là (résident *néo.*)! »

« [Patrimoine] Ben, tout ce qui est ports de pêche. Tsé, il me semble que la côte à l'Étang-du-Nord, il y a toute une histoire avec la Côte... Ça oui, ce genre de trucs-là, je trouve ça vraiment pertinent. [...] Il y a une vie là, il y a beaucoup de choses, il y a eu des générations de pêcheurs, il y a eu des drames qui sont arrivés... je pense que ça fait partie de la mémoire collective pis que même si c'est un quai, c'est tout le symbolique qu'il y a autour. [...] Certains quais. Pis... je te dirais peut-être les phares aussi. Ça fait partie aussi de l'histoire des îles et des maritimes (résidente - native). »

Des répondants soulignent alors l'« extrême **beauté** » de ces lieux qui marquent l'identité maritime des îles et qui, à ce titre, devraient être mis en valeur et protégés.

« Ben tu sais, un petit peu partout sur les îles, je pense qu'il y a des... Y'a des choses qui nous rappellent le patrimoine. On pourrait encore davantage le mettre en valeur là, mais des lieux... c'est sûr qu'il y a des lieux qui sont un peu naturellement... T'as le lieu historique de la Grave, ça c'est acquis. Mais t'as d'autres lieux comme ça, je trouve qui sont d'une extrême beauté, que ce soit les ports de mer, que ce soit les phares, que ce soit... Y'a tellement de choses (développement - natif). »

« Oui, oui, c'est sûr qu'il y a des lieux emblématiques. Moi j'amène souvent les gens à aller voir les phares de navigation. C'est drôle! Je dis souvent, là, mon terme, je dis ça, c'est une carte postale. Va au phare de Old Harry, c'est comme unique là! Le phare du Borgot. Pis ici, le phare de l'Anse-à-la-Cabane, et à côté, la maison du gardien de phare. C'est des lieux, je trouve, qui sont très beaux (tourisme - natif). »

On parle aussi de certains **milieux naturels** particulièrement importants pour la pêche – les pouponnières à homard notamment (comme les plans d'eau intérieurs) – ou pour la chasse au morse ou au phoque; de la morue et de l'ensemble des ressources sur lesquelles les pêches se sont construites et perdurent aujourd'hui. Des répondants soulignent ainsi que **tout ce qui appartient à l'histoire (passée et présente) des pêches** – et plus largement à l'utilisation des ressources de la mer – constitue une partie du patrimoine des îles de la Madeleine.

« C'est sûr qu'il y a des endroits qui sont plus des endroits qui sont reconnus comme un gisement de mollusques ou... Souvent c'est des endroits qui sont très... Ou les plans d'eau intérieurs, je pense aussi que... C'était au départ des havres de pêche naturels qui étaient des fois des pouponnières ou des lieux de pêche ou des lieux de reproduction, d'abri pour... que ce soit la sauvagine, que ce soit les poissons, que ce soit la pêche à l'anguille ou peu importe... Je pense que les plans d'eau ont joué un grand rôle. Même au début, la chasse à la vache marine [morse] tout ça... Les phoques venaient se reposer, pour les chasser... en tout cas y'avait des tactiques, ils tombaient en bas des falaises ou... Les chenaux de navigation aussi (environnement - natif). »

« [patrimoine madelinot] Ben comme on disait tantôt, le territoire qui englobe l'archipel et ses îlots et îles, mais aussi quand même les métiers traditionnels. Il devrait y avoir une certaine protection de ça (environnement - natif). »

« Le patrimoine madelinot... ben moi je pense que le patrimoine madelinot, c'est les ressources qu'ils ont autour d'eux et puis de la façon qu'ils les ont toujours... dont ils s'en sont toujours occupés, et puis la pêche, ça fait partie du patrimoine madelinot, qu'on le veuille ou pas (tourisme - *néo.*) »

« Mais sinon, tout...! Les pêches, c'est culturel, mais en même temps, ça fait partie du patrimoine des gens des îles de vivre de la pêche (résidente - native). »

« [Patrimoine] Pis sinon, comme je t'ai dit, il y a la pêche. La pêche, ça reste toujours la pêche (résidente - native). »

Cette pêche qui s'exprime jusque dans des lieux où on l'attend moins, comme les églises qui rappellent l'importance des pêches dans la communauté!

« Et puis après ça, si je peux te donner un petit exemple dans la petite église de la Grosse-Île, le Jésus-Christ est en bottes de *rubber*. Mais tsé, c'est spécial! mais c'est correct. C'est vraiment comme une illustration du lien qu'on peut avoir avec la mer. Et l'église de Fatima est en forme de coquillage ou de je-ne-sais-plus-trop... ou de bateau? En tout cas, il y a des affaires comme ça, il y a des rappels maritimes (résidente - native). »

Où l'église qui sert de repère aux marins « Ah! Sais-tu que les églises, y'a beaucoup de pêcheurs qui se basaient, pour revenir à la maison... C'était les plus hauts édifices, les clochers d'église, ce qu'il y avait de plus haut à l'horizon, donc... tu peux les apercevoir. Y'a beaucoup de pêcheurs c'est de ça qu'ils se servaient aussi pour s'orienter (environnement – natif). »

5.2.2. L'architecture et l'histoire « terrestres »

Si l'une des répondantes parle des églises pour souligner l'importance des pêches dans le patrimoine madelinot, beaucoup les évoquent aussi pour leur valeur architecturale. L'église en bois de La Vernière est fréquemment évoquée, même si on en parlera de façon plus large en évoquant *les églises* quand on questionne sur le patrimoine (sachant qu'il y a environ cinq églises aux îles). On parle aussi du Vieux Couvent.

Toutefois, à l'encontre d'autres enquêtes du même type conduites sur d'autres territoires, ces repères culturels et architecturaux tels les lieux de culte ne sont pas évoqués aussi directement, ils viennent après les lieux plus maritimes et naturels évoqués précédemment. Ils sont importants, mais leur ordonnancement dans les discours spontanés sur les lieux patrimoniaux est révélateur de l'importance des autres marqueurs (maritimes et naturels).

Ces marqueurs semblent cependant importants pour les répondants. Ils sont peu variés (les églises et les maisons typiques), mais reviennent avec force. En fait, un répondant souligne que beaucoup de bâtiments ont brûlé et qu'il n'y a pas tant d'éléments du patrimoine bâti visibles (outre les phares et les églises qui, de fait, semblent avoir une valeur peut-être plus forte). Beaucoup évoquent malgré tout les maisons colorées, notamment pour leur architecture « traditionnelle », « petites, à deux étages ». Un répondant souligne d'ailleurs que ces couleurs variées ne seraient pas si typiques des îles qu'on semble le dire. Pour lui, les maisons anciennes étaient blanchies à la chaux et du rouge agrémentait le tout, un rouge fait à partir de l'ocre et de l'huile de loup-marin.

« [...] on est revenu au bardeau ça fait que même les bungalows sont en général en bardeaux et même la maison deux étages est revenue en force. Ça c'est caractéristique d'ici. Si on voit des maisons colorées... il y a eu un temps où les maisons étaient toutes blanches ou presque. Blanches et rouge à peu près. C'est récent, la couleur comme ça. Ça a peut-être 30 à 40 ans, quand même... Mais ce n'est pas traditionnel. Non,

la peinture était... on chaulait les maisons avec de la chaux blanche et le rouge, c'était à partir de l'ocre, c'était comme avec un peu d'huile de loup-marin. Ça faisait rouge et blanc. Ça devait être beau aussi. Ou ce n'était pas peint du tout. Tout le monde n'avait pas la chaux... Là, ça, aujourd'hui, c'est très caractéristique cette espèce de diversité de couleurs dans le paysage (résident – natif). »

Pour autant, plusieurs répondants le soulignent à leur façon, ces maisons reviennent avec force dans le paysage et, ces derniers temps, on remet du bardeau et de la couleur en enlevant le revêtement au *clapboard* qui eut cours pour un temps. « Voir aussi les jeunes revenir... et puis construire des nouvelles maisons qui sont dans l'architecture des îles aussi (développement – natif) », « ...les gens ont repris l'architecture, pis c'est bien! Parce que certaines années où on a changé, ça a été des types bungalows, pis maintenant c'est ce que les gens préfèrent [la maison traditionnelle] pis c'est l'fun parce que ça a donné vraiment le cachet particulier aux îles (résident – natif). »

Un répondant évoque la « débrouillardise » des habitants qui se décèle jusque dans l'architecture.

« [...] par exemple, tu vois, l'entrée de la maison ici, elle est enfoncée. Bon, ça protège du vent. Mon père avait un magasin général et puis il avait ça comme ça et c'est vrai. Faque quand on a construit l'agrandissement ici, on a fait ça comme ça, l'enfoncement comme ça pour la porte, pour être protégé. Il y a d'autres... eux ils vont protéger la porte comme, la porte est protégée en faisant un petit tambour, une sorte de protection. La même chose pour les fenêtres et dans la construction, dans l'architecture, il y a eu une adaptation aux conditions locales... des vents, le sel... Faque il y a comme... je dirais que le patrimoine est dans toute sorte de choses, mais il est lié à la pêche et puis au milieu qu'on occupe (résident – natif). »

On y revient toujours, la mer n'est pas loin, elle amène d'ailleurs son lot de débris qui pour certains permettent aussi de construire, « On défaisait pour refaire... par exemple, tu peux trouver des maisons avec des fenêtres de bateaux (résident – natif) ». Dès lors, ce mode de vie insulaire se rapproche de la mer et, pour certains, inspire l'art...

5.2.3. Les arts et la musique, l'immatériel

L'art peut se retrouver partout, mais c'est à nouveau la culture acadienne qui est évoquée pour parler d'un milieu qui cultive la musique et la chanson. On s'en rend compte, souligne un répondant, quand on part des îles (récréo. – natif). Il semble y avoir quelque chose de cette culture orale que l'on a gardé plus longtemps qu'ailleurs... que l'on tente de préserver. Comme ces contes que l'on se transmet ou cette tradition de la Mi-Carême que l'on cultive à Fatima et qui est évoquée par les répondants. À cet effet, les musées – celui de la Mi-Carême, comme celui de la Mer, la Vieille École à Grosse-Île ou le *Site d'Autrefois* – sont parmi ceux évoqués. Un répondant va jusqu'à souligner l'histoire cachée à travers la toponymie, elle-même très locale. Ce sont ces bribes d'un passé que l'on cultive.

Dans ce cadre, les vieilles recettes de cuisine – qui relèvent de l'art culinaire, mais aussi de l'histoire – sont également fréquemment évoquées quand on questionne sur le patrimoine.

« Comme moi j'ai tous les livres de recettes de ma mère, des vieilles recettes, pour moi ça fait partie de mon patrimoine à moi (résident – natif)... »

« Il y a des traditions culinaires aussi, pâté à la viande [...] ça se garde beaucoup, beaucoup, les traditions culinaires. [...] Ça se transmet de génération en génération, ouais. Les... les pots en pots, les (*inaudible*) à la viande salée, la viande, c'est qu'en premier, c'est-à-dire autrefois, souvent les vieux disent en premier, il n'y avait pas vraiment de conservation, il n'y avait pas d'électricité, il n'y avait pas de génératrice ici là, alors les gens conservaient la viande dans le sel et tout ça. Alors il y a beaucoup de vieilles habitudes comme ça, de traditions qui sont transmises (résident – natif). »

En fait, une certaine fierté se dégage des entretiens en soi peu précis sur ces éléments, mais à travers lesquels les répondants tentent de montrer la singularité, voire pour certains, l'unicité de ce milieu.

« Je te parle juste d'un point de vue image-là! Je te dis pas que c'est ce qui définit... Juste comme signature-là, tu mettrais 3-4 maisons colorées avec un profil de falaise rouge, c'est les Îles de la Madeleine. Pourtant l'Île-du-Prince-Edouard a des falaises rouges aussi (développement – natif)... »

« Moi, le patrimoine, tout est important, OK? Ce qui est le plus important, je sais pas comment dire là, le patrimoine virtuel?... C'est qu'on perd... je me rends compte, y'a des gens qui partent, qui décèdent, des personnes âgées, et puis on est en train de perdre énormément de notre mémoire collective (résident – natif)... »

5.3. Le patrimoine et les richesses du milieu naturel...

L'île Brion souvent évoquée pour ses richesses écologiques devient également un lieu historique emblématique. Elle aurait été une terre d'accueil passagère pour les premiers explorateurs dont possiblement Jacques Cartier.

« Parce que ça, là, l'île Brion, c'est un patrimoine national! Quand Jacques Cartier a rentré dans le golfe, en 1534, au mois de juin, le premier endroit où il a mis les pieds à terre, c'est sur l'île Brion. Vraiment le premier, avant la Gaspésie, avant... Et puis il est arrêté ici pour chasser les oiseaux, après une traversée de l'Atlantique [...] Pis ensuite il a navigué et il s'est arrêté au sud-ouest [de l'île] pendant trois jours. On parle pas de quelques heures là! On parle de trois jours, avec ses équipages. [...] Y'a de l'histoire là! On parle de Jacques Cartier, mais on peut parler encore plus, parce qu'il y a eu les Micmacs (tourisme, natif)... »

La parution de l'ouvrage *Les laboureurs du golfe* de Frédéric Landry en 2002 aide probablement à raviver ces traces d'une histoire locale qu'on ne veut pas oublier.

« C'est dans *Les laboureurs du golfe*, il [Frédéric Landry] a écrit qu'il semblerait... bon y'avait des moines irlandais dans les récits de Sagard [sous réserve⁷⁵], on parle de vraiment dans les années 1200, y'avait des moines irlandais qui se sont installés sur une île dans le golfe St-Laurent, pis qui auraient fait l'agriculture et puis ils savent pas où c'est cette île-là. Mais quand Jacques Cartier a découvert l'île Brion, y'avait un immense champ et dans sa description il disait c'est comme si ça avait été labouré. Fait que là, selon Frédéric Landry, c'est peut-être cette île-là, mais y'a aucune fouille archéologique qui a été faite sur cette île-là. Fait que là, ça serait peut-être encore plus loin l'histoire de cette île-là (tourisme – natif). »

⁷⁵ Sous réserve, il pourrait s'agir des récits du Frère Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et des voyages que les frères Mineurs Récollets y ont faits*, Paris, 1634. (La réponse figure probablement dans le livre de Frédéric Landry.)

En fait, l'île Brion est par excellence un site naturel emblématique des îles. Un des répondants le souligne bien « c'est hyper important dans l'imaginaire des Madelinots. Y'en a plusieurs qui y ont jamais été, mais tout le monde [connaît] (récréo. – *néo.*)... ». C'est ici qu'intervient cette notion de « patrimoine naturel », quelque chose qui constitue l'image et l'identité d'un lieu, partagé par une collectivité... reprise par cette collectivité pour se distinguer des autres, pour être différents : « [les milieux dunaires] on en partage une partie avec l'île du Prince-Edouard, les milieux dunaires, mais il paraît, semble-t-il qu'on a une diversité beaucoup plus grande quand même (résident – natif) ». Et, cela mérite d'être souligné à nouveau, il n'importe pas d'avoir fréquenté physiquement un lieu, on peut y être symboliquement attaché sans même l'avoir soi-même intimement fréquenté.

En étant questionnés sur ce patrimoine naturel, l'évocation des lieux « emblématiques » par les répondants est directe et la nature « particulière » du milieu naturel est ce qui ressort le plus spontanément. Mais, outre les lieux qui reviennent dans les propos d'une grande majorité de répondants, une multitude de plages, de falaises, de dunes et de buttes... sont également répertoriés. Nous aurions pu en dresser une liste, mais celle-ci se serait avérée vaine car ces sites, sans être uniques pour chaque répondant, renvoient à une idée plus large : ce sont les plages, les buttes, les dunes qui font la richesse des îles, y compris leur richesse patrimoniale.

5.3.1. ... maritime et côtier...

Malgré tout, si l'on devait classer les éléments du milieu naturel maritime ou côtier selon le nombre de fois où ils sont mentionnés parmi les richesses des îles, nul doute que « les **plages** » et « les **falaises** » se disputeraient la première position.

« Toutes nos plages sont différentes... Elles ont toutes quelque chose de différent. Sandy Hook, Cormorandière, la dune du Nord, la dune de l'Ouest... [...] Ben le sable [est différent]. Déjà, en partant. Pis le paysage et le vent. Ce qui est intéressant c'est qu'elles ont toutes quelque chose pis dépendamment du vent, on peut choisir celle qui est un peu plus à l'abri (résident – natif). »

Ce qui ressort alors chez les répondants, c'est un peu tous les milieux maritimes et côtiers qui viennent à appartenir au patrimoine naturel madelinot, que ce soient les plages, la mer, les galets, le sable, les dunes, les lagunes, les baies, les îles périphériques, les falaises rouges et même l'air marin, son odeur et les couleurs! Dans cette énumération, l'on retrouve à nouveau l'évocation de certains lieux : île Brion, rocher aux Oiseaux, rocher aux Loups-Marins, île Shag, Gros-Cap, falaises de la Belle Anse ou de Havre-aux-Maisons, dune de l'Ouest, île Boudreau, île d'Entrée, Bout du Banc, Baie de Plaisance, Baie du Bassin...

On pourrait dire un peu tout, donc, ou plutôt, pour certains, les îles dans leur ensemble pour ce qu'elles ont **d'unique**.

5.3.2. ... ou terrestre

Par ailleurs, les propos associés à la valorisation du patrimoine terrestre rejoignent ceux du patrimoine maritime. C'est bien cette complémentarité terre-mer qui sans toujours être nommée comme telle revient dans les descriptions. Les buttes mainte fois évoquées permettent de voir le paysage « de voir encore plus loin et puis de voir nos îles aussi, **voir le territoire** (environnement – natif) », « [au sommet de la butte du Vent] on a vraiment une vue incroyable de l'archipel d'un bout à l'autre (récréo. – natif) ». Les buttes, paysages magnifiques et... marque de commerce de la destination. De multiples sensations associées aux buttes, entre la possibilité de voir loin et **de voir le territoire**, les sommets et l'impression de marcher en montagne. Les sillons, empreintes des vieilles dunes sur le territoire, sont également mentionnés et renforcent l'importance de cette rencontre entre la mer et la terre.

On sent le maritime dans les propos terrestres des répondants, mais on sent également l'importance de ces aspects terrestres, qui permettent parfois d'échapper à l'omniprésence et la dureté du caractère maritime : « [à propos du parc des Buck] d'avoir des sentiers où tu peux te sentir en forêt sans te sentir aux îles, pis avoir un endroit où marcher quand il vente trop, l'hiver c'est important ces endroits-là, parce que sinon on resterait toujours encabanés (récréo. – néo.). »

On souligne aussi l'importance d'avoir des milieux différents, des coins plus agricoles ou forestiers et qui viennent compléter la richesse du milieu naturel madelinot.

« [Représentation des îles] Ça prend un quai, ça prend de l'agriculture, pis ça prend de la forêt. Pis c'est ça qui a fait la vie aux îles depuis le départ. [...] Pis il y a Grande-Entrée. Ça c'est un paysage typique des îles pis c'est une communauté pis... Ben, chaque île, finalement, reprend à sa façon les éléments de bases : la pêche, l'agriculture, la forêt qui sert d'abris. L'agriculture qui sert de complément à la pêche et puis à travers ça il y a des services qui se définissent, qui se perdent ou qui se développent. Mais chaque île reprend à sa couleur, disons, pis à sa façon. Les paysages sont pas pareils, la culture est pas pareil, l'accent est pas pareil (résident, non-natif)... »

C'est enfin la « particularité » du territoire (le mot revient sans cesse dans les propos des répondants, *c'est particulier*) que l'on tente de mettre en mots. Cet entrelacement du paysage ou, comme le mentionnent les répondants, cette « diversité » constitutive des îles.

« Pis sinon, la richesse des îles... c'est que dans un petit espace, tu as différentes cultures, différents mondes, différentes communautés. Il y a des beaux points de vue (paysage) assez différents, pis c'est pas juste une plage. C'est une falaise, une épave, c'est...hétérogène, je dirais. Et sinon, c'est un très bon plan d'eau aussi (résident – néo.). »

« La richesse est dans la diversité. La diversité des paysages, diversité écologique d'avoir à la fois des possibilités de milieux littoraux, de milieu agricole, de milieu forestier, c'est quand même une richesse fragile parce qu'il y a diversité, mais il y a rareté en même temps. C'est une composition assez délicate. Et pour moi c'est une richesse et du point de vue des gens, c'est une diversité qui est très... La richesse est dans la diversité là aussi (résident – natif). »

Ainsi, ce milieu façonne ses habitants, mais ce milieu diversifié façonne également des habitants diversifiés, différenciés... qui partagent néanmoins des traits communs.

5.4. La construction d'un discours identitaire aux îles de la Madeleine

Dès lors, ce patrimoine, mariage d'une histoire vécue par certains et leurs ancêtres (natifs) ou par procuration (*néo.*), est constitutif d'un discours identitaire aux îles. Un discours commun, mais où émergent néanmoins certaines distinctions entre natifs et « non-natifs ». La manière de parler de ce territoire le « patrimonialise » de fait. On construit, en fonction de sa propre identité (non-natif, natif, usager du 4X4, cueilleur de canneberges, marcheur...), une façon de se définir où le territoire et l'histoire qui lui est attachée sont intimement entrelacés. Toutefois, on est ici dans la « petite » histoire et dans l'interprétation de celle-ci. Une interprétation des usages « historiques » du territoire qui n'est pas partagée de la même façon par tous les résidents. Si, comme nous l'avons souligné dans la première partie de ce chapitre, la différence entre les natifs et les nouveaux habitants se démarque, ce n'est néanmoins pas qu'autour de ces deux groupes que les « interprétations » diffèrent. Les usages et la pratique du territoire vont marquer les interprétations.

En fait, les récents conflits liés à la « privatisation » du territoire illustrent bien ce rapport intime au territoire où les protagonistes expriment chacun leurs droits par rapport à un usage jugé « naturel » et un refus de cette privatisation dite « nouvelle ».

« De plus en plus, l'accès à des endroits est limité ou même privé (résidente – native). »

« Nous autres, on allait n'importe où sur n'importe quelle propriété parce qu'on connaissait tout le monde (résident – natif). »

« [Rocher aux Loups et observation des loups-marins] Pis là y'a des constructions, y'a des gens qui ont acheté des terrains et qui finalement se sont construits et puis c'est plus accessible aux Madelinots. Ça a fait un tollé (loisir – néo.). »

« Pis il y avait presque pas de clôture, mais maintenant, ils commencent à mettre des clôtures. Ça veut dire « vient pas chez nous! » (résidente – native)... »

La clôture de terrains, que certains conçoivent à titre de « bien public », ou l'interdiction d'accès à certaines plages, attisent les conflits. Dès lors, ces « nouvelles façons » de marquer le territoire interpellent le passé et les anciennes « façons de faire ».

« [Invasion] des nouveaux arrivants] Nous, ici aux îles, on était habitué à aller aux bleuets, aux fraises, j'ai marché sur tous les terrains et je me suis jamais demandé *je suis-tu sur mon terrain ou sur le terrain du voisin*. Ça faisait pas partie de mon mode de vie. Que ce soit pour les petits fruits, que ce soit pour l'accès aux plages, que ce soit pour l'accès aux buttes... Ce sentiment de liberté, c'est pas juste un sentiment, là, c'était réel! [Et un besoin?] Ben oui! Cette autarcie dont je vous parle, s'il faut commencer à se la fragmenter, là, pis t'es pas chez vous, t'es chez nous, pis... Ça te fait un fichu tissu social ça [...] Et puis j'ai une connaissance historique, patrimoniale, quand je vois ces gens-là [qui bloquent l'accès à certains lieux des îles], j'ai accès à ces informations-là, ça vient me heurter, profondément (résidente – native)!! »

« Les touristes viennent ici, bien souvent, ils s'installent et puis bien souvent, ils interdisent l'accès à leur propriété où est-ce que c'est qu'on allait facilement avant, et que c'était accessible à tout le monde. C'était une grande générosité des gens de laisser les gens aller sur leur terrain pour cueillir des fraises ou peu importe...C'était une liberté qu'on avait ici qu'on a plus ou moins...Qu'on a perdu, je pense (résident – natif). »

Liberté de se balader où l'on en a envie, de faire du VTT ou des sports motorisés où l'on veut. Mais pour certains – même natifs – cette façon de faire, *c-à-d* d'aller n'importe où librement, n'est pas non plus si normale ou acceptable.

« En fait, la privatisation était là [avant]. C'était beaucoup de sites privés au niveau des buttes. Sauf que... J'imagine qu'avec la population vieillissante, les gens qui étaient propriétaires deviennent retraités, donc viennent s'installer sur leur terrain, et puis là y'a eu comme beaucoup de maisons construites récemment. Vraiment une utilisation qu'il y avait pas avant. Les gens étaient pas aux îles! On circulait dessus, on allait cueillir des fraises et tout ça. Maintenant les gens viennent aux îles, ils sont en retraite... [...] Ils veulent leurs fraises! On en a profité, bénéficié pendant plusieurs années (environnement – natif)... »

« Ça change toujours un petit peu, continuellement, mais tu sais, il peut s'agir d'une chose qui arrive et penser que c'est tout le monde... Fait que je trouve que c'est délicat un petit peu. On peut penser que oui, ça a peut-être changé, parce qu'il y a des terrains qui se vendent et puis que les gens, quand ils achètent un terrain, c'est à eux autres! Et puis y'en a qui paient cher pour avoir ce coin-là. En tout cas, je trouve que souvent ça peut être monté en épingle, un peu (résidente – native). »

« C'est comme si on essaie, certains individus, de nous faire croire que les terrains privés ne sont pas si privés que ça. Finalement, que tout le monde pourrait les utiliser. Moi je suis pas d'accord avec ça. Les terrains privés c'est des terrains privés. Ça reste un terrain privé et puis tu dois demander l'autorisation [pour y aller]. Pas n'importe comment, comme si c'était ouvert à la libre circulation, que tu pourrais faire du VTT sur le terrain du voisin comme si... sans autorisation... C'est pas normal ça! Mais y'en a qui veulent nous faire croire que c'est comme ça aux Îles et que ça a toujours été comme ça traditionnellement. C'est pas vrai! C'est pas vrai... Écoute, on est quand même issus d'un monde capitaliste, et la propriété privée, je regrette, ça existe et... ici comme ailleurs. Mais y'a des terres publiques. Y'en a beaucoup. On pense que les terres publiques... on mélange tout, terres publiques, terres privées, pis on veut avoir accès à tout... [...] Pis quand t'as des grands terrains, tu t'amuses pas à clôturer, là, donc c'est libre (environnement – natif). »

Il faut pourtant trouver des boucs émissaires et les « nouveaux arrivants » semblent des cibles de prédilection. On ne sait d'ailleurs pas toujours qui est visé dans les propos : les touristes, les néohabitants, les natifs qui reviennent après plusieurs années? S'il ne s'agit pas de trancher dans ce débat, il faut comprendre que les usages sont intimement liés au territoire et qu'en situation insulaire, les espaces territoriaux ne sont pas infinis et drainent des conflits d'usages peut-être plus marqués qu'ailleurs⁷⁶.

Ces lieux dont on nous a fait mention avec force quand il était question de parler des attraits naturels des îles sont aussi ceux qui sont considérés comme « fragiles ou fragilisés » lorsque l'on évoque les tensions liées aux usages du territoire. Outre la privatisation, l'usage des véhicules motorisés pose problème et l'on parle des impacts visibles sur les milieux. La Montagne, les buttes ou les plages sont décrites comme étant sillonnées par ces véhicules.

« Ben moi, voilà 20 ou 30 ans, il n'y avait pas de VTT ici, aux îles. [...] sans vouloir dévaloriser le VTT complètement à côté. Mais on le voit... Pis là, ils sont en train de construire un gros chalet pour le club de VTT, du côté de Bassin et du Lac Solitaire et là, je me dis que la Montagne va manger la claque. Elle est déjà pas mal sillonnée... Tsé quand tu penses qu'ils font une route pour le VTT, une route pour la motoneige pis une route pour le ski de fond... Faque un moment donné, dans un petit boisé comme on a ici,

⁷⁶ Sachant par ailleurs, que la question des conflits d'usages n'est pas propre aux îles de la Madeleine et que l'espace « infini » reste une vue de l'esprit!

ça paraît beaucoup, les brèches. Ça fait que ça prend beaucoup de place, les petits sentiers. On essaie que tout le monde puisse cohabiter ensemble, mais c'est pas facile (résident – natif). »

« Ah, les 4 roues! Moi, ça m'énerve. [...] Ce qui m'a étonnée, un moment donné, c'est la Cormorandière. C'est vraiment un autoroute pis pourtant, c'est vraiment une belle plage, mais j'y vais pas parce que... C'est tannant, tu as l'impression de marcher sur un autoroute de VTT pis de trucks. Pis aussi, je dirais, c'est à peu près partout. La Martinique, il y a des VTT, au Corfu... même au Sandy Hook! La dernière fois que j'ai marché jusqu'au Bout du Banc c'était tard à la fin de l'été, mais quand même... tsé comme au Bout du Banc, tu relaxes, pis là il y a comme un espèce de gros jeep qui passe pis qui commence à faire tourner ses pneus dans le sable! Alors que le Bout du Banc, t'es à l'autre bout du monde quasiment. Pis t'es juste entouré de mer... t'es pas censé être dérangé par ça. Moi je trouve ça... ces activités-là (résidente – native)... »

« J'aimerais ça si... Ben, c'est sûr qu'il faut faire des concessions dans la vie, mais... les 4 roues, ski-doo et tout... ouf! Tu te rends compte que tu fais une belle trail de raquette pis d'un coup « ouah! » il y a un ski-doo! Tu te dis *Il y a une trail balisée [pour le ski-doo], pourquoi tu [le ski-doo] ne la prends pas?* Faque il faut apprendre à gérer ça aux îles. Vu qu'il n'y a pas beaucoup de bois aux îles, c'est un peu difficile le partage des sentiers... [...] Mais, c'est ça... ce côté nature là, je trouve ça difficile aux îles parce que le peu d'espace qu'on a, pis faire du plein air quand tu as une trail de ski-doo qui passe juste à côté de toi, c'est comme... ça fait pas de sens. Mais en fait, si le ski-doo restait dans sa trail balisée, j'aurais pas de troubles, mais c'est que c'est pas comme ça. Le territoire appartient à tout le monde! C'est pas dans ma cour, pas chez nous, mais en même temps, empêche-moi pas d'aller chez vous! Il y a comme ce truc-là (résidente – native)... »

À travers ces tensions et ces conflits, les entretiens mettent bien en évidence que les changements de mentalités et de comportements ne peuvent se faire du jour au lendemain⁷⁷. L'inscription forte de l'identité territoriale dans le temps long et l'influence des éléments naturels sur le mode de vie accentuent probablement cette permanence. Quoi qu'il en soit, cela révèle des usages multiples, souvent superposés, créant ainsi des pressions sur le milieu physique et un *vivre-ensemble* quelquefois agité.

« Pis ben, je trouve aussi que des fois il y a beaucoup de traditions, ce qui est super positif, mais ben là, il y a le pendant que c'est dur de faire bouger les mentalités parce que il y a le poids de la tradition qui est derrière. Autant ça peut être positif que autant que ça peut être négatif parce que justement, traditionnellement, tout le monde est très accueillant. Ils vont faire des soupers chez eux pis il y a pas de problème, mais d'un autre côté, les mentalités sont dures à changer (résidente – néo.). »

« [Idée que tout fait partie du patrimoine] C'est pour ça que les gens réagissent aussi fortement je trouve, parce que, je peux t'en nommer [des dossiers], mais la police peut te donner des tickets maintenant quand on stationne sur le bord de la route, mais ça, ça a fait un effet monstre parce qu'il y avait des gens qui prenaient l'accès pour aller aux coques. On vient de toucher à quelque chose, là. Ils vont là pour pêcher depuis qu'ils sont tout petits pis là, à 70 ans, tu viens de lui mettre un ticket parce qu'il s'est *parké* sur le bord de la route. Ça, ça marche pas. Ou Armand Vaillancourt qui a mis une sculpture d'un fond de bateau, ça a pas passé...! Les gens ne se le sont pas approprié et en plus ils ont été mettre dans un endroit que...non [ça marche pas]. Avec un bateau qui faisait de la marchandise de la Côte-Nord à ici, non, ça marche pas, tu fais pas ça. Il faut que tu fasses attention à ce que tu fais parce que tout est synonyme de patrimoine ici. De l'accès à la dune du Nord qui était utilisé par les gens de Pointe-aux-Loups pour se rendre à Fatima, tout est

⁷⁷ Ce qui n'est pas le propre des habitants de l'archipel, mais une caractéristique bien documentée dans les travaux sur le changement social.

partie intégrante des souvenirs des gens faque si tu vas toucher à ça, n'importe quelle butte aux îles, tu peux te faire taper sur les doigts (résidente – native). »

« Il y a un effort en tout cas [notamment du côté du développement résidentiel], il y a un effort du côté de la municipalité, mais ce n'est tellement pas facile parce que les gens sont habitués de faire ce qu'ils veulent (résident – *néo.*). »

Nous le voyons alors, deux points semblent se dégager : les « interdictions » d'accès (plages, terrains) où certains changements sont plus complexes à faire accepter et, ces éléments qui deviennent négatifs (véhicules motorisés, comportements nouveaux...), doivent être imputés à des boucs émissaires. Les « étrangers » sont de fait souvent sur la sellette.

5.5. Au-delà de la « tradition », de nouvelles façons de vivre le territoire

Ce territoire qui change perturbe. Chacun « affectionne » son milieu naturel, mais à sa façon. Une façon qui ne se partage pas toujours. En grande partie, le conflit lié à la privatisation peut être la pointe de l'iceberg qui cache un malaise face à l'afflux de nouveaux habitants ou, peut-être plus, de nouvelles façons de faire qui ne sont peut être pas réservées aux « nouveaux ».

« Pis là aussi, tu as d'autres petites guerres qui se partent quand quelqu'un de l'extérieur mettent une clôture ou bloque le chemin sur leur terrain à un endroit où les gens passaient depuis des générations. [...] Faque ça écoeure un peu, mais c'est surtout à Havre-aux-Maisons et Pointe-aux-Loups que ça fait ça. Où les gens allaient cueillir des petits fruits sur les buttes à Havre-aux-Maisons et que là, ils n'ont plus accès aux buttes... et puis là, ça fait de la chicane. Ça c'est des problèmes dont c'est juste le début. Pis pour l'accès aux plages, la plage est à tout le monde, mais il y a de plus en plus de maisons qui se vendent en disant qu'elles ont leur plage privée, mais ce n'est pas vrai. [...] les gens des îles étiquettent ça sur les gens de l'extérieur, mais les touristes qui viennent, ils sont contre ça aussi. Quand ils viennent, ils ne veulent pas arriver face à une pancarte « terrain privé » sur une plage. Faque c'est vraiment juste le fait de certains propriétaires immobiliers et peut-être certains propriétaires madelinots qui eux aussi vont marquer « privé ». Ils ne s'en vantent pas mais ce n'est pas typique à l'étranger (résident – *néo.*). »

« [Question des 4 roues] Ça m'amène à un autre sujet. Je trouve qu'on n'est pas respectueux des lieux, ici, on n'a pas de respect... C'est du *pas dans ma cour*. Quand ça ne se passe pas dans ma cour, dans la cour du voisin, on peut tout faire. Je parle d'ici aux îles. Je trouve qu'on n'a pas le respect des choses. Il y en a qui disent, c'est plus comme avant, on n'a plus le droit de faire « ci », mais moi je dis, est-ce qu'on peut respecter les lieux des gens? Est-ce qu'on peut respecter le voisin qui vit pas comme toi, qui pense pas comme toi, qui a une autre idée de la nature, qui a une autre idée de ce qui se passe autour (résidente – native)... »

Ces usages et ces modes de vie qui se transforment ne sont pas l'apanage des « autres ». La structure familiale, comme ailleurs au Québec, s'est également transformée depuis les années 1960 et cette transformation a peut-être un effet plus visible dans les milieux plus soudés, à l'instar des îles. Les familles, moins nombreuses, transforment les liens communautaires et la famille, d'une certaine façon, s'individualise.

« Et y'a eu longtemps une certaine cohésion locale. Je dis y'a eu parce qu'elle se perd graduellement, parce qu'on a tombé comme... aux îles en général, on a tombé comme avec des familles d'un seul enfant, beaucoup plus tard que le reste du Québec. Fait que la cohésion elle existe encore à Grande-Entrée. Les personnes âgées ont encore 3-4-5 de leurs jeunes qui restent. Y'a même des familles où quasiment toute la famille est là et puis y'en à 8 ou 10 qui restent encore à Grande-Entrée. Ce qui fait qu'eux ils peuvent espérer un soutien. Mais la génération qui suit tout de suite, celle qui a 65 ans actuellement, elle a plus ça

pantoute. Elle a un enfant ou deux enfants. Certains ont des enfants à Grande-Entrée, mais... y'en plusieurs que les enfants sont partis. Donc ça fera quoi comme cohésion? Je le sais pas! [...] Sinon, qu'est-ce qui a changé au cours des années? Je pense que la consommation a changé, globalement, des gens. Quand je suis arrivé, v'là 25 ans, les gens n'avaient que leur maison et leur bateau. Ils n'avaient que ce qu'ils pouvaient se payer. Le crédit aux pêcheurs n'était pas fort, aux aide-pêcheurs, encore moins. Aujourd'hui, je vois que les gens fonctionnent exactement comme moi. Avec une grosse hypothèque... ils consomment autant... Donc, les valeurs que je te dirais, qui étaient plus urbaines, s'installent tranquillement. Il y a un mélange de ces valeurs-là donc les valeurs communautaires, elles sont ici encore, mais elles sont moins présentes qu'elles étaient (résident – *néo*). »

« [Entraide comme richesse... de moins en moins évidente] ça a beaucoup été meilleur dans plusieurs années d'ici pour avoir de l'entraide. À c't'heure c'est encore là, mais c'est moins... Ça saute moins aux yeux. [Et pourquoi?] Ben le monde s'en vont et quand ils vont à l'extérieur, c'est chacun pour soi (résidente – native). »

« Ouais, il y a ce côté-là qui fait qu'on est obligé de se battre pour garder des choses essentielles, qu'on n'avait pas avant, on sent beaucoup moins de solidarité, comme partout, comme partout, les gens sont très individualistes. Alors bon c'est ça, beaucoup moins d'entraide, beaucoup moins, les gens sont chacun chez eux, tout le monde gueule sur ce qui se passe, mais faut qu'il y ait un boom pour que tout le monde se réveille. Faque c'est comme partout, je pense qu'on n'est pas différent, dans tous les petits milieux, beaucoup moins de bénévolat, beaucoup moins, tout ce côté-là (résidente – native). »

D'autres soulignent qu'effectivement, le temps consacré à sa famille et ses enfants est important. Un mode de vie qui, d'une certaine façon, et au-delà d'un seul facteur (tel le changement dans la structure familiale), comme ailleurs, s'individualise. Dès lors, inévitablement, le rapport au territoire en est marqué. La « liberté » de faire tels ou tels usages est mainte fois exprimée, sans toujours en faire le lien avec les autres : « c'est une liberté d'aller marcher sur une plage! (résident – natif) ».

« Les touristes viennent ici, bien souvent, ils s'installent et puis bien souvent, ils interdisent l'accès à leur propriété où est-ce que c'est qu'on allait facilement avant, et que c'était accessible à tout le monde. C'était une grande générosité des gens de laisser les gens aller sur leur terrain pour cueillir des fraises ou peu importe... C'était une liberté qu'on avait ici qu'on a plus ou moins...Qu'on a perdu, je pense (résident – natif). »

Liberté de se balader où l'on en a envie, de faire du VTT ou des sports motorisés où l'on veut.

« L'apparition des pancartes Privé, ça aussi c'est une menace à la liberté de se déplacer sur le territoire (récréo. – *néo*). »

« [...] Et tantôt, tu m'as demandé les changements ben, il y a 25 ans, les 4 roues, c'était l'enfer si je compare à aujourd'hui. Il y a définitivement moins de gars qui en ont aujourd'hui, mais les jeunes, comme je regarde la gang autour de mon gars, ils commencent le scooter et le 4 roues... Il y en a qui ont eu leur 4 roues à 4 ans ou à 5 ans et ça n'a pas changé. Faque ça demeure une pratique qui, avec la pratique, devient **une espèce d'appropriation du territoire où c'est MON territoire et je peux y faire un peu ce que je veux** (résident – *néo*). »

On comprend alors qu'à travers ces débats liés à l'usage du territoire naturel et à l'idée patrimoniale qu'on y attache (sensiblement différente en fonction des individus) l'importance d'amener en douceur et de bien communiquer l'intérêt des projets et des changements que l'on souhaite apporter à un certain ordre des choses pour que ceux-ci puissent être appropriés par la

majorité. Et le patrimoine prisé ne remonte pas toujours à une époque révolue, il peut être relativement récent. Même si cela reste anecdotique, l'agitation qu'a produit la fermeture du Dixie Lee⁷⁸ ou l'ouverture d'un Saint-Hubert ou de Tim Hortons montre en quoi certains sites – même du domaine commercial – peuvent cacher une importance symbolique insoupçonnée.

Dans ce contexte, l'utilisation du territoire et de ses aspects naturels ne peut qu'être sensible. Entre une nouvelle sensibilité à l'environnement – évoquée au premier chapitre – et des nouveaux usagers-résidents du territoire (néo-habitants, touristes de longue-durée, natifs qui reviennent pour la retraite, jeunes de retour aux îles...). Ces « étrangers » qui malgré tout ne peuvent pas tout saisir...

« Pis sérieusement, moi j'avais toujours eu des chums de l'extérieur pis c'est pas du tout la même chose. Au niveau de qu'est-ce que tu comprends, tu vas parler de quoi, il [son chum] comprend ma réalité. C'est pas la même chose quand tu parles à quelqu'un de Montréal pis tu parles de la pêche à la morue. Il faut que tu lui expliques plus, tu joues au guide touristique à cette personne-là, de lui expliquer ta vie. Il [le chum de l'extérieur] n'a pas les bases que tout le monde a [ici]. Tandis que là, c'est comme naturel. Ça fait vraiment la différence (résidente – native). »

Mais qui, pour certains... ceux qui ont des « correspondances », comme le dit ce résident, le font bien et peuvent adopter un certain mode de vie que d'aucun considérera comme « madelinien »!

« Actuellement, au niveau où c'est rendu là... ceux qui y parviennent [à s'intégrer] c'est des gens qui sont vraiment à l'écoute, qui ont décidé d'y vivre, pas d'y séjourner! D'y vivre veut dire y apporter en termes de travail... Moi je connais des gens qui sont venus s'installer, le gars travaille à l'hôpital, la fille s'est trouvé un emploi, ils ont des enfants, ils se sont bâti une maison typiquement madelinienne, ils sont mollo... On voit vite que dans leur tempérament, dans leur mode de vie, y'a des correspondances. [...] Donc ceux qui avaient des correspondances, des façons d'être, cette écoute [peuvent s'intégrer] (résident – natif). »

Pour autant, la population des îles est diversifiée et, malgré une cohésion sociale indéniable, elle ne partage pas unanimement la même idée de l'appropriation du territoire. Les avis divergent... même entre natifs! Ainsi, l'évocation du patrimoine et de liens au passé (ce qui se faisait), sera invoquée pour contrer certains usages, certains projets source de possibles perturbations.

À ce stade, il nous faut comprendre pourquoi certains de ces projets sont moins bien acceptés et qui sont les opposants.

⁷⁸ Une fermeture en avril 2011 qui en a contrarié certains... assez probablement pour qu'une nouvelle franchise s'installe à l'automne 2012! : « [...] le fameux Dixie Lee. Je ne sais pas si tu étais ici quand le Dixie Lee a fermé [...] Ooouuuuhh! Oh là! Tollé de protestations! Ils vont même être prêts à faire des pétitions pour garder le Dixie Lee (résident – natif)! »

Chapitre 5. Points saillants à retenir

Les répondants ont affirmé l'importance de la pêche et du maritime. Importance et sensibilité. En effet, si la mer revient dans la plupart des propos relatifs au thème du patrimoine, on perçoit également dans les propos de certains ce rapport à l'histoire économique et, en filigrane, les transformations de cette économie et du milieu.

L'impact des transformations sur l'industrie de la pêche transparait dans les propos. D'une tradition de pêche à la morue, un glissement vers la pêche au homard, aujourd'hui symbole des îles. À cet effet, les cages à homards sont évoquées par les répondants qui parlent de patrimoine. Néanmoins, cette mutation du secteur des pêches commerciales laisse perler des propos quelque peu amers. Le déclin des stocks pour certains, les règlementations pour d'autres changent le rapport au territoire.

Cet « extérieur », comme les nouveaux habitants ou les touristes, peut devenir le catalyseur de certaines contrariétés liées à la transformation du territoire. Pour autant, ce n'est pas tant le nouveau que la « nouveauté », que le mariage de différents usages territoriaux (sur un territoire restreint en taille); des usages sensiblement en lien avec les loisirs et les déplacements sur le territoire où l'on touche à des valeurs individuelles multiples.

En parlant des mentalités, des conflits, des beautés, des privilèges d'habiter ce territoire, les répondants évoquent du même coup une société insulaire qui doit partager ce tout, avec ce qu'elle a de bien et de moins bien. Ce territoire contribue alors à l'identité des Madelinots et son importance est exacerbée par rapport à un territoire similaire en milieu continental où la frontière du territoire n'est pas si aigüe. Ce lien terre-mer apparaît sur différentes entrées, ressort des propos des répondants. C'est cette réalité qui compose le *vivre-ensemble* et qui exacerbe les relations, en mal ou en très bien!

Dès lors, ce patrimoine – ce rapport à l'identité territoriale, patrimoine bâti, matériel, immatériel et naturel – devient important. Il est le témoin de cette communauté dans laquelle vivent des microcommunautés réunies sur ce même territoire et « fières » d'y être. Tout peut devenir patrimoine, mais les entretiens soulignent bien que tout ce qui est lié à la pêche occupe une place prépondérante dans ce que les répondants qualifient de patrimoine.

Quand on questionne sur le patrimoine et sur les lieux emblématiques, certes les répondants y vont de leurs suggestions de sites, mais tous finissent par converger vers l'idée que les îles c'est un tout et que, même si notre coin est le plus beau, ce n'est qu'une question de perspective : « la richesse du territoire, c'est le territoire dans son ensemble (professionnel – natif) », « ... ce qui fait la richesse des îles de la Madeleine, c'est les îles de la Madeleine (institution – *néo.*), » parce que « tout est les îles (résident – natif) ».

Ainsi, quand il est question de protection ou de statut patrimonial pour certains sites, on hésite. Le site de La Grave est mentionné pour son intérêt patrimonial, mais également avec une certaine ambivalence où le « ghetto touristique » est évoqué. Même si on le sait probablement nécessaire, dans les propos il ressort que c'est pour le touriste que ce changement s'est amorcé.

Un futur projet d'AMP devra prendre en compte cet acquis porteur pour un tel projet, si on sait bien l'amener. Les Madelinots le démontrent : ils peuvent être résistants au changement tout comme être avant-gardiste... La population revendique le besoin d'être informée et mobilisée, mais d'un autre côté veut également protéger sa liberté, ses « us et coutumes ». Un répondant souligne que les citoyens se sentiront vexés d'être exclus d'un projet, de ne pas être partie prenante. Des initiatives citoyennes existent : « c'est des citoyens très impliqués (récréo. – *néo.*). Les changements ne seront pas faciles pour autant et devront être faits avec un « certain consensus de la population (pêche – natif) ». Les projets nouveaux, telles par exemple les activités d'aquaculture, doivent être inlassablement démystifiées et présentées.

Cette connaissance des marqueurs physiques et symboliques et l'interaction la plus fine possible avec les habitants ne doivent pas être négligées, car – les multiples expériences internationales (ONU, ONG en matière d'environnement et de développement, Banque mondiale...) l'ont démontré – l'appropriation des projets territoriaux par les habitants est nécessaire à la viabilité des initiatives.

6. ENJEUX ÉCONOMIQUES

L'avenir économique des îles de la Madeleine est une préoccupation constante chez les intervenants rencontrés (qui montrent à cet égard plus de pessimisme que les résidents) et rejoint un phénomène plusieurs fois identifié, celui de la vulnérabilité de l'économie locale en raison de son insularité.

6.1. Une complémentarité nécessaire

Les répondants le soulignent d'emblée – et unanimement – l'économie des îles repose sur deux secteurs phares, deux « moteurs » : la pêche et le tourisme. Deux secteurs qui, par ailleurs, paraissent étroitement liés l'un à l'autre, la pêche stimulant une activité touristique qui, dans une certaine mesure, contribue au développement de la pêche (notamment en apportant des revenus complémentaires à certains pêcheurs).

« [...] ces deux systèmes-là sont interdépendants beaucoup plus que les gens semblent le penser, parce que t'auras pas de touristes qui vont venir ici que pour observer les oiseaux. Les gens viennent aux Îles de la Madeleine parce que y'a une vie aux Îles de la Madeleine, y'a une communauté côtière, une communauté de pêche, les gens vivent ici à l'année, y'a des traditions culinaires, des traditions linguistiques... C'est ça qui attire les gens aux Îles de la Madeleine! Parce que sinon ils vont payer 90 \$ pour venir observer des dunes de sable? Non, je le crois pas. Et puis de toute façon y'aurait pas d'infrastructures pour recevoir les gens si y'en avait pas de gens ici à l'année. [...] **Ces deux économies-là sont complètement interdépendantes** (association prof. – natif). »

« Le tourisme et la pêche, il faut que ça continue pour faire marcher l'économie. Et puis tout le reste va se développer après parce que les gens vont mettre de l'argent pour ça! Développer des réserves [naturelles] et tout ça... [le développement du tourisme et de la pêche] Ça va avoir des impacts sur d'autres affaires de l'économie (résidente – native). »

« [...] si tout à coup la pêche s'effondrait puis... que le milieu était tout à coup saisi d'un... d'un pessimisme, morosité, il va être drôlement moins attrayant de toute façon pour les visiteurs et tout ça. Alors c'est étroitement lié à la vie maritime (développement – *néo.*). »

Il est néanmoins question de « difficultés » et d'« incertitudes » pour ces deux secteurs qui fluctuent en fonction de paramètres exogènes (marché et cycle économique – hors des îles) et écologiques (température et changements climatiques). Et si certains voient les pêches et le tourisme comme des secteurs économiques en santé, la plupart soulignent à l'inverse leur fragilité et leur vulnérabilité et, au delà, celles de toute l'économie des îles de la Madeleine.

« Ensuite on est... on dépend beaucoup de la pêche et de l'industrie touristique. C'est deux industries très volatiles (association prof. – natif) ».

« [L'économie aux îles] Ben, ça prend la pêche et le tourisme! Les deux (résidente – native). »

« On est dépendant de l'exportation des produits halieutiques, on est dépendant de l'immigration et de l'arrivée des touristes. On n'a pas une économie locale, durable. On n'a pas... – je pense c'est la plus grande faiblesse des îles – on n'a pas quelque chose à nous qui va rester à nous, peu importe ce qui arrive à l'extérieur... C'est mondialisé, on s'est modernisé à un rythme typique des autres communautés du monde, mais on n'a tout de même pas... (résidente – *néo.*) »

« La consolidation des deux principaux secteurs demeure un enjeu, parce qu'on voit qu'ils sont très fragiles (développement – natif)! »

« Parce que pour moi, la pêche, c'est trop précaire... le tourisme aussi [...] Parce que c'est trop précaire [en parlant de la pêche aux homards]. Si on se plante avec ça, aux îles, on est dans la marde. Faut pas mettre tous nos œufs dans le même panier, je pense (résidente – native). »

Ce sont par ailleurs deux secteurs dont les objectifs de développement ne vont pas toujours de pair et au sein desquels on observe des visions différentes, sinon incompatibles : pêche récréative par rapport à la pêche professionnelle, pêche au homard par rapport à la pêche aux poissons de fonds, développement des croisières par rapport au soutien à l'agrotourisme, le bonheur des uns entraîne souvent l'insatisfaction des autres et les tensions sont parfois très palpables.

« Ils ont des lois qui n'ont pas d'affaire à être là, au gouvernement. Là, la pêche touristique, qu'on pourrait dire... il y a un rang de touristes qui veulent aller pêcher, ils donnent la permission. Mais, t'as 10 enfants pis t'en a un qui a 1 an, tu amènes tes 10 enfants en bateau, t'as le droit de ramener 50 morues! Parce que tu as le droit à 5 chaque [par personne]. Demain matin, tu te réveilles encore pour aller en rechercher, tu retournes en famille pis... un autre 50 poissons! Ça, c'est une loi qui est complètement ridicule (résident / pêche – natif). »

Quoiqu'il en soit, l'enjeu économique des îles reste encore aujourd'hui déterminé par ces deux secteurs, complémentaires, mais aux finalités différentes.

6.1.1. La fragilité du secteur halieutique, ferment fort de l'économie madelinienne

La représentation dominante attachée aux îles est associée au caractère maritime et à des paysages forgés par les métiers de la pêche (*cf.* chapitre 4). On y revient, le tourisme (aujourd'hui, dans un certain sens, aussi vigoureux que la pêche) est alimenté par le secteur halieutique. La vigueur et les faiblesses de celui-ci deviennent centrales pour l'économie globale du territoire. Les îles sont associées à la pêche et, d'aucuns le diront, sont marquées par « *une dépendance historique aux produits maritimes* (résident – *néo.*) ».

Certes, les difficultés chroniques vécues par le secteur ne sont pas propres aux îles qui, bien qu'éloignées, jouissent d'un contexte naturel et géographique privilégié pour les pêches commerciales. Cependant, la ressource halieutique a été abondamment prélevée au cours du siècle, amenant une réduction alarmante de certaines espèces. Non sans difficulté, le secteur s'est restructuré et doté de règles (taille du homard, par exemple)⁷⁹. L'équipement et les

⁷⁹ Sachant par ailleurs que les conditions de travail des pêcheurs et travailleurs actuels se sont – pour certains – améliorées au fil des ans : « ... mais je pense que depuis 25 ans, la vision d'être pêcheur, d'être un aide-pêcheur, c'est pas aussi dénigré que ça pouvait être. Quand moi je suis arrivé c'est clair qu'un métier comme ça était... j'ai souvent eu l'impression que les pêcheurs étaient rien, les aides-pêcheurs étaient un peu moins que ça et que les travailleurs d'usine étaient des moins que rien. C'est souvent l'impression que j'ai eue. Je pense qu'on a travaillé à ça. Je suis pas le seul, je pense que l'association des pêcheurs aussi et plusieurs autres. Y'a eu des meilleurs revenus pour les pêcheurs. Mais la situation de pêcheur elle s'est améliorée. Et la complexité maintenant du travail fait que c'est plus vrai que tu lâches l'école à 12 ans et puis tu t'en vas à la pêche. Oh! Il faut que t'apprennes certaines

pêcheurs/travailleurs spécialisés pour certains types de pêches se sont redéployés ailleurs et, pour certains types de pêche, l'« expertise » humaine et matérielle se fait rare aujourd'hui.

« Il faut toujours être très prudent, tu sais. Je donne un exemple, on a eu dans les années 1970 énormément de sébaste, du poisson rouge, y'en avait beaucoup, y'avait des usines, avec des bateaux, etc. Et puis on a épuisé la ressource. On a mal géré, on a épuisé la ressource. Maintenant on disait justement à des pêcheurs, si le poisson rouge revenait, ben tout le monde disait : ben on serait plus capable de le pêcher, y'a plus d'usines, y'a plus d'équipements pour le faire. Donc c'est pernicieux comme système, parce que à partir du moment où tu laisses... [s'épuiser une ressource, tu perds aussi le savoir-faire] (association prof. – natif). »

La dépendance envers certaines espèces clés ou envers un équipement de plus en plus spécialisé s'est également accrue.

« Si tu recules d'une génération ou deux, comment est-ce que, aux îles de la Madeleine, les gens pêchaient, presque à l'année. Pêcheurs, de ce temps-là, c'était un métier de 10 mois par année, avec la chasse aux phoques en plus, les gens arrêtaient pas beaucoup... Là, aujourd'hui, t'es 12 semaines par année. C'est pratiquement basé sur une espèce, qui est le homard, c'est hyper dangereux! S'il fallait qu'il y ait une maladie dans le homard ou un truc qu'on contrôle pas, les îles de la Madeleine... (association prof. – natif). »

Cette diminution du temps travaillé n'est toutefois pas propre aux îles, ni même à la pêche (les secteurs primaires vivent généralement la même situation). Elle est la résultante d'un croisement de facteurs ; certains négatifs, certains positifs (épuisement des ressources et mise en place de règles qui tentent de contrer ce nouvel état, fluctuations du marché, mais également efficacité accrue des moyens/méthodes de pêche...). Par ailleurs, l'activité demeure dynamique et le secteur a su s'adapter, ce qui est une force. Les pêcheurs sont globalement sensibles à l'épuisement de la ressource et prennent certains moyens pour y faire face. On souligne également les mesures réglementaires (certains verraient même la nécessité de renforcer ces mesures⁸⁰), les quotas et les suivis scientifiques visant à contrôler la pression sur la ressource.

Néanmoins, les propos recueillis⁸¹ soulignent tous le « déclin⁸² » des espèces. Et si les poissons de fonds reviennent régulièrement dans les propos, c'est surtout le hareng et le maquereau (également essentiels à la pêche au homard, nous y reviendrons) qui sont évoqués. Par ailleurs, plusieurs répondants en provenance du secteur de la pêche, se demandent si la réglementation en vigueur peut réellement aider la pêche : entre la « réalité scientifico-étatique » et la réalité quotidienne du pêcheur (et ses convictions), la distance semble parfois importante.

affaires. Ça devient une profession. Alors que c'était comme une job obligée. C'était une job parce que je pouvais pas rien faire d'autre. Moi je te dirais que j'ai vu un changement aussi là-dedans (résident, *néo.* depuis 25 ans). »

⁸⁰ À cet effet, l'exemple du pétoncle est évoqué comme une pêche où « c'est pas pire. Parce que dans le pétoncle, la boîte noire [dans le bateau] nous contrôle. Ils savent où c'est qu'on va, si on embarque dans la zone, ils s'en aperçoivent... Dans la zone des poissons de fonds, ils s'en aperçoivent pareil aussi... Le pétoncle on ne peut pas tricher. [...] Ils contrôlent pas mal à partir du moment où ton moteur est en marche. Mais j'dis pas qu'il y a peut-être du pétoncle qui est pêché, qui est trop petit, mais... (natif – capitaine) »

⁸¹ Qui méritent d'être bonifiés par une étude spécifique au secteur.

⁸² Terme qui est utilisé le plus fréquemment.

« Parce que si on regarde toute la réglementation de la pêche pour le contrôle qu'on a eue depuis les années quatre-vingt-dix, on se rend compte que de toute façon, le poisson, même si y'a du contrôle... où est notre poisson? Des fois on le cherche par une place, mais d'autres fois on dit qu'il y en a moins, pis y'en a plus... Au fond on joue avec les stats, on joue avec la biomasse, on joue avec... Comme je dis, on joue avec des poissons de papier, c'est pas tellement la réalité... Et on est obligé de composer avec ça et puis c'est pas toujours facile, parce qu'on nous arrive avec un moratoire, tout d'un coup, comme la morue en 2008, au mois de juillet on nous coupe ça, et puis toutes les lignes sont prêtes! Y'a pas de compensation... (association prof. / pêcheries – natif) »

Dans les propos recueillis, la réalité vécue au quotidien, avec ses difficultés et ses aléas, se met en tension avec les demandes réglementaires, avec certains discours officiels qui peuvent alors devenir les boucs émissaires de ces tensions. Quand des enjeux se confrontent dans le golfe, qu'ils soient avancés par des scientifiques des pêches (qu'ils proviennent du fédéral ou du Québec) ou par des représentants politiques (ministres ou députés), la voix qui est entendue devient une voix officielle uniforme où les nuances s'amenuisent. Un projet comme l'AMP devient anecdotique dans ces tensions quotidiennes et le spectre du pétrole rajoute à l'incertitude. « Tu sais leur vision [MPO], c'est qu'au fond y'a de la place pour tout, même le pétrole (association prof. / pêcheries – natif) ».

Au-delà des règles et des mesures mises en place pour « améliorer » l'activité, nous retrouvons abondamment dans les propos la question du nombre de pêcheurs eu égard à la ressource disponible. Cela revient comme une fatalité. La ressource qui semble « épargnée » à ce jour reste le homard, mais là encore les propos ont tendance à pointer les menaces qui couvent (changements climatiques et élévation des températures notamment).

« Le marché est saturé et on joue aussi avec la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince Édouard, Terre-Neuve. Y'a beaucoup, beaucoup de joueurs qui ont le même produit. On a beau dire que le homard des îles, et je le pense aussi, est le meilleur au monde, la bonne femme ou le bonhomme qui s'en va chez IGA chercher du homard, pas sûr qu'il regarde vraiment... (tourisme – natif) »

« Au niveau de la ressource, avec le réchauffement de l'eau, ben ça a une incidence. Le homard est menacé si l'eau se réchauffe trop. Le maquereau a migré à Terre-Neuve, parce que l'eau était plus assez fraîche aux îles. [...] C'est une espèce complémentaire extrêmement intéressante particulièrement pour l'industrie de la pêche au homard, parce que tu pouvais très bien combiner les deux pêches, parce que les espèces se pêchent dans des périodes différentes de l'année. Ce qui fait que ça pouvait très, très bien se concilier. Encore là, ça affaiblit l'industrie. (développement – natif) »

Par ailleurs, la compétition nationale (ne serait-ce qu'entre les provinces maritimes aux règles différenciées) et internationale dans ce secteur est forte et le bilan halieutique entre une pêche commerciale industrielle et une pêche commerciale plus traditionnelle reste à faire.

« C'est sûr, la situation du homard, le prix du homard on aimerait bien que ça se placerait, mais ça ne se place pas vite pis... je le sais pas. C'est difficile, le marché n'est pas là. C'est des enjeux aussi... C'est un peu tout ça, les enjeux. [...] [Le prix] Il descend pis il ne se place pas. C'est compliqué, c'est pas facile. Les gros marchés achètent le homard à un bon prix juste pour avoir leur clientèle, si on veut. Faque ils le donnent à bon prix, mais nous autres, ça fait baisser le prix. Avant ça, sur le côté américain, ça allait beaucoup, mais maintenant, le dollar a monté pis là, c'est pas avantageux de le vendre là. À c't'heure, c'est

Nouvelle-Écosse et puis tout ça, avant ils venaient pas sur le marché du Québec, mais maintenant, ils viennent tous sur le marché du Québec. Faque ils remplissent le marché fait que c'est très compliqué. Tout le monde veut essayer de travailler, tout le monde tire un peu sur la couverture... c'est pas facile de gérer tout ça (natif – capitaine). »

« Mais il y a des choses d'ordre économique qui ont pas rapport avec les îles du tout. Un contexte mondial qui vient jouer sur les prix, qui vient jouer. Et je pense qu'on rentre dans un système qui est extrêmement négatif, c'est-à-dire que les prix n'augmenteront pas l'année prochaine. Ils n'augmenteront probablement pas dans deux ans non plus, parce que t'as une crise mondiale présentement qui est encore là et qui va probablement s'accroître. Donc t'auras pas plus d'Américains qui vont manger du homard, tu sais (récréo. – natif)! »

« Développement économique, là on dit la pêche c'est pas beau ce qui se passe au niveau des pêches, non... On est rendu là, les acheteurs de poissons, on va chercher du poisson aux États-Unis pour faire marcher nos usines ici, on dit qu'on a pu de poissons. Terre-Neuve ça pêche douze mois par année et la politique des pêches au Québec pis la politique des pêches à Terre-Neuve c'est complètement différent. Nous autres l'industrie de la pêche, pour nous ici aux îles, c'est même pas 5 % de la richesse du Québec, c'est rien à comparer, Terre-Neuve c'est la pêche en premier pour toute la province pis nous autres c'est pas ça (résident – natif). »

Globalement, les propos recueillis auprès d'acteurs assez diversifiés restent pessimistes. Un état de vigilance soucieuse qui n'est pas récent et qui peut s'expliquer par un type d'activité où les contraintes externes sont souvent imprévisibles. Les facteurs multiples évoqués montrent la fragilité d'un secteur qui repose avant toute chose sur une ressource naturelle qui, aux yeux des personnes rencontrées, est de plus en plus vulnérable (notamment à cause de conditions environnementales multiples). Malgré ces propos d'inquiétude, la relève semble être au rendez-vous (transmission de bateaux) et la pêche reste une des activités clés et dynamiques des îles. Dans ce cadre, où des changements de directions, des bifurcations, ont toujours eu lieu, il sera primordial de creuser davantage les réalités de ce secteur pour comprendre à la fois les conditions de sa pérennité et celles de cette complémentarité économique essentielle aux îles.

6.1.2. La force relative du secteur touristique

L'économie touristique est plus récente que celle de la pêche et elle doit sa force à la culture maritime (dont la pêche) et aux paysages qui lui sont associés. Ce secteur est fortement lié à la découverte des paysages, de la nature et, plus largement, de l'environnement des îles de la Madeleine. C'est ce qui est mis de l'avant dans la planification touristique où l'accent est mis sur le décor naturel.

« Et puis on a pris aussi tout... et puis on est quand même bien armés... on a pris toutes les dispositions nécessaires pour s'assurer que ce développement touristique se fasse le plus harmonieusement possible. En termes d'aménagement du territoire, de politique-cadre de développement touristique, d'indicateurs de développement durable, de plan de développement économique, de plan marketing... Y'a toute une batterie là. Je pense pas que l'industrie des pêches a le dixième de ce qu'on peut avoir en termes de documentation sur le développement. [...] Donc il faut arriver à avoir une certaine authenticité, à avoir une certaine chaleur, une couleur locale qui fait que malgré tout, même avec cette concurrence, les gens viennent et reviennent et on a un taux de répétition de trois à quatre fois... Une personne qui revient ici revient en moyenne trois à quatre fois (tourisme – *néo.*). »

Le paysage lui-même devrait être associé à une valeur marchande, souligne ce même intervenant⁸³.

« Des fois, on est en train un peu de regarder la possibilité d'associer une valeur économique au paysage. Ce qui pourrait être le cas un peu comme à Percé. Je pense qu'il y a certains paysages qui ont une valeur économique, bon... apparemment, j'ai cru comprendre qu'il y avait pas forcément un intérêt de ce côté-là dans cette région-là, mais pour nous y'a un énorme intérêt, parce qu'il a une valeur économique qui est associée au paysage et c'est une valeur économique associée au tourisme et garant d'une pérennité un peu de protection. [...] [Démarche paysage] (récréo – néo.) »

Au-delà du paysage maritime, c'est la population locale qui serait le deuxième « produit touristique » des îles, puisqu'on y viendrait pour l'accueil. Les propos recueillis soulignent que les répondants (intervenants et résidents) en sont conscients. Toutefois, cette relation visiteurs/visités n'est pas sans apporter certaines tensions.

« [...] on a eu des booms touristiques depuis plusieurs années qui font que les Madelinots sont comme, je trouve, un peu écoeurés. Ils n'ont plus le même... tsé, même si on vit de l'économie touristique, je pense qu'on est un peu saturé d'autant de touristes. En même temps, ça nous fait vivre, ça fait qu'il y a des spectacles, beaucoup de vie culturelle, mais... [...] Ben, je sais que c'est partagé. Je pense que les gens sont fatigués, mais ils n'ont pas le choix de vivre cette espèce de boom de l'été. Oui, ça fait des sous qui rentrent aux îles, ça fait rouler l'économie pour le reste de l'année, mais c'est pas un *beat* normal de vie pour les madelinots d'être tsé, complètement sur le neutre le reste de l'année pis quand ça arrive, on n'a pu de vie, on ne peut plus voir nos familles, on n'a plus de temps... [...] Faque pour moi, c'est une richesse, le monde, mais en même temps, j'ai l'impression que on en train de la perdre parce que un moment donné, les gens ne seront plus capables de ce rythme de vie-là. Moi, je dois t'avouer, ça me fait peur... Mais en même temps, c'est une force, notre accueil (résidente – native). »

Les propos recueillis soulignent que les îles sont un lieu qui vit intensément – à cause de l'extérieur (touristes) – quelques mois par année. Non seulement la « séduction » doit rester la marque d'appel, mais les emplois relèvent également de cette saisonnalité.

En fait, pour que l'industrie se développe (ou ne régresse pas), soulignent certains répondants, il faudrait offrir des produits touristiques renouvelés, que ce soit de l'hébergement, de la restauration, des événements culturels, des lieux de visite (dont des musées qui doivent être subventionnés). Mais ces lieux, ces produits touristiques, peuvent difficilement survivre une fois la vague passée. L'industrie touristique reste saisonnière⁸⁴, même si l'une des priorités ciblées par les intervenants touristiques rencontrés est l'allongement de la saison.

⁸³ Sur cette idée de valeur économique du paysage, on peut entre autres suggérer la lecture de Volet, D. et M. Guérin. 2005. « Effet économique du paysage sur le développement régional. Illustration à partir d'une zone rurale française (le Pays de la Météorite) », *Revue canadienne des sciences régionales*, XXVIII : 3, p. 577-602; Lifran, R. et W. Oueslati. 2007. « Éléments d'économie du paysage », *Économie rurale*, # 297-298, janvier-avril, p. 85-98; Oueslati, W. (sous la dir.) 2011, *Analyses économiques du paysage*, Paris : Éditions Quæ, 248p.

⁸⁴ Comme l'actualité du sujet correspondait au calendrier des entretiens (été et automne 2012), beaucoup des répondants ont abondamment parlé de la « nouvelle » réforme de l'assurance-emploi. Réforme qui touche de front tant l'industrie touristique, que l'industrie de la pêche.

Dans ce cadre, la complémentarité avec l'industrie des pêches se dessine. Ce tourisme qu'on pourrait d'ailleurs qualifier « de luxe » (par rapport aux indicateurs tant économiques, que culturels), veut sentir le pittoresque des îles, cette image maritime idyllique construite, où la pêche, le paysage et l'environnement vivent en harmonie.

« [Prédominance du tourisme dans l'économie locale] C'est pas mauvais, hein, je dis ça, envahissement, mais en fait ça a un côté positif, je dirais, parce que le touriste qui vient ici, davantage, souhaite voir justement une nature vierge, et profiter de ce que la mer, de ce que la plage offre, des produits de la mer... Donc c'est important (environnement – natif). »

Un équilibre entre les acteurs de ces secteurs doit s'établir autour de ces moteurs économiques aux valeurs quelques fois divergentes. D'ailleurs, au sein même de l'offre touristique, les divergences ne sont pas exclues. Outre une certaine tension masquée entre la population et les touristes, il y a des tensions entre différentes formes de tourisme. Deux types de tourisme prédominant et semblent souvent en contradiction... Le tourisme classique, nature/paysager (agro et maritime), et celui, émergent, des croisières.

Les croisières conduisent l'activité touristique à d'autres échelles. En termes de nombre d'abord; un répondant impliqué dans ce développement parle de 10 000 croisiéristes aux îles par année avec des stratégies de développement visant à accroître ce nombre. En termes de temporalité également : ce sont des visites plus courtes (cela peut être une journée seulement). Dans ce cadre, si la beauté du paysage est mise de l'avant, on s'éloigne un peu de la formule plus contemplative et posée du tourisme classique des îles, ce qui n'est pas sans créer des interrogations.

« Tu sais, comme les croisières aux îles de la Madeleine, pffff! C'est une drôle de vision, là! C'est une vision, mais... c'est pas nécessairement compatible avec la réalité, sauf qu'il y a beaucoup d'argent associé à ça. [...] [clientèle] Ils dépensent pas aux îles, et puis ils apprennent pas à découvrir les îles! Tu sais, c'est pas comme les Bahamas, où tu te dis je vais prendre mon cocktail sur le bord de la mer, pis finalement j'ai vu les Bahamas... On peut pas se comparer à ça. Fait qu'un bateau, moi, à la rigueur, une croisière qui resterait 4 jours aux îles de la Madeleine, ça serait différent qu'une croisière qui reste une journée. [...] Ça reste un tourisme un peu superficiel, je trouve. Pis, les îles de la Madeleine sont pas faites pour un tourisme superficiel. Ça leur colle pas du tout (récréo. – néo.). »

6.2. Fragilité et précarité... où perdure une certaine permanence rassurante

À l'exception de ces deux secteurs, l'économie des îles reste fragile. Le secteur des services et du commerce se porte bien, mais dépend des autres secteurs économiques. Quant au secteur public, il relève de forces externes; il est important, mais peut difficilement être un moteur économique. Le secteur de la construction est également tributaire des acheteurs et des projets de développement⁸⁵, autrement dit du dynamisme global. Les marchés extérieurs, le cours de l'énergie, les aléas climatiques ou encore la démographie frappent fortement ces îles où tout s'entrecroise et est en interdépendance. Le cas des deux incendies d'usines de transformation des produits de la mer à l'hiver 2007 illustre un peu cette fragilité. En moins de deux mois, autour de

⁸⁵ Eux-mêmes, nous l'avons vu au chapitre précédent, soumis à discussions et tensions (les nouveaux développements résidentiels, par exemple)

460 personnes se retrouvaient momentanément sans emploi. Ces pertes d'emplois se répercutent rapidement à l'ensemble de l'économie des îles, fragilisant par le fait même d'autres petites entreprises. Cela dit, le fait d'avoir des communautés soudées et des industries qui sans être nombreuses sont bien ancrées sur le territoire, peut pour certains répondants atténuer cette fragilité. Par exemple, le dernier ralentissement économique global, souligne un répondant, a eu peu d'effet sur l'industrie touristique des îles.

« Si y'avait une grande crise économique, on en subirait tous les conséquences, mais les îles n'ont pas beaucoup souffert de la crise économique actuelle. La renommée de la destination et la contrainte à l'entrée, 50 000 visiteurs... Si on dépendait de 500 000 visiteurs, probablement que la crise actuelle nous aurait beaucoup touchés, mais les 40 000 visiteurs, il reste malgré la crise 40-50 000 personnes par année qui sont capables de venir aux îles. Donc c'est plus des choses aléatoires [accident, intoxication, etc.] qui peuvent être néfastes pour nous (association prof. – natif). »

Plusieurs personnes soulignent néanmoins la nécessité d'une certaine diversification économique, afin de protéger les îles des tumultes économiques voire pour développer davantage la région. Diversification qui doit nécessairement s'ancrer dans le tissu socioéconomique insulaire.

« Donc y'a un enjeu de diversité, de diversification, pour que... pour pas qu'il se passe comme dans les années quatre-ving-dix, quand la pêche est tombée, ben les îles sont tombées... C'est un peu ce qui est arrivé. Le reste était pas assez solide pour supporter le choc qu'il y a eu dans les pêches. C'est ça le défi. Ça et la main d'œuvre, c'est ça les grands défis (association prof. – natif). »

« Ce que j'aimerais de voir changer, c'est que les gens s'impliquent dans d'autres choses que la pêche, tu sais! Diversifier leur économie. Mais c'est pour leur montrer qu'ils peuvent réussir... c'est leur donner l'information [...]. Combien de temps ça va prendre, ça je le sais pas! [...] C'est tout un défi. Tout un défi! [...] Ça serait de développer d'autre chose, comme je dis là, au niveau économique, d'autres choses que la pêche (développement – natif). »

« Il faudrait se tourner vers autre chose que la pêche au homard et au crabe comme les stocks sont en déclin (résidente – native). »

« Bien, faudrait renouveler ou faudrait d'autres sources économiques que la pêche (résident – *néo.*). »

6.3. Vers une nécessaire diversification

L'idée de viser une plus grande diversification apparaît toutefois comme un objectif difficile à mettre en œuvre.

« Fait que au niveau des pêches c'est plus fragile, au niveau des constructions c'est plus fragile, le tourisme il faut le soigner... Travailler sur la diversification, mais c'est pas évident (développement - natif). »

« Quand on regarde les îles, y'a quand même peu... si on compare avec l'ensemble du Québec, par exemple, y'a peu de... peu d'avenues pour avoir du développement économique (institutions & industries – *néo.*). »

« Oui, y'a des perspectives de développement, mais c'est pas facile. Faut être imaginatif et puis je pense que... En tout cas, je sais pas si on y réussira, mais je pense que oui (résidente – native). »

Pour certains cela « *prendrait quand même une industrie ou deux pour solidifier, pour dire...* (développement - natif) ». Pour d'autres, « *axer sur les grosses entreprises, je pense qu'il faut oublier ça* (développement – natif) ». Au-delà de ce rêve qu'une ou deux industries puissent stabiliser la précarité des îles, il semble se dégager un certain consensus chez les répondants à l'effet qu'il est plutôt nécessaire de diversifier via la floraison de petites entreprises : « *Moi j'arrive pas à*

imaginer un grand secteur qui va poindre en particulier. Je sais pas, c'est peut-être un souhait, là, ce que je verrais, ça serait plus des espèces de microentreprises, de petites initiatives originales, à l'échelle du milieu, mais dans des domaines très divers (développement – natif). » Ces domaines convergent autour des produits de niche et en particulier dans les domaines de l'agroalimentaire et du secteur touristique sur lesquels nous reviendrons. Les nouvelles technologies (NT) sont également évoquées à quelques reprises, mais sans plus (télétravail, centre d'appels ou d'autres secteurs relativement légers).

« Y'en a de plus en plus qui viennent s'installer aux îles, c'est genre des travailleurs indépendants qui font de la recherche... avec Internet ils peuvent faire de la recherche, des écrivains, y'a des pigistes qui font des entrevues ou des reportages pour différentes revues, ils peuvent le faire chez eux et l'envoyer sur Internet, ça, ça va (développement – natif) ».

« L'autre défi qui est lié à ça c'est de... Faut diversifier l'économie. Maintenant avec les télécommunications, les installations de fibre optique pour Internet, y'a un potentiel de développement d'autres secteurs d'activité, qui sont relativement légers. [...] Donc une industrie relativement légère liée aux communications. Légère dans le sens qu'elle est pas lourde sur l'environnement. On pourrait pas avoir un projet d'exploitation d'une mine d'amiante là! Mais des centres de services liés aux technologies, des choses comme ça, qui pourraient être intéressants (association prof. – natif) ».

Il faut néanmoins souligner que, pour certains répondants, ces NT ne sont pas que synonyme d'amélioration. En effet, les commerçants de détail par exemple subissent – comme ailleurs, mais avec plus d'acuité – les effets des achats en ligne. Une évolution inévitable au XXI^e siècle, mais qui cause des impacts importants dans des communautés fermées où chaque dollar dépensé sert à assurer le maintien du roulement économique des îles. Les îles, qui combinent des facteurs socioéconomiques particuliers (chapitre 3) liés à l'éloignement et à l'insularité, se doivent d'assurer une vigilance sans relâche. On retrouve d'ailleurs dans les propos des répondants deux éléments, encore une fois non exclusifs aux îles de la Madeleine, mais qui se doivent d'être étudiés avec attention et qui s'imbriquent avec les enjeux de développement social : l'éloignement – et les coûts de transport qui y sont liés – et la question de la relève.

6.3.1. Éloignement et coûts de transport

Les îles de la Madeleine sont éloignées du cœur du Québec, il coûte donc relativement cher de s'y rendre et, de fait, d'y faire parvenir les marchandises, et ce, malgré une amélioration notable soulignée par les répondants.

« [...] On veut faire venir un tracteur, ben ça coûte une fortune là! Pis c'est des choses qui sont essentielles si on veut faire de l'agriculture, mais... faut avoir ces équipements-là, pis juste les faire venir... Tu sais, ils devraient avoir de moyens de mis en place en tout cas pour au moins compenser ces frais-là. Ça, le transport, c'est terrible (association prof. – natif). »

« [Liaison à l'année par le traversier] Et puis, les marchandises rentrent de façon beaucoup plus régulière. Les gens aux îles avaient une tendance à bâtir des inventaires, pour passer février et mars, parce que les coûts de transport en février et en mars augmentaient de façon substantielle, avec la traverse qui faisait Matane-Les îles, tandis que là, depuis le traversier, les coûts se sont stabilisés, les mêmes que le restant de l'année et puis les gens font beaucoup moins d'inventaires. Et puis le service, les fruits et les légumes sont plus frais sur les tablettes, pour la population. [...] C'est toute... la fluidité du trafic, y'a rien de comparable à ce qu'on avait en 2008 et les précédentes. On est vraiment désenclavés [aux îles] (transport – natif). »

Le « désenclavement », s'il en est, reste bien relatif. La majorité des produits manufacturés ne sont pas produits aux îles, tout comme les produits domestiques de première nécessité, à commencer par les produits alimentaires frais. Cette dépendance à l'extérieur contribue, selon les acteurs du développement et de certains autres créneaux sectoriels, à décourager l'implantation de nouveaux acteurs et de nouveaux domaines. La compétition est grande à l'échelle du Québec et du Canada, les îles partent derrière dans plusieurs domaines; les répondants l'énoncent tous, même si en même temps ils continuent à espérer. On note néanmoins comme une évidence ce surcoût qui affecte autant les acteurs du développement, que les résidents. Ces derniers – acteurs indirects du développement – soulignent devoir payer plus cher certaines denrées, tout en se sentant « coincés » loin du continent. Et le transport qui doit permettre de sortir des îles coûte cher lui aussi...

« [Et pour l'avenir, quelles seraient les améliorations?] Les transports, l'accessibilité aux îles, que ce soit pour les produits, les produits à meilleur marché aussi, parce qu'ils coûtent cher, ils se prennent une grosse côte... Ou même pour permettre aux gens des îles qui ont de la famille sur le continent d'aller les voir à moindres frais. [...] Fait que ça, je pense que c'est majeur aussi (récréo. – *néo.*) ».

« Pis deuxième chose, je trouve que le coût de la vie est quand même cher... Quand tu viens ici, tu fais le choix de payer plus cher pour à peu près tout, surtout en nourriture, en plein hiver encore une fois (résident – natif). »

« [Besoin de sortir régulièrement des îles] Mais c'est sûr que quand ça coûte 1 000\$ de billets d'avion, ça se pourrait que je ravale mon envie pendant 3 semaines, mais... il y a un moment donné où je sais que je vais finir par pouvoir sortir (résidente – native). »

« Ben ici, c'est beaucoup plus cher, pour vivre ici. Si tu veux vivre aux îles, ça coûte cher. Ça coûte ben plus cher qu'à l'extérieur (résident – natif). »

La philosophie d'un développement collectif par rapport à un développement individuel est aussi d'actualité aux îles. On observe alors une tension (qui n'est certes pas propre aux îles⁸⁶) entre la volonté d'appuyer le développement territorial et le besoin d'avoir des rêves et des projets individuels. Dans une économie précaire, les effets de cette tension peuvent rapidement devenir visible et affecter plus directement le développement économique de l'archipel. On nous rapporte par exemple que la fréquence de la traversée vers l'île du Prince-Édouard ayant augmenté certains iront faire leurs achats importants à l'extérieur.

« Avec le commerce par Internet, avec maintenant notre lien, pis quoique je suis tout à fait en accord avec ça, c'est une question de principe et ça amène des opportunités aussi, mais le fait qu'on ait maintenant une liaison maritime à l'année, ben ça fait en sorte que les gens sortent plus. Sortent plus pour acheter. Ils reviennent avec des trucks, ça touche à terre ! Fait que là, c'est sûr, c'est une petite économie. T'enlèves un million et tu déstabilises un paquet de monde, tu sais! C'est pas... Pour une valeur d'un million de dollars de produits, ça va vite là! C'est assez vite atteint. Fait que ça, c'est des enjeux qui sont là (développement – natif). »

⁸⁶ Les Montréalais allaient faire leurs courses à Plattsburgh à une certaine époque, les habitants de certaines municipalités iront vers les villes-régionales pour « sauver » un peu sur le budget familial. Néanmoins, les impacts de ces comportements n'affectent pas toutes les régions de la même façon.

6.3.1.1. *Un projet aux définitions multiples et incertaines*

Si ces « sur » coûts restent à valider pour certains domaines, il semble évident qu'ils affectent directement l'industrie touristique. Les coûts d'un trajet en avion, particulièrement hors-saison (un créneau que voudraient développer certains acteurs), ne peuvent compétitionner avec les offres des voyagistes « low-cost » vers le Sud. En contrepartie, chez les « croisiéristes » l'éloignement est également une aménité favorisant la demande. L'« exotisme » de la destination fait rêver.

« C'est une destination éloignée, donc les gens qui viennent ici choisissent de venir ici plutôt que d'aller en Europe, plutôt que d'aller dans les Caraïbes. Donc il faut quand même qu'il y ait *a priori* un attachement et puis un respect envers les îles de la Madeleine pour payer autant d'argent pour venir ici. Et ça [l'éloignement] ça aide beaucoup (association prof. – natif). »

Ce qui ressort également des propos d'une grande partie des répondants c'est que le tourisme offert aux îles (en excluant d'une certaine façon les croisiéristes⁸⁷) a une couleur particulière. Les sondages de fin de séjour de l'ATR semblent indiquer que les visiteurs ont les moyens de se permettre les îles.

« On le voit là! Les visiteurs sont quand même assez respectueux du milieu. Ils sont sensibilisés. On a de la belle visite là! On le voit quand même. Quand on fait les questionnaires fin de séjour, quand on demande un peu le profil, je pense qu'on a quoi? 20% des visiteurs font 100 000 \$ et plus, 40%, 80 000 \$ et plus, 60%, 65 000 \$ et plus... Niveau universitaire... C'est un tourisme de luxe (association prof. – *néo.*). »

« C'est aussi un tourisme qui est aisé. Je trouve, là. Qui a vraiment des sous... Mais c'est sûr qu'en partant, venir aux îles... Moi j'habiterais à Montréal, je serais même pas capable de venir aux îles en vacances, là! C'est aussi cher que de s'en aller en Europe... Donc c'est... ça amène une clientèle plus aisée (récréo. – natif). »

Par ailleurs, si l'industrie est capable de répondre à la demande et si elle n'a pas subi trop de difficultés face à un contexte économique qui se resserre, cela est, selon les répondants, en partie dû à la limite que peuvent permettre l'hébergement et les transporteurs. On sait combien de personnes arriveront, même dans les semaines tendues de juillet-août. À ce jour, il est techniquement impossible d'avoir beaucoup plus de touristes (en haute saison) en grande partie à cause de la « contrainte à l'entrée » imposée par les traversées (bateau, avion).

« [Augmentation de la capacité d'accueil des îles] Ben moi je suis convaincu que les îles... Présentement, avec les navires qu'on possède, juillet et août, on peut pas doubler la clientèle. L'autre façon d'augmenter la clientèle de façon substantielle, c'est soit d'ajouter des bateaux, soit de faire le prolongement de la piste d'aéroport pour avoir des plus gros avions (transport – natif). »

6.3.1.2. *Surcoûts et pêche dans un contexte global instable*

Nous l'avons soulevé, l'industrie de la pêche reste précaire. Dans ce cadre, les surcoûts sur les marchandises, en premier lieu le carburant, ne sont pas à négliger. Tous ces coûts et matériaux nécessaires aux différentes étapes de l'activité (de la préparation des pêches à la mise en marché)

⁸⁷ Sans s'y étendre ici, il est évident dans les propos recueillis qu'il existe un fossé entre deux visions de l'offre touristique. L'offre « traditionnelle » reste pour l'instant la plus valorisée. Nous y reviendrons.

se croisent et amplifient les stress et les difficultés. Le coût des appâts revient aussi fréquemment dans les propos.

« Par contre, c'est ça, au niveau des homardières... actuellement je pense qu'il y a des problématiques au niveau des appâts. [...] Et puis même, cette année on entendait dire qu'ils faisaient venir du maquereau, je sais pas si c'est pas du Japon. Y'avait des boîtes de poisson qui arrivaient de l'extérieur, pour leur crise d'appât. L'appât c'est aussi coûteux. Quand ils s'approvisionnent comme ça, ça leur coûte très cher. (association prof. – *néo*)... »

En somme, ce sont les effets croisés de plusieurs facteurs économiques négatifs qui affectent le secteur de la pêche. L'économie globale instable, où les accords de libre-échange se font de plus en plus souples, pousse à la concurrence des produits; dans ce cadre, le homard ou les différentes espèces halieutiques des îles restent précaires sur le long terme.

6.3.1.3. *L'éloignement, moteur de la diversification de l'économie*

Les surcoûts globaux qui affectent les différents secteurs économiques des îles se combinent aux autres conditions d'isolement dans lequel se trouve le territoire à l'étude.

« Ben on a une contrainte qui est l'isolement. Qui amène toutes sortes de difficultés. Je le vis quotidiennement ici dans mon entreprise. Y'a vraiment des contraintes liées à ça. Et économiques (association prof. – natif)... »

« C'est sûr que pour l'exportation, demeurer loin c'est un certain frein. L'équilibre, je trouve est assez précaire de ce côté là (*récréo. – néo.*). »

Mais, quelques fois, cet isolement peut aussi avoir des avantages. Nous le voyons avec le créneau touristique des grandes croisières depuis 2009.

« Par contre, et puis ça on le voit des fois dans des projets de développement où y'a vraiment une mobilisation du milieu, le fait d'être dans un petit milieu, un milieu fermé comme celui-ci, ça peut... t'as moins de variables à prendre en considération. Ce qui fait que, logiquement, ça devrait favoriser, faciliter, le développement de projets et puis favoriser même l'autonomie. Parce que quand t'as une petite économie, ça prend pas nécessairement beaucoup pour stabiliser non plus. L'inverse est aussi... Ça prend pas grand-chose pour la déstabiliser, mais ça prend pas grand-chose non plus pour lui donner un erre d'aller... En tout cas (*développement – natif*)... »

« L'avantage qu'on a, c'est qu'avec la renommée de la destination, du lieu, on réussit quand même à attirer les gens malgré les contraintes (*association prof. – natif*).

Il reste périlleux de statuer sur le devenir économique des îles, pour autant les deux derniers exemples l'exposent assez bien, cette fragilité peut aussi être contrebalancée par une force sociale et identitaire propre aux îles (exposée dans le chapitre 5). Cette énergie et une certaine habitude de la « débrouillardise » peuvent offrir certaines surprises.

« Tous les produits, depuis une dizaine d'années, le fromage, la bière... Tsé, il y a plein de monde qui crée des petits services aussi. Je pense que c'est une force de développer avec ce que l'on a. Ça donne l'opportunité à des gens d'avoir de l'emploi pis justement, de faire grandir les milieux aussi (*résidente – néo.*) ».

« Je vais vous donner un exemple. J'appartiens à un réseau, on travaille, pis l'entité que je gère, on a plusieurs entités comme ça au Québec. Donc on a fait un regroupement avec la Gaspésie, pis je suis en conférence via Skype, y'a un projet qui se développe... Et y'a cette lenteur qui s'installe, cette bureaucratie,

ces gens affables, quasi prétentieux qui s’amusent à parler pour parler. À un moment donné j’en peux plus, j’interviens! Je voulais pas, j’ai probablement trop attendu, mais j’ai dit, *si je fais comme vous, là, je vais crever! Parce que le temps que je prends pour me décider là, le bateau il est parti! Pis le bateau il reviendra pas avant trois jours! Comprenez-vous qu’on serait mort il y a longtemps?! Et puis c’est réel ce que je vous dis là! On peut pas dormir sur la switch! Parce qu’on a pas le temps de tergiverser [...]* Là les fleurs du tapis, là, j’ai dit, *moi je m’enfargerai pas dans les fleurs du tapis ou on décide dans l’heure à venir ou je me retire. Parce que si je vous attends là, c’est sûr que je vais couler! [...]* On a développé cet instinct que d’autres n’ont pas. Parce qu’il faut être aiguisé et puis il faut avoir une analyse des données, des paramètres... parce que tu manques de ressources! Ça fait qu’il faut pas dormir sur la *switch*. Donc c’est ça que je voulais te dire, là, qui est différent d’ailleurs (résidente – native). »

On a tendance à associer les îles à un lieu calme et paisible et l’économie, de façon générale, à la vitesse. Paradoxalement, si ce n’est pas totalement faux, cette image peut apparaître simplifiée. L’idée qui revient dans certains propos recueillis, mais aussi dans la littérature (*cf.* notamment Richard, 2002), c’est qu’aux îles, les gens n’ont pas le luxe, ni surtout de temps, de tergiverser ni même d’hésiter. La mise en place de nouveaux projets de développement passe nécessairement par ce filtre d’une société à *vitesses de réaction multiples*.

6.3.2. Retour des jeunes et relève

En termes économiques, s’il est un aspect important qui concerne tous les secteurs, c’est la question de la relève. L’entreprise sans relève, qu’elle soit agricole, de pêche ou industrielle, et aussi prospère soit-elle, est une entreprise qui va perdre de la valeur pour le propriétaire. Or, il devient plus difficile et plus coûteux (matériellement, financièrement comme humainement) de se lancer dans de nouvelles entreprises quand on sait pertinemment que les premières années seront difficiles à passer. Sur ce point, les répondants interrogés restent passablement optimistes et saluent la présence, dans différents secteurs, d’une relève dynamique et qui apporte un vent de renouveau dans les entreprises en place.

« Une relève qui est présente. Y’a pas beaucoup d’entreprises qui ferment leurs portes, qui ne trouvent pas preneur, on dirait. [...] Si on regarde l’évolution des 4-5 dernières années, c’est plutôt positif à ce niveau-là. [...] Je suis même agréablement surpris de voir autant d’intérêt pour le rachat d’entreprises, des fois où la rentabilité est pas toujours facile, tu sais. Les gens font preuve de créativité et de dynamisme. Ils amènent la nouveauté, des nouveautés dans les entreprises, un nouveau produit, un nouveau service, en tout cas... Y’a de l’idée. C’est l’fun la dynamique que les jeunes peuvent apporter dans les entreprises. C’est tout ça (développement – natif) ».

Mais il s’agit d’une relève qui demeure néanmoins fragile...

« [Relève de l’extérieur?] Pas tellement. Pas tellement. Au niveau de la relève d’entreprise, c’est surtout les gens du milieu. Souvent des employés. Membres de la famille? Je dirais de moins en moins. C’est beaucoup des employés ou des investisseurs externes à l’entreprise, mais quand même du milieu (développement – natif). »

On parle avec espoir du « retour » des jeunes; des jeunes partis sur le continent pour différentes raisons, mais plus susceptibles que d’autres de revenir et, nous le soulignons plus tôt, des jeunes qui apportent avec eux de nouvelles idées, une énergie neuve.

« [Retour des jeunes] Ces jeunes-là ont pris de l'expérience ailleurs, reviennent ici avec des idées, avec justement le goût de... tu sais, le goût d'en faire plus, et ça c'est vraiment hyper important, dans une communauté comme la nôtre, sa richesse c'est sa jeunesse, c'est le fait que les jeunes veulent revenir ici, veulent développer, veulent amener les îles un petit peu plus loin. Ça je serais drôlement inquiet de dire que la population vieillit et qu'il y a pas de jeunes pour la relève. Ça ça serait drôlement plus inquiétant (développement – natif). »

Comme partout, ces changements générationnels peuvent changer les manières de faire – et souvent de façon radicale – ce qui demande une certaine adaptation de part et d'autre.

« Donc y'a vraiment un changement de génération en train de se faire. Donc y'a une modernisation aussi qui vient avec. C'est pas sans avoir certaines frictions, mais ça se fait généralement bien, je pense. Y'a clairement une évolution (association prof. – natif). »

Les propos à l'égard de la relève et des jeunes en général sont plutôt élogieux et optimistes. On semble attendre que cette relève prenne la suite des choses. Un répondant l'énonce bien : quand quelqu'un reprend ou ouvre une entreprise, c'est avec dynamisme et énergie. Est-ce là l'espoir qu'une génération éprise de son milieu place dans les mains de la génération suivante?

« Quelqu'un qui la reprend, qui la repousse, on l'a vu dans des entreprises de pêche, on l'a vu dans d'autres entreprises aux îles, que ce soit de service ou autres, quand les jeunes les reprennent, ils poussent encore un petit peu plus loin, y'a un changement qui se fait et c'est très positif. Pis j'espère que ça va continuer comme ça. Je le souhaite pour les îles (développement – natif) ».

6.3.3. Une diversification ciblée (les liens avec l'utilisation optimale du territoire et l'ancrage avec les deux pôles économiques directeurs des îles)

En fait, le portrait et la vision du développement économique des îles sont dépeints en cohérence avec ce qui fut dégagé de l'identité territoriale évoquée par les répondants (chapitre 5). Sans retrouver une pensée univoque, les propos convergent tous vers un certain optimisme-réalisme. Optimisme, car aucun répondant ne semble jeter l'éponge. Un dynamisme pointe de façon rassurante. Réalisme, puisque les répondants restent lucides dans l'inexorable description de leur lien au secteur des pêches et du tourisme. Et même en misant sur la diversification, c'est vers ce lien au territoire que les plus grands succès et les nouveaux projets semblent se diriger.

« C'est sûr que si tu me parles de richesses qu'on a ici, on a des richesses matérielles. On a quand même des belles richesses qu'on peut exploiter et qu'on peut dire : c'est à nous et ça nous appartient (résident – natif). »

On revient à la valorisation de la cueillette des petits fruits, à la valorisation des produits locaux, au développement du marché du Village (tant pour stimuler le tourisme « vert » que pour faire découvrir aux Madelinots l'importance de l'achat local) et de microentreprises de transformation agroalimentaire. Dans ce créneau, la table de concertation en agroalimentaire qui a mis en place la structure *Le bon goût frais des Îles de la Madeleine* a apporté énormément selon les dires des répondants : « c'était vraiment [l'agriculture] une culture qui était en train de se perdre (résidente – native) ». On parle abondamment de « redévelopper », de « recentrer » l'économie locale (récréo – néo.). Certains parlerons même d'une certaine autosuffisance (poules, carottes, pain...) laquelle,

sans être utopiques, peut parvenir à nourrir un peu plus les Madelinots et sauver ainsi certains coûts associés à l'approvisionnement extérieur⁸⁸ tout en développant un savoir-faire local.

À plus grande échelle, nombreux sont ceux qui parlent avec espoir de la mariculture/aquaculture et de l'exploitation des lagunes. En fait, les « nouvelles » idées restent adaptées au territoire et à cette identité territoriale et patrimoniale décrite précédemment. Le « neuf » est là depuis longtemps, on le réactive sous des formes actuelles avec de nouveaux porteurs de projets, en phase avec l'environnement des îles et qui, finalement, s'accrochent bien aux deux filières phares que sont la pêche et le tourisme. Le lien avec la nature, le territoire et l'environnement reste central.

« Mais je pense qu'ici, aux îles, c'est difficile de réinventer la roue, mais quand même, si on peut exploiter notre ressource de la première transformation jusqu'à la dernière et puis pouvoir commercialiser notre produit à l'extérieur, pis former des regroupements pour diminuer les coûts de transport, c'est beaucoup là-dessus que ça se travaille (développement – natif). »

« Y'a toute la tendance des trucs de proximité, etc. Et puis ça, évidemment, sans viser l'autonomie... Et puis moi je pense que c'est un milieu qui se prête bien à ça. Et puis je trouve que c'est imaginable, parce que, encore une fois, compte tenu de la notoriété du milieu, qui attire quand même des gens plus souvent qu'autrement intéressants, là (développement – natif)... »

« Ben moi je vois un développement beaucoup plus harmonieux, selon notre situation géographique. Un peu moins aller vers le développement d'usines et des trucs comme ça. Vraiment y aller avec... à mettre en valeur ce qu'on a ici. Je sais pas si c'est possible. [...] Je pense que les gens... les gens, je suis sûr qu'ils sont prêts à ça. *Anyway*, c'est sûr que (environnement – natif)... »

Il est alors question de viser le développement d'une économie verte dans divers secteurs de l'économie madelinienne afin justement d'afficher cette cohérence territoriale et, ce faisant, de participer à alimenter cette image « nature » des îles.

« Et puis les possibilités de diversification économique sont pas énormes. On a beau y réfléchir et y penser, il reste que la pêche est le secteur névralgique de l'économie et puis donc il faut absolument réussir à protéger les ressources pour les exploiter de façon durable, pis à leur donner une plus-value... travailler là-dessus (développement – natif). »

« Je pense que le tourisme est peut-être une valeur plus sûre [que la pêche]... qui a le potentiel d'être exploité probablement plus grand là, vraiment! Pis en même temps, ben t'as une limite à la capacité d'accueil, à la quantité d'eau potable que t'as l'été sur les îles donc... C'est pas simple (environnement – *néo*)! »

Nous avons pris le temps de présenter les enjeux de développement économique tels que se les représentent les répondants. Dans les propos recueillis, malgré un certain découragement, c'est quand même la recherche de moyens pour garder les îles vivantes qui pointe. Le découragement reste optimiste!

⁸⁸ Ce qui est très relatif sachant que les coûts de production des produits agricoles à petite échelle restent difficiles à rendre compétitifs face au marché global; aux îles, comme ailleurs au Québec. Pour autant, quand on associe d'autres externalités positives telles que la santé, le goût, les gaz à effet de serre liés au transport... l'équation penche en faveur de la production locale.

« [D'autres points?] À part le travail? Non, je pense pas à rien. [Interpelle son épouse] Y'a-tu quelque chose qui nous rend la vie dure ici? À part le travail? [...] Le manque d'argent... Le travail (résident – natif)... »

Cette réalité économique n'est pas facile et il devient essentiel d'articuler ces préoccupations avec tout nouveau projet de développement : une non-adéquation ou un déni de cette réalité entacheraient la viabilité de ce nouveau projet. Par ailleurs, en prenant le temps d'étudier ces aspects, il est rassurant de comprendre qu'un projet comme celui de l'AMP peut être totalement articulé à cette réalité économique et peut également être un de ces nouveaux moteurs, parmi d'autres. Enfin, il est évident que ces aspects économiques rejoignent sans tension les éléments dégagés autour de l'identité territoriale, ce qui est rassurant. Ils s'articulent également avec les enjeux sociaux et territoriaux, voire avec les enjeux environnementaux sur lesquels nous terminerons ce chapitre.

Chapitre 6. Points saillants à retenir

Les îles se portent relativement bien économiquement, même si cela reste une économie fragile et qui demande une attention sans relâche. Les deux secteurs phares de l'économie locale, la pêche et le tourisme, reposent sur la nature maritime de l'archipel et s'en nourrissent.

Si ces deux secteurs sont importants, ils sont aussi complémentaires au maintien de l'économie des îles. L'industrie touristique repose fortement sur le caractère maritime dans lequel l'activité halieutique occupe la première place. De son côté, la pêche ne peut seule répondre au maintien viable de l'économie madelinienne. Ces activités sont étroitement complémentaires, même si les liens entre elles ne sont pas nécessairement naturels.

Ces deux créneaux sont fragiles chacun en fonction de leur filière, mais également en lien avec leur situation géographique loin des marchés globaux. L'éloignement et les surcoûts qui y sont liés affectent particulièrement l'industrie halieutique (carburants, appâts, matériels spécialisés...), mais ne sont pas sans effets sur l'industrie touristique (effets plus indirects, liés à l'approvisionnement des services et commerces nécessaires au maintien dans le temps du tourisme).

D'autres secteurs économiques sont également présents aux îles, mais la place prédominante occupée par les deux secteurs phares rend vulnérable l'ensemble économique des îles. Les intervenants madelinots promeuvent une certaine diversification économique. Pour autant, toujours en lien avec la particularité insulaire du territoire et la situation économique globale, l'idée revient de penser une diversification ciblée en lien avec les créneaux « naturels » des îles. Dans ce cadre, le mot « naturel » prend un double sens, naturel dans le sens de ce qui existe sur le territoire et naturel dans son sens premier, qui gagnerait ainsi un avantage comparatif à « utiliser » les aménités positives et naturelles des îles. Dans ce cadre, le développement de l'aquaculture ou le renouveau de l'agriculture et des produits locaux des îles s'intègrent *naturellement!*

Cela dit cet équilibre « relatif » reste instable et fluctue. C'est un « positif » relatif et stressant pour ses habitants (travailleurs, entrepreneurs, développeurs...). Dès lors, des cadres réglementaires (souvent nécessaires) peuvent être mal acceptés si on ne les adapte pas à la situation particulière des îles. Les pêcheurs (et les agriculteurs) sont relativement sensibles aux règlements. À cet effet, nous le verrons par ailleurs, les Madelinots ont également un rapport trouble aux interdictions... il devient alors important d'en tenir compte (non pas de ne pas réglementer, mais de le faire en concertation avec les principaux intéressés).

Enfin, toute projection économique ne peut se faire sans penser à la relève. À ce titre, les jeunes (et leur retour dans certains cas) sont vus très positivement par les acteurs rencontrés (intervenants et habitants). On souligne le dynamisme qui a été amené ces dernières années par les jeunes, les idées nouvelles et globalement un certain vent positif émane des propos des habitants (plus que des intervenants).

Un projet de type AMP ne semble pas incohérent dans ce portrait économique pour autant qu'il tienne compte des particularités du territoire et de ses habitants.

7. ENJEUX SOCIAUX ET TERRITORIAUX

La distance et le caractère insulaire que nous avons évoqués façonnent également la dynamique sociale des îles. En fait, ce découpage entre l'économie, le social et l'environnement est toujours un peu artificiel et, dans un cas comme celui des îles, le maillage entre ces différents aspects est évident.

7.1. Conservatisme et dynamisme dans le développement

Cette distance, mais plus encore cet isolement dans le golfe, dessinent l'identité territoriale évoquée précédemment. Cela fait partie, pour les Madelinots qui l'évoquent, d'une espèce de fait explicatif de multiples situations tant économiques, sociales que culturelles. La différence entre « le continent » et les îles est affichée dès les premiers propos; elle est palpable. Malgré ce rapport de différence et un lien ambigu au changement sur lequel nous reviendrons, la société madelinienne se transforme comme ailleurs au Québec et a des aspirations individuelles propres au rythme de vie québécois actuel. De celles-ci, l'idée de pouvoir circuler hors des îles de façon relativement « facile » est constitutive d'un bien-vivre aux îles. Les sorties sportives pour les jeunes ou les « virées » en ville relèvent de ces désirs et s'associent avec ce qui fut évoqué précédemment concernant les coûts encore importants de ces sorties.

L'importance de cet élément ressort chez les acteurs rencontrés et s'intègre au portrait social du territoire. Ici, ce qui relève de la **mobilité** est un enjeu fort en termes de développement⁸⁹. L'apparition récente d'une certaine fluidité liée aux voyages maritimes et d'une deuxième compagnie aérienne a grandement atténué le sentiment d'isolement que l'on persiste à évoquer par ailleurs. La difficulté de sortir/entrer aux îles, pour les résidents comme pour les denrées nécessaires, reste un enjeu de développement et les propos soulignent l'importance des efforts à poursuivre afin de faciliter la fluidité archipel-continent que ce soit pour des préoccupations personnelles ou en termes d'économie touristique (entre autres). Par ailleurs, cette fluidité concerne également le lien intra-territorial. Les problèmes d'engorgement routier (tronçon de Cap-aux-Meules qui revient abondamment dans les propos) irritent les habitants qui, pour les évoquer, convoquent le flux touristique estival. On souligne par ailleurs que l'image du territoire s'appuie sur le lien avec la nature où le vélo est un mode de transport et de découverte du paysage mis en vedette mais très peu mis en valeur concrètement.

« Ce problème de circulation à Cap-aux-Meules est ciblé dans la politique-cadre de développement touristique et on va... y'a même une étude qui est mise en place par le ministère des Transports pour savoir comment on peut réaménager ce tronçon de Cap-aux-Meules, qui en passant est le tronçon le plus achalandé

⁸⁹ En fait, dans l'ébauche de projets de développement (l'AMP, entre autres) il est important de saisir ce que la population recherche prioritairement, ce vers quoi elle pourra se rassembler et ce vers quoi, sans nécessairement y être opposée, elle ne se rassemblera pas. C'est ce type d'éléments de connaissance qui devient utile afin de positionner un éventuel projet d'AMP.

à l'est du Québec après Lévis! Là on peut aller aussi dans une problématique... Est-ce qu'il y a trop de voitures? Est-ce qu'on se déplace trop? Mais y'a pas besoin d'être en saison touristique pour voir qu'à l'heure du midi ça peut rapidement [être un problème]... (association prof. – *néo.*) »

« On n'ose pas prendre les vélos, parce que c'est tellement de mauvaise qualité, les routes... finalement si pour aller à Cap-aux-Meules y'avait un sentier, les gens ils marcheraient, là, entre l'église [La Vernière] pis Cap-aux-Meules! C'est pas plus bête que ça! (récréo. – *néo.*) ... »

« Sinon, je fais beaucoup de vélo l'été. Faque j'aime bien la route [de] Havre-aux-Maisons jusqu'à la Grosse-Île facilement. L'accotement [là] est intéressant. Même chose de descendre du côté de l'Havre-aux-Basques... Je peux y faire du vélo sans me faire frapper. Mon rêve, c'est soit qu'il y ait des accotements qui ont de l'allure partout aux îles (résidente – native). »

Malgré tout, au-delà de ces irritants liés à la situation géographique des îles, c'est plutôt la fierté de cette localisation qui ressort de tous les échanges. Ce qui est un « irritant » semble alors secondaire par rapport à ce caractère distinctif en partie forgé par le territoire et qui a permis l'éclosion d'une dynamique et d'une culture qu'on affiche comme uniques; et uniques même par rapport à l'entité régionale, la Gaspésie, avec laquelle les îles sont pourtant liées.

« Et puis, je vais te dire quelque chose que j'explique souvent aux gens. On a souvent été associé à la Gaspésie, partout. C'est pas un *must* pour nous. C'est pas un *must*. C'est un *must* pour la Gaspésie d'être associée aux îles, mais c'est pas un *must* pour nous d'être associée à la Gaspésie [...] [Les îles sont attachées à rien] À rien. Elles n'ont pas besoin (résidente – native). »

« Les îles devraient peut-être appartenir au Nouveau-Brunswick, mais pas certaine... On est relié à Québec [ville] et on dirait qu'on a peut-être plus d'affinités avec la ville de Québec que la Gaspésie. Sinon, les îles, idéalement, appartiendraient à elle-même parce qu'aux îles, c'est pas pareil (résidente – native)! »

« Gaspésie, c'est au niveau du paysage je trouve que tout ce qui est forêt ou montagne... c'est pas pareil comme les îles. Puis ils sont rattachés sur le continent (résidente – native). »

« C'est sûr que des fois, ça cause des problèmes, surtout sur le plan administratif quand on est associé à la région de la Gaspésie... Nos réalités sont vraiment différentes pis on essaie de se battre des fois pour avoir notre bout de gâteau. Pis, ce n'est pas toujours facile vu la grandeur de notre territoire versus le leur. Et vu le nombre de populations. Mais le plus important, c'est qu'est-ce qu'on en fait, nous autres, de ça (résidente – native). »

Outre le constat fréquent de ce « particularisme », c'est une fierté exacerbée qui ressort à tout moment.

[Rudesse du quotidien à affronter, en particulier l'hiver] « Donc ça a fait de nous, pas qu'on est plus fins, plus beaux, que d'autres gens sur la planète, mais ce milieu que je qualifie de divin nous a fait plus généreux, plus conciliants, plus bonne entente, plus sages! Allez voir des vieux pêcheurs qui ont 50 ans et plus, vous allez recueillir une forme de sagesse que vous verrez pas en ville de façon aussi fréquente. Donc, les habitants ont dû cultiver ces traits-là (résidente – native) ».

« La culture, les gens des îles, et puis là je te dis ça, je suis pas des îles là, mais ils sont un peu chauvins tu sais, chez eux c'est le plus beau et puis y'a rien d'aussi beau. Faut voyager pour dire : y'a d'autres choses de beau là! C'est beau chez vous, mais y'a d'autres choses de beau [rires] (institutions & industries – *néo.*)... »

Porteurs de ces différences que l'on met de l'avant et lucides sur les enjeux de développement des îles, les Madelinots recherchent alors des voies de développement adaptées à l'archipel et qui puissent permettre de conserver ces traits particuliers, tout en développant et projetant un territoire îles en phase avec le monde extérieur.

« C'est pour ça que des fois... nous, ici, on relève de la région administrative Gaspésie-les-Îles, on doit travailler en collaboration [...] ben c'est sûr que nous autres, ça nous occasionne certains problèmes des fois dans... dans nos mandats, des choses comme ça, des argents qui sont alloués à la Gaspésie-les-Îles... La réalité n'est pas la même pis... l'un n'est pas mieux que l'autre, c'est juste différent (développement – natif)... »

[Liens aux aides gouvernementales] « Puis il va falloir aussi que les îles... je pense qu'on commence à travailler dessus, c'est qu'on est tellement particulier, qu'il faut qu'il y ait des modules spéciaux pour les îles. Je te parle pas d'avoir de l'argent de plus ou quelque chose, mais de manière différente. Tu sais, aujourd'hui on est obligés de s'adapter sur un programme qui a été pondu à Québec pour toutes les régions du Québec, et on n'est pas pareil comme à nulle part. Fait que soit on rentre dedans à 100 milles à l'heure soit on peut pas rentrer dedans du tout parce que ça marche pas. [...] De toute façon c'est particulier partout, là, donc faut que t'aies des grappes, faut que t'aies vraiment des choses où on va dire ben OK, ben ça, ça va être comme ça, mettons pour les îles, parce que eux ils sont de même, de même. De même, telle chose pour la Gaspésie... Des axes de développement qui peuvent [être] majeurs en haut, mais après ça qu'il y ait des petits chemins qui soient différents pour chaque endroit. Parce que sinon tu lis les lignes, tu lis les petits caractères et puis tu peux pas appliquer ça ici, ça marche pas ici. Fait que ça c'est particulier. [...] En tout cas, y'a du travail... Mais la vie est belle quand même hein [rires] (récréo. – natif)! »

Les projections collectives comme les plans de développement doivent tenir compte de cette couleur madelinienne. Ce particularisme, qui peut donner l'impression d'une société sceptique face aux nouveaux projets (surtout quand ceux-ci proviennent de l'extérieur), est à prendre en considération. En fait, les répondants y reviennent fréquemment en parlant d'une société conservatrice (24 répondants y font référence), attachée à la « tradition », voire un peu méfiante face à la réussite. Il faut du temps pour accepter collectivement certains changements, et encore plus si l'on tente d'aller trop brusquement.

« ... faut l'expliquer. Dans une petite communauté, c'est... c'est incroyable, on passe beaucoup de temps à l'expliquer. Nous, on pense au futur avec un regret sur le passé, c'est pas... je trouve pas que c'est sain comme développement. Ça nous empêche de faire plein de choses aux îles, ça nous empêche d'avancer dans beaucoup de domaines à mon avis. C'est... pis c'est dommage. [...] Faut qu'on avance (développement – natif). »

Pour certains acteurs du développement, cette façon d'être peut s'avérer déroutante, on souhaiterait une autre forme d'*entrepreneurship* : « *faut prendre de l'initiative, être plus indépendants* (développement – natif) » et ne pas toujours regarder derrière. Mais dans les faits la situation est peut-être un peu plus complexe : il faut prendre le temps d'expliquer, il faut partager les idées et, en même temps, les propos montrent des habitants qui ne peuvent se permettre de trop attendre! Le défi est donc d'accepter le changement, mais pas à n'importe quel prix.

Ce n'est pas parce que l'on est inscrit dans un certain modèle économique qui fonctionne, et pour lequel il faut certes rester critique, qu'il faut refuser d'avancer soulignent certains répondants.

« Tu sais, à un moment donné, faut aussi... c'est bien d'avoir ça dans un musée, de pas oublier, de faire des reconstitutions, etc., mais est-ce qu'il y a quelqu'un aux îles de la Madeleine qui veut vivre comme ça vivait en 1755? Je pense pas... Fait qu'à un moment donné, faut aussi... [se tourner vers l'avenir] Moi je pense que c'est plus intéressant de se tourner vers l'avenir en ayant un respect pour le passé (association prof. – natif)... »

« Moi, ce que je vois c'est que... le danger c'est que les choses se cristallisent, parce qu'on est dans un

modèle qui fonctionne, et puis que là on veuille imposer qu'il faut pas faire ci, faut pas faire ça. Et à ce moment-là la vie change tellement rapidement que si on n'est pas proactif à s'ajuster, on va se retrouver avec des problèmes beaucoup plus grands. C'est ce que je crains, c'est que les choses ont tendance à se cristalliser des fois. Et puis à ce moment-là on devient notre pire ennemi parce que... On veut protéger ce qu'on a et parce qu'on veut protéger ce qu'on a, ben en bout de ligne, parce qu'on regarde pas assez à long terme et parce qu'on s'adapte pas assez rapidement, ben on se retrouve avec des conséquences qui sont dommageables. C'est ce que je vois comme... Le défi c'est d'accepter le changement (institutions & industries – *néo.*)! »

De ce constat partagé, il ressort des solutions partagées et relativement simples à mettre en œuvre : ne serait-ce que d'impliquer les gens des îles, d'impliquer les habitants. Les sondages de la municipalité sont évoqués comme exemple dans les propos. On souligne l'importance de prendre en considération ce qui en ressort et non pas seulement de « faire parler ».

[Où est-ce qu'on se voit dans 10 ans?] « La municipalité a posé la question dans un de ses sondages, pis je trouvais ça intéressant, mais j'espère que ça restera pas juste un sondage, pis que ça va aller sur une belle tablette [...]. J'espère qu'on va poser des gestes par rapport à ce que les gens auront dit. [...] Moi j'espère que de plus en plus les citoyens vont être impliqués, peu importe la décision, qu'elle soit environnementale, politique, qu'elle soit administrative ou autre, il faut qu'on implique les gens d'ici! Qu'on prenne le temps d'aller s'asseoir, c'est pas du temps de gaspillé, c'est de l'investissement qu'on fait. J'espère que les politiciens vont le comprendre. Les directeurs de toutes les entreprises, peu importe. Moi je le vois dans le développement-là, le développement c'est intéressant, mais c'est aussi rempli d'embûches et puis la façon de résoudre ça, c'est d'aller s'asseoir avec les gens (développement – natif). »

« Ben c'est ça, mais je pense qu'on en est pas encore à quelque chose d'épouvantable, mais ça, comme je disais pour les pêches, il faut se donner le moyen de s'en parler et puis de se comprendre et là-dessus, je trouve que la place des citoyens dans le développement, ou leur participation, ce n'est pas automatique et ça c'est peut-être un peu diminué. Les espaces de débats sont pas... On pourrait augmenter les espaces de débats pour un meilleur aménagement. [...] C'est comme si, dans certains domaines, c'est comme si on s'était comme "spécialisé" et en "spécialisant", on a fait une distinction entre les spécialistes et ceux qui vivent. Faque, c'est dommage (résidente – native). »

« C'est un peu comme je disais tantôt aussi. Pour bien des projets... moi je l'ai vu avec la mine de sel. [...] T'as des consultations et tout ça, ils viennent, ils te font parler, tu donnes ton point de vue, pis tes préoccupations et tout ça, et puis là, au pire, ben nous autres on va sortir telle étude, ça va répondre à ça et puis à ça, pis on va être capable de contourner. Ben un autre but encore! On contourne : on sort de notre but (association prof. – natif)! »

« Faque ne pas développer sans avoir l'avis des Madelinots, sur les projets... Ça je trouve que c'est un petit côté négatif que je trouve, au niveau du tourisme. Parce qu'il faut penser à nous un petit peu, avant de penser aux touristes parce qu'on est ici 12 mois par année. Le touriste qui vient ici 3 semaines, il s'en va après, lui. [...] Faque je pense que c'est important de développer en fonction des gens qui restent ici (résident – natif). »

Au-delà des consultations et de l'information à transmettre régulièrement sur les projets de développement, les répondants soulignent l'urgence du travail de concertation et du travail d'équipe entre les acteurs-intervenants des îles et entre les différents secteurs socioéconomiques. On souligne ainsi l'importance de ne pas succomber à l'individualisme sectoriel. Et ces liens pourraient, selon un intervenant professionnel, être pilotés par la municipalité dans l'optique d'un aménagement territorial optimal. Certes ce n'est pas simple, certains intervenants soulignent que leurs points de vue (environnement ou transport, par exemple) ne sont pas toujours

« compatibles » ou bien vus des autres intervenants, mais la discussion devrait être possible. On y revient abondamment en insistant sur le « tous » et en donnant comme contre-exemples des concertations telles celles du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), du Plan stratégique d'intervention en environnement⁹⁰ (PSIE) ou d'autres plans qui relèvent théoriquement de la vision commune du territoire, mais qui en fait sont l'œuvre d'un seul groupe.

« Donc je pense que ça va être le défi de... de pas succomber à l'individualisme ou de pas... Des fois... pas des fois, tout le temps, ça va plus vite si on est tout seuls à décider, on dit c'est ça, pis... Mais des fois, au bout, tout le monde est pas partie prenante, tout le monde est pas... Ça je pense que ça va être le plus gros défi en termes de gestion du territoire et diverses politiques qu'on va vouloir se doter. Je pense qu'il faut que tout le monde mette la main à la pâte... C'est le gros défi (environnement – natif)... »

« [Horizon 2022] On va intégrer déjà des planifications existantes dans cette démarche-là. Mais en même temps, tout en les intégrant, peut-être parce que ces démarches-là ont déjà identifié des enjeux, mais tout en identifiant d'autres enjeux qui peuvent ressortir dans la démarche, ça va être d'aller... parce que le PRDIRT c'est un groupe de 15-20 personnes, mais là si on ouvre plus large, on va aller chercher une adhésion, mais on va voir aussi les liens entre les différentes choses. Même chose pour... je sais pas si y'a des gens qui vous ont parlé du... du PSIE, Plan stratégique d'intervention en environnement, c'est les gens d'Attention Fragiles qui ont piloté le dossier. Donc ça aussi va devoir s'intégrer là-dedans (développement – *néo.*). »

« Je pense que... je dirais que la conscience de la nécessité d'intégrer les différentes interventions les unes par rapport aux autres, on n'a pas découvert ça y'a cinq ans, là, mais j'ai l'impression que dans les dernières années cette nécessité-là, de vraiment intégrer les actions les unes avec les autres, c'est quelque chose qui est devenu de plus en plus évident (développement – natif). »

« [Harmoniser ces visions] c'est là le défi. Mais c'est sûr que c'est pas toujours évident (développement – natif). »

Cette intégration et cette concertation sont au cœur des défis de développement et demanderont des trésors de finesse afin de ne pas provoquer ce que l'on tente de contourner, blocages et fermeture, tant avec l'extérieur (le continent et les multiples paliers gouvernementaux), qu'avec l'intérieur (les divers intervenants territoriaux).

7.2. La permanence des guerres de clochers

Cette communauté isolée et éloignée du continent (34 répondants y font référence directement) semble de fait attachée encore plus fortement à son territoire (mer et terre). On en est fier, mais cette fierté génère également un sentiment protectionniste; un attentisme prudent. Chacun y va alors de sa représentation du développement des îles optimal et rêvé, et des défis à relever pour atteindre cet idéal : comment, outre la concertation, prévenir les conflits? Comment dépasser les guerres de clochers? Comment, comme c'est encore le cas pour certains, ne pas penser le développement en termes de cantons ou de petits territoires? Le défi serait de former « une seule communauté maritime » et de concevoir une vision la plus harmonisée possible.

« Et puis pour moi les îles, c'est les îles. C'est pas Fatima, Havre Aubert, Grande-Entrée. Je m'en fous, moi, qu'ils fassent un développement, pourvu que ce soit un développement pensé, que ça vaille la peine. Si y'a des avantages je me dis pourquoi pas? Ça a pas besoin d'être tout à la même place! C'est pas... [Les

⁹⁰ Porté par Attention Fragiles.

particularités de chaque village] C'est plus ça maintenant! Faisons une croix et puis recommençons! Et puis, si y'a eu des erreurs de commises et bien faisons en sorte qu'elles se répètent pas! Et puis après ça on regarde la *map*, on [pourra] développer (développement – natif). »

« Mes oncles disent souvent qu'à Grande-Entrée, ils sont 12 000 parce que, en fait, quand ils développent aux îles, peu importe qui développe aux îles, ils développent pour la communauté. Je pense que l'objectif c'est de développer pour tout le monde. Faque tsé, si tu fais un projet à Grande-Entrée ou au Havre, là je prends Grande-Entrée parce que c'est chez nous, mais je veux dire, le projet, qu'il soit n'importe où, c'est tout le monde qui se sent concerné (résidente – *néo*). »

« Pour l'avenir? Moi je pense que nos défis, ça va être au niveau politique. Au niveau de la mairie. On a un maire, on a des conseillers dans chaque village et les gens se déchirent encore entre villages. Les îles sont fusionnées, mais seulement en administration... mais elles ne sont pas fusionnées du tout, au niveau des gens. Les gens ont encore l'esprit de *moi dans mon village, je développe ça...* au lieu d'avoir un consensus et moi je pense que ça part justement de notre mairie (résident – natif). »

Les conflits d'usage ne sont pas plus présents aux îles de la Madeleine que dans d'autres territoires; ils sont là et cohabitent. Il s'agit alors de **voir les îles – et leur développement – de façon non sectorielle** : tenter par exemple de voir la pêche non seulement avec les yeux des pêcheurs, mais la pêche comme une filière économique importante ET imbriquée dans l'économie et la vie sociale des îles.

« C'est sûr qu'on entend beaucoup parler de la pêche. [...] Et puis, c'est pour ça aussi moi je me dis, l'aspect pêches aux îles de la Madeleine, c'est une activité qui est très, très valorisée là. Y'a la mise à l'eau des cages, y'a la bénédiction des bateaux, et puis moi ce que je trouve, et puis ça je l'entendais d'ailleurs aussi, moi je commence à trouver que c'est un peu trop. C'est comme s'il y avait juste ça aux îles de la Madeleine! Moi je me dis, l'entreprise qui fait de la culture de pommes de terre, ben je trouve qu'elle mérite d'être autant valorisée que la mise à l'eau des cages! Y'a le producteur de Pied de Vent... Des fois je me dis qu'il faut nuancer tout ça, parce qu'on est toujours aux îles, là, pas seulement à cause de la pêche au homard. Y'a d'autres activités qui se passent aux îles et puis... [...] Hey! Y'a d'autres métiers! Même moi, quand je rentre travailler le matin, tu sais, mon bureau il est pas béni là! Et pourtant je rentre travailler le matin, hiver comme été! Y'a d'autres jobs aux îles de la Madeleine et moi je trouve qu'on oublie ça. [...] Des fois j'aimerais que ça soit nuancé. Je trouve ça bien, je trouve que c'est une belle activité et il faudrait que ça se continue, mais en même temps... L'autre fois, je voyais dans le Radar justement qu'il y avait la fête des travailleurs de la mer. J'ai trouvé ça bien, là ça inclut aussi les aquaculteurs, ça inclut les autres types de pêches, les usines, je trouve ça vraiment bien la fête des travailleurs de la mer (institutions & industries – *néo*). »

La pêche est prise à titre d'exemple, mais l'enjeu est plus global : l'idée qui ressort est de se concerter sur le développement souhaité. À ce titre, le tourisme revient également dans les propos. Certes, il est important pour l'économie des îles, mais il doit également – et avant tout – être pensé en fonction de la vie sociale du territoire et de ses habitants. Les propos tendent à montrer qu'il faut trouver le juste milieu entre la promotion de ce secteur et la pérennité des autres activités nécessaires à une vie collective annuelle. Pour plusieurs, il s'agit de ne pas tout mettre dans le tourisme et, plus précisément, de penser des projets de développement intégré afin que « [...] que les îles continuent de se développer en gardant ce qui est spécifique (résidente – native) ».

« Au niveau touristique, on dirait que tout est... Mais tsé, c'est naïseux, mais La Grave a son propre système d'épuration d'eau. Mais le Havre [l'île du Havre-Aubert] n'en a pas un. Il y a combien de gens qui

vivent à l'année sur la Grave? [...] [Présence d'une station de traitement à la Grave] À cause des touristes, mais le reste du Havre qui vit à l'année en n'a pas. [...] Le tourisme façonne le paysage, façonne le développement des infrastructures pis les gens [les commerçants] vont faire leurs heures d'ouverture en fonction des touristes. Vont fermer quand la saison touristique va être terminée... Mais il y a quand même 15 000 habitants aux îles, le restant de l'année. Comment veux-tu stimuler des gens à habiter ici à l'année (résidente – native)? »

« C'est sûr que si je regarde pour l'été, l'été, la voirie, c'est tout pour réparer les chemins pour les touristes! Mais je sais pas s'ils savent, mais ce sont les Madelinots qui vivent ici à l'année... Pourquoi tout faire, juste pour les touristes quand les touristes arrivent pis que nous autres, quand l'automne et l'hiver arrivent, qu'on se ramasse... Je trouve qu'ils mettent trop l'accent sur les touristes pis, ils pensent pas assez au monde des îles! Les projets sont trop axés pour l'été [saison touristique], pis après, ils laissent les îles... pas à l'abandon, mais... [...] Ben, le gros défi ce serait que les îles, il ne faudrait pas qu'ils laissent tomber le monde des îles pour le monde de l'extérieur. [...] C'est quand même nous autres qui faisons vivre les îles à l'année parce que on est ici à l'année. Si on s'en allait, il y aurait peut-être d'autres boutiques qui fermentaient (résidente – native)... »

Par ailleurs, outre ce défi d'intersectorialité, il semble également important de voir les îles comme une seule entité (avec ses particularités locales, certes, mais sans concurrence entre les localités). À ce titre, plusieurs répondants soulignent la permanence des *guerres de clochers* entre les villages (les municipalités d'avant la fusion) et insistent sur la nécessité de les voir s'atténuer et de les dépasser. En fait, si la fusion des municipalités a maintenant plus de dix ans, il apparaît encore difficile pour plusieurs de penser cette nouvelle territorialité. Un répondant souligne toutefois que pour les enfants qui grandissent aujourd'hui dans la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, la question ne se pose plus de cette façon et que cette nouvelle génération ne pourra que voir les choses différemment : « alors, je pense que cette génération-là va faire une croix définitive sur les anciennes municipalités pis ils vont penser au futur plus que nous (développement – natif). »

Comme dans les défis liés aux enjeux de développement, c'est alors sur les jeunes générations que portent les espoirs de changements : il faut *faire une place aux jeunes*. Cette place est importante et doit également s'envisager avec les caractéristiques démographiques des Îles de la Madeleine (chapitre 2).

7.3. L'importance des jeunes dans le dynamisme des îles de la Madeleine

Malgré une impression de croissance démographique, celle-ci reste bien relative et, sans un apport migratoire externe (qui est plus faible aux îles qu'ailleurs au Québec, voir le chapitre 3), le bilan ne peut que rester en déclin. Malgré tout, comme ailleurs au Québec, les îles ont assisté à un mini boom des naissances et à un retour des jeunes qui semble plus important ces dernières années.

En fait, même si, dans les faits, la population des îles est l'une des populations la plus âgée au Québec (chapitre 2), même si une inflexion positive (qui serait à appuyer statistiquement) en termes migratoires ne parvient pas à faire remonter positivement le bilan démographique global

des îles, les propos des répondants donnent une impression positive. Et ces représentations positives sont loin d'être négligeables puisqu'elles permettent de se projeter avec optimisme.

« Ce qui joue un peu en notre faveur de ce côté-là [relève], c'est qu'on a un bilan migratoire positif chez les jeunes, y'en a plus qui reviennent qu'il y en a qui sortent. C'est intéressant, les jeunes sont quand même assez attachés au milieu et ça c'est positif (développement – natif). »

« Ce n'est plus un milieu qui est fermé sur lui-même et ça c'est vrai autant pour les gens d'ici qui partent et qui reviennent, et qui repartent et qui reviennent, que, aussi, des gens de l'extérieur qui viennent ici et amènent quand même certaines... [nouveau] (développement – natif). »

« En fait y'a un retour massif des jeunes et y'a une prise de contrôle au sens positif du terme, c'est pas un putsch... prise de contrôle par une autre génération, qui est en train de se faire, qui se fait depuis 5-8-10 ans (association prof. – natif). »

« Je pense que c'est de, même si le seuil migratoire est positif, c'est de le garder positif parce que c'est assez curieux, mais les gens reviennent. Souvent ils partent début vingtaine et reviennent dans le début de la trentaine, souvent avec une famille. Mais je pense que c'est un défi quand même (résident – natif). »

Dès lors, la rétention (de la population en général, et des jeunes en particulier) et le retour des jeunes deviennent des enjeux cruciaux. Des organismes comme le Carrefour Jeunesse Emploi et Place aux Jeunes, sont mentionnés à quelques reprises dans les entretiens.

« [Current focus] And also the retention of youths. Making youths aware of the employment opportunities in the Islands, but also the requirements for those opportunities and the organizations like *Carrefour Jeunesse Emploi* who are there to assist them. (développement – natif). »

« Pis dans le fond, ce que je constate, moi, il y a de plus en plus une gang de jeunes autour de mon âge qui reviennent aux îles. [X] travaille pour le Carrefour jeunesse et pour Place aux Jeunes [avec Y]. Pis aux îles, je pense, mais je suis pas sûre si on n'est pas une des seules places où est-ce qu'on a ben plus de demandes pour un retour, pour venir passer une fin de semaine pour se chercher de l'emploi, que partout ailleurs au Québec. On est vraiment une région où les jeunes veulent revenir aussi. Ce qui était pas le cas il y a 20 ans à mon avis (résidente – néo.). »

Les jeunes représentent l'espoir de reprise ou de continuation du développement, avec plus d'énergie et des nouvelles idées. Se dessine l'idée d'une « *prise de contrôle par une autre génération* (association prof. – natif) ».

« Y'en a même qui vont faire des compromis sur le travail, sur le salaire et sur tout pour pouvoir revenir ici. Ça c'est sûr que c'est un bon signe pour le milieu... (Développement – natif) »

« On voit que les jeunes sont revenus et depuis quelques années ont pris des postes clés, mais c'est ce qui se passe partout (résidente – native)... »

« Ce que je remarque d'ici, c'est que les jeunes reviennent de plus en plus. Je pense que nos jeunes, dans la jeune vingtaine, ils ont étudié à l'extérieur et s'aperçoivent comment ils sont bien ici, quand même. Faqu'il y a beaucoup de jeunes qui reviennent et que si on peut garder notre milieu aussi éveillé, au niveau culturel et au niveau sportif et tout ça... je pense que les jeunes vont vouloir revenir ici. Les jeunes savent la qualité de vie qu'on a, ici (résident – natif)... »

Se dessine également en filigrane cette idée que les jeunes qui reviennent sont originaires des îles, contrairement à d'autres « étrangers », comme cela se dégageait dans certains propos sur l'identité territoriale (chapitre 5).

« [Contrairement aux gens de l'extérieur] les jeunes du milieu ont une appartenance qui est un peu spéciale et qui va faire en sorte qu'ils vont aller plus loin dans leurs convictions, parce qu'ils sont d'ici et qu'ils ont

le goût de le faire. [...] de voir un jeune qui part 3-4-5 ans et qui revient, c'est beaucoup plus... Je dirais pas solide, mais on sent qu'il y a une racine, que ça peut fonctionner là, c'est une... C'est pas une transplantation qu'on fait, c'est juste une racine qui continue (développement – natif). »

Cela dit, malgré cet apport de jeunes en provenance du continent (natifs ou non), d'autres répondants souligneront l'exode des jeunes et s'en inquiéteront.

« Ça c'est un autre facteur économique important pour les îles de la Madeleine. Les jeunes qui sont partis pis qui reviennent pas... Juste dans le canton du Portage-du-Cap, là, quand on est arrivés ici il devait y avoir une trentaine de jeunes. Maintenant il en reste peut-être sept-huit (récréo. – *néo.*). »

« Puis il y a beaucoup de jeunes qui s'en aillent à l'extérieur. Aux îles, il n'y a pas grand métiers non plus. Ça dépend dans quel métier tu vas t'en aller! Mais il y a beaucoup de monde qui s'en aille à l'extérieur... [...] S'il y avait plus de programmes au cégep, plus de DEP, les jeunes partiraient moins à l'extérieur. Le monde resterait plus aux îles faire leurs études. [...] Les jeunes s'en vont tous! La relève s'en va. Il y en a qui reviennent, mais il y en a plusieurs qui s'en aillent (résidente – native). »

« Pis ici aussi, il y a des jeunes qui s'en vont. Il y a des jeunes qui s'en vont à l'extérieur et qui ne reviennent pas. [...] L'île d'Entrée, y avez-vous été? La population a baissé là aussi... Des jeunes, il n'en reste plus beaucoup, je pense. C'est tout du monde âgé. [...] Ils viennent faire la pêche l'été, ceux qui ont leur permis de pêche aux homards, et puis quand la pêche aux homards est finie, ils s'en vont. Ils restent juste des plus vieux. Pis peut-être quatre-cinq familles, en tout. Les jeunes ne cherchent pas à rester là. Les jeunes s'en vont (résident – natif). »

L'enjeu, comme le souligne bien un répondant, est finalement de garder le milieu « suffisamment intéressant pour continuer à attirer les jeunes à rester, à revenir (développement – natif) ». Toutefois, au-delà des jeunes, il semble y avoir une place également pour les « nouveaux », et ce, même si les propos recueillis marquent bien la différence entre les natifs et ces nouveaux arrivants.

7.4. Les nouveaux arrivants : enjeu vital et émergence de conflits territoriaux

La question des nouveaux arrivants est omniprésente chez les natifs rencontrés et prend différents aspects selon la façon dont elle est abordée.

Pour certains, l'arrivée de nouveaux résidents est un enjeu vital pour l'avenir des îles.

« Cet espèce de petit chauvinisme qui est pas trop de mauvais aloi, mais moi je pense que si t'es moins... tu observes moins, force est quand même d'admettre... Moi je suis Madelinot, je suis né ici, et mes ancêtres sont ici et tout et tout, mais j'admets qu'une partie de ce que sont les îles, aujourd'hui en 2012, c'est pas juste des Madelinots de souche qui ont fait ça tout seuls. C'est... je reconnais qu'il y a quand même un apport (développement – natif)... »

Ce brassage et cet apport sont *sains pour une communauté* (développement - natif) et la façon dont on fait une place aux nouveaux semble de plus en plus naturelle.

« Donc ça, c'est une évolution importante. Et... je dirais depuis, moi ça fait 15 ans que je suis revenu, depuis l'époque où je suis arrivé jusqu'à maintenant, l'acceptation est beaucoup plus grande. L'intégration se fait plus facilement, c'est l'impression que j'en ai. [...] En fait, moi ce que je souhaitais dans le passé et, je pense, qui est en train de se réaliser, c'est qu'il y ait une plus grande intégration, une intégration plus facile des nouveaux arrivants, je vais dire ça comme ça. Y'avait à un moment donné où j'avais l'impression qu'il y avait deux groupes, y'avait un groupe de locaux et un groupe de « *néos* », que les gens qui arrivaient

ici se faisaient beaucoup d'amis, mais c'était essentiellement des... d'autres immigrants, qu'il y avait pas tant que ça de liens entre les deux communautés (association prof. – natif). »

On souligne aussi l'effort que font ces nouveaux résidents pour s'intégrer, notamment en siégeant sur des comités ou conseils d'administration. Autrement dit, en donnant d'emblée quelque chose à la communauté qui les accueille (que ce soit une expertise, un savoir-faire, ou simplement du temps).

Pour autant, d'autres répondants, sans rejeter radicalement ces « étrangers », nuancent fortement cette perception positive des nouveaux arrivants : on persiste à marquer la différence et à insister sur l'idée qu'on ne vient pas aux îles avec « ses grands sabots »!

« On n'arrive pas avec ses gros sabots, avant de s'installer. Parce qu'encore une fois c'est très différent, être insulaire et puis vivre sur la grande terre. Et puis, cela étant dit, là, je suis pas xénophobe pour autant! J'ai beaucoup d'amis qui viennent d'ailleurs. J'en ai plus que ceux qui viennent d'ici... Mais c'est comme je te dis, ils ont adopté un... [mode de vie]. Ils l'avaient un peu en eux, là (résidente - native)! »

Le « conflit » lié aux propriétés privées rejaillit alors : « ils [les nouveaux arrivants] ont la culture de la propriété privée qui est... qu'ils importent (développement - natif). »

« Je pense qu'au cours des dernières années y'a des tensions réelles et importantes qui se sont développées entre les gens des Îles de la Madeleine et les gens d'ailleurs [qui vivent aux îles]. Y'a eu une appropriation du patrimoine qui est importante, des gens venus d'ailleurs. [...] Et puis on s'approprie... mais au même titre qu'on peut retrouver en ville! Y'a un égocentrisme qui se vit dans les grandes villes que moi je qualifie d'inhumain! Mais ici aux îles on n'était pas habitués de voir ça. [...] Donc quand je vois des gens qui occupent des postes décisionnels aux îles et qui arrivent avec leurs façons de faire d'ailleurs et puis... Vraiment c'est dit là! Vraiment c'est dit, "*soyez gentils Madelinots, on va vous organiser!*" Ça fait beaucoup mal, beaucoup, beaucoup mal, peine à dormir (résidente – native)... »

« [Est-ce que l'apparition des barrières et pancartes est un changement de mentalité des Madelinots ou vraiment, c'est lié à des gens de l'extérieur?] C'est vraiment lié à des gens de l'extérieur. Les Madelinots auraient jamais, je pense pas, à interdire. Les gens viennent ici, mais ils apportent souvent leurs mentalités de se barricader autour de la maison, de faire des clôtures, etc. qu'ils avaient l'habitude de faire en ville, chez eux. Nous, on n'est pas habitué à ça. Mais les clôtures, on les voit de plus en plus parce que les gens se barricadent autour des maisons (résident – natif). »

Or, pour un enjeu aussi important que le déclin démographique, deux solutions se dessinent : le retour des jeunes et l'apport de gens venus de l'extérieur. Et, aussi séduisante soit-elle, la seconde solution génère également des tensions. Les changements doivent alors s'introduire avec plus de tact. On marque bien l'origine territoriale de qui n'est pas d'ici. Et l'on retrouve dans les propos recueillis une certaine lucidité par rapport à ce choix d'un mode de vie qui n'est effectivement pas fait pour tout le monde.

« Les gens d'ailleurs qu'on amène dans le milieu, c'est une transplantation. Ça réussit ou ça réussit pas. Y'en a qui réussissent très bien et pouf! Qui sont ici depuis 20 ans, 25 ans, 30 ans et qui ont vraiment l'impression que c'est ici. Et puis y'en a de passage, 2-3 ans et puis ho! C'est beau on a profité, on a vu, on s'est fait une idée, on est venu constater, c'est beau, ça marche, mais on va retourner chez nous. Ça en prend des gens de même, c'est un roulement, il faut que ça se fasse, c'est bon, mais ça prend des jeunes qui viennent avec leurs racines s'implanter ici (développement – natif). »

Il se dégage toutefois des propos recueillis une certaine ambivalence face aux nouveaux arrivants. On retrouve certains propos durs et intolérants et il faut en être conscients, particulièrement face aux enjeux de développement et d'un vivre-ensemble harmonieux nécessaire à ce développement : les îles, comme beaucoup d'autres milieux homogènes et ruraux au Québec et ailleurs ont probablement plus de chances de véhiculer ces « peurs » (peur de ces *habitudes urbaines* !) et ces remarques sur les « étrangers ». Mais, globalement, nous retrouvons également un dynamisme et une ouverture qui permettront de changer ces mentalités à un rythme propre aux îles!

Dans ce débat, une certaine frontière est par ailleurs tracée entre le nouveau résident et le touriste de long séjour, celui qui achète une propriété pour y vivre environ deux mois par année. Beaucoup plus que le nouveau résident « intégré » à la communauté, c'est cet « étranger » de type touriste ou retraité qui est source de tension (cette tension liée à l'occupation territoriale, voire à l'appropriation patrimoniale dont il fut question au chapitre précédent). Les grosses propriétés, les styles architecturaux nouveaux (ou non madelinots) et surtout les mœurs différentes en termes d'appropriation du territoire et du paysage sont parmi les catalyseurs des tensions qui viennent d'être décrites. Les enjeux de développement rejoignent alors des enjeux de patrimoine et de territoire évoqués plus haut.

7.5. Protection du territoire et des paysages

Protéger la qualité du cadre de vie, s'entendre sur un certain contrôle et/ou sur des moyens de protection du territoire et de son aménagement sont omniprésents dans les préoccupations sur l'avenir des Îles de la Madeleine et couvrent plusieurs aspects.

7.5.1. Pression foncière et spectre de l'exclusion

Les questions d'urbanisme, les constructions sur le littoral, sur les buttes et les crêtes, nous l'avons souligné, sont des idées qui reviennent dans les propos à partir de plusieurs entrées, que l'on parle du territoire de façon large, des aménités ou encore des craintes liées à l'avenir des îles. Et dans tous les cas, **le paysage revient de front**. C'est bien l'image des îles qui est au cœur des représentations des répondants, celle dont les Madelinots sont fiers et se revendiquent, celle aussi qui fait vivre l'industrie touristique. Plus fortement qu'ailleurs, le paysage et le territoire qui le supporte sont au centre des discours et des préoccupations. Il s'agit, nous dit-on, pour tout nouveau projet, d'avoir le souci de cette particularité, de cette unicité des îles : veiller à protéger les paysages dans tous types de construction (touristique certes, mais aussi privées, commerciales...) et tenter de conserver la spécificité insulaire dans les projets de développement. Un répondant avance le *Tim Hortons* comme exemple : pourquoi avoir conçu un projet de *Tim Hortons* banal ? Pourquoi pas « *le plus beau au Québec [...] avec une vue extraordinaire sur la mer* » ? (environnement – *néo.*)

Quoiqu'il en soit, le beau paysage attire et, ce faisant, comme c'est le cas aux îles (et ailleurs au Québec), il attire tellement que la valeur foncière augmente, empêchant, paradoxalement, certains de s'approprier ce qu'ils veulent protéger. Le cas d'une maison d'enfance qui n'a pu être rachetée par la famille aux dépens d'une offre extérieure plus généreuse est cité. La spéculation est difficile à refréner et, quoi qu'on en pense, elle comprend l'offre d'un vendeur (autant un natif, qu'un néohabitant) et l'intérêt d'un acheteur. L'échange fonctionne de façon bidirectionnelle.

« Et des fois ça fait des petites chicanes. C'est que le type qui vend sa maison, lui il a eu sa maison en héritage de son père et son père l'avait eue pour 20 000 \$, mais là, aujourd'hui, il la vend 175 000 \$. [...] Et puis tu as sept, huit maisons dans le même secteur que c'est la même chose faque le taux de taxation monte et là, tu as des personnes âgées qui ont des revenus très limités et eux, quand le compte de taxe augmente, ça ne marche plus, ils ne sont plus capables et là, ça fait des guerres parce que, pour eux, c'est à cause des « maudits touristes ». Mais à la base, qui a vendu la maison? C'est un gars des îles (résident – *néo.*). »
« Ben quand on a décidé qu'on voulait s'en revenir aux îles, on a commencé à regarder les maisons. Mais il n'y avait rien d'intéressant qui s'offrait à nous autres. Puis on trouvait que les vieilles maisons aux îles se vendaient un petit peu trop cher à mon goût [rires]. Il y a une surenchère sur les vieilles maisons aux îles que j'ai de la misère à comprendre, mais en tout cas... (résident – *néo.*)! »

Existe-t-il des lieux à protéger plus que d'autres ? Certains groupes sociaux sont-ils plus « favorisés » ? D'après les propos recueillis, ce sont plutôt les îles dans leur ensemble qu'il faut protéger, ou du moins beaucoup de lieux (bords de mer, buttes, plages, boisés...). Mais pour ce qui est d'une certaine stratification sociale (doublée de considérations sur les origines territoriales), les propos sont moins clairs. Comme partout, personne n'est contre la vertu, mais les éléments qui sont chers à chaque individu se devraient d'être protégés (ce qui demande nécessairement un certain arbitrage collectif). Une répondante suggère une réflexion entre les droits individuels et les droits collectifs, ce qui résonne avec les multiples propos sur les constructions de nouvelles habitations et sur les transformations faites aux paysages de façon plus globale.

« [Chemin des Montants] C'est un secteur à protéger. Tout ce coin-là, à partir du phare jusqu'à la dune du Sud, jusqu'à la halte routière, pour moi c'est un secteur qui devrait être protégé. Comment on va le faire? C'est facile à dire là! Ceux qui sont propriétaires de ces terrains-là, ils sont pas intéressés [par la protection]! C'est à eux pis ils ont bien envie de faire ce qu'ils veulent sur leur terrain! Chez moi aussi j'ai envie de faire ce que je veux sur mon terrain! En autant qu'on reste dans les limites de... Mais t'as acheté un terrain, t'as quelque chose en vue à faire avec et puis là, la municipalité arrive et puis [elle empêche]... C'est comme dans toute, là, le droit individuel, le droit collectif, où est la frontière entre les deux? Mais quand même, faut qu'il y ait une réflexion de faite. Parce que si on veut développer nos îles, si on veut pouvoir rester ici, ben je pense que ça passe par le tourisme, pis si tous nos paysages sont vendus ou convertis je sais pas en quoi, ça va avoir un impact, c'est certain. Ce qui fait que, oui, faut qu'il y ait une réflexion de faite, faut qu'il y ait des actions de faites. Ensuite, protéger, ben il doit y en avoir comme ça tout le tour des îles, là! [...] Dans ce secteur, la butte à Mounette... Mais je pense que s'il faut en sacrifier un, moi je préférerais que le chemin des Montants, on garde ça typique. Le tour de la butte à Mounette, c'est intéressant aussi, c'est un coin qui [est] beau pour les couchers de soleil, mais je pense qu'on peut pas faire des actions partout là! Moi je serais en faveur de ça, là (résidente – native)! »

7.5.2. Maintien des services

On observe donc un déplacement des espaces habités, une réorganisation du territoire occupé avec une baisse démographique marquée et un apport de « nouveaux » résidents – permanents et saisonniers – qui s’installent souvent ailleurs que dans les cœurs de villages.

« Ce que je crains peut-être, que j’ai pas nommé, c’est que... c’est la crainte qu’on devienne un lieu de villégiature, avec simplement une industrie touristique... Jusqu’à récemment, jusqu’à y’a quelques années, y’avait pas personne qui venait aux îles travailler l’été, c’était seulement les Madelinots. Y’a de plus en plus de gens... Moi quand j’avais 20 ans, je suis allé travailler à Banff un été. Ben y’a de plus en plus de gens qui viennent travailler aux îles l’été. Ça a son lot d’inconvénients, y’a de plus en plus de gens qui viennent ici l’été et qui retournent l’hiver. Donc y’a toujours un danger qu’on ait deux saisons, une saison où y’a du monde et une saison où y’a pas de monde. Donc toujours ce risque-là qu’on devienne un lieu de villégiature, comme certains villages des Laurentides l’étaient à un moment donné ou autre. On travaille fort pour que ça arrive pas (association prof. – natif). »

[En parlant de Pointe-Basse] « Et puis, contrairement à certains endroits où y’a eu beaucoup de ventes de maisons à des gens de l’extérieur, qui ne vivent pas à l’année dans l’endroit, ça c’est désolant pour l’environnement là, dans le sens pour la vie de voisinage, la vie de canton (résidente – native). »

« Ici, il y a à peu près 30 % des propriétés que ce sont des étrangers, des touristes qui viennent deux mois par année, l’hiver ça fait pas vivre des dépanneurs ça là (résident – natif). »

Comme partout dans les petits villages, les services de base (poste, école, caisse populaire, église, épicerie/essence...) ont du mal à rester viables, surtout aux extrémités des îles. **Cette dévitalisation a au moins deux racines : la villégiature** qui, dans certains cas – particulièrement pour des résidences secondaires – n’a pas besoin des services de proximité sur une base annuelle, et le **déclin démographique** évoqué précédemment. En croisant ces deux phénomènes, certains lieux des îles perdent beaucoup d’habitants.

Il n’est toutefois pas inutile de souligner que la cause n’est pas qu’imputable aux nouveaux arrivants et à la spéculation, même si ce phénomène renforce dramatiquement le problème.

« Celui qui ne peut pas payer ses taxes s’en va et vend sa maison (résidente – native). »

« Ça coûte cher vivre aux îles, le compte de taxe c’est exorbitant pis les services qu’on a en rapport avec les taxes qu’on paye, je pense que c’est... (résident – natif) »

« Ouais ça peut devenir très cher de vivre en villégiature comme nous aussi. Ça peut être un facteur, que ça devienne trop cher pour qu’on puisse y vivre (résidente – native). »

Dès lors, on assiste à une disparition progressive des services de proximité dans les extrémités : écoles, caisse populaire, épiceries (avec des légumes frais!), loisirs pour les jeunes...

« Bien moi tout à l’heure, il y a quelque chose que j’ai oublié de dire. C’est qu’on habite dans un des deux bouts des îles [Grande-Entrée], pis on peut presque dire ce sont des endroits quasiment dévitalisés, pis moi une grosse partie de mon implication dans le milieu là, c’est pour essayer de revitaliser le coin, c’est pas par esprit de clocher, mais je pense que ça mériterait. Pis, il y a aussi la population qui est assez vieille aussi (résident – *néo.*). »

« Les gens ici [Bassin] sont plus pauvres et l’ont toujours été que sur l’île centrale parce que c’est sur l’île centrale qu’il y a la bourgeoisie madelinienne, appelons ça de même ou la mobilité économique... les Anglais étaient à Cap-aux-Meules, les propriétaires étaient à Cap-aux-Meules donc les gens ici sont encore

plus appréhensifs de ce que le système pourrait leur enlever comme services étant donné qu'ils en ont déjà perdu beaucoup. Dans leur perception, que ce soit vrai ou pas (résidente – *néo.*). »

Dans une communauté qui perd des citoyens à ses extrémités, il est d'autant plus important de prendre en considération que la population de Grosse-Île de l'Île-d'Entrée est majoritairement anglophone; les difficultés socioéconomiques qui furent évoquées par les francophones sont certainement plus présentes encore chez les anglophones des îles qui se retrouvent en situation minoritaire et insulaire. L'isolement est d'autant plus lourd que les facteurs économiques initiaux, ceux qui ont permis l'établissement et le maintien de cette communauté, sont en chute libre (industrie de la pêche moins fleurissante, baisse démographique et relève moins « naturelle » chez les jeunes).

[Grosse-Île] « Pis aussi c'est comme au niveau des... comme pour les travaux dans la communauté, y'a pas tellement d'entreprises non plus. On essaie d'amener des gens à développer leur propre entreprise. Y'en a pas beaucoup... à part de la... Ben y'a l'emploi du Cap Dauphin, mais ça dépend de la pêche! C'est vraiment relié automatiquement à la pêche. [C'est une communauté tournée] uniquement vers la pêche. À part l'école qui a des professeurs et puis le point de services de Old Harry et quelques petits emplois comme ça. Mais à part ça, c'est directement de la pêche (développement – natif). »

[Diminution du nombre d'enfants] « Ça, c'est [un] problème. On a peur un moment donné qu'ils en viennent à fermer l'école justement. On ne voudrait pas que ça en vienne à ça, mais on ne sait pas. [...] Ben, on en a tout le temps un ou deux qui ont des enfants, mais c'est pas beaucoup. Maintenant, la moyenne, elle n'est pas haute. [...] Mais les parents ont de moins en moins d'enfants. C'est 1... 1.2, la moyenne, je pense que c'est quelque chose comme ça. Pis, vu qu'on est pas beaucoup de familles, ça fait que... Ça, ça peut devenir un problème, pour l'école, en tout cas. Pis pas d'école dans une place ben, c'est pas fameux (résident – natif). »

« Il n'y a plus beaucoup de jeunes ça veut dire que c'est difficile. Et là, il y a des défis qui viennent avec l'école... [...] Faque l'enjeu de l'école, de maintenir l'école, c'est majeur pour nous. C'est un enjeu difficile. Voilà 25 ans, les profs venaient de Grande-Entrée et restaient à Grande-Entrée, pour presque toute la gang. Faque les enseignants avaient un engagement dans leur communauté, en même temps. [...] On maintient notre école primaire et c'est clair que si on ne la maintenait pas, on la perdrait et là, il y aurait un déclin dans le milieu. [Par rapport aux jeunes familles?] Effectivement, les jeunes familles vont déménager et on va se ramasser rapidement avec un milieu qui est en déclin et c'est fini, ce ne sera pas changeable après. Donc c'est primordial qu'on réussisse à maintenir l'école. Ça, c'est un enjeu majeur. Est-ce que c'est partagé par tout le monde, je n'en suis pas si sûr... Mais, pour moi, ça me paraît primordial (résident – *néo.*). »

Que ce soit à l'Île-d'Entrée, ou dans les autres petites localités, y compris Grosse-Île où c'est particulièrement criant, pour garder des jeunes ou pour en attirer afin de prendre la relève dans les projets, il importe de pouvoir les loger. Spéculation foncière ou non, les jeunes qui débutent ne peuvent pas toujours investir dans l'achat d'une propriété. Le secteur locatif, appartement ou maison, est souhaité comme l'explique cet agent de développement au sujet de Grosse-Île.

« Ce que c'est qui manque aussi dans notre communauté [Grosse-Île], c'est le développement au niveau des appartements, pour les jeunes, pour demeurer. Ça c'est un enjeu aussi, on n'a pas de... Y'a pas d'appartements pour les jeunes. S'ils s'en viennent, ils doivent rester chez leurs parents et construire une maison. Aujourd'hui, quand t'arrives des études, c'est pas évident. Fait qu'ils ont pas d'appartement pour demeurer dans la communauté. Et y'a très peu de maisons à louer. Très peu. Très peu. Fait que ça, ça manque à la communauté. [...] Et puis en tant que municipalité, c'est difficile [de faciliter l'accès au

logement pour les jeunes]. Faudrait que ça soit comme des organismes à but non lucratif ou des personnes qui développeraient dans ce secteur-là. De faire des appartements (développement – natif). »

Parallèlement à cette « dévitalisation » progressive, une concentration d’habitants se retrouve sur l’île centrale – à Cap-aux-Meules ou à proximité – où se regroupent également les services.

« Si j’avais à choisir, ce serait là [Grande-Entrée], c’est sûr, que je passerais ma vie, mais tsé, la distance pis le fait que tout se passe sur l’île centrale, ça crée d’autres conflits dans les horaires pis dans le temps. Pis le coût du gaz surtout... (résidente – *néo.*) »

« Je vais à Cap-aux-Meules plus que les gens de Cap-aux-Meules ou du Havre-Aubert viennent ici... Nous autres, par obligation, parce que les services ont toujours été là, que ça soit l’hôpital, les pharmacies ou peu importe. Y’a un temps, à un moment donné, quand les enfants étaient plus jeunes, on s’est reposé la question plusieurs fois, on aurait peut-être dû déménager là parce qu’ils étaient proches de tous les services, mais on s’est ruinés en gaz et ils ont participé à tous les... que ce soit au hockey, à la piscine... Ça nous coûtait beaucoup plus cher. Mais à c’t’heure que tout ça est passé, j’aime mieux rester ici (résident – natif) ».

« Pratico pratique, avec les enfants, étant donné qu’on va faire des loisirs et tout ça, Cap-aux-Meules au niveau de tout ce qui est cadres ou services, loisirs, épicerie et tout ça... Cap-aux-Meules jusqu’à Étang-du-Nord, donc on va régulièrement jusqu’à la polyvalente parce que nos activités tournent autour de là. Je pense que c’est la première place [que je fréquente] (résident – *néo.*) »

Dès lors, une réalité complexe qui semble se traduire par une modification des paysages-lieux de vie combine plusieurs enjeux qui touchent de plein fouet les Îles de la Madeleine. Les changements démographiques, les nouvelles habitudes de vie (des jeunes en particulier, mais également des gens en général comme les *baby-boomers* qui arrivent aux îles), les transformations foncières (incluant alors les nouveaux arrivants, les nouveaux types de résidences, les « privatisations » du territoire...) sont autant de facteurs et d’enjeux qui s’expriment souvent dans une volonté de protection du paysage. Pour autant, camouflant des enjeux divers, il devient important de mettre ceux-ci en évidence et en discussion afin de bien protéger ce que l’on veut collectivement protéger et afin de poursuivre un développement des îles collectif et viable. À cette enseigne, ce que l’on nomme paysage recoupe également la notion de patrimoine qui fut abordée au chapitre 4, un patrimoine insulaire également à protéger.

7.5.3. Protection du paysage et mise en valeur du patrimoine, même combat?

Comme on l’a vu plus haut, ce que l’on a regroupé sous la notion *d’identité* territoriale inclut profondément pour les répondants rencontrés un lien fort au patrimoine (bâti, matériel, immatériel et naturel) en insistant sur la prépondérance d’un rapport au matériel, au physique et au naturel.

« Patrimoine naturel pour moi, ça sonne, c’est notre territoire. Et pour moi, le territoire des îles, c’est partout. Un patrimoine naturel pour moi, ça englobe les îles au complet. Et “politique de conservation”, pour moi c’est des outils pour nous aider à garder notre ressource (résidente – native). »

Dans ce cadre, le paysage entre de plain-pied dans les enjeux patrimoniaux. Cela dit, si nous avons cru important d’extraire en premier lieu le paysage, c’est aussi parce qu’il s’agit d’une notion qui renvoie à des enjeux multiples, souvent implicites et parfois inconscients dans les

propos des répondants : **en parlant du paysage, on parle aussi d’aspects sociaux, voire politiques.**

Le paysage peut revêtir plusieurs aspects, mais il est le plus souvent mobilisé à partir de ses caractéristiques physiques; la vue au sommet de la butte des Demoiselles, par exemple. Le patrimoine ajoutera les aspects masqués à l’arrière du paysage en modification (cette démographie dont nous avons parlé ou bien ces « étrangers » pour lesquels une certaine ambivalence est palpable). Derrière l’idée – et le terme – de paysage, l’enjeu est alors de garder des milieux vivants et qui conservent ce qui fait, selon les habitants, la particularité des îles : des milieux vivants au sein desquels les habitants se définissent en premier lieu par leur patrimoine physique et naturel et caractérisés par un paysage qui, pour tous, est un paysage maritime et insulaire et pour lequel le lien terre-mer est fondamental. Dès lors, les métiers liés à la mer restent au cœur des projets non seulement économiques, mais liés au mieux vivre social. Ces projets maritimes ne sont toutefois pas seulement liés à la pêche, ils sont tous ces projets qui permettent la vie communautaire sur le territoire (dans son ensemble). L’agriculture, la culture et les arts, les services tertiaires, etc. sont tous, de près ou de loin, nécessaires s’ils sont compatibles avec un projet territorial partagé. À cet effet, si le développement touristique reste un des piliers du développement, ce n’est pas n’importe quel projet touristique qui peut trouver sa place aux îles : ce sera un projet adapté qui devra recevoir une certaine approbation tacite des habitants, à la fois parce qu’il aura un impact sur le territoire, le patrimoine et son paysage et parce que les résidents des îles – cela fut soulevé par plusieurs – font partie de ce produit touristique!

« Je pense au développement touristique, bon j’y ai travaillé longtemps, c’est sûr qu’on avait quand même comme vision d’un tourisme un peu intégré, qui n’a pas défiguré le paysage, au contraire, parce que c’était le produit de base du tourisme. Mais je suis pas sûr que s’il y avait eu deux mois d’été de plus et puis qu’il y aurait eu des demandes de capitaux extérieurs pour venir faire des gros hôtels alignés quelque part, je suis pas certain qu’on aurait eu les moyens, ni gouvernementalement, ni localement, par exemple de dire “non!”, nous on veut pas ça, on veut préserver notre milieu de telle façon. Je veux dire qu’il y a des choses qui se sont pas faites parce que ça s’est pas présenté (développement – natif). »

Dans cette optique, les répondants l’ont évoqué à plusieurs reprises, des règles, des cadres législatifs ou réglementaires pourraient être nécessaires.

Chapitre 7. Points saillants à retenir

Si l'identité territoriale se caractérise aux îles par ce rapport au territoire maritime (mer-terre), les enjeux sociaux qui traversent l'archipel sont à décrypter dans cet esprit. Par ailleurs, l'analyse des entretiens conduit à dégager certains éléments clés qui, en soi, peuvent sembler relever de paradoxes. Ils sont peut-être une facette de cette particularité des îles.

Fierté d'être insulaire, mais besoin d'éloignement et de lien efficace au continent et au monde. Difficile de saisir ce rapport à l'insularité. Si l'on se fie aux propos recueillis, seul l'insulaire semble pouvoir comprendre en quoi celle-ci le détermine (majoritairement dans un sens positif). Cette fierté est néanmoins adossée à un sentiment d'isolement du continent qui est ressenti comme un problème par la plupart. Une meilleure fluidité (en termes économiques et temporels) est souhaitée. En fait, si cet aspect est moins central que les prochains, il révèle un trait important sous-jacent à bien des enjeux : **l'importance d'une certaine liberté.**

Esprit communautaire et individualisme. Les communautés (les villages pour certains, les cantons pour d'autres) sont « tissées serrées », et l'on y retrouve encore aujourd'hui ce qui se perd peut-être plus rapidement dans les autres régions du Québec. Il y a une certaine fierté des Madelinots à nous exposer ces liens communautaires. Une certaine « dépendance à l'autre » qui est positive sachant que les mêmes individus sont fortement attachés à cette liberté que nous venons d'évoquer, à un certain individualisme où l'on peut faire ce que l'on veut – ce qu'on a toujours fait sur ce territoire sans « interdits ». Certes, ces propos ressortent particulièrement à la suite d'interdictions de passage sur des nouvelles propriétés (souvent appartenant à des gens de l'extérieur des îles), mais révèlent ce trait partagé. Ce maillage entre collectif et individuel n'est pas évident et devient un défi dans la résolution des conflits d'usages de ce territoire, comme dans la mise en place de projets collectifs de développement visant à contrer un certain **déclin démographique.**

Conservatisme et dynamisme. À nouveau quand sont évoqués les enjeux et les défis territoriaux, un lien doit être fait avec un certain attachement à la tradition. Il ne s'agit pas d'arriver avec un projet dût-il contrer certains problèmes identifiés par tous. Le développeur, voire l'*innovateur* (particulièrement s'il n'est pas originaire des îles), trouvera une certaine résistance au changement si celui-ci n'est pas partagé et discuté. Cette tendance va de pair avec un attachement au patrimoine, mais qui reste également flou et polysémique. **Ce n'est pas négatif, c'est une sorte de prudence qui aura peut-être jusqu'ici permis de garder la particularité des îles.**

Rythmes lents et efficacité. Les rythmes de vie sont plus « lents » aux îles, mais – à nouveau – paradoxalement, ils sont jugés plus directs et efficaces (quand on décide, on n'a pas le temps de tergiverser). Ce rapport ambigu au temps revient amplement dans les propos échangés.

Les Madelinots ne sont pas fermés à la nouveauté, mais celle-ci doit rejoindre d'une certaine façon leurs intérêts insulaires. Elle doit donc être discutée officiellement et informellement, on doit en parler, on doit consulter (nous y reviendrons au prochain chapitre).

Par ailleurs, cette grande communauté qui se distingue n'est toutefois pas exempte de particularismes, voire de « guerres de clocher », qui minent le défi collectif visant non seulement à se maintenir, mais à se développer et à garder un territoire où le vivre-ensemble est dynamique. Plusieurs insisteront alors sur les défis qui sont de développer les îles de façon globale et de trouver des outils afin de cohabiter entre :

- cantons, villages ou localités *versus* l'ensemble des habitants des Îles de la Madeleine (du moins pour la communauté francophone);
- les différents groupes et intérêts sectoriels (les liens forts entre les secteurs de la pêche et du tourisme, par exemple);
- les multiples générations;
- les communautés linguistiques;
- les natifs et néohabitants;
- ...

Ces défis seront d'autant plus importants que des enjeux démographiques sont en marche et que l'arrivée ou la rétention de nouveaux habitants (jeunes, mais pas seulement...) est la voie la plus évidente. **Cette intégration sera à faire sans que les îles en perdent leur couleur.**

Finalement, la question de la transformation du paysage et, plus globalement, du patrimoine reste un défi à affronter. Les nouvelles constructions, pointe de l'iceberg, devront être mises en parallèle avec la question démographique, les impacts sur la pression foncière, la dévitalisation de certains secteurs aux dépens d'autres, l'exclusion et la gentrification. Et si ces maux ne sont pas propres aux îles, ils sont exacerbés sur ce territoire insulaire.

8. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les enjeux environnementaux restent un élément central dans le rapport de la population des îles de la Madeleine à son territoire (économique, social, culturel, politique, mais particulièrement physique/naturel). Aussi est-il important de bien les saisir en vue de positionner au mieux, s'il y a lieu, une éventuelle AMP. À ce titre, ce chapitre se conçoit un peu comme la pierre d'assise sur laquelle reposera la dernière partie de ce rapport s'intéressant directement au projet d'AMP et c'est également la raison pour laquelle il est un peu plus étoffé que les chapitres précédents. À l'appui de cette lecture, il faut se souvenir que la notion d'environnement reste difficile à cerner réellement (*cf.* chapitre 2) et inclut de fait les aspects sociaux, culturels, économiques... dont nous venons de parler.

Il est souvent préférable de distinguer les aspects strictement liés aux éléments biophysiques, aux éléments « naturels » et ceux plus globaux liés à cette notion polysémique d'environnement. Malheureusement, nous le verrons, les répondants sont eux-mêmes ambivalents par rapport à ces éléments; des éléments par ailleurs médiatisés et pour lesquels l'opinion que l'on peut s'en forger n'est pas toujours encore arrêtée. Si certaines notions de nature technique et scientifique manquent souvent dans l'équation permettant la stabilisation d'une opinion portant sur *l'environnement*, les éléments dont il fut question dans les chapitres précédents entrent toutefois directement dans cette équation.

L'importance ou non de la nature ou de l'environnement doit également se lire à la lumière de l'identité territoriale, nous y reviendrons au cours de ce chapitre. Nous concluons d'ailleurs avec cette vision d'ensemble qui pose l'importance pour les répondants d'une organisation administrative et politique plus cohérente ; une gouvernance concertée et qui pourrait permettre d'aider à résoudre les nombreux défis posés.

8.1. Protection de l'environnement de façon large et abstraite

Faut-il le redire, de tout temps, les Madelinots ont été conscients de ce qui les entoure (de l'environnement dans son sens premier) et l'ensemble des répondants a insisté sur l'importance de la prise en compte de l'insularité. La tendance « verte » actuelle renforce cet aspect, en lui donnant des mots et des comportements vers lesquels viser. La temporalité et l'histoire – non seulement de la transformation des îles, mais aussi des liens avec ce qui se passe à l'extérieur – entrent dans les représentations en construction qu'ont les Madelinots de l'environnement.

« Au niveau de l'environnement comme tel... Notre mode de vie, on a dû se conscientiser à faire attention. [...] Y'a eu tellement de sensibilisation de faite, là, mais... tu sais, moi je voyais ça, là, quand j'étais jeune, les gens qui allaient jeter leurs déchets en bas du cap. [...] Et puis là, on s'est mis à plus regarder. “ *Ben, ça a pas de bon sens, ce qu'on fait là!* ” Fait que ça, on est au cœur de cette sensibilisation là, au niveau de la fragilité de notre milieu, de l'environnement (résidente – native). »

« Puis les Madelinots sont très à l'affût de toute information, on est très câblés. Pis on écoute les informations qui viennent de la France, de l'Europe, les recherches. C'est l'Institut Maurice Lamontagne, mais c'est aussi ce qui se fait en Europe. Donc on comprend que la pollution a un impact sur... On a juste à penser à la température de l'eau, ça a un impact considérable! Ce qui se passe dans le fleuve, c'est pas si loin, ça vient finalement par ici, donc... [...] Donc on est soucieux des changements climatiques et de la pollution [et qui sont perceptibles] au niveau des pêches, de notre économie, nécessairement. On est vraiment préoccupé là. On a un regard assez critique face à ça et y'a une peur qui nous habite par rapport à ça. On comprend mieux aussi pourquoi les groupes environnementaux sont aussi présents et aussi déterminés (résidente – native). »

Des facteurs visibles et des changements notables aident à prendre conscience de cet environnement en « mouvement » : changements climatiques (et observations inusitées d'espèces), réchauffement des eaux (et impact noté sur la qualité des homards), réduction de la banquise (qui protège de l'érosion et permet la chasse aux phoques et l'observation des blanchons), érosion, etc. En résultent des sentiments de vulnérabilité et d'impuissance qui s'expriment en utilisant ces exemples parlants et visibles à l'échelle d'une génération.

[Défis] « Au niveau de l'environnement, avec le réchauffement de la planète (...) [Lien avec l'érosion] La glace faisait une grosse différence. Les vieux le disaient et le savaient que la glace était nécessaire pour protéger les îles durant l'hiver. Maintenant, il n'y a plus de glace (résidente – native). »

« On sent la violence, la fréquence des tempêtes qui vont en augmentant. Ça rajoute à notre vulnérabilité (environnement – *néo.*). »

« Côté environnemental, on a une conscience qu'on veut être de bons citoyens corporatifs, ça c'est certain. Moi j'ai déjà fait partie du comité ZIP ici et tout ça, donc une vision où pour moi, pour nous comme groupe, c'est important qu'on fasse les choses comme il faut, **parce qu'on veut être ici pour longtemps** (institutions & industries – *néo.*). »

« Pis ce qu'il faut réaliser c'est qu'un milieu comme les îles de la Madeleine, qui est beaucoup plus petit, on voit les effets des gestes qu'on pose beaucoup plus facilement. C'est pour ça qu'on travaille plus, je dirais, sur l'ensemble de ce qu'on voit au niveau des îles que... [sur nos seules activités] (institutions & industries – *néo.*). »

« Je sais que moi, mon père il avait un terrain sur le bord de l'eau et puis il l'a plus. Il faisait 100 pieds par 40 pieds, pis là il reste 100 pieds par 5 pieds, 1 pied... complètement mangé, il reste plus rien. Plus rien du tout (développement – natif). »

Dès lors, quand vient le temps d'interroger directement les Madelinots sur l'importance des éléments naturels, voire de l'environnement, leurs réponses ne peuvent effectivement qu'insister sur cette importance. En fait, majoritairement, on se voit comme étant relié au global (système du Saint-Laurent ; planète...), ce qui d'emblée procure une sorte de sentiment d'impuissance et de petitesse qui revient dans les propos. On reconnaît le besoin de faire quelque chose, mais la tâche colossale incite à se demander : par où prendre les choses ?

« Y'a que des puissances supérieures qui puissent nous aider, pour moi là... Et puis c'est très rationnel mon affaire... L'homme est rendu à un tel niveau de destruction et à plus d'un niveau là ! Il faut que des gens plus intelligents que nous s'en mêlent! Y'a de tels consortiums qui sont organisés, à différents niveaux, que ce soit biopharmaceutique, environnemental, économique... (résidente – native). »

« Dans le cas où on parle du golfe, il faudrait absolument qu'il y ait cette coalition de l'ensemble des gens autour du golfe. C'est des choses qui se sont faites autour de la Méditerranée par exemple. Autour de la Méditerranée, c'est quand même des pays, des pays qui sont d'identités différentes et tout ce qu'on voudra,

mais il y a quand même eu un plan pour garantir l'avenir de la Méditerranée alors moi je pense qu'ici, si on voulait un changement majeur, ça pourrait être celui-là que les provinces qui sont autour du golfe partagent l'information et partagent les préoccupations des communautés côtières et communautés nationales évidemment. Mais c'est ça, dans les changements, c'est peut-être que comme île ou comme archipel, de se situer carrément dans notre environnement marin et il faudrait que nos autorités utilisent ou reconnaissent cette situation stratégique de l'archipel madelinot. Et puis à ce moment-là, je pense qu'on pourrait être à l'aise dans... (Résidente – native) »

Rapidement, le pragmatisme des répondants y voit une tâche difficile pour laquelle il faudrait des moyens surdimensionnés en vue de résoudre des enjeux qui semblent très complexes. Qui plus est, les répondants évoquent souvent les coupures dans les budgets⁹¹, entre autres ceux alloués aux programmes scientifiques, pour justifier un certain pessimisme.

« L'autre inquiétude qu'on a c'est toutes les coupures des scientifiques qui travaillent sur le golfe... tout le monde s'entend, et puis on perdra plus de temps avec ça, pour dire qu'il y a de grandes lacunes, un manque de connaissances, mais là, les ressources ont été appauvries là! Donc c'est une grande source d'inquiétude (environnement – *néo.*) »

Toutefois, les propos deviennent plus précis quand on interroge le rapport des Madelinots à leur environnement.

8.1.1. Regard des Madelinots sur leur rapport à l'environnement : une bonne performance

À ce sujet, globalement, les propos sont positifs. Les répondants se sentent de plus en plus sensibilisés et conscientisés à la question environnementale. Nombreux sont les propos positifs dans ce sens; on se sent conscientisés et on en est plutôt fiers.

[Limiter l'achalandage pour ne pas dénaturer les îles] « Ce qui ne semble pas un défi trop grand pour **un territoire où la conscience environnementale est très développée**. Par exemple, jamais de gros hôtels n'ont été construits sur les plages; mobilisation pour la privatisation de l'accès aux plages, etc. (Transport – *néo.*) »

[Richesse du milieu naturel] « De l'autre côté y'a aussi sa fragilité aussi. Mais **les gens en sont conscients** (développement – natif). »

« Et je pense que de plus en plus, les gens, aux îles, **les gens sont de plus en plus sensibilisés** (association prof. – natif). »

« Je pense que certaines personnes désapprouvent ce que certaines personnes font [pour protéger l'environnement], mais de façon générale, je pense que c'est une question d'intensité là, **de façon générale, je pense que les gens sont très sensibles au... à la protection et au développement durable** (association prof. – natif). »

« Mais je pense qu'en général, on a un bon respect de la nature parce que la nature nous a quand même gâtés, ici. Moi j'apprécie énormément d'avoir tout ce qui m'entoure. Je pense que les Madelinots sont aussi comme ça... pour la plupart. **Je pense que les gens sont respectueux de ce qu'ils ont autour et ils apprécient d'avoir de la richesse...** On a des belles richesses, tsé (résident – natif). »

⁹¹ De nouveaux changements à l'assurance-emploi (janvier 2013) étaient en cours au moment des enquêtes, c'est principalement à la lumière de celle-ci que les répondants évoquaient les multiples « coupures budgétaires ».

Il est intéressant de noter que, particulièrement sur cette thématique environnementale, la notion de temporalité reviendra régulièrement. Les pratiques et la conscientisation environnementales restent assez récentes au Québec, comme aux îles. Pourtant, probablement à cause des limites posées par le territoire insulaire, on souligne avoir été précurseurs sur certains dossiers, notamment celui des dépotoirs sauvages. Les déchets sont cette façon d'illustrer le côté « environnemental » des Madelinots, lesquels sont fiers des mesures mises en œuvres en matière de gestion des déchets (tri sélectif entré dans les mœurs selon plusieurs répondants) – et à cet égard, certain se considèrent avant-gardistes à l'échelle du Québec.

« Les contraintes du milieu qui font que les gens étaient pas nécessairement plus conscients de l'environnement au moment où le tri à la source a été imposé, par contre je pense que les gens se rendent compte aujourd'hui, maintenant, que les mœurs ont évolué, qu'on ferait pas un retour en arrière. On arrive à Québec, à Montréal, à l'hôtel et on comprend pas qu'on peut pas faire le tri... Ça finit par rentrer. Y'a plus de gens, à part quelques récalcitrants... tout le monde fait son tri comme il peut (association prof.). »

« Ben, je trouve qu'aux îles, c'est quand même bien. Ils protègent pas mal leurs choses, je trouve. [...] Ben, c'est sûr que comme quand ils vont faire des pique-niques ou des trucs comme ça... tsé, l'été. Il ne faut pas qu'ils jettent rien. Faut que le monde se ramasse et tout ça parce qu'on a des belles plages. [...] Et puis aux îles, moi je trouve, pour le compost et tout ça, c'est incroyable parce que ça a changé! Les gens jettent rien dans la rue... Moi je trouve que les gens des îles, là-dessus, ils ont beaucoup évolué...! C'est pas croyable! Parce qu'avant, tout le monde mettait tout dans la même poubelle...! Pis il y avait une étude qui a passé et je l'ai entendu à la radio, ça disait qu'aux îles, on était dans les *tops* là-dessus [dans le tri] (résident – natif). »

Paradoxalement, ce constat positif, cette bonne performance collective vaguement définie, en conduit certains à ne pas trouver important qu'on travaille davantage dans cette direction. Par exemple, cela sert de munition à un répondant pour qui le projet d'AMP n'apportera *rien de plus à ce niveau-là! Je trouve qu'il y a une belle culture, aux îles, de protéger le milieu. Y'a toujours des exceptions, mais j'ai l'impression que... tu sais les gens aiment garder leur histoire, leurs habitudes de vie, et puis j'ai l'impression...* (Institutions & industries – *néo.*) » Ou, dit autrement de la part d'un autre répondant, « *je pense que les gens en général sont assez consciencieux par rapport à l'environnement dans lequel on vit et je vois pas vraiment de menace si grande que ça, par rapport à ce qu'il y a ailleurs* (institutions & industries – *néo.*). »

Par ailleurs, le problème est tellement généralisé à l'échelle planétaire et difficile à régler rapidement qu'il serait difficile, souligne une répondante, de trop blâmer les Madelinots qui seront néanmoins fortement touchés par ces problèmes globaux.

« Pis on a une consommation de ressources qui suit pas mal la moyenne québécoise. Donc on utilise ce qu'on a malgré que ça peut ne pas être une façon durable de les utiliser, mais là, **c'est dur de blâmer les Madelinots pour des tendances qui sont planétaires.** Pis, on a une plus grande sensibilité à notre vulnérabilité du fait que petit comme on est, les répercussions sont rapides à venir, pour le meilleur et pour le pire.

8.1.2. Regard des Madelinots sur leur rapport à l'environnement; de l'autre côté du miroir.

Les comportements liés aux pratiques environnementales ne sont pas simples à décrypter (Dobré, 2002). Ceux-ci, nous l'avons dit, sont récents et sont liés à une thématique elle-même récente. Pourtant, avec d'autres mots, sous d'autres préoccupations, certains comportements plus « anciens » restent décriés par les Madelinots. Par exemple, quand les habitants se désolent face à leur paysage qui change à cause des nouvelles constructions ou qu'ils s'insurgent contre le bruit généré par un véhicule tout-terrain, ils ne font pas directement de liens avec des pratiques environnementales *stricto sensu* (dans le sens de ce que la sensibilisation et l'éducation à l'environnement promeuvent dans des campagnes publiques), mais en termes d'analyse, ces pratiques entrent dans les « points noirs » en matière environnementale. À cet effet, certains répondants qui soulignent la bonne performance « environnementale » de leur communauté vont être les mêmes à déplorer des comportements nuisibles, non civiques que l'on peut relier à l'environnement⁹².

À nouveau, c'est par l'entrée des déchets ou celle de l'usage des dunes par les véhicules tout terrain que s'expriment le plus ces écarts. On déplore la non-utilisation par certains des dépotoirs, le rejet de déchets en mer, sur les plages, dans les dunes ou sur les bords de route (sacs d'ordure ou bouteilles).

« Les dépotoirs clandestins, qui existent encore (développement – natif)... »

« Je voudrais bien que ça change oui, que le monde soit un petit peu plus conscient de l'environnement, parce qu'encore aujourd'hui, je suis allée à la cueillette de chanterelles et pis y'avait plein plein de déchets dans le bois. Ça se fait encore aujourd'hui... Qu'il y ait un peu plus de conscientisation à ce niveau-là (récréo. – natif). »

« Mais ce qu'on voit, ce qu'on constate des fois, c'est que ceux qui prennent un coup à bord des bateaux jettent la caisse de bière par-dessus bord, mais c'est plus les sacs à ordure comme c'était autrefois! [...] Moi ce que je constate [...] c'est que... y'a beaucoup de jeunes qui laissent leurs bouteilles d'eau, leurs bouteilles de bière, qui cassent leurs bouteilles de bière et qui laissent leurs sacs de chips à la plage. Il faut encore les sensibiliser beaucoup à rapporter tout ça. Mais dès qu'on met des poubelles, des îlots de tri pas très loin, je dirais que ça diminue de 80%. Mais le 20% il est agaçant, il est encore de trop! On a fait l'expérience sans poubelle et les gens ne ramènent rien. Ça veut dire qu'il y a des kilomètres et des kilomètres de plages sans poubelle aux îles où les jeunes laissent tous leurs trucs là (récréo. – néo.)... »

[Tri des déchets] « La municipalité l'offre, c'est super, mais il y a encore du monde que –pour avoir fait la route pour Grande-Entrée/Bassin une couple de fois, le nombre de monde qui *pitche* des affaires par les fenêtres, tu fais “ *voyons! Il me semble qu'il y a toute une belle mentalité au niveau de la municipalité pour te dire, OK, on offre le tri des déchets et bla bla bla* ” Pis de l'autre côté, il y en a qui le font pas du tout. Il y a les gros *trucks*, il y a le monde des îles qui vont *scaper* leurs...les berges pis tout ça. Pis... pis il y a une autre mentalité. C'est comme, tu as deux mondes complètement différents (résidente – néo.). »

[Points noirs] « Bien moi je trouve qu'il arrive que, moi je trouve, moi comme personne qui vient des îles, mais aussi comme personne qui aime les îles, je suis toujours catastrophée quand je vois le peu de soin

⁹² Des comportements qui, dans les faits, devraient nuancer cette fierté envers ce qu'on décrit comme étant une bonne performance environnementale, un territoire où la sensibilité en matière d'environnement est forte. Cet environnement qui, nous ne le répéterons pas assez, est tellement plus large que la « simple » protection des espèces!

qu'on prend de l'environnement. Quand on rencontre, quand on voit des bouteilles de bière, d'alcool en général, des liqueurs ou des cartons qui sont jetés partout, des autos en route, en marchent, tout ça, le peu de soin qu'on prend de nos plages, c'est la même chose, des déchets partout, c'est comme si les gens n'étaient pas vraiment conscients de ça (résidente – native). »

« Ben au niveau des... Ben les mentalités, c'est sûr que j'aimerais bien ça qu'il y ait... parce que nous autres on va dire souvent qu'il y a les local, les local-local, pis les tripal-local, tu sais genre les Madelinots qui ont jamais sorti, pis tu sais, le centre du monde c'est ici pis s'ils ont le goût de faire du quatre roues dans la dune, ben c'est chez eux, ils font ce qu'ils veulent. [...] T'as beau essayer, tu peux pas changer ça (récréo. – natif). »

« Aussi il y a un non-respect, souvent, des routes et des sentiers de VTT (véhicules tout terrain) qui sont faits. Donc ils détruisent beaucoup... Que ce soit les VTT ou les 4x4 ou peu importe. Les gens ont peut-être de plus en plus de respect ou sont peut-être plus sensibilisés, mais il y en a qui n'ont pas de respect (résident – natif). »

On parle également de certains « irrésistibles Goulois » qui aiment penser que cette manière d'être est ancrée dans le Madelinot, comme l'exprime cette conversation entre deux résidents.

« Bien les gens pour économiser un voyage au dépotoir vont facilement tout brûler leurs choses, brûler leurs déchets, et brûler souvent du matériel toxique, ça c'est effrayant. (...) En tout cas, ça fait de la fumée noire. En tout cas, ça c'est une chose (résident – *néo.*). »

« Et c'est que les gens aux îles sont, **finalement ils finissent par penser que ça fait partie de la culture** (résidente – native) »!

Ce qui, à la lumière des propos recueillis, montre qu'aux îles comme ailleurs, les comportements et un certain mode de vie restent à adapter.

[Conscience environnementale très développée] « Y'a quelques rébarbatifs, là, d'irréductibles Goulois, mais ça reste une petite... une petite communauté (résidente – native). »

« Ça a beaucoup, beaucoup évolué ces dernières années. Mais y'a encore de la place à une évolution. Et puis, même si on pense qu'on est un modèle... tu sais, on pense ça, qu'on est un modèle, mais bon... la gestion de nos déchets, c'est pas acquis, y'a encore un gros travail à faire là-dessus. Moi j'essaie, moi-même, de sensibiliser mon entourage proche, pis c'est [pas] si simple que ça (résidente – native). »

En fait, ces « blocages » par rapport à l'intérêt qu'il y aurait à changer des comportements, se croisent chez certaines personnes avec cette fierté à ne pas accepter la contrainte et à rester « libre », fierté exprimée comme une volonté de ne pas dénaturer certaines manières de faire aux îles. Dans certains cas, le territoire est vaste et il y a de la place pour toutes les pratiques (la contrainte n'est donc pas de mise), pour d'autres l'espace insulaire est limité et... à protéger (ce qui alimente des conflits d'usage sur lesquels nous reviendrons plus loin).

« Pour moi, il y a des lieux qui sont effectivement à protéger et c'est vraiment dans ce qu'on va faire comme protection. Vois-tu, je vois deux exemples actuellement. La Pointe de l'Est et je t'ai parlé tantôt de l'île Brion. Dans la façon de faire, si c'est un interdit aux gens, où on va à l'inverse de ça. S'il y a une caractéristique aux îles, **je pense que le territoire est grand par rapport à la ressource de surveillance** et donc d'être déviant, c'est une qualité et ce n'est pas un défaut. **C'est valorisé, d'être déviant aux îles** et je peux supposer que les gens, et par rapport à la pêche aussi, ont ce petit côté. Il a fallu qu'ils survivent dans le temps et pour survivre, les gens se sont débrouillés de la manière dont ils pouvaient... **Je pense qu'ils ont encore un côté déviant alors quand on va leur interdire quelque chose, ça va réagir plus fort** (résident – *néo.*). »

[Protéger la Pointe de l'Est de l'érosion due aux 4 roues] c'est *touché* de mettre des limites aussi parce que traditionnellement tout le monde passe là. Faque c'est ça, le terrain appartient à tous (résidente – *néo.*). »

Cela dit, malgré ces discours, on comprend bien en filigrane des propos que cette « conscience » est le produit d'une évolution. Évolution semblable à celle qui a traversé le Québec, mais probablement exemplifiée par les éléments naturels multiples de l'environnement madelinot. L'arrivée du tourisme (de façon industrielle) a aussi montré aux Madelinots que des gens venaient parce que chez eux, ils avaient un beau paysage, voire un bel environnement.

« Je trouve que ça a eu presque un impact positif sur l'environnement, le fait que les touristes viennent pour principalement cette raison-là. Ça a forcé un peu les gens à avoir un espèce de... “ *Ah! On vit dans un paradis! Tiens... on va y faire plus attention* ” (environnement – natif). »

« J'ai quand même vu une évolution au niveau de la perception de la population, mais je pense que ça va avec le fait que l'environnement prend une place de plus en plus importante (environnement – *néo.*). »

Le paysage important pour les habitants l'est souvent pour des raisons esthétiques en lien avec un patrimoine culturel inaliénable et est rarement associé à la protection de la biodiversité. *A contrario*, pour certains biologistes, le même paysage sera à protéger principalement afin d'assurer la conservation de la biodiversité. Les motivations des uns et des autres sont différentes, le « jargon » aussi – souvent totalement –, mais les résultats convergent. Au final, si bien intégrées et discutées, les actions quotidiennes se rejoindront, mais elles n'identifieront pas nécessairement avec les mêmes mots ce que l'on protège et pourquoi. Toutefois, avec le temps, les visions finiront par se rejoindre⁹³. Ainsi, les propos tenus par cette résidente qui s'interroge sur l'identité madelinienne sont assez éclairants sur ce rapport concret à l'environnement (comme ce qui nous entoure, les éléments, les aléas...)

[Être Madelinot...] Ben c'est l'amour des îles. D'être consciente que c'est un milieu fragile et qu'il faut le respecter. Mais bon, ça c'est moi, mais c'est sûr qu'il y a d'autres Madelinots, Madeliniennes qui, pour eux, les îles ont tout le temps été... qu'ils ne veulent pas nécessairement que des étrangers touchent aux îles ou des Madelinots qui vont, pour eux, dire que ce ne sont pas des étrangers qui vont nous dire quoi faire, mais, par contre, on a besoin, on a toujours besoin de notre voisin. Donc vraiment, savoir c'est quoi être madelinienne... C'est sûr que toutes mes racines sont ici, ma généalogie, c'est madelinot. Mais c'est pas juste ça. J'ai plein d'amis qui sont aux îles et qui sont de Québec ou de la France et qui sont ici depuis 30 ou 40 années et **qui prennent très à cœur l'environnement, ici aux îles. Je considère que ça aussi, c'est être madelinot.** [...] Mais c'est sûr que c'est l'amour des îles. [...] L'accepter dans toute sa beauté, mais aussi l'accepter dans toutes ses faiblesses, les îles. Mais... ses faiblesses, c'est quoi ? Tsé, c'est d'être... se laisser prendre... C'est de voir qu'il y a des choses à faire pour préserver les îles, ne serait-ce que la gestion des déchets, je suis bien d'accord avec ça, mais... c'est aussi d'accepter les ressources! C'est la chasse aux phoques, ça pourrait être un plus pour les îles de la Madeleine de développer ça et non pas arriver d'essayer d'étouffer ça ou d'être sensible à tout. On parlait tantôt des éoliennes, mais bon... que tu sois madelinot ou pas, c'est d'aller voir ce qui est le mieux. De toujours voir ce qui est le mieux pour les îles de la Madeleine.

⁹³ Dans le cadre du PNRZH-Loire (Programme national de recherche sur les zones humides), des travaux interdisciplinaires conduits à la fin des années 1990 en France ont justement bien montré ces liens et l'importance de ne pas dénigrer les savoirs profanes dont le rejet envers les scientifiques porteurs d'un message de protection de la biodiversité était marqué. L'écoute réelle des habitants des lieux, de leurs savoirs et des pratiques qui y sont souvent associés est importante (Lewis, 2001).

Et puis nos politiciens peuvent être des Madelinots de souche, mais si ils font des trucs qui mettent plus les îles en danger qu'autre chose...! Eh ben là, là [désapprobation] (résidente – native)! »

Ces différentes attitudes et représentations portées par les habitants des îles (résidents comme acteurs territoriaux ou décisionnels) sont souvent sous-jacentes (et rarement explicitement formulées) aux actions territoriales, aux décisions, aux projets. En ce sens, elles sont d'autant plus importantes à saisir qu'elles illustrent certains points de vue portés par les intervenants du territoire, points de vue qui posent le socle sur lequel se construit le vivre-ensemble territorial des îles.

8.1.3. Positionnement des acteurs territoriaux face aux enjeux environnementaux

La « protection de l'environnement⁹⁴ » revêt une certaine importance pour les acteurs économiques qui se sont exprimés. L'idée a effectivement fait son chemin. « Mais c'est ça, y'a eu aussi, je dirais, une évolution obligatoire du monde, des marins, pour conserver la ressource. Donc y'a aussi tout cet historique-là qui est important (environnement – natif) ». L'apprentissage résultant des observations dans le temps en lien avec une certaine médiatisation de ces réalités aura permis, dans le temps, d'ancrer ces réalités. C'est bien cette **temporalité** dont il fut déjà question qui est ici importante. Les liens aux questions environnementales, pour être durablement ancrés dans les valeurs et les comportements, sont un processus qui combine expérience, observations, éducation et échanges. Rien d'instantané.

Aux îles comme ailleurs, la jeune génération a été élevée avec ces considérations.

[Changement de mentalité?] « Ben en plus la population est vieillissante et puis j'ai l'impression que la nouvelle génération est peut-être plus au courant, en tout cas plus consciente ou plus... peut-être a plus peur de perdre ce qu'ils ont vécu quand on était jeune... « Environnement – natif) »

Et quand il est question des changements de comportement auprès des acteurs économiques, ces changements sont également, entre autres, associés aux jeunes générations.

[Amélioration de la conscience environnementale des pêcheurs] « Phénomène notamment lié au fait qu'une nouvelle génération de pêcheurs a remplacé la précédente et qui sont beaucoup plus conscients de l'importance des enjeux environnementaux. De fait, la gestion des ressources halieutiques est beaucoup plus serrée et il y a beaucoup moins de laisser-aller. Bref, les pratiques ont évolué, ainsi que la culture de la pêche aux îles. [...] On retrouve le même type d'évolutions du côté de la CTMA dont les employés sont beaucoup plus conscients aussi en termes d'environnement (nouvelle génération aussi) (transport – *néo.*) »

Dès lors, sans trop qu'on les sollicite, les propos des intervenants soulignent que la protection de l'environnement peut être vue comme un outil de développement à moyen et long termes. Idée qu'il faut réfléchir à poser dans le temps l'exploitation d'une ressource, ne pas l'extraire d'un

⁹⁴ Sous laquelle, il est bon de le répéter, nous ne savons pas nécessairement (tout) ce que les acteurs attachent, ce qui pour nous reste secondaire, car ce sera la représentation collective qui aidera à comprendre et éventuellement à porter un projet de type AMP.

seul coup comme on a pu le faire autrefois, parce que « si on en abuse, on finit par payer (association professionnelle – natif) »

« Je pense que c'est un outil, j'aime pas ça le dire comme ça, mais c'est un outil de développement. J'aime pas ça le dire comme ça, parce que ça a l'air de pas se soucier de la protection et de s'y intéresser parce que c'est payant, mais c'est quand même un outil de développement. On étale dans le temps l'exploitation de quelque chose alors qu'avant ça on le concentrait pour en tirer le jus le plus rapidement possible, donc... (Association prof. – natif) »

« Moi c'est clair que nous, le discours qu'on a, et peut-être qu'on le dit pas assez souvent, on se le dit des fois entre nous dans des rapports ou dans des réunions, mais je pense qu'on en est rendu vraiment à une époque où l'environnement, c'est indéniable, a une valeur économique fantastique là! Un potentiel économique, c'est... Et a une valeur positive, mais peut nous faire perdre aussi là! Y'a des gains et y'a des pertes associées à l'environnement, à un niveau économique. Pis ça on essaie d'avoir ce discours-là, de plus en plus. On commence à parler et puis c'est pas clair dans la tête des gens et puis on est peut-être juste un petit groupe à se le dire, mais les services écologiques qui sont rendus par nos milieux naturels, les choix qu'on fait qui auront un impact direct... (Environnement – *néo.*) »

Malgré cette ouverture récente, l'idée qu'il ne faut pas que la protection de l'environnement freine le développement est majoritairement ancrée.

« C'est bien qu'il y ait des conservations, mais faudrait pas que ça freinerait le développement, par exemple! C'est pour ça que avant de déterminer si on conserve, il faut vérifier s'il y a du développement et tout ça (résident – natif). »

[Protection nécessaire aux îles] « Par contre, pour moi, protéger, ça veut pas dire nécessairement qu'on ne touche pas. [...] En tout cas pour moi protéger et développer c'est pas en contradiction du tout. C'est juste qu'il faut l'aménagement, le développement, pour faire en sorte qu'on le fasse dans un contexte de protection aussi (développement – natif). »

Ici surgit l'inexorable difficulté de lier la notion d'« environnement » avec la réalité quotidienne du développement : de lier « économie » et « environnement ». C'est le défi auquel sont confrontés les décideurs. Il est tentant de favoriser l'un aux dépens de l'autre même si, dans l'absolu, les deux sont loin d'être incompatibles. Les acteurs de l'archipel n'échappent pas à ce dilemme et semblent avoir du mal à ne pas pencher vers un développement économique « classique ». Des automatismes argumentaires traversent les propos recueillis et l'on présente, par exemple, la hantise de pertes d'emplois. Il ne faudrait pas, nous dit-on, que cela nuise « au gagne-pain de gens (Transport – natif) »... Ces propos circulent et, s'ils sont certes contrebalancés par d'autres, plus nuancés, ils marquent les esprits frappés par certaines difficultés d'ordre économique. Toutefois, quand on se rapproche des organismes et entreprises qui ont un lien plus direct aux métiers et à l'économie liés à l'environnement, les propos sont plus optimistes. Il devient alors intéressant de savoir comment les entrepreneurs affichent leur sensibilité. Pour beaucoup, c'est en respectant les normes qui régissent aujourd'hui leur activité (navigation, pêche, extraction minière...).

[En parlant des pêcheurs] « Dans la protection, en tout cas, on est ouvert à ça. Avant ça, on l'était beaucoup moins que ça, mais maintenant, plus. Je crois que c'est une bonne chose... Mais il faut que ce soit bien fait aussi (résident / pêche – natif). »

Le défi collectif devient donc de **fédérer les acteurs territoriaux autour de projets combinant développement et environnement** (ou intégrant des mesures non dommageables pour l'environnement). Ces acteurs ont une idée de ce que peut être l'intégration de l'environnement dans le déploiement territorial, mais ces idées ne nous sont pas totalement révélées. Ce sera alors à la lecture des besoins exprimés par les répondants que nous pourrons mieux cerner le rôle des uns et des autres.

8.2. Faire intervenir l'environnement au quotidien dans le respect de la nature

Si chacun s'entend assez bien sur l'importance de respecter la nature, chacun, interprète à sa manière la place que doit y prendre l'humain... Bien que ce soit exprimé de façon pragmatique, les propos ramènent souvent à des considérations philosophiques. Respecter la nature et s'adapter à elle reste alors une idée ambivalente, qui peut justifier une action *et* une non-action. Les exemples évoqués par les répondants concerneront régulièrement les oiseaux. On parlera abondamment de la protection (souvent remise en question par certains) des pluviers siffleurs ou de l'action ravageuse (par leurs déjections) des cormorans sur l'île Rouge (pas très loin du pont de Havre-aux-Maisons). L'exemple des cormorans qui montre par ailleurs que la nature peut s'autodétruire, est repris par certains pour justifie certaines actions anthropiques.

[Par rapport au programme de protection des pluviers siffleurs qui a été mis en place aux îles] je peux comprendre que les pluviers [siffleurs] probablement ont été menacés par l'homme qui prend de plus en plus de place, mais est-ce qu'il faut faire autant d'efforts pour sauver une espèce qui n'a pas su s'adapter, finalement aussi. C'est un peu la loi de la nature, c'est que les espèces s'adaptent à leur environnement. [...] je regarde l'île Rouge, je pense, pas tellement loin du pont actuel à HAM, elle a été complètement ravagée par les cormorans qui défèquent partout et puis ils ont tout anéanti la végétation qu'il y avait sur l'île et le rocher est rendu complètement à nu et il se désagrège tranquillement... Ben c'est ça, ça fait partie de la nature... Donc oui, d'avoir une certaine préoccupation, mais je pense qu'il faut pas le faire à outrance (association prof. – natif). »

Dans le même esprit, le rocher aux Oiseaux sert d'argument à certains qui ne saisissent pas les raisons de son statut de protection, puisque, nous dit-on, ce sont les oiseaux qui le détruisent! Cette rhétorique permet alors de donner un rôle central à l'intervention humaine.

« Moi pour avoir vu un dossier qui a échoué au profit d'une aire protégée... personnellement j'ai trouvé ça dommage. On parle du rocher aux Oiseaux. Le rocher aux Oiseaux a été occupé pendant des années par des gardiens de phare, ici aux îles de la Madeleine. Ces gardiens de phare là, dans les dernières années, même quand ils ont été retirés du rocher aux Oiseaux, la garde côtière canadienne a gardé un accès avec un hélicoptère, pour aller faire l'entretien du phare, pendant nombre d'années. [...] On a eu un promoteur ici aux îles de la Madeleine qui a racheté les bâtiments du rocher dans le but d'en faire un gîte touristique et puis qui voulait faire un lien en hélicoptère pour faire un gîte touristique haut de gamme, pour aller passer des nuits au rocher aux Oiseaux et puis il a jamais pu avoir ses permis, parce que soi-disant que les hélicoptères dérangent les oiseaux. Ça faisait des décennies que la garde côtière y allait avec ses hélicoptères, et puis l'entretien qui en était fait sur le dessus, entretenait quand même un certain duvet, un gazon que lorsque l'humain a été arrêté complètement, les oiseaux se sont installés là et puis la fiente de tous ces oiseaux-là a brûlé tout ce que c'est de végétation qu'il y avait sur le rocher. Et c'est en train de le mettre en état d'érosion complet. Et puis c'était toute de quoi qui se parlait dans le temps qu'il a été refusé là! Ça va vous donner quoi là? Les oiseaux sont perchés sur les parois, à 90%, là ils vont prendre possession du dessus parce qu'il sera plus occupé... et c'était pour protéger! [...] Parce que je suis convaincu que les deux [protection +

exploitation] auraient pu se marier facilement. Puis c'est avec ce genre de petites entreprises là aux îles de la Madeleine qu'on finit par faire une économie. Ça, ça aurait fait travailler un cuisinier, ça aurait fait travailler une équipe là pour faire l'entretien des bâtiments, un hélicoptère, un service de réservation... (Transport – natif) »

Ce qui est mis de l'avant par certains répondants ce sont ces « incohérences » (notamment relevées au sujet des mesures et des acteurs institutionnels) qui surgissent sur le terrain. Les propos recueillis restent vagues et nous empêchent de dire si, à la base, les personnes mobilisant ce type d'arguments sont en faveur de ces mesures. Peu importe, dirions-nous, un projet doit veiller à surveiller ce qui peut être vue comme étant une « incohérence ». Nous verrons ultérieurement dans ce rapport comment cela pourrait être possible.

8.2.1. Besoins exprimés

Sur cette entrée environnementale les connaissances restent vagues et récentes, il devient difficile pour les acteurs, sur certains dossiers « chauds », de s'y retrouver. Afin de réduire au minimum la désinformation, un des premiers besoins exprimés par les répondants (intervenants du milieu et résidents) est celui de l'information.

8.2.1.1. *Besoin d'information*

Au cours des dernières années, de nouveaux dossiers publics ont émergé aux îles, dossiers importants qui devinrent rapidement des enjeux politiques et économiques. En effet, le dossier de Gastem et celui lié aux hydrocarbures sur le site de Old Harry ne sont pas des enjeux familiers aux Madelinots, mais touchent directement les ressources naturelles et le territoire (qui inclut alors la zone maritime). Ces deux dossiers servent de révélateurs en ce qu'ils sont ceux qui ont le plus fait parler lors de nos entretiens⁹⁵. Mais ce sont des dossiers complexes pour lesquels la plupart des répondants – même s'ils énoncent une opinion – avouent ne pas trop savoir ou comprendre toutes les ramifications des enjeux. Dans ce cadre, il semble que collectivement on penche vers le principe de précaution. À travers beaucoup de propos⁹⁶, les Madelinots ont exprimé le besoin d'information afin de pouvoir formuler une orientation collective, solide scientifiquement. On exprime le besoin de pouvoir se fier aux études et aux informations scientifiques véhiculées; ce qui ne semble pas être le cas. Au contraire, la méfiance face aux informations qui circulent et la difficulté à s'y retrouver dans cette masse inquiètent. On constate une insécurité palpable chez ces acteurs qui soulignent ne pas avoir assez d'informations crédibles auxquelles ils pourraient se fier.

« Moi, j'aimerais en savoir plus sur Old-Harry. Ça, on ne sait pas. On en entend parler à la radio, mais on ne sait pas vraiment... On ne sait pas comment ça va se dérouler [...] C'est sûr qu'ils parlent du pétrole. Je ne vois pas trop... tant que ça va bien, ça va bien, mais si il arrive de quoi, on ne sait même pas c'est quoi

⁹⁵ Il faut dire que la concordance des dossiers et le lien à l'environnement amenaient davantage les répondants à combiner tous ces enjeux.

⁹⁶ Nous ne traiterons que d'une infime partie de ces propos qui sortent des cadres impartis à ce rapport. Pour autant, les matériaux restent importants.

exactement. C'est ça qui est compliqué. Je ne sais pas. Pis si nous autres on dit “ non ” pis Terre-Neuve dit “ oui ”, c'est à la même place pratiquement. C'est compliqué et c'est difficile. Pis en plus, on ne sait pas vraiment toutes les choses... C'est sûr que s'il arrivait une catastrophe de ça, ce ne serait pas fameux, mais...! [Inquiétudes chez les pêcheurs?] Ben, un petit peu, mais on ne sait pas vraiment comment prendre ça (résident / pêche – natif). »

« Ben, c'est que je trouve qu'on n'a pas d'informations. On ne sait pas dans quoi on s'enlign... [...] On a tous vu la nappe phréatique par rapport au gaz [sans doute qu'il veut parler des conséquences des gaz de schiste sur la nappe phréatique], on ne sait pas ce qui va arriver ici. Mais je voudrais être plus clair... avoir plus d'informations sur quoi cé qu'il arrive avec ça. La Municipalité devrait leader là-dedans. C'est qu'on entend des choses, pis on ne sait pas vraiment quelle information est bonne (résident – natif)? »

« Si on mettait suffisamment de sous pour étudier vraiment qu'est-ce qu'on a aujourd'hui, ça serait déjà... ça servirait de jauge. Parce que là ensuite y'a du développement pétrolier qui se fait au large et qu'on commence à voir des... Ensuite, prouver les causes à effets, là aussi, c'est une autre histoire ça! Pourquoi tel genre d'algue est en train de disparaître? De prouver que c'est à cause [des déversements]. Ça aussi ça devient très très compliqué (association prof. – natif). »

« Moi je suis quelqu'un qui est pas... Je suis pour l'environnement, mais en même temps on les connaît pas les bons côtés du développement. On en entend beaucoup moins parler du côté du développement gazier et pétrolier. Y'a sûrement des côtés positifs, mais y'a tout le temps un revers de la médaille. Là on entend juste parler qu'il faut être contre, il faut protéger. Oui c'est vrai qu'il faut protéger. On peut-tu développer et protéger en même temps? On peut-tu se développer, pis s'assurer d'une protection à travers ça (développement – natif)? »

[Référence à une vision intégrée du golfe dans le cadre de l'aire marine] « On le voit exactement avec Old Harry, quand tu partages un puits de pétrole entre deux frontières administratives, on dit nous autres on touche pas à ça, on en veut pas, le golfe c'est trop précieux, et puis à côté ils peuvent le faire... À la limite tu vas avoir la marée noire sans avoir eu aucune retombée à part de ça. C'est compliqué (développement – natif)! »

Cette inquiétude amplement exprimée reflète certes un manque de connaissances, mais également l'attente de retours venant des acteurs politiques. Face à cette insécurité, les acteurs rencontrés se forment néanmoins une opinion et en discutent entre eux, sur la place publique. Dans l'archipel, c'est directement l'environnement et la confiance à accorder aux projets qui sont sous tension. À travers les propos, l'on entend que le projet de l'AMP n'est pas systématiquement associé à l'assurance d'une protection des milieux naturels. Les réponses restent encore trop évasives selon les répondants et face à l'incertitude, beaucoup ne comprennent pas que l'on puisse **concevoir concomitamment ces deux types de projets**. D'autres, nous le verrons, n'ont simplement pas confiance aux projets apportés par les autorités gouvernementales, voire par l'extérieur. Dans ce cadre, la prudence (pour ne pas dire méfiance) est de mise.

8.2.1.2. *Besoin de cohérence*

Le mot clé qui traverse les entretiens est celui de la **cohérence** et ce besoin de cohérence sera exprimé de diverses façons.

Les acteurs politiques et administratifs sont identifiés comme les véhicules des normes et des contraintes environnementales (lesquelles ne sont pas toujours bien comprises ou acceptées). Même si l'on maugrée au sujet de ces normes, on finit par les accepter et on les réfléchit, avec le

savoir profane et l'expérience du quotidien. Mais c'est aussi à ce carrefour que les acteurs soulignent la **non-cohérence entre certaines façons de voir (et de faire) des ministères (des différents ministères d'un même gouvernement ou des deux palliers gouvernementaux), la non-cohérence entre les acteurs politiques et administratifs du local au national (fédéral), et le manque de cohérence directement issue** des changements au sein des équipes politiques et des priorités portées par ces équipes.

« Sur l'autre bord, Pêches et Océans, des fois je disais, l'habitat à Pêches et Océans faut pas que ça dépasse la hauteur d'une paire de bottes de *rubber* et puis, à marée haute! Parce qu'ils peuvent être sur le bord de la côte et puis tout ça... Oh mon Dieu seigneur ! Faut pas toucher à ça ! Faut pas reculer, faut pas faire ci, faut pas faire ça... Cinq pieds plus loin, y'a un gars qui drague et pis ils font rien. Tu sais, tu leur parles de ça et puis... On le sait, on le sait, on le sait, on va faire des études. Ben... oui... Des études, il est trop tard! C'est toute des niaiseries de même qui font que... Avec qui est-ce qu'on travaille là (association professionnelle – natif)? »

« Personnellement, je trouve qu'il y a aucune efficacité ni cohérence entre les ministères, entre les... les agents de conservation. Y'a pas de présence sur le territoire vraiment efficace et aucune méthode d'application non plus de la réglementation. Donc, pour moi, y'a un laisser-aller total (environnement – natif). »

« Écoute, on va en arracher dans pas longtemps. Je suis convaincu qu'on va vraiment en arracher. En même temps, ce que je trouve vraiment... Bon, c'est normal parce qu'il y a eu un changement de gouvernement aussi, pis qu'il y a eu... y'a des activités qui sont mises en œuvre qui sont différents d'à l'époque, mais tous les efforts que les organismes ou les organisations en protection, en conservation de l'environnement ont mis dans les dernières années, voir que ça s'écroule présentement. Tout l'argent qui a été investi par le public, le fédéral ou le provincial, pour tenter de soit sauver des espèces, soit juste stabiliser un peu les écosystèmes, ou pour la protection des terres. Voyant tout ce qui est autorisé aujourd'hui dans le golfe, qu'ils mettent tant en péril tout ce qui a été protégé! Moi, je comprends pas... C'est illogique, on recule vraiment beaucoup. Puis oui on gagne... c'est vrai qu'on va améliorer le côté économique du pays, mais je trouve que ça fait perdre de la valeur à tout ce qui... (Environnement – natif) »

Une cohérence est également réclamée⁹⁷ entre les initiatives en matière d'aménagement du territoire composant les îles, entre la terre et la mer, entre les dunes et la mer, entre les lagunes et le golfe... autour des ressources naturelles qui dépendent les unes des autres dans une vision écosystémique.

[Enjeux environnementaux] « Fragmentation du territoire qui empêche le bon fonctionnement des services écosystémiques, faque c'est comme la forêt est en lien avec le milieu humide pour l'approvisionnement de la nappe phréatique. Comme les dunes sont en lien avec les lagunes pis sont entrecoupées par des chemins pour la stabilité côtière... Comment la berge, tsé le 100 mètres marin avec le 100 mètres côtier, interagissent entre eux dans le dossier de l'érosion. Du haut de ma tête, de même, ça ce sont les plus gros, mais ça touche finalement tous les dossiers qui sont déjà visés par la Municipalité... (Résidente- *néo.*) »

⁹⁷ À ce sujet, nous nous permettons d'ajouter un petit « écart » non représentatif (une seule occurrence de cette idée), car nous y voyons un message positif adressé à l'équipe gouvernementale portant le dossier de l'AMP! « Et y'a une vision... par contre, il s'installe une certaine vision de développement, puis y'a une volonté au niveau de l'équipe de travail, là, je parle à ce niveau-là, je parlerai pas du gouvernement... Mais y'a une volonté au niveau de l'équipe de travail, pour le Québec, de se donner quand même des outils de protection et puis au niveau des écosystèmes et de la sécurité des usagers, pour les réserves, y'a une certaine lueur au bout du tunnel de mettre en place des outils qui pourront peut-être emmener quelque chose un jour (récréo. – *néo.*) »

« Ben moi je pense qu'ils sont tous importants parce que l'écosystème ne dit pas “ *Grande-Entrée c'est une affaire, Havre-aux-Maisons c'est une autre chose...* ”, les îles de la Madeleine, je vois ça comme un tout. C'est comme une entité complète. [...] faque si tu protèges, tu protèges tout ou bien tu ne protèges rien. Il n'y a pas de demi-mesure là-dedans parce qu'avec les courants et tout ça, tu ne peux pas... Moi je pense que chaque partie a son importance comme les autres. [Protéger les îles comme un territoire complet] “ *Oui!* ” (Résident – *néo.*) »

[Réflexion sur la population de phoques] Pis quand je lui [Mike Hammil] pose la question, tu sais, “ *est-ce que vous seriez pas capable d'analyser l'ensemble de l'écosystème, plutôt que une espèce?* ” Pis en fait, il me dit “ *non* ”. Il me dit, “ *c'est trop complexe!* ” (Association prof. – natif) »

On parle aussi de cohérence entre les projets de développement et entre les différentes activités mobilisant les ressources naturelles, ce que nous aurions également pu regrouper autour de « conflits d'usages » sur le territoire. Et puis, dans le cadre de questionnements axés particulièrement sur l'entrée environnementale, les répondants nous ont aussi parlé de **cohérence dans l'utilisation des ressources**, souvent des mêmes ressources. On parle ici de cohérence, on aurait aussi pu parler de dialogue et d'équité.

Et si certains ne voient pas la cohérence (réglementaire dans ce cas) par exemple entre la pêche commerciale et la pêche récréative (voir plus haut), c'est plus largement une forme d'incohérence entre des usages récréatifs de certaines portions du territoire et l'idée même de protection des territoires ayant un intérêt écologique qui est dénoncée.

« Après ça dans les milieux forestiers, là encore, il y a une circulation où il y a la multiplication de sentiers de VTT, ça je trouve que ça se multiplie. Sachant que toute la fragmentation des milieux naturels porte atteinte, quand c'est exagéré, moi ça m'affecte, ça oui. Ce sont des usages, qu'il me semble, qu'on devrait remplacer par de la marche ou... Parce que je pense qu'on doit continuer à aller dans les milieux naturels. On ne doit pas tout fermer, mais il faut avoir des façons de faire qui respectent la nature (résidente – native). »

[Passage des VTT dans les sentiers de ski de fond ou raquettes] « [...] et puis, ça brise beaucoup. Ça creuse le terrain, ça crée de la vase, ça crée plein de choses... Et on a de la difficulté à faire respecter justement nos sentiers. Il y a même des fois des autos qui vont se promener dans les sentiers pédestres ou cyclopédestres... Dès que c'est assez large ou assez accessible (résident – natif). »

8.2.2. Dysfonctionnements

En lien direct avec les besoins, **les dysfonctionnements exprimés par les répondants concernent avant tout l'incohérence de certaines mesures ou certains projets déjà en place sur le territoire**. De ceux-ci, et liés à cette enquête qui porte sur une potentielle AMP (ce que les répondants savent *a priori*), on amène spontanément les exemples de sites protégés aux îles afin de souligner toutes les contrariétés liées à ces zones. Au-delà des répondants qui trouvent inutile ce type de protection, c'est plutôt l'inefficacité de ces statuts qui dérangent les répondants. Les exemples qui reviennent de zones protégées aux îles sont le rocher aux Oiseaux, la Pointe de l'Est et l'île Brion. Ces sites servent de points de référence pour discuter de la pertinence d'un quelconque projet d'AMP. D'emblée, pour certains, c'est le blocage.

[En référence au rocher aux Oiseaux ou à l'île Brion] « Ce qui fait que moi, ces aires protégées-là, surprotégées, moi personnellement moi j'en veux pas (transport – natif)! »

[Le fédéral] « Peut-être qu'il pourrait rentrer sous la forme d'aire marine, et ils ont les réserves nationales de faune qui est une... faut-il le dire? Qui est une grande tristesse dans la façon d'investir et de la protéger. Surtout de la protéger (récréo. – *néo.*). »

S'il est important de saisir le rapport à l'identité territoriale pour nourrir le projet, il est également important de connaître l'historique de certaines mesures de protection en cours aux îles pour éviter de reproduire les erreurs passées et, si possible, de les corriger. En fait, l'histoire induit des comportements (refus de mesures de protection, mais également refus de certains projets potentiellement novateurs) qui peuvent, de l'extérieur, sembler infondés, voire inconscients. Certains de ceux-ci s'appuient sur une histoire collective, par exemple le cas du naufrage de l'Irving Whale et la frilosité aujourd'hui face à des projets de développement liés aux hydrocarbures... Dans cette histoire, à laquelle on fait amplement référence dans les entretiens, les Madelinots se sont sentis floués, oubliés et gardent peut-être aussi une certaine rancœur vis-à-vis de ce système (une gestion postnaufrage minimale, des compensations imposées – par les lois – jugées anecdotiques...) qui semble les desservir.

« C'est sûr qu'on a été échaudé à quelques reprises, entre autres avec l'Irving Whale qui est selon moi le plus grand scandale environnemental de l'est du pays là! Mais en même temps, faut tirer des leçons du Irving Whale. Aujourd'hui, qu'on trouve encore des résidus, qu'on marche encore dans le sable pis qu'on... Y'a quelqu'un qui aurait dû payer et qui a pas payé, malheureusement, qui s'est sauvé. En tout cas, c'est une longue histoire, mais c'est peut-être pour ça qu'on est frileux au développement et puis par rapport à l'environnement, les gros projets là. Et peut-être à raison. [...] (Développement – natif) »

« C'est sûr que des choses comme... on n'a pas le choix de vivre avec, mais c'est sûr que ça fait comme une petite gomme, si on veut, c'est le dossier du Irving Whale, en soixante-dix, ensuite quand il y a eu renflouage, en quatrevingt-seize si je ne m'abuse... Où dans les deux cas... même quand on a fait le renflouage, ben y'a une zone aujourd'hui qui est toujours fermée à la pêche. [...] (Environnement – natif) »

« Mais tu sais, ce sont tous des dossiers qui rendent les gens des îles un peu sceptiques et un peu fragiles à tout ce qui est demandes de l'extérieur pour utiliser nos ressources (association prof. – natif). »

« Je sens qu'il y a une très grande perte de confiance auprès des gens dans l'instauration de mesures de protection et puis les moyens mis en place pour vraiment assurer leur protection. [*cf.* Pointe de l'Est et île Brion] (Environnement – *néo.*) »

Si le naufrage de l'Irving Whale relève du passé (mais un passé réactivé dans les mémoires par la plate forme de BP dans le golfe du Mexique et les récents débats autour de Old Harry), l'île Brion et la Pointe de l'Est sont des lieux actuels qui renforcent ce scepticisme et les rejets des mesures de protection.

« Y'a eu quelques statuts de réserve qui ont été dans certains cas ou très peu appliqués, donc la réserve de la Pointe de l'Est, sur laquelle, je pense, il y a comme deux juridictions sur ce territoire-là, y'a un petit bout qui relève du provincial et un grand bout qui relève du fédéral, mais encore une fois la non-présence de ces ministères-là ici en fait, c'est une espèce de statut dont personne sait trop quoi faire, qui permet pas de... Y'a pas de moyen de mise en valeur plus que ça (développement – natif). »

« Aux îles, y'a des endroits qui sont protégés, mais je trouve que des endroits comme la Pointe de l'Est, tu sais c'est protégé, mais on dirait que c'est pas mis en valeur ou quoi. C'est un peu comme un territoire où y'a pas d'effort plus... L'effort est fait à la conservation, il est pas fait à la mise en valeur (développement – natif). »

« À Grosse-Île, on a la Pointe de l'Est qui est protégée, mais... je sais pas si t'es allée, mais c'est comme pas mal... C'est comme un gros terrain de jeu pour les VTT (récréo. – natif)! »

« La réserve nationale de faune et je regarde, 30 ans plus tard, il n'y a plus de moyen du tout pour l'interpréter, pour l'aménager, pour quoi que ce soit... [...] Là actuellement, la réserve nationale de faune, ça en est gênant. Il n'y a plus rien et le peu qui se fait, il se fait par la Salicorne et avec les moyens du bord parce qu'ils n'ont plus aucun moyen pour le faire. Pis je trouve ça dommage (résident – *néo.*). »

Si l'on s'attarde au cas de l'île Brion, depuis 2013, il ne semble plus y avoir de surveillance effective (ou efficace) de l'île : plus de gardien, par exemple, qui pouvait peut-être symboliser une certaine importance du lieu pour les autorités qui lui ont conféré ce statut (peut-être d'ailleurs davantage qu'un moyen efficace pour contrôler les entrées sur l'île). De nombreux témoignages illustrent cette frustration des répondants dans l'arrêt de cette surveillance (qui de plus signifiait un emploi supplémentaire). Si une minorité juge essentielle la protection de l'île Brion, personne ne semble trouver son compte par rapport à ce statut de réserve écologique. Pour certains on voudrait une fermeture intégrale (ce qui est quasiment impossible), pour d'autres on ne comprend pas ce statut les empêchant, quand même, d'aller s'y promener.

Idéalement, pour plusieurs répondants, il faudrait protéger, mais ne pas en interdire l'accès...

« Il faut... Madelinots, ils ont un petit territoire et tu sais, pendant longtemps, ça fait partie des plus beaux souvenirs des Madelinots d'aller à l'île Brion ramasser des fraises, faire un pique-nique, coucher à l'île Brion, rester pris trois jours de plus pis tu sais... C'est des choses qu'on entend beaucoup et puis c'est quelque chose... [C'est un patrimoine aussi!] Ouais, c'est un patrimoine dans la culture des Madelinots... (Récréo. – natif) »

En fait, les entretiens montrent qu'il est crucial de ne pas porter flanc à la critique : si on (c-à-d. les autorités) dit que ce sera protégé pour telle raison, il faut s'assurer que l'action mise en œuvre suive les intentions exprimées. Sinon – comme dans tout projet éducatif – on risque de perdre sa crédibilité. Si jamais la mission ou les objectifs mis de l'avant ne sont pas observés, la critique risque d'être acerbe et, comme on peut le voir avec l'île Brion, tout projet similaire risque d'être associés à cette expérience, dut-elle être éloignée et différente.

« Tu sais aux îles, l'expérience qu'on a d'aires protégées, ben on pense à la Pointe de l'Est, ben pour les gens y'a... c'est un terrain de jeu majeur. Tu sais, dans la perception des gens, y'a un statut, mais y'a rien de mis en place pour assurer la protection concrète de ce territoire-là. Y'a pas de contrôle, y'a pas de sensibilisation, y'a pas de présence, de ressources humaines... (Environnement – *néo.*) »

« Ça fait que je trouve effectivement que ces deux exemples-là [Brion et Pointe de l'Est] ont peut-être, selon moi, généré une certaine confusion, une certaine méfiance des gens d'ici par rapport à tout ce qui est statut [de protection]. Parce que je pense que ça a été justement ou négligé ou un petit peu étrangement appliqué, dans un cas et dans l'autre (développement – natif). »

« Une réserve écologique, là, c'est sensé être fermé! Fermé totalement, intégralement, c'est des parcelles de territoire qui sont là, préservées, pis moi je pense que c'est ça qu'ils devraient faire à l'île Brion, mais c'est pas juste fermer, c'est d'envoyer vraiment faire... l'application de la loi. Eux [MDDEFP] ils pensent que nous autres on va toutte faire ça... En tout cas. [...] Y'a rien de plus facile que de mettre un statut d'aire protégée dans une zone comme l'île Brion. Facile là! Réserve écologique... pis après ça t'investis rien, tu mets rien. Zéro aussi campagne de sensibilisation ou n'importe quoi. Rien! Rien! Rien! (récréo – native)! »

Par ailleurs, toujours en lien avec l'expérience de l'île Brion... et en lien avec une certaine façon de faire de la conservation au cours des années passées, seul le patrimoine naturel a été pris en

compte. On a oublié le caractère historique et patrimonial qu'ont revêtu ces sites et qu'ils revêtent encore.

« Comme y'a la... je lisais cette semaine aussi que les gens de Grosse-Île, beaucoup, y'a vraiment une histoire extrêmement riche sur l'île Brion. Moi, des gens de ma famille qui allaient là, ma grand-mère était cuisinière là et tout et y'a la maison des Dingwell qui est sur l'île. Les gens de Grosse-Île, la plupart des gens aussi, on regarde la maison des Dingwell se déperir. Elle a au-dessus de 100 ans, mais elle tient encore, on sait pas comment. Mais ça serait intéressant que cette maison-là soit restaurée et puis que le patrimoine culturel de l'île soit mis en valeur. Mais là, l'accent est juste mis là-dessus [la réserve naturelle] (développement – natif). »

« Donc y'a cette espèce de perte là d'histoire un peu, de culture, d'identité de ce secteur-là qui est dommage. La conservation c'est correct, mais je pense que les territoires évoluent et puis que la culture aussi. C'est difficile de dissocier les deux. [...] C'est faire fis du fait que le territoire a évolué pendant une période avec une habitation, une occupation du territoire différentes que simplement la plante ou l'oiseau en voie d'extinction. Juste... pas obligé de rouvrir l'île et de la remettre en fonction comme elle était, mais **juste pas oublier la mémoire des gens** qui ont travaillé là, qui sont décédés là. C'est tout. C'est un peu ça (développement – natif). »

De la même façon, les avis sont plutôt critiques quand il est question de la Pointe de l'Est. Et, dès lors, le parallèle entre ces deux expériences de sites protégés aux îles et le projet d'AMP est mobilisé par les répondants.

« Alors que dans l'environnement aux îles... et puis ça il faut pas... je pense pas que l'aire marine va tomber là-dedans, mais exemple, le modèle Service canadien de la Faune, ben là-bas, sur la rue d'Estimonville, t'as je sais pas combien de personnes qui travaillent là-dedans et puis cinq pour le Québec, qui travaillent pour les réserves nationales de faune. Y'en a quatre d'habitées, quatre qui sont près des gens... quatre qui sont accessibles, plutôt, à de la population, donc il faut qu'il y ait un contrôle ou quelque chose. **Mais y'a personne sur le territoire! Qu'est-ce qu'ils peuvent faire** (récréo. – *néo.*)? »

Un autre dysfonctionnement de taille est celui de la non-présence des ministères sur place et de l'absence d'agents pour assurer l'application des lois et des règlements qui s'appliquent (ou devraient s'appliquer) aux sites protégés. Cet état de fait alimente un puissant scepticisme (nourri également par le fait que l'on n'est pas convaincus par ce type de mesures) : pour nombre de répondants, ces statuts dans tous les domaines liés à la protection des ressources ont peu de sens et d'ancrage.

« Ça, ça a été tellement dit, là, depuis que je suis aux îles de la Madeleine! En fait, je te dirais même que j'ai l'impression qu'on en parle moins tellement que les gens se sont écœurés du fait que... C'est une farce, les statuts de protection (environnement – *néo.*)! »

« La protection des milieux dunaires, tu sais y'a plein de terres publiques qui, dans la tête des gens qui devraient bénéficier d'un statut de protection et puis là ils voient les gens se construire dans la dune, parce qu'il y a des portions qui sont privatisées, donc y'a des décisions qui ont été prises, mais dans la perception des gens, ils comprennent pas pourquoi que ce bout-là de dune, il est protégé, et puis l'autre, il l'est pas là (environnement – natif)! »

[Application du règlement sur les eaux de ballast], mais à quel point ils ont des inspecteurs qui s'embarquent dans ces bateaux-là et puis qui vont être là 24h/24 et qui vont vérifier s'il y a pas du rejet en mer? C'est pratiquement impossible. Et puis la complexité des bateaux fait que même s'ils étaient à bord du bateau, ils le sauraient pas [forcément]. [...], mais à quel point qu'il peut... c'est vraiment de la bonne foi de l'équipage qui est à bord. Je sais pas, là, comment est-ce qu'il font pour aller faire des inspections réelles et

puis qu'ils peuvent s'assurer qu'un bateau qui vient s'ancrer pendant 12 heures en face du port de Cap-aux-Meules, ne fait aucun rejet en mer (transport – natif). »

[Délégation de gestion de terres publiques] « Le MRNF était pas présent ici et donc disait que le milieu était soumis à des réglementations et tout ça, mais y'avait pas de personnel en place pour les faire appliquer. Bon, on pourrait dire la même chose du MDDEP, quoique maintenant ils ont quelqu'un qui s'occupe de l'application de certains règlements (développement – natif). »

« Ben la même chose qu'on a aujourd'hui, tu sais... conflits entre les engins de pêche, mobiles et fixes [...] Ça a toujours existé et y'a jamais personne qui les a réglés. Y'a des règlements, mais quand t'es rendu sur l'eau là, si tu règles pas tes affaires tout seul, regarde, t'es fini. T'as pas le choix là! C'est pas Pêches et Océans. Quand Pêches et Océans vient se mêler de ça, c'est pire (association prof. – natif)! »

« Personnellement, je trouve qu'il y a aucune efficacité, ni cohérence entre les ministères, entre les... les agents de conservation. Y'a pas de présence sur le territoire vraiment efficace et aucune méthode d'application non plus de la réglementation. Donc, pour moi, y'a un laisser-aller total (environnement – natif). »

S'il est dommageable de retrouver ce rejet de plusieurs structures, cette position amène également une perte de confiance envers les études et annonces de nature scientifique liées aux ressources naturelles. Ainsi, malgré les besoins d'information et de connaissances exprimés, ce n'est pas toujours *via* les ministères que cette connaissance sera la mieux reçue.

« Le dossier du phoque c'est un bel exemple de ça, un bel exemple où tu as vu des choses qui se sont mises en place, des suggestions qui ensuite sont devenues des lois... Et puis là ça s'est fait sur 50 ans, 40 ans... et puis aujourd'hui on se ramasse avec des lois qui nous empêchent d'exploiter cette ressource-là. Et on se retrouve avec un problème et là tu t'aperçois que... là tu te dis aux gens : vous vous apercevez qu'on a un problème? Oui, mais là c'est trop compliqué. C'est exactement ce qu'on disait au départ, une chose en a entraîné une autre, une autre, une autre... On s'est ramassé avec exactement le problème dont on parlait au début (association prof. – natif). »

« Et puis là il [ministre] a dit, "*ouais, mais on a nos experts et tout ça*"... J'ai dit, "*Monsieur le ministre, vos experts, là, vos scientifiques, je les connais mieux que vous! Ça fait 30 ans qu'on est là-dedans! Ça fait 20 ans qu'on est là-dedans, on les connaît mieux que vous! Et puis votre rapport d'expertise, là, je suis obligé de vous dire que j'en aurai aucunement confiance!*" (Association prof. – natif) »

Il devient alors important de garder en tête ces besoins et dysfonctionnements exprimés par les répondants et de les croiser avec les enjeux évoqués les répondants ; enjeux qui pourront s'arrimer avec les défis et les actions imaginés sur le territoire.

8.3. Ces enjeux dont on parle aux îles

Les enjeux identifiés par les répondants font relativement consensus et se déclinent sans trop de surprises par rapport à la situation territoriale. Le constat premier reste néanmoins que l'ensemble du territoire est un milieu fragile et que c'est ce territoire dans son unicité qui devrait être protégé et ce, considérant la complexité de l'enchevêtrement des systèmes et des phénomènes naturels.

« Tu sais, les îles dans son plus large... c'est peut-être 6 km, ce qui fait que je trouve que c'est difficile de dire protégeons telle partie pis... Souvent les plans d'eau intérieurs, ils dépendent des milieux humides ou des plaines qui font juste les entrecouper avec les eaux du golfe. Ce qui fait que les îles dans son ensemble, c'est intéressant de... [les protéger] [...] Ben en tout cas, c'est sûr que si certains ministères, ben c'est les espèces à statut particulier, ou les espèces protégées... encore là, si l'espèce est là pis que c'est une zone relativement petite, des fois c'est des individus, c'est des petites colonies, je me dis, “ *à quoi ça sert de protéger ça si autour... on fait rien?* ” Je dirais que j'ai plus une vision intégrée ou globale de la chose. Et puis les îles, on parle de 200-205 km², ce qui fait que c'est rendu difficile de dire... [on protège juste un morceau] (Environnement – natif) »

Pour autant, il y a également des enjeux qui sont partagés par la majorité de nos répondants et qui reviennent de façon forte, ce sont ceux-ci que nous présenterons. Nous les présentons en ordre d'importance pris par ces enjeux dans les propos des répondants, sachant que ce classement reste relatif.

8.3.1. Érosion

Les répondants l'identifient souvent lorsqu'il est question d'environnement : de ces signaux parlants évoqués en amorçant ce chapitre, outre la question des déchets, revient sans relâche la question de l'érosion. On la voit à l'œuvre et concomitamment, on en entend parler. Il se passe quelque chose qui échappe aux habitants et c'est ce qui les rend d'autant plus conscients de leur fragilité. Le lien aux changements climatiques est évoqué spontanément et on ne sait pas comment, à court terme et concrètement, on peut lutter contre ces phénomènes dont on semble concevoir que la cause est anthropique, mais sans en porter soi-même la responsabilité. Ces changements relèvent du global et de l'intangible... Mais ils ont des conséquences tangibles et rapides!

« Le gros problème, c'est la question de l'érosion. Quand c'est mère Nature, il n'y a pas grand-chose à faire avec ça sauf peut-être lutter un peu plus contre le réchauffement de la planète parce c'est ce qui fait que les îles se désagrègent de plus en plus rapidement depuis quelques années. On a plus de glace, l'hiver faque les grosses vagues l'hiver, des tempêtes. Avant il y avait les glaces pour protéger, mais maintenant, il n'y a plus rien pour protéger. Faque ça fait comme trois mois de plus d'érosion et après quatre ans, ça équivalait à un an intensif d'érosion de plus. Faque c'est exponentiel et les tempêtes sont souvent de plus en plus grosses et de plus en plus fortes et de plus en plus nombreuses alors c'est le début d'un autre cycle, de réchauffement. [...] faque ça prend des ingénieurs et des géologues qui se grattent le cerveau pour trouver un plan de match face à ça. Pis ça, c'est une des choses les plus importantes (environnement – *néo.*) »

« Ah non... il n'y a rien qui manque à L'Étang-du-Nord! [...] Mais il y a des choses qui sont très ordinaires [dans le sens péjoratif], c'est un fait. Comme, en fait, c'est sur les caps que ça se passe, quand je regarde le site de la Belle Anse, je suis inquiète un peu. Ça se ronge à une vitesse incroyable. Moi c'est mon lieu de naissance, on est né dans le coin... J'avais une petite maison là, et on dit, “ *on verra pas ça, on verra pas* »

ça », mais à la vitesse que ça se ronge, on n'est pas sûre qu'on ne sera pas obligé de déménager ça [la maison] de là (résidente – native). »

[Lieux emblématiques] : « Je resterais dans une perspective large. Y'a des endroits, exemple, comme la Belle Anse, y'avait tellement d'érosion, que ce qu'était la Belle Anse y'a 10 ans existe à peu près plus... Y'a tellement de changements que... (Association prof. – natif) »

[Évolutions] « Ben, ça dépend si on parle d'au niveau physique ou bien... parce qu'on peut parler d'érosion, qu'on a ici. Si on parle d'érosion, ça a beaucoup changé, les plages, les falaises... tout le territoire rapetisse. À plusieurs endroits, ça a beaucoup changé. La température a changé aussi (résident – natif)... »

« Moi je sais que le paysage a changé! [Belle Anse] Ça il y a un terrible de ravage qui se fait là-dedans! Le paysage a changé pas mal là. Moi, à la Belle Anse, le paysage a changé de 150 pieds, à ma connaissance (résident / pêche – natif). »

Érosion, problème concret, visible qui touche directement les Madelinots qui en parlent abondamment... Cela revient comme un enjeu environnemental, mais également comme un enjeu culturel, économique et patrimonial. L'érosion est également décrite comme nuisance potentielle à la qualité de vie.

[Point noir aux îles] « Ben, c'est sûr que je suis vraiment au bord de la route pis en même temps, je vois la falaise qui se rapproche à chaque année... [son terrain est situé entre la route 199 et la falaise] C'est sûr que c'est stressant faque ça nuit d'une certaine façon. [...] On se compare [avec les voisins] et on le voit directement. On n'a pas de grottes qui est en train de se former [sous ses falaises], mais notre terrain rapetisse. Si tu remarques, c'est le plus petit des gens à côté... mais, mes voisins ont des grottes eux, qui se forment en dessous de leur terrain... pis ça c'est plus traître, je pense. [...] moi ce qui m'apporte beaucoup de... ce que je préfère, c'est qu'il n'y a pas ses vices cachés là [les grottes] et pis j'ai une plage. Ça fait combien d'années que mes parents ont le chalet et que là c'est moi la proprio, mais on a tout le temps profité de la plage ici, c'est magnifique. Faque **pour les années de plaisir qu'on a eu**, c'est pas comparable. Mais **c'est sûr que je ne voudrais pas perdre ça** (résidente – native). »

8.3.2. Enjeux énergétiques

Sur un plan moins émotif (comme l'est la perte de terrains et de paysages), l'enjeu qui a fait le plus parler, nous l'avons déjà évoqué, concerne toute la grande question de l'énergie... tant du renouvellement du mode de production électrique pour les îles, que des projets récents de gaz naturel et, depuis peu, d'exploitation d'hydrocarbures au large des côtes.

« Je dirais que si y'a un dossier qui a pris plus de place les cinq dernières années, c'est celui des hydrocarbures. Les enjeux liés à une exploitation éventuelle des hydrocarbures. C'est un dossier nouveau, je dirais, avec les projets de Old Harry et puis de Gastem en milieu terrestre. C'est des projets nouveaux (développement – natif). »

« Pis les hydrocarbures j'en parle pas parce que c'est un dossier à part parce **qu'on y a jamais pensé**. Les hydrocarbures c'est une histoire de cinq ans au Québec. C'est une histoire, par en dessous c'est une histoire de 20 ans, mais je veux dire, il y a cinq ans, même les gens les plus au fait des choses en environnement au Québec ne pensaient aux hydrocarbures. [...] Faque ce n'était pas un dossier qui nous était pertinent au Québec, pis encore moins aux Îles de la Madeleine (résidente – *néo.*). »

Beaucoup de propos convergent vers les choix énergétiques⁹⁸. Mais si cette question est discutée, le spectre de l'Irving Whale dont nous avons parlé plus haut reste présent. Même si on fait une distinction entre l'exploitation gazière proposée sur le territoire et l'exploitation pétrolière⁹⁹ au large des côtes, une certaine inquiétude traverse ces deux dossiers.

« Moi quand je regarde les hydrocarbures, ce qui s'est passé avec le Irving Whale, la compagnie Irving a jamais été pénalisée pour ça, tu sais, elle a jamais donné d'argent pour justement nettoyer, protéger, tout ce que tu veux. Et puis là, une autre compagnie qui vient te dire, " *ah! Nous on va exploiter ça. Inquiétez-vous pas, y'a pas de problème!* " Ben oui (association prof. – natif)!! »

« Mais le fait qu'on... c'est ça, l'exploitation des hydrocarbures, ici, c'est un point noir de deux façons. Ça peut être un point noir parce que les Madelinots s'opposent, en règle générale, à cette exploitation-là. Donc on peut être perçus négativement par le reste des Québécois comme si on voulait priver les Québécois d'une ressource québécoise, en interdisant l'exploitation. On peut être perçus comme, " *ben là, pas dans ma cour, pas chez nous... OK! Qu'on exploite n'importe quoi, n'importe où, mais pas chez nous.* " Donc, on prive les Québécois d'une richesse... On peut être perçus négativement par rapport à ça. Et puis c'est ça, nous on perçoit négativement l'idée d'exploiter nos ressources aussi polluantes, dans un contexte où on voudrait développer des énergies vertes, alternatives, ça a aucun sens que le Québec, qui est le champion des énergies renouvelables, avec l'hydroélectricité, pense d'exploiter des hydrocarbures! Ça a aucun sens (environnement – natif)! »

« Et la question énergétique, je pense qu'elle est cruciale. Tu sais, aller vers des énergies propres et plus passives [centrale thermique] (récréo. – *néo.*). »

Question énergétique importante, pour laquelle le débat reste relativement ouvert et nuancé... Certains iraient même dans le sens d'une exploitation (gazière et pétrolière), si l'on pouvait être assuré que tout le monde y trouve son compte.

« Est-ce que je suis ouvert au développement de l'éolien ou du pétrole? Oui si c'est fait en respect de tous les milieux, parce qu'on en a besoin à tous les jours. Si on a une énergie renouvelable qui est développée, je vais être d'autant plus intéressé aussi. Je suis pas fermé... je suis ouvert à tout dans le fond, mais c'est sûr qu'on veut que chacun y trouve son compte et que ce soit fait dans le respect des habitants et du milieu des îles. C'est pas mal ça (institutions & industries – natif). »

« Moi je pense que s'il y a un potentiel au niveau gazier ou pétrolier, ça peut avoir un apport économique important au niveau des îles et évidemment faut que ça se fasse de la bonne façon (institutions & industries). »

« Je sais que c'est la vie, ma pêche, c'est ça que je fais, c'est ça que je vais faire jusque le restant de mes jours, je pense bien, si ça ne tombe pas net, mais, d'un autre côté, je ne peux pas dire non au pétrole et ça fini là. Et l'autre bord va aller là et s'installer pratiquement à la même place. On est aussi bien de le faire, tant qu'à ça. Pis finalement, si lui le fait, les risques sont les mêmes, faque tant qu'à ça, on est aussi bien de le faire et ça ira à notre gouvernement, au moins. Ah c'est difficile! Mais on ne veut pas d'une catastrophe et ça ne veut pas dire qu'il y en aura une non plus. Mais! On n'est pas à l'abri de ça non plus... (résident /pêche – natif). »

⁹⁸ Nous l'avons dit, mais cela mérite d'être redit, le dossier de l'AMP coïncide avec ces dossiers d'actualité aux îles qui touchent autant l'extraction de gaz naturel, que de futurs projets liés aux hydrocarbures sur le site de Old Harry (tant par Terre-Neuve, que directement par Québec ou que par les deux provinces).

⁹⁹ On doit toutefois préciser qu'une certaine confusion dans les informations concernant le projet de gaz porté par Gastem et le dossier des hydrocarbures dans le golfe règne. En fait, les dossiers sont nouveaux et techniques. Les propos de certains répondants démontraient souvent cette confusion, mais ils n'en étaient pas moins préoccupés et à l'affût d'informations et d'analyses.

Certes, on pourrait admettre que ce soit un projet pour l'économie des îles, mais cet aspect soulève également un fort scepticisme, alimenté s'il en est par les débats généraux sur l'économie et ceux, plus québécois, sur le chassé-croisé autour d'un système de **redevance équitable**. On se questionne sur les gains qui resteront aux îles et à ses habitants.

« Moi de ce que je vois, c'est que ça profite à certains individus, à des grosses compagnies, ça profite même pas à la société! C'est ça que je comprends pas. Je trouve que ce projet-là c'est un non-sens, presque dans tous les aspects du projet (association prof. – natif).

[Enjeux environnementaux] « Ben là, je pense qu'il y a les hydrocarbures qui s'en viennent. On ne sait pas c'est quoi qui s'en vient et c'est toujours inquiétant. C'est quand même inquiétant de voir ce qui va se passer autour des îles. Pis, est-ce qu'on sait tout, est-ce qu'ils nous disent la vérité... Pis moi je pense que si on développe, on devrait avoir des redevances là-dessus, les îles, parce que je trouve qu'on a rien... On a une mine de sel qui nous exploite et qui nous donne presque rien comme redevance. C'est minime. [...] Pis, on a quelques employés à la mine de sel faque c'est sûr que si on regarde ça, ça fait quand même vivre les commerçants, mais je trouve que s'il y a du développement des hydrocarbures et qu'il n'y a aucun risque, ben qu'on se doit de leur dire qu'on a droit à notre part là-dedans (résident – natif). »

« Fait que l'enjeu est trop... ça vaut même pas la peine de l'analyser, c'est trop... le débalancement est complet, quand on prend la poignée de personnes à qui ça va rapporter quelque chose, par rapport au reste qui peut risquer d'en perdre. Fait que c'est même pas... on n'a pas besoin d'analyser beaucoup. [...] Je serais contre quand même là, mais mettons qu'il y aurait 500 Madelinots qui pourraient travailler à des salaires de 100 000 par année, je serais encore contre, mais il y aurait peut-être moyen de l'analyser pareil et puis d'essayer de... Mais là, là, on parle pas de ça du tout là! On parle vraiment d'une petite poignée de personnes qui pourraient peut-être travailler parce que ces emplois vraiment spécifiques pour laquelle on n'a pas l'expertise ici, donc qui va travailler là-dessus là? Presque personne! Donc quoi? On va amener des gens de l'Alberta, on va amener des gens des États-Unis, on va amener des gens d'autres endroits qui vont gagner [de l'argent] et qui vont aller le dépenser chez eux par après. Pis... nous on va se ramasser avec les problèmes la journée qu'il va y en avoir, parce que c'est impossible... [qu'il n'y en ait pas] (récréé – natif) »

Les avis quant à la position de Terre-Neuve par rapport à celle de Québec sur ce dossier sont également partagés. Qu'est-ce que cela implique? Que l'on restera spectateur, soulignent certains répondants, et que nous en subirons les conséquences sans en tirer d'avantages?

[L'exploitation des hydrocarbures devrait se faire...] « Dans combien de temps, je sais pas, mais j'ai la conviction que si on la fait pas, que les Terre-Neuviens vont venir la faire sur le site de Old Harry, puis qu'ils... au lieu d'être des parties prenantes d'un problème éventuel, potentiellement très dangereux pour les îles, on va être des observateurs dans les gradins, avec les deux mains attachées (transport – natif). »

« Pis, si nous autres on dit “ non ” et que Terre-Neuve sont à la même place et disent “ oui ”, il va arriver la même catastrophe pareil et c'est nous autres, le Québec, qui va perdre son... C'est un peu difficile à dire (résident / pêche – natif). »

« Mais jusqu'à quel point que... tu sais le gisement Old Harry, c'est autant Terre-Neuve que les îles, ce qui fait que... On peut pas mettre une barrière! On peut-tu? Je sais pas [rires]. Je pense pas (résidente – native)! »

Par ailleurs, dans ce débat, plusieurs souligneront la dépendance collective au pétrole (voiture) et à l'électricité. Aux îles la production d'électricité est un problème, elle provient d'une usine thermique en fin de vie et le chauffage domestique au mazout est subventionné par Hydro-Québec, qui tente de « rationaliser » la consommation d'électricité. Des débats sur le futur mode

de production (ou d'acheminement *via* un câble sous-marin) sont en cours. Dans cette optique des ouvertures à l'éolien, au solaire ou à l'énergie marémotrice sont discutées.

Finalement, pour une minorité de personnes plus réceptives aux projets liés aux hydrocarbures, les îles ont besoin de projets de développement économique structurant. Se retrouve alors tout le dilemme entre la production d'emplois et de capitaux dans des milieux riches d'un point de vue environnemental, mais pauvres en potentiel de développement.

« Moi je pense que s'il y a un potentiel au niveau gazier ou pétrolier, ça peut avoir un apport économique important au niveau des îles et évidemment faut que ça se fasse de la bonne façon. Mais de... exemple d'avoir des contraintes où on se priverait de ces ressources potentielles là, c'est problématique (institutions & industries – *néo.*) »

« Et d'un autre côté, on sait que ça peut être bon pour le gouvernement du Québec. Que ça peut être bon... tsé, ils coupent partout, ils manquent d'argent, c'est sûr que ça serait un moyen d'aller chercher de l'argent. On ne peut pas virer ça nette de bord en disant qu'on ne veut rien savoir de ça. Il faut penser à, d'un autre côté, si ça arrive, nous autres, la pêche peut être détruit complètement pis c'est inquiétant (résident / pêche – natif). »

[Diversification de l'économie difficile en milieu insulaire] « C'est pour ça tout à l'heure que je parlais des compromis à faire et tout ça... Le pétrole, si ça peut générer des emplois, faut quand même que les gens pensent à ça aussi. C'est sûr qu'il y a des risques, mais si tu prends jamais de risques, tu n'auras jamais rien dans la vie... (récréo. - *néo.*) »

« Je ne sais pas, il y a toujours, il y a toujours les possibilités d'exploitation gazière évidemment qui peuvent changer le portrait d'un bord ou de l'autre. [...] Ou pétrolière ouais, j'ai dit gazière ou pétrolière, il y a les deux dans le fond. Tsé il y a ça, les îles sont, sont fragiles on le disait, sont pauvres, il y a peu de matières transformées ici, on a une mine de sel cependant, du poisson, les pêcheurs vivent bien et tout ça, mais c'est saisonnier. Faque les îles dans les prochaines années on peut poursuivre sur cette lancée-là, mais il y a toujours... Y'a pas une grosse capacité de développement tant que ça [...] Non pis le développement possible serait du côté d'exploitation soit pétrolière ou gazière, peu importe, mais avec tout ce que ça comporte pis, c'est des questions d'environnement pis, c'est des questions de toutes sortes de choses pis. il y en a beaucoup qui disent bien qu'on exploite, que ce soit nous ou le Québec qui le fasse, ou Terre-Neuve on est « pogné » pareil, vous allez l'entendre sûrement si vous vous promenez (résidente – native). »

8.3.3. La préservation du milieu marin

Le milieu marin est central pour les répondants rencontrés, qu'ils soient pêcheurs ou non. À ce titre, il n'est pas étonnant que la préservation de ce milieu soit un enjeu de taille aux îles (le débat sur les hydrocarbures relève d'ailleurs de ce registre). Outre l'accent mis sur le milieu dans son ensemble, trois entrées se démarquent spécifiquement :

- **La qualité de l'eau...** Propos qui restent assez généraux, seront pointés les véhicules récréatifs qui sont plus abondants qu'auparavant, « les mécaniques » comme l'exprime une résidente pour qui cela est l'enjeu environnemental premier et, de façon moins importante, la navigation. On s'inquiétera davantage de la qualité de l'eau du golfe qui est mise en lien avec les mollusques et leur exploitation.
- **Les espèces envahissantes...** Inquiétudes au sujet des contrôles de cargos et liens faits avec le réchauffement de l'eau (et les nouvelles espèces exotiques). Liens également

tracés entre ces espèces et les impacts sur les espèces indigènes, ou sur les pouponnières de homard, par exemple.

« Après ça, dans les enjeux environnementaux, les espèces marines, la mer, tout ça, ça change énormément. Y'a les invasions, le crabe vert, c'est hallucinant là! Y'en a énormément! Il me contait [XX], qu'ils rentrent dans les cages à homard, mais ils peuvent ressortir. Fait que là, ils sont rendus... Avant y'en avait plus en milieu lagune, mais là, ils sont rendus en mer. Ils compétitionnent directement le homard! Fait que ça, ça... Et les algues... (récréo. – natif) »

[Enjeux environnementaux] « Et puis il y a les espèces envahissantes aussi au niveau de la mer. C'est inquiétant, ça aussi. [...] Ah oui, on fait attention, mais c'est juste que quand je vois des gens qui font de la recherche sur les espèces envahissantes, je vais les voir, je pose des questions et bon... des choses qui n'existaient pas avant et là, c'est là... et bon, c'est quoi faire? On va essayer de leur faire confiance et s'il y a quelque chose qu'on peut faire nous, c'est de s'impliquer. Mais qu'est-ce qu'on peut faire? Complètement annuler tout ce qui est transport? Mettons, au moteur? Tout ce qui peut ramener ça, mais bon (résident – natif)! »

- **La protection des espèces et des habitats, notamment des pouponnières et des frayères...** Les dragages sont tantôt accusés tantôt source de questionnements en raison de leurs possibles impacts sur la ressource halieutique.

« En termes de pêches, les années passées, y'a eu des discussions assez ardues sur la question du dragage des pêcheurs de homards pour la bouette dans la baie de Plaisance. C'était plus dans le secteur ici, en bas des buttes des demoiselles. Mais c'était du dragage, c'était pas nécessairement un conflit d'usages, c'était plus des discussions à savoir les impacts sur la protection ou non de l'habitat. C'était plus ça. Et puis entre pêcheurs de homards, c'était pas unanime sur la façon de gérer ce problème-là. [...] C'est proche proche des côtes (développement – natif). »

« Ben moi, je pense surtout les zones où c'est des habitats propices pour la reproduction des espèces, principalement commerciales, mais aussi non commerciales. Souvent les espèces commerciales dépendent des espèces non commerciales... Je pense que les sites qui sont reconnus, pis peut-être qu'on les connaît pas tous, mais on en connaît pas mal, comme les frayères, que ce soit les frayères à homard, les frayères pour les zones de reproduction pour les poissons de fond. Je sais que le chenal laurentien ou certaines zones sont reconnus, soit comme couloir migratoire de certaines espèces de poissons ou de mammifères, ou de reproduction, ou de... je pense qu'il y a vraiment des zones névralgiques comme ça (environnement – natif). »

« Bon s'ils font une pêche commerciale là, à un moment donné c'est sûr que... C'est toujours la pêche commerciale qui fait que ça détruit... [...] Et puis la senne danoise existe toujours aux îles de la Madeleine. Pis, c'est l'engin de pêche le plus destructeur de la planète! Quand ça a été introduit, les pêcheurs qui connaissent ça ont tous dit, “ *c'est la fin de la pêche!* Et puis effectivement, depuis qu'ils ont mis la senne danoise, y'a plus de morue résidente, parce qu'il y a plus de végétation sur le fond (récréo. – *néo.*). »

« Moi je trouve que la réserve de poissons comme telle, c'est un sujet chaud, donc si on perdait cette économie-là, probablement que les îles de la Madeleine fermeraient (récréo. – *néo.*). »

« [Dragage] Ben ça a jamais été remis en question parce que... justement parce qu'il y a certaines personnes quand même qui gagnent leur vie avec ça et il faudrait, je sais pas moi, les compenser d'une certaine manière ou... Je parle pas d'enlever à quelqu'un son gagne-pain, loin de moi cette pensée-là, mais moi je parle juste de l'effet là! De l'effet (récréo – natif). »

8.3.4. Protection, consommation et gestion de l'eau potable : inquiétudes liées à la nappe phréatique

L'enjeu relatif à l'eau potable (et son pendant, le rejet des eaux usées) s'imbrique également aux enjeux liés à l'industrie touristique (plus forte consommation l'été ou allongement souhaité de la saison) et aux nouvelles constructions... Aux îles l'approvisionnement en eau est souterrain, il s'agit de veiller à sa protection (prévenir une éventuelle contamination avec l'eau salée, par exemple). Un enjeu pour les répondants, mais sur lequel on peut agir relativement facilement, contrairement à ceux énoncés précédemment¹⁰⁰.

« Le système d'égouts au niveau des îles, pour moi c'est probablement l'impact le plus négatif qu'il y a aux îles, et puis ça c'est vraiment deux paliers de gouvernement qui... t'as le côté de la terre qui est plus provincial et puis t'as le côté fédéral avec les eaux autour des îles et puis ça c'est un petit peu ridicule parce qu'on essaie de gérer les eaux sans s'occuper de la source qui est les égouts et puis on fait comme si ça existait pas. Et puis là, tout à coup on dit, "oh! Y'a une source de pollution!" À la place de mettre des énergies à contrôler à la source. Pour moi c'est probablement le pire aspect parce que c'est un aspect qui peut être contrôlé, par rapport par exemple à l'érosion. [...] L'érosion c'est un problème qu'on aura pas une solution miracle à ce niveau-là à court terme. Tandis que les eaux usées, c'est quelque chose qui pourrait être adressé... C'est quelque chose qu'on peut contrôler en tant que groupe. [...] [Pour les eaux usées] c'est que le coût est élevé et puis... y'a pas vraiment de collaboration entre les paliers gouvernementaux à ce niveau-là. Et c'est sûr que ça prend de l'aide, je pense, de la façon que... que les systèmes sont faits aux îles et tout ça, ça va prendre de l'aide, mais ça, pour moi, ça a un impact beaucoup plus important sur l'environnement que, exemple, d'avoir une aire protégée (institutions & industrie – *néo.*). »

8.3.5. La protection du territoire

Veiller à la protection des sources d'eau potable comme à la protection du territoire renvoie à l'idée de conserver ce qui rend agréable (ce qui fut dit abondamment par les répondants – voir les chapitres 4 et 5, en particulier) et caractérise l'identité territoriale des îles de la Madeleine. C'est dans cet esprit territorial que ce substrat physique, ce territoire, est – plus qu'ailleurs, pourrions-nous affirmer, tant cela traverse les propos recueillis – attentivement pris en considération. Il s'agit dès lors de :

- **préserver l'intégrité des plans d'eau intérieurs, lagunes, étangs, petits lacs, zones humides, sillons (tourbières).**
- **Veiller à la gestion « durable » des zones forestières... de la forêt, aussi réduite soit-elle (et justement à cause de cela).** Des liens sont faits avec la préservation de l'eau potable. Par ailleurs, les conflits d'usage sont plus évoqués dans ces zones qu'ailleurs, à l'exception des dunes.
- **Protéger efficacement les dunes et les plages.** Des liens multiples sont faits avec les problèmes d'érosion et l'impact anthropique de certains comportements telles les

¹⁰⁰ Ce qui est d'ailleurs en cours, comme dans plusieurs municipalités québécoises. S'il reste un travail important à poursuivre, on sait comment le mener (cela requière néanmoins des apports financiers conséquents). Et si certains pointent les installations de roulottes ou d'habitation semi-permanentes, voire certains campings (qui peuvent déranger socialement [esthétiquement] ou sur le plan environnemental), pour autant, l'enjeu le plus discuté dans ce dossier concerne la protection des nappes phréatiques.

traversées de 4X4, de VTT et de *skidoo*. Un usage modéré, voire une interdiction de ces usages, ne pourra certes pas arrêter l'érosion, mais comme ce problème est vu comme l'un des plus importants affectant rapidement le territoire, cette protection s'avère prioritaire pour plusieurs répondants.

« Ben disons que la circulation dans les milieux dunaires, ça m'affecte parce que je peux voir l'évolution des dommages que ça peut faire. Donc pour moi, c'est certain que ça c'est toujours... Ça affecte (résidente – native). »

« C'est certain que les dunes, c'est des milieux qui doivent être protégés, à mon avis. [...] Toute une partie d'érosion... si on brise tous les foins de dune, les sables ne tiennent plus en place et si le sable ne tient plus en place, ça joue sur l'érosion, ça joue sur la forme (développement – natif)... »

« Une préoccupation aussi, que moi, personnellement, j'ai, c'est l'utilisation sauvage, je dirais, des véhicules hors route. Pour l'érosion, pour la protection des tourbières, pour... certains territoires qui devraient être laissés, qui devraient pas avoir d'agression de cette sorte-là (environnement – natif). »

« Ben regarde, de toute façon là, moi personnellement le VTT est incompatible avec les îles. Fait que je peux... on peut nommer toutes les lois on peut nommer n'importe quoi, c'est totalement incompatible avec les îles, parce que les îles sont trop fragiles. Juste le capteur de sable, juste le foin de dunes, à un moment donné quand il est complètement écrasé, il joue plus son rôle. Donc tout ça prend des dizaines d'années à pousser pour faire une certaine protection, et ça prend trente secondes pour l'éliminer... Fait que déjà là... pour moi, là-dessus je suis catégorique. Ça aurait dû jamais rentrer aux îles (récréo – natif). »

« Sinon, la fragilité, au niveau de l'érosion, au niveau des VTT qui détruisent beaucoup. [...] De l'érosion, mais, bon... les gens qui se promènent avec leur quatre roues, avec leur gros 4x4 sur la plage, ça c'est comme une peste. Une plaie! Pis peut-être qu'il y a un gros travail à faire à ce niveau là, mais c'est sûr qu'il y a du travail de fait, mais ce n'est pas assez, il faut croire (résidente- native). »

« Dans les buttes, tu dois savoir qu'on n'a pas de place pour le *skidoo* pis le quatre roues! Beaucoup moins le quatre roues parce que je suis plus choquée après un quatre roues, mais en tout cas! Il défait complètement tout [la nature]! Il défait complètement tout le territoire. Ici, en arrière dans les buttes, tout est complètement défait (résidente – native)!

Et si certains propos laissent parfois percer plus de nuance, ils révèlent néanmoins que l'on est conscient de la fragilité de ces milieux...

« Des randonnées [*skidoo*, 4X4] sur des dunes... À c't'heure qu'il y a plus de glace, qu'il y plus de couvert glacé pour faire attention, pour protéger les dunes de l'érosion côtière due à l'hiver, tu vas le voir cet automne, comment les tempêtes elles viennent gruger les plages. Pis des dunes qui étaient bien formées, ben dans le fond, en passant dessus, que ce soit en termes de randonnées, mais c'est rare qu'on va marcher dans les dunes... [ça détruit les dunes] [...] Mais tu sais, souvent c'est du monde qui vont partir de l'Étang-du-Nord, qui vont descendre au Havre-Aubert en *skidoo* ou en 4X4 qui passent à travers les dunes, ben tu sais là, finalement, ils passent-tu dans un endroit qui est ensablé? Ils vont faire un autre sentier à côté... Ils viennent d'augmenter encore plus l'érosion. Fait que juste ça, moi je trouve que ça détruit. La plage, c'est correct. La dune, non (récréo. – *néo.*). »

[Lieux à protéger] « Nos plages. Les plages. [...] Oui, il y aurait ça, les plages. Il faudrait leur faire attention, mais vraiment, protéger... Les plages, il faut que le monde fasse attention pour ne pas passer n'importe où.] Pour le foin de dune... Pas aller là en quatre roues malgré qu'il y en a qui vont là pareil (résidente – native). »

« Ben, ils peuvent y aller, mais il faut qu'ils fassent attention. Il faut qu'ils fassent un chemin pour y aller. Rien que un, pas qu'ils en fassent 25 (résident – natif) »!

[Conflits d'usages] « Ça peut être comme dans les lagunes? Ben, c'est sûr qu'il ne faut pas exagérer avec ça (la dégradation des lieux), mais en même temps, il ne faut pas trop être sur l'autre bord. Ici des fois, il y a des quatre roues qui se promènent sur les plages et tout ça. Je crois que sur les plages c'est correct. Les quatre roues, sur les plages, on entend d'être humains et de ne pas aller partout non plus. Sur la plage, je ne

pense pas que ça brise. Dans les dunes, c'est sûr que... dans les foins de dune, ça, c'est sûr que c'est autre chose. Ça brise tout ça et c'est sûr que je ne suis pas d'accord avec ça, mais... d'un autre côté, sur la plage, je ne pense pas que ça brise et je pense que c'est correct. Mais il y en a tout le temps... il y a des excès partout. Il y en a qui vont faire même exprès pour briser et ça c'est pas correct, mais... (Résident / pêche – natif) »

Mentionnons par ailleurs dans cette catégorie que les pratiques d'extraction de granulats (sable) comme celles de dragages des Mines Seleine et du transporteur maritime CTMA furent mentionnées.

8.3.6. Les autres enjeux...

Trois autres enjeux furent mentionnés avec une certaine récurrence, mais dans une moindre mesure par rapport à ceux qui viennent d'être énumérés.

Dans un premier temps, on mentionne l'enjeu de la **gestion des déchets**. Toutefois, même si les déchets servent de révélateur dans les discours autour de la place que prennent les considérations environnementales pour les Madelinots (*c.f.* 7.1), peut-être justement parce que l'on se juge collectivement assez sensibles à cet enjeu, celui-ci n'en est plus un aussi critique que d'autres. Quoi qu'il en soit, on aura parlé abondamment des déchets, mais plutôt pour souligner qu'on a à cœur les pratiques environnementales.

Dans un autre registre, il sera question de la **protection des oiseaux**. Fou de Bassan, macareu moine, mouette tridactyle, guillemot à miroir, sterne pierregarin sont les espèces d'oiseaux directement mentionnées. Il est aussi fait mention de la liste des espèces en péril qui s'allonge rapidement. Ce sont des propos tenus généralement par les intervenants des groupes environnementaux et récréotouristiques. Pour ce dernier groupe d'ailleurs, on souligne qu'une partie de l'achalandage touristique vient spécifiquement pour l'observation de ces oiseaux ce qui prouve que la préservation et l'économie peuvent aller de pair.

« C'est sûr que là, si on se met à regarder ça espèce par espèce, c'est sûr que c'est important de conserver le corridor migratoire des oiseaux. Moi personnellement, comme résident, je parle pas comme directeur du Parc, comme résident, la présence des oiseaux sur l'archipel elle est super importante tu sais. C'est ce qui en fait un attrait pour moi. Y'a pas de gros mammifères aux îles, y'a pas beaucoup de petits mammifères, mais ce qui fait la beauté, c'est qu'on soit sur une plage, qu'on soit dans le milieu forestier ou dunaire, y'a toujours des espèces différentes d'oiseaux. Pis, faut faire attention à l'implantation, je sais pas moi, d'une ligne à haute tension... Ou, je sais pas moi, de faire disparaître des milieux humides, pis faire par le fait même disparaître ces espèces-là (récréo. – *néo.*). »

Finalement, il est également question de l'enjeu « hautement médiatisé » à l'échelle internationale des **phoques et du débat autour de sa chasse**. Un débat émotif qui relève d'un positionnement éthique et philosophique sur la place de l'homme dans la nature. Chaque printemps, la présence des groupes animalistes est sources de conflits. Les chasseurs de phoque et une partie de la population accusent alors le « gouvernement » de ne pas être capable d'offrir un positionnement ferme face à l'opinion internationale (Europe entre autres).

Par ailleurs, on interroge les scientifiques sur l'impact, ou non, des phoques (en surpopulation ou non) sur les autres espèces marines (les stocks de poissons commerciaux en particulier).

« Et puis dans un contexte où la pêche continue à descendre, que le phoque est un facteur qui fait que la pêche continue à descendre, parce que c'est un prédateur, y'a aucun contrôle sur cette prédation-là, alors qu'il y a beaucoup de contrôle sur la prédation humaine : y'a les quotas de pêche, y'a les moratoires, etc. Mais sur les phoques, y'en a aucun. [...] C'est tout ce débat-là qui n'est pas assez soulevé. [...] Tu cherches à surprotéger et puis en fait, pas du tout. Tu t'aperçois que... Et puis en plus, de toute façon, si on les laisse aller, ils vont finir par... comme toute population qui explose, à un moment donné... Parce qu'il y aura pas suffisamment de ressource pour nourrir toute la population, donc ça va être la famine, ça va être les maladies, etc. Est-ce que c'est plus humain? Je pense pas (association prof. – natif).

[Phoques] à chaque fois qu'ils s'amuse à côté des bateaux et tout ça, après ça ils viennent dans nos bateaux de pêche pis, ils nous volent tous nos poissons et puis ils nous brisent tout! Tu sais, des journées avec des milliers de dollars de flétan de *scrappé* sur tes lignes pis, t'es obligé d'arrêter ta pêche pendant un certain temps parce que tu peux pas pêcher dans le secteur où ils ont tout nettoyé le secteur... Celui qui vient me dire que plus y'a de phoques gris, mieux se comporte l'écologie là... C'est comme ça, le monde est fou de même aujourd'hui (association prof. – natif)! »

« Première chose de tout par rapport aux phoques là, c'est pas eux autres qui ont détruit la morue. Et puis c'est clair ça! [...] Les phoques c'est vrai qu'il y en a en surnombre là, mais aux îles de la Madeleine nous autres on va au Corps-Mort depuis 25 ans, y'en a pas plus qu'il y en avait. C'est toujours pareil... [...] Ceux qu'on voit là [lagune de Grande-Entrée] c'est les mêmes qui sont ici, qui sont au Corps-Mort, qui vont pêcher. Ça nage, c'est extraordinaire! [...] Y'a pas plus de phoques au Corps-Mort maintenant qu'il y en avait [y'a trente ans]. Y'a des endroits qu'il y a plus (récréo. – natif). »

Avant de clore cette section sur les enjeux qui préoccupent les répondants rencontrés, il serait également opportun de mentionner la préoccupation relative **aux ressources financières allouées aux dossiers environnementaux**.

« Pis en même temps, même ça, même les bouts protégés, pour toutes sortes de raisons, les lois qui étaient floues, les... le manque de ressources au niveau de la Sureté du Québec... On sent que les gens sentent que c'est une grosse farce (environnement – *néo*)... »

Manque d'argent pour mettre en place des solutions techniques ou afin de pouvoir appliquer réellement les plans, les mesures, les règlements... Dès lors, cela contribue à alimenter cette perte de légitimité (*c.f.* expérience de Brion ou de la Pointe de l'Est) dont il fut mention plus haut.

Chapitre 8. Points saillants à retenir

Les Madelinots s'inscrivent dans la tendance québécoise en terme de sensibilisation à l'environnement. L'insularité leur confère ils paraissent très sensibles face aux éléments naturels (ce qui rend souvent plus concrète l'idée d'*environnement*). Ces réalités abstraites dont il est question sur la place publique se révèlent dans le quotidien des Madelinots de façon tangible que ce soit la question des changements climatiques que l'on relie à l'érosion ou à certains changements autour des ressources halieutiques.

Cette réalité aide à prendre conscience des enjeux environnementaux, plus qu'ailleurs.

Pour les Madelinots, les îles sont maritimes et cet aspect est central dans sa globalité. Cela peut être un avantage pour amener un projet comme une AMP, mais peut également desservir ce même type de projet. En effet, pour bon nombre d'habitants, les îles sont préservées (c'est d'ailleurs les touristes qui le démontrent) et les Madelinots sont sensibles au besoin de préserver leur environnement. Ils n'auraient donc pas besoin d'un nouveau cadre à cet effet.

En fait, les entretiens révèlent une certaine **résistance aux cadres imposés** (de l'extérieur en particulier) et aux normes strictes. Une forme de solidarité territoriale s'exprime alors si on est jugé négativement par l'extérieur (par les agents politiques, scientifiques et administratifs) et, dès lors, un blocage *a priori* peut s'observer. Les répondants illustrent cet état de fait en s'appuyant sur des « expériences » négatives en matière de préservation de l'environnement, que ce soit la gestion malhabile du naufrage de l'Irving Whale, ou **la gestion jugée inutile et déficiente des espaces actuellement protégés aux îles** (notamment l'île Brion et la Pointe de l'Est). Pour beaucoup, les gouvernements (de façon générique) n'ont pas beaucoup de légitimité aux îles.

La fierté dont il fut fait mention auparavant teinte les comportements territoriaux; on aura du mal à changer. Pourtant, on décrira et on contestera la destruction par certains des paysages et du territoire au nom du patrimoine des îles. Et il ne faut pas croire que les Madelinots ont une vision monolithique de l'environnement et de ses enjeux. Au contraire, au-delà d'une fierté à ménager, chacun (groupe, secteurs, voire individus) a ses représentations, souvent liées aux intérêts qu'il défend.

On revendique alors pour ces enjeux complexes une meilleure information sur laquelle on peut se fier (scepticisme fort envers les scientifiques, souvent issus des ministères ou de l'extérieur). On revendique aussi une plus grande cohérence : administrative, politique, scientifique, territoriale, sectorielle. Ceci dans le but de contrer ce que l'on identifie actuellement comme un dysfonctionnement important, *i.e.* des actions dont le suivi est mal assuré.

Dans ce cadre, les récents projets gazier et liés aux hydrocarbures ont mobilisé beaucoup de réactions (plus que nous en avons parlé dans ce rapport). Ces dossiers mobilisent des connaissances manquantes (ou que l'on juge peu fiables) et semblent suspects aux yeux des répondants. Parler d'AMP dans ces conditions montre pour certains des contradictions. Ces sujets pour plusieurs devraient être abordés dans un même ensemble.

Plusieurs enjeux importants sont identifiés (8.3), mais c'est **ce que l'on voit**, ce qui change le quotidien, qui rassemble le plus les répondants rencontrés. Nous l'avons soulevé dans le chapitre précédent et cela revient au galop : la protection du territoire, des paysages et, principalement, le problème de l'érosion côtière.

Les défis deviennent alors techniques et scientifiques, mais plus encore **communicationnels**. **Comment se concerter pour le futur territorial des îles en respectant les sensibilités diverses?** Un message reste clair, ce sont les gens des îles qui doivent participer à trouver les réponses...

Pour conclure sur les enjeux territoriaux : Vers une vision d'ensemble du territoire et de sa gestion?

Tout est à lier si on veut bien positionner un projet et une action, c'est l'enseignement premier entretiens¹⁰¹. Pour les répondants, nous l'avons souligné, le territoire des îles de la Madeleine est un tout maritime; un écosystème culturel, économique, politique, social pour reprendre un langage plus académique. Un tout liant mer *et* terre. Ce fut exprimé à travers tous les enjeux (chapitres 6 à 8).

Ce sont les acteurs territoriaux « ordinaires », en ce qu'ils sont ceux qui habitent et occupent les îles, qui se sont exprimés. Ce qu'ils disent? Ils ont abondamment (à travers de multiples entrées dans les entretiens) souligné la non-communication entre les différents paliers et acteurs politiques et administratifs (en silos, par filière et entre juridiction, paliers territoriaux). Cette fermeture vis-à-vis des autres autour des questions de développement futur, dans un territoire fermé géographiquement et fragile, fait peur ou engendre le cynisme... On comprend mal la non-communication entre des ministères d'un même gouvernement par exemple, on comprend mal la non-concordance entre le local et les autres paliers.

Dans tous les cas, une certaine impuissance se dégage des propos. On souhaiterait une meilleure concertation qui se concevrait – dès la phase initiale – avec les acteurs des îles, voire, dans un monde idéal, qui pourrait émaner d'eux.

Cette impuissance renforce certainement ce malaise avec l'extérieur... Depuis longtemps, quand il fut question d'enjeux importants pour les îles les directives sont venues d'ailleurs (du haut). Le projet d'AMP, nous y reviendrons dans la dernière section, aux yeux des acteurs interrogés, tombe pour l'instant dans cette catégorie... Un autre projet qui vient de l'extérieur.

On devient donc critiques face à beaucoup de projets récents amenés par le gouvernement et qui semblent contradictoires aux yeux des acteurs rencontrés. À ce titre, le lien tracé entre les dossiers des hydrocarbures et celui de l'AMP revient régulièrement : *pourquoi ne pas lier les deux dossiers?*

[Projet d'AMP et hydrocarbures] « La même affaire qui parle des choses, des zones... de mettre la morue sur la [inaudible], une espèce en voie de disparition, des choses comme ça, en même temps qu'ils parlent du pétrole! C'est deux choses... c'est pas distinct là! Et puis toutes les fosses à juvéniles de sébaste, de morue, de... c'est juste à côté de où est-ce qu'ils veulent faire le puits de pétrole! À Old Harry. [...] « Ils nous empêchent de toucher à la morue, pas question de toucher à la morue pour l'instant, ils répondent même pas à une lettre, rien! Quand tu parles de la morue... Et puis ils parlent d'espèces en péril avec la morue, qu'est-ce qu'on va faire avec ci, pis ça, pis le sébaste, pis d'autres... les plies, et en même temps ça parle de faire un trou de pétrole pis d'avoir des experts qui disent on est bâillonnés complètement... Ben là! N'importe qui va penser à ça, il va dire y'a quelque chose qui marche pas (association prof. / pêche – natif)! »

¹⁰¹ Plus de 560 pages de verbatim codés.

Des Madelinots critiques, mais pas apathiques

Toutefois, le message n'est pas celui d'un *laissez-faire*, au contraire... On sent un souhait chez certains de se réapproprier les multiples enjeux des îles. Se les réapproprier à titre de Madelinots. Le politique revient alors au galop et c'est à partir du territoire que l'on pense y parvenir le mieux (avec les autres, peut-être, mais sans jamais oublier les acteurs du territoire).

La « nouvelle » réalité (une décennie maintenant) de la fusion, fait que les îles ne sont plus administrativement parlant des petites entités. Elles gardent certes leur spécificité, mais, particulièrement avec la tendance au déclin démographique, certains soulignent l'importance de se concevoir comme un même territoire.

« Avant y'avait toujours comme une sorte de MRC au-dessus de ça en termes de territoire, mais après ça, chaque plan d'urbanisme municipal pouvait... le schéma d'aménagement était tellement large, tellement vague presque, que ça laissait beaucoup de place à chacune des municipalités pour intervenir. Quelque chose qui avait cours à Fatima, pouvait ne pas avoir [cours] à Havre-aux-Maisons ou à Cap-aux-Meules... Alors qu'aujourd'hui, je pense... bon c'est loin d'être encore tout fait, mais je pense que l'idée justement que les îles forment un milieu peut-être pas particulier, unique, mais dont toutes les parties sont vraiment interdépendants et que ça demande vraiment de gérer ça de façon plus globale, ça je pense que c'[est admis]. En tout cas, c'est sûr que ça a été amené et développé avec la fusion municipale (développement – natif). »

« J'étais pour la fusion, c'est assez clair, mais une fusion municipale qui permettait le développement et puis je te dirais, au départ, quand la fusion a été pensée, c'était plus une vision de centralisation. Je crois que dans les dernières années ça a quand même changé au conseil. Mais y'a quand même un conseil municipal qui est différent et ça ça influence grandement les choses. On changerait juste de conseiller municipal, on perdrait notre conseiller municipal actuellement que je suis pas sûr qu'il y aurait des gens pour se battre autant et je suis pas sûr qu'au niveau central ils auraient la même vision de développer les extrémités. Mais je le sens plus que je le sentais, parce qu'il y a 10 ans je pouvais pas dire ça. La vision, c'était vraiment... il faut rationaliser. Et rationaliser veut dire on met tout ensemble au centre, c'était évident. Ça, je suis sûr de ça pour y'a 10 ans. Je pense qu'aujourd'hui on a évolué là-dessus (transport – *néo.*). »

Un territoire, doit-on le répéter, auquel on tient fortement... L'appartenance collective, tant chez les répondants natifs, que chez les néohabitants est affichée sans détour, tout en étant conscient des défis prégnants.

« La réalité, je te dirais économique, insulaire aussi, va amener certains défis, c'est-à-dire défis de pouvoir conserver les îles, ce qu'elles sont, et ce qu'elles deviendront dans le futur, mais le défi de pouvoir conserver son authenticité, le défi de pouvoir ramener les jeunes chez nous et de les garder, défi de faire en sorte que développement et modernisation ne soient pas incompatibles aux îles (développement – natif). »

« Puis il faut aussi protéger les îles pour nous, pour nos enfants, pas juste pour les touristes. Ça c'est prouvé touristiquement, c'est que quand tu vas dans un village et pis qu'ils sont bien, tu sais, qu'ils ont plein de belles choses pour eux, que eux s'amuse, ça va attirer tous les autres là. Donc, les îles pour nous en premier et puis automatiquement tout le reste va se greffer. Ça c'est vraiment important. Pas juste faire du développement non plus pour le touriste. Le touriste il va venir et puis il va être super content quand il va voir qu'il y a plein de Madelinots qui sont là, pis qu'il y a plein de gens qui sont bien contents d'être là pis... Fait que ça, faut jamais perdre ça de vue non plus (récréo. – natif). »

Les propos convergent alors vers certaines règles qui permettraient de préserver ce territoire, ce paysage et ce patrimoine qui est justement apprécié tant par les habitants, que par les touristes¹⁰². Il ressort des propos un désir chez plusieurs de protéger le territoire des îles. **Une protection qui devrait néanmoins être souple et concertée** (rares sont les propos trop coercitifs en la matière).

On parle alors d'une protection qui peut permettre de préserver les activités économiques et qui sera particulièrement cohérente avec la filière des pêches et du tourisme. À ce titre, il faut notamment songer à protéger certaines aménités dont les plages et les paysages, en ce qu'elles s'inscrivent au cœur même de ce que les répondants valorisent et aiment aux îles. Jusqu'ici, il y a eu préservation, mais la réglementation aux dires de certains n'est pas absolue. On va jusqu'à parler d'absence quant à certaines règles d'urbanisme. Les constructions nouvelles, sur les buttes, parfois avec des extensions sur la plage, sont toujours les exemples mis de l'avant. On appelle à des plans et des visions de développement.

[Nécessité d'une vision municipale et d'une réglementation] « Et puis je te dis, ce que je dis là je pense que ça vaut autant sur l'architecture que sur la gestion des espaces publics et tout ça (développement – natif). »
« Fait qu'ici il faut faire attention à ça [réglementer les constructions], et puis en même temps... pas en faire une protection, faut pas en faire une guerre, mais s'assurer que c'est un milieu qui va respecter ça, qui va respecter la fragilité, qui va respecter... Fait qu'autant dans ce qu'on va faire comme infrastructures, comme... autant il va falloir que ça soit pris en compte, au moins regardé-là (développement – natif). »
« Il s'agit pas de réglementer et de partir avec un vocabulaire de fonctionnaire, pis on va réglementer, pis on va ci, pis on va ça. Soyons logiques, raisonnables, cohérents dans notre réflexion... Mais là on n'est plus à l'étape de réflexion et [le territoire] il est amputé déjà. Donc il faut qu'il y ait un coup de barre très sérieux qui soit donné. Ou on poursuit dans cette nonchalance, laisser-aller (environnement – natif)... »

Les propos convergent vers **un aménagement du territoire – et des mesures qui y sont associées – plus cohérent**. Le débat autour des nouvelles constructions égrenées ici et là sur le territoire stimule l'importance de ces mesures. Toutefois, des réalités que l'on peut également associer à la protection environnementale (mais déclinées sous le chapeau de la qualité de vie et de la destruction du paysage) entrent également en considération, notamment l'usage incontrôlé des véhicules récréatifs.

[Protéger de certains usages?] « Oui, VTT pis ces choses-là (développement – natif). »
« Mais dernièrement, ce sont les proprios des terrains, qui n'avaient pas donné leur autorisation pour que les *quads* passent là-dessus, ils mettent des vaches. Donc ils ont refait la clôture, ça fait que les VTT se buttent à la clôture donc j'ai remarqué que « ouf! » ça les choquait un peu, mais, moi, ça m'enchante parce que ça reste que ça fait partie quand même de mon enfance, cette place (résidente – native)... »
« Après ça, ben là c'est sûr que tout ce qui a rapport aux nouvelles constructions, nouvelles... Je pense qu'il va falloir être... Le conseil municipal, il va falloir qu'il soit vigilant et assez sévère là-dessus, parce qu'il faut commencer à penser vraiment que... bon OK, cette falaise-là elle va disparaître dans tant de temps et... donc c'est de faire attention. **Je pense qu'il y a déjà des mesures en place, mais peut-être de vraiment les appliquer comme il faut** (récréo. – natif). »

¹⁰² Ce que confirment les dernières statistiques éditées par l'ATR des îles pour l'été 2013 : « le patrimoine naturel et les paysages représentent incontestablement le facteur d'attraction principal des îles de la Madeleine pour une très grande majorité des visiteurs » (Tourisme Îles de la Madeleine, 2013. *Portrait des visiteurs – Îles de la Madeleine*, Cap-aux-Meules : ATR des Îles de la Madeleine, 3 pages.

« C'est sûr qu'on n'a pas beaucoup de terrains, comment est-ce que je pourrais dire ça... où ce que c'est... À un moment donné y'a presque pas de terrain pour le résidentiel, tu sais. Quand même tu veux développer, développer, développer des résidences, à un moment donné tu peux pas construire partout non plus. Et puis tu peux pas arrêter non plus le développement. Mais en même temps tu veux protéger... C'est difficile! Alors faut permettre un peu de développement quand même, même dans les zones forestières, **mais avec une... protection, avec des règlements.**

Ces quelques propos soulignent ce qui se retrouve à travers une multitude de propos : **il faut se doter de règles concernant l'aménagement du territoire.** Nous l'avons vu, ces règles et le consensus qui sera nécessaire pour les modifier (parce qu'il en existe déjà au niveau territorial) demanderont une meilleure concertation entre les différents usagers du territoire. Or, ce fut souligné, malgré un attachement collectif pour les îles, chacun y défend ses propres activités et valeurs.

Dans ce cadre, un travail territorial est probablement souhaitable, et souhaité par beaucoup si l'on en juge par les propos recueillis, mais il devra probablement émerger d'une volonté territoriale. Un plan de développement de territoire concerté...

« C'est intéressant aussi, mais il faut se situer comme du monde qui réfléchit et qu'ils savent qu'il faut apporter des changements, mais pas que les changements qui vont être apportés viennent... il y a des gens qui savent exactement ce que cela doit être. Actuellement, en cherchant à imposer, par exemple, du travail à l'année longue à des gens qui ont une expertise en saisonnalité, ben c'est pas... ben, je ne sais pas ce que ça va donner. Je pense qu'il va falloir amener de la polyvalence, mais je pense qu'il en existe aussi. [...] (résident – natif). »

Et l'aire marine protégée dans ces enjeux territoriaux ?

L'AMP pour laquelle nous réservons la dernière section n'est pas incompatible avec les enjeux qui furent soulevés la section 8.2. Le seul frein véritable, et qui est de taille, est que l'idée et le projet n'émanent pas du milieu insulaire et que ce milieu attend vraiment d'être convaincu que de nouvelles mesures environnementales soient nécessaires aux îles. À partir de ce discours global (idée de protection de l'environnement), le projet peut sembler étranger et politique. Ce projet, nous le verrons, n'est toutefois pas réellement rejeté, il s'agit peut-être de l'amener différemment.

« Je sais pas c'est quoi une aire marine, ou un territoire protégé par je-sais-pas-qui, là, mais qui te permettrait de pouvoir faire des règlements en fonction de l'île, de ton environnement... Parce que là ont dit "*on n'est pas une province, donc y'a des lois qu'on n'a pas le droit de faire, faut que ce soit modifié au niveau [provincial]...*" Mais le fait qu'on soit un territoire protégé qui permettrait de faire des lois en fonction de ça, pas n'importe quelle loi parce que t'as un territoire protégé, mais de protéger ton territoire, et puis tes paysages! Pas juste ton territoire pour l'érosion ou les changements climatiques, là, mais pour la vie des gens là (résident – natif)!

Dès lors, souligne un répondant qui avoue ne pas savoir ce que pourrait apporter réellement un projet d'AMP, peut-être justement qu'à ce niveau, territorial, quelque chose en lien avec l'AMP pourrait être fait?

9. UNE AIRE MARINE AUX ÎLES DE LA MADELEINE : CATALYSEUR D'UNE VISION COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT OU OBJET DE « DÉSAPPROPRIATION DU TERRITOIRE »?

L'idée d'une aire marine aux îles de la Madeleine n'est pas récente. D'abord porté par l'agence Parcs Canada, aujourd'hui coordonné par le MDDEFP et PC et, le projet est « connu » aux îles depuis 2004. Ces neuf ans d'existence – sans avancées visibles dans la communauté – ne sont pas forcément pour le servir. Plusieurs études ont été réalisées en amont de celle confiée à l'UQAR en 2011. On peut notamment citer trois études effectuées pour Parcs Canada, soit le bilan réalisé à la suite du symposium de Murcia (Espagne) sur les aires marines protégées en 2006 (Tivemark, 2007), la recension de travaux scientifiques en lien avec les aires marines de conservation (Sahlin, 2006) et la révision d'un inventaire des activités anthropiques sur le territoire (Poirier, 2006).

Le compte rendu de H. Tivemark, tout en étant très synthétique, offrait des recommandations pour aller de l'avant avec une AMP aux îles de la Madeleine. On y retrouve notamment des suggestions en termes de communication et de liens avec le secteur des pêches, pierre d'achoppement du projet s'il en est aujourd'hui. Nous reviendrons sur ces dysfonctionnements du processus dans cette partie parce qu'ils ont largement teinté l'enquête en « fermant » l'accès à la communauté des pêcheurs¹⁰³.

Quoi qu'il en soit, et loin de négliger l'importance de trouver rapidement les moyens d'impliquer les pêcheurs dans le processus, l'enquête a permis de dégager un certain nombre de résultats éclairants quant à la façon dont une éventuelle AMP est envisagée aux îles de la Madeleine. Dans ce dernier chapitre, nous déclinons ces résultats en trois points qui correspondent à autant de questions qui ont dirigé ce volet de l'étude :

- ◆ Comment le projet est-il globalement **perçu** dans la communauté?
- ◆ Quelles sont les conditions d'une **bonne gouvernance** pour une AMP aux îles de la Madeleine?
- ◆ Quelles **attentes** et **craintes** le projet d'AMP soulève-t-il dans le milieu?

9.1. La perception d'un projet d'aire marine aux Îles de la Madeleine : un niveau de confiance élevé pour un concept encore flou

Le niveau de connaissance du projet d'AMP était variable parmi les répondants au moment où l'enquête a été réalisée. La plupart des résidents n'en avaient pas entendu parler. Quant aux

¹⁰³ Les pêcheurs interrogés se limitent finalement à ceux rencontrés au tout début de l'enquête (trois pêcheurs de poissons de fonds) dans le cadre des entretiens avec les résidents (un pêcheur, un ancien pêcheur et deux aide-pêcheurs occasionnels). Le climat et la « réceptivité » se sont quelque peu assombris en cours de route.

intervenants du milieu, si les personnes directement concernées étaient au fait du dossier, la majorité d'entre elles était juste au courant de son existence. Quoi qu'il en soit, la plupart des personnes que nous avons interrogées nous ont volontiers indiqué comment elles percevaient un tel projet, aussi abstrait soit-il pour elles¹⁰⁴.

9.1.1. Un projet plutôt bien perçu...

Malgré le peu de connaissances et de circulation d'informations sur une éventuelle AMP aux îles souvent souligné par les répondants, trente-deux d'entre eux ont évoqué un projet (ou l'idée d'un projet) globalement satisfaisant et faisant sens au regard des réalités du territoire madelinot (territoire marin compris). Les registres mobilisés pour exprimer cet *a priori* positif sont variés et résumés dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Grandes catégories de perception du projet d'AMP aux Îles de la Madeleine telles qu'exprimées lors des entretiens

Registres de qualification	Occurrences (nombre)
Projet positif, aidant, retombées positives pour le milieu, bon principe, intéressant, outil de mise en valeur, utile	18
Projet important, nécessaire, attendu, espéré (« il faut protéger »)	16
Pas de problème particulier avec le projet, rien contre ou d'accord avec le projet	8
Beau projet, sensé, qui sonne bien	6
Projet qui inspire de la méfiance, utopique	3

Certains intervenants rencontrés ont exprimé une perception **positive, mais réservée**, soulignant l'intérêt et l'utilité du projet à la fois pour la protection du milieu naturel et l'économie locale, tout en précisant que, à leurs yeux, il n'était pas essentiel au développement du milieu madelinot.

« Moi je dirais aussi ça. Important, aidant, complémentaire. Oui. Pour moi, y'en aurait pas d'aire marine, si y'en avait pas, la vie continue, etc. Par contre, évidemment, un plus, c'est intéressant (développement – *néo.*). »

« Je pense que les îles peuvent être un beau laboratoire pour plusieurs choses. C'est une microsociété, et scientifique, et physique et humaine, donc c'est une belle opportunité (développement – natif). »

« J'ose croire que les principaux changements devraient être majoritairement positifs (environnement – natif). »

D'autres, notamment dans le secteur du récréotourisme, ont exprimé un réel enthousiasme et **l'espoir que le projet aboutisse**. Pour eux, la protection des îles est essentielle tant à la qualité de vie qu'aux perspectives de développement local et une AMP peut y contribuer.

« La seule chose que je peux rajouter c'est que j'espère que ça va se faire [l'AMP], j'espère franchement qu'on va concrétiser ça (développement / tourisme – natif). »

« Et puis c'est sûr que le dossier d'aire marine protégée, c'est un dossier qui nous tient beaucoup à cœur, là, sur lequel on fonde beaucoup d'espoirs (environnement – *néo.*). »

¹⁰⁴ Précisons que nous donnions les grandes lignes du projet à ceux qui le souhaitaient : les principes généraux d'une aire marine et le territoire à l'étude aux Îles de la Madeleine.

« C'est un projet que je vois comme totalement positif pour les îles de la Madeleine, pour la pérennité économique, pour la pérennité écologique, pour la pérennité des humains, de la population et tout ça (tourisme – *néo.*). »

« C'est-à-dire que, juste quand on parle de protection et de bonne exploitation, c'est sûr que pour moi, je suis pour ça, j'ai toujours été pour l'aire marine. [...] Moi je suis de prime abord pour l'aire protégée, parce que je pense que les îles doivent être protégées. Et que ça peut juste amener des plus. Ça peut juste amener des gros plus (tourisme – natif). »

« Oh oui! Moi je veux que ça se fasse, ça c'est clair (tourisme – *néo.*)! »

C'est cependant du côté des **résidents**, y compris les quelques pêcheurs rencontrés, que **l'intérêt pour le projet est le plus évident**. La volonté de protéger leur territoire et ses ressources semble primordiale et, en ce sens, la pertinence d'une AMP va de soi.

« Moi ça m'a tout le temps touché. J'ai tout le temps vu du positif là-dedans, j'ai jamais senti du négatif là-dedans. Comment est-ce que tu peux voir du négatif quand tu dis que t'essaies de protéger (résident / pêcheur – natif)? »

« [La protection] on est ouvert à ça. On a fait plusieurs choses dans ça pis on est tout le temps ouvert à ça. [...] Mais la protection, c'est bon. C'est des bonnes choses. Ça vaut la peine, je crois. Parce que l'effort de pêche est très fort. C'est tout le temps les instruments et tout ce que tu peux avoir de mieux à bord. L'effort de pêche est très haut ça fait que s'il y a ça, de temps en temps, où tu coupes, ça diminue l'effort de pêche d'une façon (résident / pêcheur – natif). »

« C'est certain qu'on veut protéger et qu'on veut qu'il y ait des choses qui soient investies pour ça, parce que c'est sûr qu'on est dans une période, une époque où tout est fragile et que ça ne prendrait pas grand-chose pour que tout saute! Mais, il y a beaucoup d'ouvrage alors... Ne serait-ce que les espèces envahissantes, déjà, c'est un gros dossier. Donc, tout ce qui est côté pollution donc, pollution par tout ce qui est des espèces envahissantes, mais aussi pollution par le Irving Whale et le reste. Ou bien la surpêche ou des ci et des ça. Je crois qu'il faut continuer à surveiller tout. Toutes ces choses-là (résidente – native). »

« Tu peux pas être contre ça! Parce que ça va favoriser le retour de la vie marine et le retour des ressources. En tout cas, favoriser... empêcher que ça se détériore davantage (résident – *néo.*)! »

« Ah, c'est génial! Mais je pense que c'est une des choses les plus compliquées qu'on aura voulu faire au Québec dans les 10 dernières années (résidente – *néo.*). »

Malgré ces perceptions largement positives à l'égard d'une éventuelle AMP aux îles, il faut mentionner la prédominance d'une **certaine méfiance** chez quelques répondants, intervenants ou résidents. En effet, pour trois des personnes rencontrées, l'idée d'une AMP autour des îles diverge tellement de la vision portée par une éventuelle exploration des hydrocarbures aux îles et dans le golfe que le projet apparaît « utopique » (résident – *néo.*) et qu'« on a toutes les raisons de suspecter » (association prof. /pêches – natif), au mieux, qu'il ne serve à rien, au pire, qu'il serve avant tout à faire « avaler la pilule » des hydrocarbures, notamment autour du projet de Old Harry. Nous y reviendrons, puisque c'est une idée qui émerge plus fortement chez plus de répondants lorsque vient le moment d'aborder les craintes associées au projet.

9.1.2. ... mais des éléments flous dans leur compréhension

Si les entretiens ont permis de dégager une perception plutôt positive à l'idée d'implanter une AMP autour des Îles de la Madeleine ils ont aussi permis aux répondants d'exprimer leurs **questionnements** et **incertitudes** quant à la définition du projet et ses implications. Plusieurs

zones de flou ont ainsi émergé soulignant le peu d'informations véhiculées dans la communauté à propos des AMP en général et de celle projetée aux îles de la Madeleine en particulier.

9.1.2.1. *Un projet aux définitions multiples et incertaines*

Le premier niveau d'incertitude concerne **la définition même d'une AMP**. Qu'est-ce que c'est? À quoi ça sert? Qui va s'en occuper? Quand? Quels vont être ses liens avec le secteur des pêches? Autant de questionnements renforcés par la multitude des termes utilisés (y compris dans les médias locaux) pour nommer le projet : parc marin, parc national, aire marine nationale de conservation, réserve écologique, parc naturel régional, réserve aquatique, etc.

Les propos d'une des résidentes interrogées résument bien la **perplexité** des répondants, quel que soit le groupe auquel ils appartiennent.

« C'est un concept très très vague pour moi. Je me demande elle est où la limite? C'est la conservation, mais qui va nous permettre de pêcher, etc., mais au bout de la ligne... ma question est mauvaise, mais je vais la formuler comme ça, "*ça sert à quoi? Ça sert à quoi de vouloir ça? Protéger quoi? C'est quoi les dangers, et protéger contre quoi? Est-ce pour protéger de quoi ou c'est juste de dire qu'on protège un peu de tout. Pis en même temps, si on ne fait pas ça, qu'est-ce qui pourrait arriver?*" Pour moi, c'est un concept très vague. Peut-être parce que c'est dans l'eau faque c'est encore plus abstrait. Pis en même temps, il se fait déjà de la pêche, mais si on disait "*je vais faire une aire de conservation*", pour moi, dans ma tête ça veut dire qu'on ne touche plus à ça! C'est un peu comme un Parc national. Tu vas là, tu fais attention, tu marches ici, tu chasses pas, etc. Alors là, c'est certain que ça peut pas être ça simplement, mais dans ma tête, la question, c'est vraiment ça, "*à quoi ça sert?*" Pis ça l'a rien de négatif, ma question. C'est juste la question d'une fille qui ne comprend pas trop la pertinence, mais qui pourrait trouver ça pertinent (résidente – native). »

Plusieurs imaginent un projet semblable à celui du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent ou un territoire géré par Parcs Canada, avec centre d'interprétation, accès limité et activités avant tout touristiques.

« Quand on parle de Parcs Canada, ben on parle de professionnalisme, tant qu'à moi. Y'a aussi... quand tu lis une pancarte d'interprétation, ben c'est pas cheap là, c'est (tourisme – natif)... »

« Pour moi, tu sais, je vois ça un peu comme synonyme de parc là. Moi quand j'entends ce nom-là, pour moi c'est un nom plus moderne pour un parc. On ferme un espace et puis on le protège pour les générations futures. Tu sais, comme l'optique de Parcs Canada. Et puis même encore là, Parcs Canada ils font quand même un peu d'exploitation avec les campings (institutions & industries / recherche & innovation – *néo.*) »

« Moi, dans ma tête, l'aire marine protégée, je pense par exemple à l'île Brion ou une zone, un parc écologique ou une zone où tu peux pas faire d'activités (industrie – natif). »

« Ben parce que c'est de faire... de montrer que les îles c'est une île, c'est une zone où il y a tellement de richesses et il y a aussi des gens qui y vivent. C'est à prendre en considération. Pis c'est comme tous [les] autres Parcs nationaux qui sont importants et qui ont leur importance et leur utilité (résidente – native). »

« Et puis je suis curieuse de savoir comment ça va se faire! Parce que en voyant le modèle dans le Saguenay, dans le Fjord, tu sais qu'aux îles, c'est difficile parce que les plans d'eau sont tellement utilisés que c'est difficile de dire, "*va pas là*". Surtout du fait que les Madelinots, si on leur dit, "*va pas là*" ils vont y aller quatre fois plus (résidente – native). »

« Ah oui, [l'aire marine] ça fait trois ans que j'en ai entendu parler! Parce que ça a toujours été... tsé, on a l'aire protégée au Saguenay pis ça fait longtemps qu'on veut faire de la protection dans le golfe. Les îles, ça

fait longtemps qu'on veut protéger les îles d'une façon ou d'une autre pis ça fait longtemps qu'on en parle (résidente – *néo*). »

Pour la plupart, cependant, le **concept reste trop abstrait** pour imaginer – ou oser exprimer – à quoi pourrait ressembler une telle AMP aux îles. L'idée intrigue, et pas forcément pour le meilleur. Les entretiens ont réveillé une certaine frustration et de l'impatience chez certains intervenants qui estiment ne pas en savoir assez pour donner leur avis sur le projet.

« Avec un statut d'aire marine protégée ou sans statut... C'est la question de plus-value, pour moi c'est pas clair. Enfin, c'est pas clair... je sais pas, est-ce qu'on prévoit de faire des aménagements particuliers, est-ce qu'on prévoit...? Ça me semble quand même plutôt abstrait comme [projet] (développement – natif)... »

« Mais honnêtement je t'avoue que... y'a sûrement des gens qui sont mieux placés que moi pour répondre, mais j'ai un peu de mal pour le moment à envisager ce que ça représente. Quand est-ce que ça va se concrétiser (développement – natif)... »

« Anyway... La fameuse réserve... Moi, personnellement, ça m'intrigue (association prof. / pêches – natif). »

« C'est difficile parce que ça demeure encore tellement abstrait, tout est à construire, que ça va créer une insécurité (environnement – *néo*). »

Et au-delà de la définition d'une AMP, c'est la notion de « protection » qui interpelle et qui, éventuellement, inquiète les répondants.

9.1.2.2. *Quelles implications pour un nouveau statut de protection?*

Ce questionnement sur les **implications d'un statut de protection** apparaît autant chez les intervenants que chez les résidents. Indirectement, tous soulèvent la même crainte : que la protection soit synonyme de **fermeture** du territoire marin **et, en particulier, de fermeture à la pêche**. Et tous soulignent la même idée : à ce stade du projet, le mot « protégé » est trop large, trop vague pour finalement avoir du sens.

« Encore là, il faudrait voir quelle définition donner au mot protégé. Le mot protégé il veut dire quoi? Il veut-tu dire fermeture complète à l'accès aux Madelinots? Il veut-tu dire (transports – natif)...? »

« Essentiellement ça consiste en quoi? Est-ce que ça consiste à délimiter un territoire et dire, "*regarde, cette zone-là de X kilomètres carré, par exemple, on lui accorde le statut d'aire marine protégée, tel et tel type d'activités ne seront pas permis à l'intérieur de ce périmètre-là*" (développement – natif)? »

« Et c'est sûr que d'avoir une aire marine, pour nous autres, ça dépend qu'est-ce que ça veut dire au juste. Une aire de protection c'est quoi? Qu'est-ce que tu protèges et quelle latitude on a à travers ça? [...] Ça on n'est pas contre la vertu non plus de protéger certaines zones, mais de quelle façon ça va être fait (association prof. / pêches – natif)? »

« Qu'est-ce que ça amène? Ça amène-tu des zones complètement fermées à la pêche? Est-ce que ça va faire comme Forillon, y'a des zones qui sont fermées et puis y'a des zones qui restent ouvertes... En tout cas (industrie – *néo*). »

« Justement si on parle d'aire marine. Mais... c'est *protéger et jusqu'à quel point on protège?* (résidente – native) »

« C'est le terme "aire marine protégée" qui... Parce que tu regardes dans le monde, il y a quoi, environ 1000 AMP...? Pis dans ces 1000 aires-là, il y a différents degrés de protection (résident – *néo*). »

Pour l'un des intervenants rencontrés, il s'agit aussi et avant tout de **définir la place de l'être humain à travers la question de la protection**. Est-ce que l'on fait de la protection des ressources naturelles la priorité, jusqu'à cesser totalement l'exploitation et déplacer les populations humaines en cas de diminution trop importante de certaines ressources?

« Faudra à la limite se poser la question : le jour où y'aura plus de ressources suffisamment abondantes selon X critères, parce que encore là, les critères, lesquels sont-ils pour savoir si une ressource est abondante ou pas? Est-ce qu'on va prioriser la protection des ressources ou on va prioriser la survie des habitants d'un endroit? Finalement, dans un contexte complètement utopique, le jour où on va décider que ça prend tant d'individus pour l'espèce homard, tant d'individus pour l'espèce de moule, etc., et puis qu'on est rendu à un minimum dans ce cadre-là, est-ce qu'on va dire "Ah! On arrête toute exploitation des ressources naturelles aux îles de la Madeleine, donc on renvoie les êtres humains sur le territoire pour protéger des espèces?" ... Tu vois où je veux en venir, là! Est-ce que la priorité va être aux gens ou va être au milieu (développement – natif)? »

La première chose à faire pour définir une AMP aux îles serait donc de **délimiter cette notion de protection**, de préciser à quoi elle s'applique, comment, pourquoi et dans quelle mesure. L'importance de ce terme et du sens qu'on lui attribue est ressortie plusieurs fois lors des rencontres organisées par les porteurs du projet, y compris lors de la réunion du comité consultatif de novembre 2012. Il a été proposé de parler d'« aire marine » plutôt que d'« aire marine protégée » afin de lever certaines résistances liées à un nouveau statut de protection et mettre l'accent sur le potentiel de développement local d'une aire marine. Quoi qu'il en soit, et comme le souligne ce résident qui a assisté à une présentation du projet au cours de l'été 2012, il faut veiller à ne pas minimiser l'importance de la protection dans un tel projet, « c'est pour ça que l'autre fois y'a quelqu'un qui a soulevé la question, il disait que l'aire marine "protégée" ça semait comme un doute. Y'avait eu une discussion là-dessus, où ils essayaient de changer le mot "protégée", mais en même temps, si ça dit "protégée" c'est qu'on veut le protéger (résident / pêche – natif)! » Plus qu'un changement de termes, il reviendra donc aux porteurs du projet de **poser clairement et ouvertement les objectifs possibles et visés par une AMP aux îles et de discuter avec la communauté madelinienne des différents scénarios de protection possibles**.

9.1.2.3. *L'étendue du territoire concerné ou l'importance de l'interface terre/mer*

Un troisième questionnement éclairant quant aux perceptions du projet est celui de la délimitation du territoire à protéger. À partir du territoire à l'étude, nous avons demandé aux répondants de nous dessiner l'AMP telle qu'ils l'imaginaient et de nous préciser ce qu'ils incluraient ou non dans cette zone de protection. Avant d'aller plus loin, il faut préciser que la carte du territoire à l'étude a souvent entraîné de la confusion lors des entretiens. Plusieurs répondants ont d'emblée considéré qu'elle représentait les limites de l'aire marine projetée et certains se sont arrêtés sur cette idée. Mais la plupart ont joué le jeu.

Sans nous arrêter sur tous les « dessins » qui ont émergé des entretiens, plusieurs idées se dégagent. D'abord, les répondants imaginent **un territoire « raisonnable », soit morcelé, soit d'un seul tenant, autour des îles et représentant la diversité écologique du milieu marin**. Ils

soulignent l'enjeu politique d'un projet commun entre « le fédéral et le provincial » et le défi de prendre en compte la proximité des eaux des autres provinces : « j'avais vu un peu le découpage. Le découpage a été fait encore une fois de façon un peu politique [entre les eaux provinciales et fédérales] (développement – natif)... »; « c'est comme le côté interprovincial et les eaux de province et tout ça. Je pense que ça c'est un gros, gros défi... Faut que ça soit mis dans la machine assurément (environnement – natif) ». Certains voient des petits îlots parsemés autour des îles, d'autres l'ensemble du plateau madelinien (soit le territoire à l'étude), d'autres encore une « bande » qui partirait de la Pointe de l'Est et « qui pourrait aller à quelques kilomètres plus au nord-ouest... ou nord-est, plutôt, vers Old Harry (environnement – natif) ». Des répondants précisent aussi qu'il faudrait sûrement exclure certaines zones, notamment les havres de pêche pour le dragage et les alentours des quais.

Ensuite, plusieurs répondants, notamment du côté des intervenants, insistent sur **les interactions, les circulations à l'intérieur du milieu marin**. Certains soulignent alors l'importance de prendre en compte les activités qui ont lieu en mer : les ports de pêche, les pêches, les transports, etc. D'autres questionnent les limites du milieu marin et la possibilité de protéger un secteur isolé au milieu du golfe ou... sur la Terre.

« Le golfe il arrête où et il commence où aussi? Si on protège jusqu'à la limite de ce qu'on considère l'océan, ben le début de l'océan, si on le protège pas ou qu'on fait n'importe quoi là, évidemment que ça va influencer! [...] À la limite on devrait dire qu'il faut protéger la Terre au complet, c'est pas compliqué... Mais on peut pas gérer de cette façon-là, donc on se dit on va se faire des micros trucs, mais... [...] Tu fais le ménage partout ou tu le fais pas du tout! C'est un peu ce principe-là (développement – natif). »

« Mais juste de moi, là, je la ferais à la grandeur du golfe! [rires] Pour être sûrs. Parce que nous on est tellement à la merci de tout ce qui se passe en amont, de tout ce qui se passe en aval, au niveau du fleuve ou au niveau des détroits, les deux détroits, Cabot pis... ben lui au nord et lui au sud de Terre-Neuve, là... Donc... Pour moi une aire marine protégée, une aire marine nationale, ça devrait être de plus grande envergure que juste autour des Îles de la Madeleine. Ou en tout cas faudrait que ça soit cohérent avec le reste des activités qui se passent dans le golfe. Ça peut pas... Y'a pas de limite (environnement – natif)... »

« Pis pour ce qui est marin, ben c'est encore plus ridicule de faire une aire marine protégée dans le sens où oui, admettons, des baleines vont venir s'approvisionner à tel endroit, sauf que c'est toute des courants marins, l'eau on peut pas la cloisonner... Fait que... Sauf si... c'est soit qu'on protège tout le golfe du Saint-Laurent pis tout le Saint-Laurent ou c'est soit qu'on dit, *“regardez, c'est de la poudre aux yeux! Pis on vous ment! On va protéger, mais vous savez que dans le fond ça sert à rien”* (tourisme – néo.)! »

Mais l'idée la plus importante concernant la délimitation d'une éventuelle AMP est sans doute celle de **l'interface terre/mer**. En effet, plusieurs répondants ont souligné l'importance **d'inclure les lagunes et plans d'eau intérieurs** à une éventuelle AMP, d'une part, dans la mesure où, ces milieux font partie de la richesse des milieux humides madelinots.

« Là on parle d'aire protégée marine, donc évidemment il faut que ça soit des milieux humides, mais je pense que ça serait important qu'il y ait des exemples de milieux humides comme là où y'a les roseaux, les mousses, les sphaignes, comme y'a dans les sillons à Havre-aux-Maisons. Ça serait important qu'il y ait des baies intérieures, comme on retrouve, justement, la baie du Havre-aux-Maisons ou la baie du Havre-aux-Basques (association prof. – natif). »

D'autre part, parce que, pour les répondants, **le fonctionnement de ces milieux « terrestres » ne peut être considéré distinctement de celui du milieu marin, et inversement**. Les répondants parlent de continuité, d'ensemble, d'interactions, d'interrelations, de système, d'ancrage, etc. Ils parlent aussi de logique, de cohérence et d'impossibilité de compartimenter des milieux en interactions. Au-delà, c'est même **l'intégralité de l'archipel qui pourrait être inclus** tant les interactions terre/mer sont nombreuses et continues. Le consensus autour de cette idée est tellement important qu'il nous a semblé intéressant de l'illustrer abondamment.

« À la grosseur de notre territoire, par rapport à ce qui nous entoure, c'est que notre territoire terrestre fait davantage partie du marin! C'est pas une côte, avec un immense territoire derrière, une arrière-cour... C'est un territoire qui est dans le milieu marin, donc il fait partie du milieu marin, le terrestre (développement – *néo.*). »

« Et puis c'est sûr que du point de vue terrestre, c'est sûr qu'il y a toutes les zones littorales, au moins, qui devraient être conservées... C'est qu'ici, encore une fois, compte tenu de la géographie des îles, quand tu parles du littoral tu parles quasiment du territoire au complet! T'exclus deux ou trois petites buttes ici et là (développement – *néo.*)... »

« On a beau compartimenter, la nature ne se compartimente pas... On a beau faire des réflexions bêtement humaines... [...] C'est la même eau qui se retrouve à l'extérieur et dans les lagunes et dans les milieux humides. Elle peut avoir été filtrée, etc., mais ça reste le même système (développement – natif). »

« [Inclusion du terrestre] Moi, définitivement, je peux pas concevoir que ça serait pas le cas là! [...] Moi je pense qu'à cause de l'étroitesse du milieu, oui, ça pourrait être inclus aussi. Absolument! Combien de fois les gens ont dit, "*les îles au complet devraient être considérées comme un grand parc, là!*" Pour moi c'est clair que tout est interrelié et puis les gens je pense qu'ils le comprennent de plus en plus (environnement – natif)! »

« Parce que l'aire marine, oui, c'est tout le côté marin, mais moi je trouve qu'ils devraient inclure aussi le côté terrestre. Parce que les îles, ce qu'elles ont de particulier c'est qu'elles ont ressurgi de l'eau. Elles ont été repoussées pour sortir de l'eau à cause des dômes de sel, fait que c'est des îles qui sont totalement uniques au Canada en tout cas, dans le pays là. [...] C'est tout un ensemble (tourisme – natif). »

« Je pense que c'est une aire marine protégée qu'on vise, mais qui devrait intégrer aussi la fragilité du milieu terrestre. De pas en faire abstraction. Il faudrait le voir comme... un archipel habité, un environnement habité par des humains et puis faire du pouce sur cette idée-là, que ça mène vers une meilleure conservation des forêts, dans le but de préserver les nappes d'eau phréatiques. Faire attention aux différents usages qui engendrent une érosion que ce soit des berges, une érosion des forêts, une érosion des buttes (tourisme – *néo.*). »

« [Inclusion du terrestre] Ben, j'aimerais, oui! Ça, c'est ce que je souhaiterais, mais je sais pas... Aire marine, c'est sûr qu'on parle de mer... mais j'aimerais ça que ça puisse toucher au territoire [terrestre] (résidente – native). »

« Si c'est fait dans le but pour protéger l'environnement marin, on protège tout ce qui est terre aussi, autour. Je pense que ce serait satisfaisant (résidente – native). »

« Dans le fond c'est un milieu fragile, oui, mais partout. La mer autour, les eaux, tout ça, les ressources marines, mais aussi, aussi beaucoup les lieux physiques où on demeure (résidente – native). »

Cette vision souvent large et inclusive d'une AMP n'est pas sans cohérence avec la perception positive du projet telle qu'elle fut présentée plus haut. Elle rejoint aussi **l'importance de certains enjeux de protection du territoire et de l'environnement** présentés dans le chapitre précédent. En ce sens, une AMP pourrait être conçue comme un véritable **outil de gestion et de mise en valeur du territoire marin des îles**, mais un territoire marin au sens large et qui comprendrait

les zones d'interface et d'échange avec le milieu terrestre, tant au niveau écologique (milieux naturels) que culturel (patrimoine maritime terrestre) ou social et économique (activités humaines liées à la mer). Ce potentiel de cohérence et de pertinence du projet, si on en juge par les propos recueillis, apparaît cependant compromis par le dossier, très actuel aux îles, de l'exploitation des hydrocarbures.

9.1.2.4. *Un lien nécessaire avec les hydrocarbures qui forcent à la réserve (... d'enthousiasme)*

Nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, la question des hydrocarbures ne faisait pas l'objet d'une question spécifique dans les entretiens. C'est donc spontanément que vingt-neuf des personnes interrogées (18 intervenants et 11 résidents) ont fait le lien entre les dossiers en cours¹⁰⁵ et le projet d'AMP.

Le premier constat qui ressort est que, pour les répondants qui en parlent, le dossier de l'AMP et celui de l'exploration (et éventuellement d'exploitation) des hydrocarbures ne peuvent être pensés indépendamment l'un de l'autre. Selon eux, des liens sont à faire à plusieurs niveaux et principalement sur les plans politique et environnemental.

« Ça d'ailleurs, c'est ça, on se posait la question, est-ce que justement, c'est peut-être pas le cas du tout, mais c'est sûr qu'il peut y avoir un lien, est-ce que le retard à mettre cette aire marine-là en projet a-t-il un lien avec la volonté finalement des deux gouvernements de développer les hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent? [...] Mais c'est ça, il me semble qu'il devrait forcément y avoir un lien entre ces deux dossiers-là (développement – natif). »

« Ça fait que pourquoi... Moi je me pose la question, pourquoi? ... Si le monde est honnête, que ce soit ceux qui veulent créer la réserve, que ce soit le gouvernement canadien, s'ils sont honnêtes et qu'ils veulent créer la réserve, qu'ils soient honnêtes envers l'histoire des hydrocarbures. Et puis qu'ils viennent dire aux gens des îles de la Madeleine, "*qu'est-ce que vous pensez de ça?*" (association prof. / pêches – natif)? »

« Je sais pas si ça peut avoir une force au point de vue, je sais pas moi, des discussions autour de l'exploitation des hydrocarbures qui, faut pas se le cacher aussi, c'est pas loin de la zone visée par l'AMP, juste à côté (résident – *néo*)... »

Deux liens dominant dans les propos recueillis entre une AMP et les hydrocarbures. Le premier lien, établi par la plupart des répondants (16), est celui de **l'incompatibilité entre deux visions de développement**, soit l'une basée sur la protection des ressources et l'autre construite sur l'exploitation non durable et polluante d'une énergie fossile. Penser mener les deux de front et sur un même territoire ou presque (le projet de Old Harry est situé à la limite nord-est du territoire à l'étude pour l'AMP) apparaît presque absurde à certains ou, dans tous les cas, difficilement imaginable.

« Et puis évidemment, y'a aussi toute la question des hydrocarbures, des hydrocarbures en mer à tout le moins. Ça aussi, ben écoute... C'est difficile à concilier (développement – *néo*). »

« Pis c'est contradictoire, [...] d'avoir un puits de pétrole et une aire marine à côté... Y'a quelque chose qui va pas là! Les gens ont mal réfléchi... ou trop bien réfléchi (association prof. / pêches – natif) ! »

¹⁰⁵ Exploration de gaz naturel sur l'archipel par Gastem et exploration pétrolière dans le golfe – site de Old Harry – par Corridor Resources.

« On s'entend que l'aire marine nationale de conservation, là elle est proposée aux îles de la Madeleine, l'étude est pour les îles de la Madeleine, mais... pour moi ça va de soi qu'on peut pas avoir une aire marine protégée si y'a une exploitation vraiment en périphérie. Faut au moins que ça soit en complémentarité avec un moratoire, faut qu'il y ait vraiment une gestion intégrée, contrôlée. Un bon consensus des territoires... sinon ça réussira pas ! Pour moi (environnement – natif)... »

« Théoriquement, je trouve ça super beau [une aire marine]. Mais tsé, quand tu es protégée pis que à côté il y a le projet comme Old Harry...? Je me demande ce que ça vaut (résidente – *néo*). »

« [Aire marine et hydrocarbures] Impossible! Impossible de cohabiter. Pas avec les connaissances qu'on a actuelles. Ni l'historique des compagnies exploitantes mondiales, que l'on connaît actuellement, pour moi c'est un... c'est une assurance. Y'a trop de... la conscience est beaucoup, beaucoup pécuniaire et économique... Non, non, non, c'est [impossible] (résidente – native). »

« Si on fait tout ça, pis qu'à l'autre bout on creuse pour le pétrole pis qu'on vient tout défaire ce qu'on a entrepris là, c'est un illogisme, il y a quelque chose qui [va pas] (résidente – native). »

La coexistence des deux dossiers participe alors à discréditer les « bonnes » intentions derrière le dossier d'AMP, parfois vu comme un moyen « malhonnête » de faire passer la pilule des hydrocarbures : « [...] si les deux [porteurs du projet] sont honnêtes, si Parcs Canada et tous sont honnêtes, ils vont travailler pour pas qu'il y ait du pétrole dans le golfe! S'ils veulent qu'il y ait du pétrole dans le golfe, les deux sont malhonnêtes! On parlera pas de réserve marine avec des puits de pétrole à côté, c'est de la *bullshit*. On le sait comment est-ce que c'est, ça c'est de la *bullshit*! (association prof. / pêches – natif) »

Le second lien établi par les répondants (12) et directement lié au premier est celui de **l'incapacité de l'aire marine à protéger le territoire contre la pollution issue de l'exploration ou de l'exploitation des hydrocarbures**. L'incapacité de l'AMP, donc, à jouer son rôle de protection...

« Y'a une méchante preuve à faire tant pour les pétrolières que pour les désirs de conservation. C'est difficile d'établir des barrières sur l'eau, des barrières étanches (développement – natif)... »

« Comme on prend les hydrocarbures, par exemple, OK? Si je prends juste un exemple, les hydrocarbures dans le golfe, [...] comment est-ce que tu crois que l'aire marine va protéger des hydrocarbures? T'as pas de mur de ciment! S'ils font des puits à côté, que ce soit du côté de Terre-Neuve, l'aire marine va pas protéger le poisson qui est là, là (développement – natif)! »

« [Menace des hydrocarbures] Bien qu'on est pas dupes là! On sait très bien que ça stoppera pas un déversement et la pollution! On n'est pas naïeux! Bien qu'il y ait des gens, des politiciens, qui sont venus essayer de nous dire ça, là, mais... Bref (environnement – *néo*). »

« Tu sais, on parle de l'exploitation de gaz et de pétrole. Est-ce que l'arrivée d'une aire va changer quelque chose? Peut-être pas, parce que justement les déversements... Je comprenais, moi, à la présentation où j'étais allée justement là-dessus, qu'autour des îles c'est surtout du gaz, donc c'est pas du déversement pétrole, par contre il peut y avoir du déversement de pétrole en dehors de l'aire. Et puis c'est pas une clôture l'aire! S'il y a des déversements, ça va quand même s'écouler et puis atteindre les côtes aux îles, tout dépendamment des courants. C'est pas l'aire qui va protéger. On peut pas mettre une clôture dans l'aire. En tout cas moi c'est mon questionnement là-dessus (institutions & industries – *néo*). »

« Il y a personne qui peut arriver à me faire comprendre que vu que c'est une aire protégée, même s'il y a des déversements, ça ira pas dans l'aire protégée...! Il y a aucun scientifique qui peut dire ça (résident – *néo*). »

« C'est Hélène Fauteux qui l'a posé à je sais plus trop qui, celui qui était venu annoncer ça – elle lui a dit, "s'il y a un déversement, est-ce que le fait d'avoir une AMP, ce sera comme un mur physique qui va empêcher le déversement?" Moi je dis, AMP ou pas, les hydrocarbures vont avoir leur impact (résident – *néo.*). »

Précisons cependant que quatre répondants (appartenant à des groupes variés) **n'opposent pas nécessairement l'exploitation des hydrocarbures et la mise en place d'une AMP**. Si l'un d'entre eux est ouvertement pour l'exploitation du gaz naturel sur l'archipel, les autres restent plus nuancés et semblent surtout ne pas oser mettre la question des hydrocarbures de côté pour l'avenir **économique** des îles.

« Ce que je trouverais particulièrement dommage... d'avoir une aire marine protégée j'ai aucun problème avec ça. Ce que je vous dis c'est confidentiel, ben moi mon opinion c'est que l'exploitation gazière devrait se faire aux îles de la Madeleine (développement – natif). »

« L'autre crainte, je sais pas si c'est une crainte ou pas, mais que le projet d'aire marine soit mêlé aux projets potentiels d'hydrocarbures... [...] Moi je pense qu'il y a pas vraiment de lien entre les deux [...] [C'est deux choses] qui sont pas incompatibles. Je veux pas, et dans les deux sens, qu'on se serve de l'aire marine pour ne pas étudier le projet d'hydrocarbures et je veux pas non plus qu'on se serve d'un potentiel d'hydrocarbures pour ne pas faire une aire marine... C'est deux choses qui peuvent être complètement distinctes (développement – natif)... »

« [Incompatibilité entre l'exploration de Old Harry et une aire marine?] Je dirais que je suis bien ambigu avec ça (environnement – natif)... »

« Ben oui, mais faut pas exclure tout à cause de ça. Faut favoriser des choses. Favoriser le retour de la pêche, mais ça n'exclut pas d'autres activités économiques qui pourraient aussi servir les îles. Comme le pétrole et le gaz. Je ne suis pas un fanatique de ce que ça soit exploité, mais dans les conditions où on est là, je ne vois pas pourquoi les îles n'en bénéficieraient pas (résident – *néo.*). »

Quoiqu'il en soit, et même si l'un des répondants souhaiterait que l'AMP et les hydrocarbures soient totalement dissociés, force est de constater que c'est loin d'être le cas pour la majorité des personnes interrogées. Les liens établis entre les deux, et notamment la concordance des « agendas » des deux dossiers, accentuent même parfois la méfiance que certains peuvent exprimer à l'égard du projet d'aire marine. Nous y reviendrons dans le point sur les craintes associées au projet.

9.2. Gouvernance et jeux d'acteurs : l'indispensable prise en compte des forces locales

Initié en 2004 par Parcs Canada¹⁰⁶, le projet d'AMP aux îles de la Madeleine est, aux dires de plusieurs répondants, un projet qui dure depuis trop longtemps. Et pas tant parce que le processus est jugé trop long que parce que le projet donne l'impression de ne pas avoir vraiment avancé ou d'avancer dans l'ombre. À part les premières démarches organisées par PC en 2004-2005, c'est surtout le « différend » et les « négociations » entre les deux paliers gouvernementaux qui ont marqué les esprits de ceux concernés par le dossier du moins!

« Ben moi, ma première impression, c'est de... quand on en a entendu parler [pour la première fois] ça fait 8-9-10 ans, je pense, c'était comme... Wahou! Bonne, bonne, bonne... très bonne chose! Après ça avec le

¹⁰⁶ Il s'agissait alors d'une aire marine de conservation.

temps, c'est devenu le projet qui avançait pas et qui était arrêté sur une chicane fédérale/ provinciale (développement – natif). »

« En fait, la façon dont ça s'est passé, y'a eu énormément de temps de perdu, je dirais, sur un différend fédéral/provincial, qui s'est finalement réglé y'a 2-3 ans. Ensuite y'a eu toute une série d'évènements ou de non-évènements qui ont fait que l'annonce [de l'étude] a seulement été faite au mois de décembre [2011] (association prof. – natif). »

« Et puis je dirais qu'on a été un bout de temps sans en entendre parler là, parce qu'on savait qu'il y avait des négociations avec la province et encore là, c'était pas acquis non plus, sans connaître les détails, mais on savait qu'il y avait des négociations en cours (institutions & industries – *néo.*). »

Perçues comme un gaspillage de temps et d'énergie, ces négociations sont aussi associées à un manque de transparence de la part des gouvernements respectifs : départ de la personne initialement responsable du dossier pour PC, absence d'informations, imminence d'une annonce sans cesse reportée, concordance de l'étude de faisabilité avec l'agenda du projet pétrolier de Old Harry, cette première étape a contribué à entourer ce projet d'AMP d'une lassitude mêlée de défiance. Elle a aussi accentué les enjeux de gouvernance actuels et à venir.

« Fait que là, au départ, y'a beaucoup de gens qui voyaient ça comme très très positif, pis peut-être qu'avec le temps, quand y'a pas d'actions qui se passe, ben là, on en jase à côté, pis là, à un moment donné ça prend le champ un peu, pis là, peut-être qu'on pourra plus faire ci, peut-être qu'il faudra plus faire ça, peut-être que ci, peut-être que ça [...]. Et y'a personne qui a pu [répondre] (environnement – natif). »

« Ben moi, j'ai eu des attentes, mais j'ai attendu assez longtemps que ça a passé! [rires!] Je vois pas beaucoup d'avancement pis ça me déçoit beaucoup [en parlant du projet d'AMP] (résident / pêche – natif). »

« Avec le temps, des fois quand il se passe rien, ben souvent ça entraîne beaucoup de mésinformation. Fait que là, au départ, y'a beaucoup de gens qui voyaient ça comme très très positif, pis peut-être qu'avec le temps, quand il y a pas d'actions qui se passe, ben là, on en jase à côté, pis là, à un moment donné ça prend le champ un peu, pis là, peut-être qu'on pourra plus faire ci, peut-être qu'il faudra plus faire ça, peut-être que ci, peut-être que ça [...]. Et y'a personne qui a pu [répondre] (environnement – natif). »

« We hear a lot of rumors, on the islands, we know it's been explored, that they were waiting for the provincial to take an agreement and, you know, that a feasibility study will have to be carried. But not a lot (développement – native). »

9.2.1. En amont : Leadership, transparence, information et consultation

À travers les propos recueillis au cours des entretiens, le rôle dévolu aux porteurs du projet (MDDEFP et PC) pourrait être résumé en quatre mots : leadership, transparence, information et consultation.

9.2.1.1. *Exercer un leadership transparent et rassembleur*

Surtout mobilisées par les intervenants rencontrés, les idées de **leadership** et de **transparence** renvoient directement à la **crédibilité** du projet. Comme le souligne l'une des répondantes, « c'est un projet qui doit être porteur et puis porté » (tourisme). Il s'agit alors de faire les choses « comme du monde » et, pour chacun, d'assumer son rôle, « je pense que tout le monde a un rôle à jouer et je pense que c'est d'être... ce que j'attends en tout cas, c'est d'avoir un

leadership, un leadership qui est emprunt de transparence, de dialogue et non pas de monologue pour dire on vous *shoote* ça (environnement – natif)... ».

L'importance de **ne pas imposer un projet « déjà canné »** est un élément sur lequel insistent beaucoup les répondants. Pour que le projet soit adapté aux réalités madelinienne et, au-delà, pour qu'il soit accepté localement, il est impératif qu'il soit pensé avec et pour la communauté locale.

« Si ça veut travailler honnêtement et faire quelque chose... ben pas essayer d'emmener ça à l'extrême non plus là! C'est *good!* Vu d'en haut c'est merveilleux! C'est beau, c'est... Les îles de la Madeleine c'est une réserve écologique, pis ça *flashe*. Hey! Dans la vie en bas là, c'est pas de même que ça marche (association prof. / pêches – natif)! »

« Je pense que d'arriver avec un processus qui est canné dans le béton pis on impose une structure comme ça, je suis pas sûr que c'est la bonne idée (environnement – natif). »

Sinon, c'est prendre le risque **d'accentuer les résistances et les oppositions** dans une communauté déjà méfiante envers ce projet et généralement réfractaire aux idées imposées « d'en haut ».

« Je sais pas comment le dire, mais on s'est pris en main depuis 15 ans, la communauté ici. On s'est fait un genre de modèle de développement, on a pris en charge notre destinée et puis on est très suspicieux des gens qui veulent nous imposer des choses. Donc nécessairement, il va falloir consulter ou... Ça passera pas. [...] Ça on l'a vu à plusieurs reprises dans plusieurs dossiers, tant qu'on est juste entre nous, on est capable de se crucifier, de se planter des couteaux dans le dos, mais si la menace vient de l'extérieur, on se rallie! Donc, nécessairement, si ça devient un projet externe, ça va pas passer (développement – natif). »

« Fait que... de travailler avec ce qu'il y a en place. Pas arriver avec ses sabots pis... dire que c'est de même que ça fonctionne. Ne pas faire les mêmes erreurs qui ont déjà été faites, mettons, par Parcs Canada. Tu sais, y'a tout le côté expropriation et tout ça (tourisme – natif). »

Cela rejoint ce qui ressort de nombreux propos émis précédemment (chapitre 4 à 8). Globalement, quand les choses changent, elles le font lentement et doivent être appropriées par le milieu. Pour autant, ce milieu n'est pas uniforme, les opinions restent différentes. Quand un travail de démystification est fait (à propos du contenu des projets), les projets amenés par les acteurs du milieu (de préférence) peuvent faire leur chemin. **Le relais du milieu est important.**

Une fois ce principe admis par les instances décisionnelles, le défi consiste ensuite à **porter le projet**, à le mener en **cohérence** avec ce qui existe sur le terrain et les acteurs présents et à consentir à l'adapter aux réalités locales. « Ça prend un leadership rassembleur et qui est prêt aussi à entendre des inquiétudes, des commentaires, pis à adapter (environnement – natif)... » Concrètement, cela signifie aussi un **arrimage** entre ceux qui portent le projet et les autres instances décisionnelles concernées, notamment au provincial et au fédéral, et à commencer par le MAPAQ et MPO. C'est donc un processus de consultation intra- et intergouvernemental, en amont, que les répondants auraient souhaité, notamment afin d'y voir plus clair dès le départ sur le rôle imparti à chacun.

« C'est intrigant plus que d'autre chose là [...]. Mais qui va s'occuper de ça? C'est-tu Pêches et Océans? C'est quoi le rôle de Pêches et Océans là-dedans (association prof. / pêches – natif)? »

« De toute façon le MAPAQ aussi il y est, avec l'aquaculture, donc le MAPAQ... le gouvernement du Québec va avoir son mot à dire aussi, de dire "Wô! On peut pas aller là! [...] Y'a des baux quand même, c'est des espaces réservés pour l'aquaculture, acceptés par le MAPAQ, Pêches et Océans", ce qui fait que les gens ont ça aussi sur papier là (développement – *néo.*). »

Il s'agit aussi, malgré le « temps perdu » depuis 2004 avec les négociations entre le fédéral et le Québec, de prendre le temps de bien faire les choses aujourd'hui. Notamment **prendre le temps de travailler avec la communauté**, « prendre le temps d'être à l'écoute » des gens et de les laisser s'approprier le projet.

« Ce que j'ai vu en France, y'a des processus qui sont commencés depuis 10 ans et même plus, ben ça prend le temps que ça prend et puis il faut... je pense que c'est juste par le biais de la sensibilisation, par le biais d'informer, de sentir... de vouloir amener les gens avec nous à voir les bonnes choses finalement. Parce qu'il n'y a que de la place à la bonne chose, si elle est bien faite (environnement - natif)... »

« Mais ça [l'appropriation du projet], ça prend des années. On ne pense jamais assez à long terme. Je pense que ce qui se fait en ce moment est une bonne affaire, mais ce genre de consultation, au pif comme ça, ça prendrait 2-3 ans pour que le monde se l'approprie. [...] Faque, plus ça brette mieux c'est, c'est juste qu'il faut qu'il y ait quelqu'un qui ait une vision pour faire durer le temps que ça prendra (résidente – *néo.*). »

9.2.1.2. *Consulter, poser les bases, informer*

La consultation, à divers degrés, serait donc l'une des clés pour la réussite du projet. C'est une idée qui fait consensus parmi les 45 répondants qui l'ont abordée au cours des entretiens et qui peut être déclinée en **trois aspects** principaux.

Tout d'abord, plusieurs personnes indiquent que le travail avec la communauté est d'autant plus essentiel que c'est un projet qui **concerne tout le monde** aux îles de la Madeleine, indépendamment des secteurs économiques dominants que sont les pêches et le tourisme. Ce sont particulièrement des résidents qui expriment cette idée, soulignant par la même occasion que la mer n'est pas le seul domaine des pêcheurs : « [Il faut être à l'écoute] de tout le monde. C'est sûr! C'est souvent que j'entends parler des pêcheurs, mais les pêcheurs, ils ont pas le monopole des îles de la Madeleine. Je comprends qu'il y a une ressource qu'ils vivent avec et tout ça, mais ils sont 325 pêcheurs de homards... On est 13000 de population (résident / pêche – natif)! » Cependant, si, en tant que projet de territoire, l'aire marine concerne effectivement l'ensemble de la population des îles, la plupart des répondants soulignent que c'est un projet qui **concerne avant tout les pêcheurs**. Un groupe d'acteurs qui devrait donc être mis au cœur du processus décisionnel, à la fois parce que ce sont les **principaux utilisateurs de la mer** et parce que **leurs associations ont un pouvoir d'influence important** sur les projets qui les touchent directement.

« [...] je pense que faut vraiment associer de très très près les pêcheurs à cette chose-là et puis leur reconnaître une voix prépondérante, sans qu'ils aient la voix décisive (développement – *néo.*)... »

« Parce que, essentiellement, pour moi, la conciliation avec l'industrie des pêches, c'est là que ça devrait... c'est là qu'il devrait y avoir le plus de travail à faire. C'est le secteur des pêches qui va être le plus touché à mon sens par [le projet] (développement – natif). »

« Moi je pense que c'est clair que si vous avez pas les pêcheurs, c'est un échec. [...] Mais tu sais, les pêcheurs vont être votre plus grand défi. Vraiment. Pis si les pêcheurs sont heureux, ben le reste de la population, c'est leur famille! Donc ils vont être heureux aussi! Je pense que ça passe vraiment par ça pour

voir c'est qui les leaders d'influence dans ce dossier-là. Et je pense que c'est définitivement les pêcheurs (environnement – *néo.*). »

« Il faudrait d'abord faire des réunions et convier les gens et surtout les gens du monde des pêches qui sont les principaux concernés. Je pense que c'est les plus inquiets. Ils voient que ça arrive comme... en se disant est-ce qu'il va y avoir des mesures draconiennes pis que là il va falloir couper la flottille de pêche en deux pis tout ça. Je pense que c'est des gens qui gagnent leur vie de la mer d'abord et avant tout qu'il faudrait consulter (tourisme – *néo.*). »

« Quand vous aurez convaincu [les pêcheurs]... et puis c'est pas des deux de pique, là, ils sont aussi intelligents que vous et moi, il faut juste les renseigner adéquatement et puis leur donner... [...] Il y aurait une protestation, je serais étonnée et très déçue là... Je serais étonnée. Non, non, je pense que les Madelinots, là, c'est les plus écologiques des pêcheurs que vous pouvez trouver sur la planète (résidente – native)! »

« Ben moi je pense que la population en général devrait être impliquée, mais c'est sûr que plus particulièrement... qu'il y a des acteurs plus ciblés dans les pêcheurs, les associations ou ceux qui sont plus concernés ou qui devraient l'être pour ne pas que les pêcheurs capotent! Pour ne pas qu'ils disent *ils veulent faire une aire marine protégée et ils veulent nous empêcher d'aller là-dedans* (résident – natif)! »

Ensuite, il apparaît indispensable de viser **l'appropriation collective** du projet, et ce, le plus en amont possible. Pour les répondants, ce n'est qu'une fois cette appropriation enclenchée que la réflexion sur une AMP pourra aller de l'avant.

« Donc l'appropriation [...] Moi ça serait ça. Je pense que toute la clé est là. Tout le succès du projet (développement – *néo.*)... »

« Il faut trouver le moyen, et ça vaut la peine de trouver ce temps-là, pour faire en sorte que les citoyens y adhèrent assez qu'ils se l'approprient et qu'ils parlent et qu'ils se battent pour (résident – *néo.*). »

« Pis, je pense que si c'est bien amené, les gens comprennent que c'est pour le bien des îles de la Madeleine, mais qu'il y aura certaines choses peut-être au niveau du transport, ou de la navigation qui vont être à changer. Mais que ça soit accepté avant de le faire passer (résidente – native). »

« Pour moi, des projets comme ça, ça doit venir de la population – on le dit tout le temps – même si le projet vient de l'extérieur c'est-à-dire que tu dois passer par la consultation, faire ton chemin, laisser décanter ton sujet assez longtemps pour qu'il y ait une espèce d'appropriation qui pourra permettre l'éclosion d'un consensus (résidente – native). »

Et comme le soulignent certains, ce processus d'appropriation du projet relève d'un véritable « **cheminement collectif** » vers un engagement pour la protection du territoire.

« Si tu dis on protège un territoire, il faut que ça soit un peu la bataille de tout le monde de protéger le territoire. Si on va à l'encontre des gens, qu'on n'explique pas et qu'on dit *Non, non, vous n'avez pas accès à ce terrain-là parce qu'il est protégé ou, peu importe, il est proche d'une plage*, ça je pense que ça fait plus choquer les gens. Si on leur explique, et puis moi je trouve que c'est important parce que le territoire des îles est tellement fragile... Quelque part ça serait se donner une raison de s'en occuper davantage. [...] Mais ça fait partie du cheminement collectif qu'on doit faire dans ce dossier-là pour en arriver à ce que les gens soient derrière le projet, à ce que les gens soient... comme je disais, en fassent partie, soient partie prenante de ce projet-là (développement – natif). »

« Je trouve qu'il faut ramener vraiment l'intérêt public dans ces questions-là et pour moi c'est un changement important, c'est majeur (résidente – native). »

Enfin, dernier aspect lié à l'importance de la consultation, tout le processus, possiblement long, ne peut se faire sans une **implication des personnes concernées** et une **communication efficace** sur le sens du projet, ses raisons et ses objectifs.

« Tu peux pas protéger comme tu veux, parce que les gens sont... tu sais, ils peuvent faire des affaires néfastes, plutôt que de protéger. Tandis que si t'amènes les citoyens à travailler avec toi, et qu'ils ont le droit, et qu'ils protègent... tu sais, aussi leur montrer que c'est pour eux autres qu'on conserve, pour eux autres, et puis pour le futur de leurs enfants, je pense que ça fonctionne mieux comme ça (développement – natif). »

« Sinon c'est sûr qu'au niveau de l'implication de la communauté, c'est sûr que je me dis ben y'a peut-être certains groupes qui vont être réticents, mais encore là, si on met des efforts, pis je pense que quand on veut se donner les moyens aussi, on peut... Je pense que c'est en parlant, en partageant la bonne nouvelle ou en tout cas la nouvelle qu'on réussit à... pas convaincre, j'aime pas le terme, mais en tout cas à amener la population, les acteurs finalement, à s'approprier cette démarche-là. C'est surtout ça actuellement (environnement – natif). »

« Tu sais, y'a rien de pire que de mettre en place une structure que finalement les gens veulent pas ou connaissent pas son utilité. Parce que c'est légal aussi là! Y'a toute une charge légale qui est derrière ça... Pis après ça on peut plus rien faire sans passer par la réglementation de l'aire marine protégée. Fait que c'est important que ce soit hyper bien fait. Que ce soit béton. Pis si c'est pas béton, faites-là pas. Ça veut dire que ce que vous cherchiez à la base, c'est pas vraiment la priorité que les gens jugent valable (tourisme – *néo*). »

Sans entrer dans les détails de la méthode à suivre, qu'ils reconnaissent d'ailleurs comme particulièrement complexe, les répondants précisent l'étendue de cette démarche de communication/implication.

- ◆ Identifier les **personnes directement concernées**, les rencontrer et discuter avec elles afin de **cerner et hiérarchiser les enjeux** possiblement visés par une AMP, faire des choix, « revenir à l'essentiel ». Cette exigence rejoint **l'étude de faisabilité** de l'AMP.
- ◆ Travailler avec les **organismes locaux** et leur reconnaître un rôle de relais afin de **porter le projet à l'intérieur de la communauté** et, éventuellement, rassurer les citoyens inquiets. C'est aussi le rôle du **comité consultatif** où siègent les porteurs du projet et des représentants d'organismes ou de secteurs économiques concernés par une éventuelle AMP.
- ◆ Consulter les **intervenants locaux** tout au long du processus afin **d'identifier leurs craintes et leurs besoins** et faire des ajustements éventuels. Là encore, cet aspect rejoint l'étude de faisabilité, à travers l'enquête dont le présent rapport présente les résultats. Mais il s'agit aussi de travailler sur le long terme avec le milieu, depuis la réflexion en amont du projet jusqu'à la gestion d'une éventuelle AMP. Il est ici question des pêcheurs, mais aussi des organismes de soutien au développement économique, des intervenants du secteur touristique, de la recherche, du transport, de l'environnement, de l'industrie, etc. Le tout étant alors de savoir comment concilier les intérêts et attentes de chacun. L'important étant aussi ici de **reconnaître les forces et les compétences locales** plutôt que de les dédoubler.
- ◆ **Informé la population en général**. On l'a vu plus haut, cet un élément essentiel à l'appropriation du projet, lequel a par ailleurs été jugé très insuffisant jusqu'à maintenant.

Il y aurait donc un gros travail à faire de ce côté, pour rattraper une situation que les répondants estiment à la fois insatisfaisante et inquiétante quant aux chances de réussite du projet.

- ◆ Éventuellement, **impliquer la population**, autrement dit mettre en place des mesures plus participatives que la seule information, impliquer, consulter, échanger, laisser s'exprimer, inviter à prendre part aux décisions, etc. Là encore, c'est un élément qui participerait directement à la **capacité de l'AMP à devenir un projet accepté et porté localement**.

Comme on le précisait plus haut, ce **processus participatif** est pour le moment **jugé insatisfaisant** par des répondants qui estiment qu'il n'y a pas assez d'informations véhiculées sur le projet et qui s'inquiètent que les décisions soient prises à leurs dépens. Ce manque d'information est confirmé par les résidents qui, pour la plupart, ont souligné n'avoir jamais entendu parler du projet. Par ailleurs, les **possibilités d'implication** des intervenants ou de la population sont encore floues pour beaucoup et soulèvent un autre problème, celui du temps et de l'intérêt éventuel pour s'impliquer. Plusieurs répondants ont ainsi précisé qu'ils n'avaient tout simplement pas le temps de s'intéresser à ce projet à une époque où, par ailleurs, les consultations sont légion (forum sur les hydrocarbures, démarche horizon 2022, projet de développement de la Pointe pour les gens de Grande-Entrée, diverses tables ou groupes de réflexion liés aux pêches, à la mariculture, au tourisme, etc.). On touche là un **paradoxe** important, entre **la demande d'impliquer tout le monde et le manque d'intérêt ou l'incapacité des gens à s'impliquer plus**. Toutefois, la littérature scientifique le précise, un paradoxe n'est pas une **contradiction**, cela est partie prenante des mêmes individus et ne doit pas être minimisé (voire tourné en ridicule)¹⁰⁷. Plus encore, ces paradoxes deviennent des sources d'inspiration pour l'innovation (Oudghiri, 2006); **ils doivent non seulement être pris avec sérieux, mais peuvent être des moteurs** dans l'action.

Il faut aussi préciser que le **déroulement de l'enquête** a apporté une certaine **confusion** dans le milieu, plusieurs intervenants y voyant là une démarche de consultation de la part des porteurs de projet et non une étude de faisabilité de l'AMP. **Tout reste donc à faire du côté de l'implication de la communauté dans le processus**, l'enjeu étant de trouver des modalités de participation satisfaisantes dans un milieu où la résistance pourrait être forte et où les attentes sont élevées. En attendant, plusieurs intervenants nous ont affirmé « veiller au grain » et aller eux-mêmes à la recherche d'informations sur le projet (d'où l'importance de faire circuler une information juste transparente¹⁰⁸).

¹⁰⁷ Les individus contemporains sont des êtres aux multiples appartenances, aux multiples identités qui cohabitent assez bien tout en étant souvent a priori contradictoires. Norbert Élias en introduisant la notion de « configuration » a justement permis de rendre intelligibles ces jeux entre l'individu (multisujet) et la société (multiple également) (Sierra, Lewis, 2009).

¹⁰⁸ Les acteurs intéressés trouveront de toute façon et une information qui aurait été « omise » pourrait avoir un impact négatif sur le processus dans son ensemble.

9.2.2. En aval : Favoriser *l'empowerment*¹⁰⁹ dans la gestion du projet (gestion locale et participative) et poursuivre la communication

L'implication de la communauté ne concerne pas que la phase de réflexion du projet. Pour certains répondants, il est aussi important que l'AMP, si elle existe, soit un **outil de gestion locale et participative**.

« C'est absolument incontournable [l'implication de la communauté] parce qu'il y a un sentiment, ici, de propriété, d'appropriation [...]. Alors si tu crées un parc... en tout cas terrestre comme dans le Nord québécois, le territoire est beaucoup moins patrouillé, tandis qu'ici il est approprié. Utilisé, approprié, etc. Donc cet élément-là d'implication très grande du milieu à la gestion, il devient incontournable (développement – *néo.*). »

Autrement dit, la gestion de la structure mise en place devrait revenir aux intervenants locaux. Cette idée revêt plusieurs aspects.

- **Ne pas « gouverner » de l'extérieur un projet qui se déroule localement.** Certains répondants soulignent ici l'intérêt de donner au projet une « vision locale de gestion du territoire » et aux pêcheurs la possibilité « d'avoir au moins une compréhension, au moins une prise, au moins le sentiment d'une prise avec des décisions qui concernent ce secteur-là (développement – *néo.*). » Il ne s'agit pas, cependant, de décentralisation, ou de délégation de gestion d'un territoire comme le MRN peut le faire, mais plutôt d'une « **délocalisation du pouvoir décisionnel**. Une gestion locale, mais avec effectivement les autorités qui ont quand même des obligations plus larges que le simple territoire (développement – *néo.*) ».
- **Informé en continu la communauté** des décisions prises afin de limiter la « vision négative » que peuvent avoir les gens de l'administration en général. Faire de l'aire marine un outil « vraiment très clair, clarifié, expliqué », parce qu'« on [ne] peut pas imposer des choses aussi importantes sans que les gens en prennent parti (développement – natif) ».
- **Penser une gestion collective de l'AMP**, éventuellement avec un « comité de gestion intégrée », sur le modèle des comités de bassin du comité ZIP, qui impliquerait tous les acteurs concernés et serait l'occasion, pour eux, de réfléchir, de se concerter et de travailler ensemble. L'une des résidentes rencontrées souhaiterait même une implication directe de la population dans cette gestion, de la définition des programmes d'intervention éventuels à leur application sur le terrain.

« Moi je pense que si jamais ce projet-là a lieu, la population devrait être impliquée dans le projet. [...] Et impliquée dans le sens qu'eux-mêmes pourraient faire quelque chose pour le projet. Que ce ne soit pas des instances qui fassent eux-mêmes les programmes, mais que eux, ils les mettent en application avec d'autres gens. [...] Pour moi, ça va peut-être plus aider que de dire juste, "*ah! C'est comme ça, c'est comme ça. On vous a consultés, vous nous avez dit ça, c'est comme ça qu'on l'applique*". Tandis que si tu fais participer, je sais pas... des bénévoles, ou... qu'il y ait, que ce soit dans la communauté ou que soit par Attention Fragiles ou le CLSC qui fasse travailler tels groupes de personne, ou que les

¹⁰⁹ Ce terme concis emprunté de la langue anglaise n'a pas trouvé de sens équivalent en langue française. Dans la littérature scientifique, il renvoie au renforcement de l'autonomie des acteurs et sous-tend une appropriation de certains pouvoirs par les acteurs locaux.

personnes âgées fassent telles interprétations. Mais qu'il y ait vraiment une implication de la communauté. [...] Moi, je pense que je m'impliquerais (résidente – native). »

- **Ne pas dédoubler des compétences existant localement** et confier cette gestion à des structures ou organismes existants. À une époque où les coupes budgétaires sont importantes¹¹⁰, plusieurs intervenants soulignent en effet que la gestion de l'AMP rejoigne le mandat de plusieurs organismes qui, par ailleurs se complètent. On évoque notamment Attention Fragiles, le comité ZIP, la Société de conservation des Îles de la Madeleine ou encore des organismes orientés vers l'interprétation du milieu comme la Salicorne ou l'Aquarium. Il s'agirait alors d'« essayer de les intégrer à toute cette mise en place là [...]. Utiliser les ressources qui sont là. Ne pas tout réinventer. Et puis c'est économique aussi dans le sens où ça permettrait d'économiser et de mettre des sous ailleurs aussi (environnement – natif) ». Une mesure économique, donc, qui permettrait aussi de ne pas « entrer en compétition » avec des ressources locales souvent en mode survie.

¹¹⁰ Nous en avons peu parlé dans ce rapport, mais nombreux sont les répondants qui parlent des coupures budgétaires et qui associent un projet de type AMP avec la nécessité de déployer des ressources financières conséquentes. Un scepticisme quant aux fonds publics est affiché.

Points saillants à retenir... quant aux enjeux de gouvernance du projet

Ces enjeux de gouvernance sont ressortis fortement et, indirectement, ont détourné légèrement les éléments centraux visés par l'enquête qualitative. Tous les éléments ont été abordés, mais avec comme trame de fond un discours de méfiance appuyé sur des idéaux de gouvernance.

Le message qui en ressort est toutefois clair et relativement positif, car il est conforme à ce que la littérature et les expériences étrangères ont démontré. La volonté d'une possible implication réelle des acteurs intéressés (jusqu'aux citoyens) et la diffusion régulière et ouverte des multiples éléments caractérisant l'AMP dans un processus qui rassure les citoyens sur leur possible interaction avec le projet. Les propos recueillis l'ont souligné, beaucoup n'y prendront pas part, mais le fait de savoir qu'ils pourraient le faire est un gage de transparence.

Par ailleurs, la temporalité du processus est importante, les propos y reviennent souvent. Prendre le temps, malgré le désir de faire rapidement... L'urgence du démarrage reste relative et la communication sur un temps long semble nécessaire, surtout sur un territoire dense aux enjeux multiples et aux expériences passées plus ou moins bien intégrées (projet d'AMP aux multiples démarrages, proximité du site de Old Harry).

9.3. La gestion, la mise en valeur et la conservation du milieu marin aux îles de la Madeleine : des attentes et des craintes multiples et ciblées

Outre l'importance d'une gestion locale et participative soulignée plus haut, l'idée d'une éventuelle AMP aux Îles de la Madeleine a inspiré un grand nombre **d'attentes** et de **craintes** chez les personnes rencontrées. On touche là aux **impacts** potentiels, positifs ou négatifs, de la mise en place du projet et donc à la **pertinence** de ce projet **au regard des réalités sociales, environnementales et économiques des îles**.

Étant donné la multitude des idées émises au cours des entretiens, et pour ne pas surinterpréter leur importance relative, nous avons choisi de présenter cette partie des résultats sous forme de tableau (Tableau 8) qui synthétise les propos des répondants. Nous avons réparti les attentes et les craintes en grands thèmes et sous-thèmes que nous illustrons par certaines citations.

GRANDS THÈMES PRÉSENTÉS DANS LE TABLEAU 8.

ATTENTES

- Thème 1. Renforcer ou compléter les outils et moyens pour protéger l'environnement
- Thème 2. Compléter la connaissance scientifique du milieu
- Thème 3. Inscrire l'aire marine dans un projet de développement économique
- Thème 4. Valoriser les dimensions sociale et culturelle de l'aire marine
- Thème 5. Penser un projet de développement durable, pérenne et à grande échelle

CRAINTES

- Thème 1. Apporter des contraintes supplémentaires à l'utilisation du territoire et à l'exploitation des ressources naturelles
- Thème 2. Créer un projet sans véritable vision
- Thème 3. Faire face à des oppositions ou résistances possibles voire inévitables

Tableau 8. Synthèse des attentes et des craintes exprimées par les répondants

ATTENTES			
THÈME 1. RENFORCER OU COMPLÉTER LES OUTILS ET MOYENS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT			
Sous-thèmes	Répondants (nombre de récurrences par type)	Idées exprimées	Exemples
1. Favoriser la protection du milieu et de l'environnement de façon générale	Résidents (3).	Favoriser et maintenir un environnement sain. Répondre aux défis environnementaux actuels. Protéger les ressources naturelles Protéger le territoire.	« Il faut savoir être conscient de nos richesses, les respecter, les valoriser. Qu'on se donne des mécanismes pour y arriver, c'est tout! C'est pas compliqué! Et puis s'ils sont pas là, les outils, qu'on les invente (résidente – native)! »
2. Mieux contrôler et réglementer le transport	Groupes : – transport (1), – défense de l'environnement (1), – entreprises récréotouristiques (2). Résident (1).	Lutter contre les espèces envahissantes. Contrôler les rejets d'eaux de ballast. Limiter la pollution (déversements, déchets). Augmenter le contrôle et resserrer les normes et réglementations.	« Tout dépendant de si ça affecte le réseau de transport maritime, l'aire marine, j'imagine qu'il y aurait sûrement peut-être des petits changements au niveau de certaines normes. Peut-être que ça pourrait améliorer les normes de contrôle pour le transport maritime (environnement – natif). »
3. Améliorer la protection ou la gestion des espèces (en péril ou non) et de la biodiversité			
3.1. Écologie et milieu naturel	Groupes : – organismes de développement & municipalités (2), – défense de l'environnement (3), – entreprises récréotouristiques (1). Résidents (5).	Identifier et protéger les espèces en péril. Protéger la colonie de fous de Bassan. Protéger les algues (Zostère). Mieux gérer les différentes espèces de phoques autour des îles et changer les mentalités de ceux qui s'opposent à la chasse. Appréhender le milieu marin comme un tout, un écosystème avec ses chaînes d'interaction, et protéger l'ensemble.	« [Protéger les espèces] même pas juste en voie de disparition! C'est un ensemble d'interactions, c'est un enchevêtrement d'interactions, d'espèces, du milieu, de la qualité de l'eau, des éléments nutritifs dans l'eau, de l'oxygénation, du froid, du chaud [...] (environnement – natif). »
3.2. Ressources naturelles exploitées	Groupes : – organismes de développement & municipalités (4),	Protéger les ressources halieutiques : stocks et habitat. Maintenir voire accroître les revenus des pêches.	« Je pense que c'est un rôle qu'un statut comme ça peut amener : on va vous aider à, peut-être pas drastiquement, d'aujourd'hui à demain matin, mais on se donne 10 ans, on se

	<ul style="list-style-type: none"> – défense de l’environnement (2), – entreprises récréotouristiques (1). Résidents (7).	<p>Poursuivre les innovations (par exemple sur les pouponnières à homard ou les récifs artificiels). Mettre en place des zones de restriction de pêche (par période). Adapter les mesures de pêche contrôlée mises en place pour le homard à d’autres espèces. Retrouver une certaine qualité de vie liée à la possibilité de pêcher pour se nourrir (poissons, mollusques).</p>	<p>donne 20 ans, on va améliorer les engins de pêche, on va essayer de mieux gérer, oui pour le stock, mais aussi pour l’habitat. Parce que s’il y a plus d’habitats, dans pas grand temps, il y aura plus de stock (environnement – natif)... »;</p> <p>« Si c’est comme la pouponnière, comme on disait tantôt, bon ben OK, on va s’y faire, mais on n’ira pas pour couper toute la saison non plus. Un secteur, ça pourrait se faire, je pense. Ça pourrait être possible (résident – natif). »</p>
4. Aider à (mieux) protéger certains territoires ou lieux	Groupes : <ul style="list-style-type: none"> – associations professionnelles sectorielles (1), – défense de l’environnement (2), – entreprises récréotouristiques (5). Résidents (10).	<p>Favoriser la protection des milieux côtiers (plages et dunes) notamment contre les déversements d’hydrocarbures. Nettoyer certains sites pollués, par exemple suite au naufrage de l’Irving Whale. Freiner la dégradation des dunes en contrôlant et limitant le passage des quatre roues. Mettre en place une véritable protection pour la Pointe-de-l’Est et repenser celle de l’île Brion. Protéger le Corps-Mort pour sa population de phoques gris et son potentiel pour les pêches et le tourisme.</p>	<p>« C’est pas ce que j’ai entendu, mais peut-être que l’aire marine aiderait à un peu plus protéger nos dunes qui sont vraiment affectées par les quatre roues (tourisme – natif). »;</p> <p>« Y’a un truc aussi, aire protégée marine, ben tu sais, le dossier du Irving Whale, t’en as sûrement entendu parler. Ça c’est un truc, je sais pas qu’est-ce qui peut être fait et qu’est-ce qui doit être fait, mais ça a pas de bon sens de laisser toutes ces merdes-là enfouies là-bas (développement – natif). »</p>
5. Contribuer à lutter contre les changements climatiques	Groupes : <ul style="list-style-type: none"> – transports (1), – défense de l’environnement (2). 	<p>Limiter certains impacts des changements climatiques, notamment l’érosion. Pallier certains impacts du réchauffement des eaux.</p>	<p>« Pis ça nous donne de l’espoir aussi sur... des ressources qui vont être allouées, justement pour protéger les milieux dunaires, ou les milieux lagunaires, dans une perspective de changements climatiques, avec les problèmes d’érosion qu’on a, etc. (environnement – néo.) »</p>
6. Sensibiliser les usagers du territoire à des bonnes pratiques récréatives et professionnelles	Voir le thème 4 sur la dimension sociale et culturelle de l’aire marine.		
THÈME 2. COMPLÉTER LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DU MILIEU			
Sous-thèmes	Répondants	Idées exprimées	Exemples
1. Mieux connaître et comprendre le milieu naturel	Groupes : <ul style="list-style-type: none"> – organismes de 	Pouvoir prévoir des mesures de protection et de gestion cohérentes avec les particularités du	« En tout cas, moi je suis vendue à la conservation. Et puis il y a plusieurs façons de

marin	développement & municipalités (2), – associations professionnelles sectorielles (2), – défense de l’environnement (3), – entreprises récréotouristiques (3). Résidents (4).	milieu et son évolution. Comblen un manque en termes de connaissance du milieu. Rapprocher la communauté de son environnement marin naturel. Mettre en valeur les particularités du milieu marin madelinot. Développer des nouveaux savoirs, notamment pour lutter contre l’érosion.	le faire, mais quand on veut faire de la conservation, pour moi, le premier intérêt c’est de la connaissance. C’est la connaissance et la conservation (résidente – native). »; « Grâce aux nouveaux outils qu’on a, on est capables de voir toute l’étendue des richesses (résidente – native). »; « C’est clair que ça serait intéressant de voir comment évolue le milieu marin (développement – natif). »
2. Pallier le désengagement du gouvernement fédéral	Résidents (2).	Atténuer les effets des coupures budgétaires et de certaines modifications législatives (protection de l’habitat des espèces).	« Moi je vois ça comme étant d’abord un avantage... comme étant un avantage pour la conservation des ressources, c’est sûr, mais un avantage aussi peut-être au niveau des possibilités et des moyens qui pourraient être mis au service des associations de pêcheurs et de la communauté pour mieux protéger leurs ressources, surtout dans le contexte actuel où on a un gouvernement qui se désengage beaucoup de la recherche (développement – natif). »
3. Développer un pôle d’excellence scientifique aux Îles de la Madeleine	Groupes : – associations professionnelles sectorielles (1), – défense de l’environnement (1).	Développer une expertise et l’innovation scientifiques. Implanter un centre d’accueil pour des scientifiques et des étudiants.	« Je pense qu’il y a un noyau scientifique qui peut se former autour de ce projet-là, qui pourrait avoir des retombées très importantes pour les îles (développement – natif). »
4. Transmettre la connaissance du milieu	Voir le thème 4 sur la dimension sociale et culturelle de l’aire marine.		
THÈME 3 : INSCRIRE L’AIRE MARINE DANS UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Sous-thèmes	Répondants	Idées exprimées	Exemples
1. En général	Groupes :	Soutenir les entreprises et organismes existants : ne pas entrer en compétition avec les ressources	« Si, que ce soit Parcs Québec ou Parcs Canada mettent en place eux-mêmes des activités

	<ul style="list-style-type: none"> – transports (2), – organismes de développement & municipalités (4), – associations professionnelles sectorielles (1), – défense de l’environnement (4), – entreprises récréotouristiques (5), – institutions & industries (1). <p>Résidents (3).</p>	<p>locales et ne pas réinventer ce qui existe déjà (notamment du côté du récréotourisme et de l’environnement).</p> <p>Accroître le potentiel de développement actuel et innover.</p> <p>Créer des emplois et mettre en place des formations adaptées, offrir des emplois de qualité pour donner aux jeunes le goût de rester ou de revenir aux îles.</p> <p>Conservé certaines activités économiques « intouchables » (port de commerce, aéroport, CTMA).</p>	<p>lucratives, d’excursions, oui. Ben oui! Faudrait pas qu’ils entrent en concurrence avec les entreprises actuelles. Ça... je serais totalement contre, parce qu’il y a déjà une expertise sur le territoire, il faut bonifier cette expertise-là et rendre juste plus vertes les activités qui s’y pratiquent. Plus vertes ou plus bleues [rires] (tourisme – <i>néo.</i>)... »;</p> <p>« Selon moi on fait pas une aire marine protégée pour justement empêcher toute activité, que ce soit la pêche, que ce soit les excursions ou peu importe. On fait ça parce qu’on veut développer, mais en s’assurant d’une certaine conformité, une certaine protection d’un territoire particulier (développement – natif). »;</p> <p>« Les Madelinots vont à l’école autant que les autres. On doit s’exiler pour compléter la formation, donc ça serait des beaux moyens de ramener nos gens ici et d’amener d’autres gens ici aussi, avec des emplois de qualité (développement – natif). »;</p> <p>« Pis si y’a une job sur un bateau, ben je suis partant! [rires] Ça va sûrement créer de l’emploi pareil! Y’a du monde qui va travailler (résident – natif)... »</p>
<p>2. Améliorer ou modifier la gestion des pêches pour relancer et consolider le secteur</p>			
<p>2.1. Mieux gérer ou encadrer les pratiques de pêche, voire interdire certaines pratiques</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – transports (1), – organismes de développement & municipalités (1), – associations professionnelles sectorielles (1), 	<p>Limiter, voire interdire, les pêches les plus dommageables pour les fonds marins : dragage, chalutage, seinage.</p> <p>Soutenir les méthodes de pêche traditionnelles.</p> <p>Limiter le nombre de permis octroyés.</p> <p>Mettre en place une gestion durable des ressources halieutiques.</p>	<p>« Y’a certains types de pêches qui, d’après moi, sont très dommageables à la flore. À ce moment-là, qu’est-ce qu’il faut faire avec ce type de pêches là? Y’en a d’autres, les pêches traditionnelles en général, sont très peu dommageables (développement – natif). »;</p> <p>« Tout à l’heure on parlait de dragage sur le long de la côte et tout ça, et puis qu’il y a pas</p>

	<ul style="list-style-type: none"> – défense de l’environnement (2), – entreprises récréotouristiques (5). <p>Résidents (7).</p>		<p>de contrôle, rien du tout. [...] C’est sûr qu’il va falloir qu’il y ait du contrôle (association prof. / pêches – natif)! »;</p> <p>« Ce que j’espère personnellement, ça a rien à voir avec nos usages à nous le tourisme, c’est de voir disparaître le chalutage de la plie et du hareng (tourisme – <i>néo.</i>). »;</p> <p>« Nous autres, ben tu vois, regarde, peut-être que ça aidera les plongeurs dans le sens que... ben tous les plongeurs disent les dragues, ils détruisent le fond. C’est sûr que ça peut pas plaire à lui qui a son permis de drague. Mais c’est sûr que ça plaît [pas] au fond de la mer-là, la drague quand elle passe, c’est impossible-là (résident – natif)! »</p>
<p>2.2. Améliorer l’image et la commercialisation des produits de la mer (valeur ajoutée, certification)</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (4), – associations professionnelles sectorielles (1), – entreprises récréotouristiques (1). 	<p>Créer une « étiquette de consommation responsable », développer une image de marque pour les produits marins.</p> <p>Mettre en place une étape supplémentaire dans la reconnaissance du homard.</p> <p>Valoriser la qualité du poisson vendu, mettre en place une écocertification des produits marins.</p>	<p>« Donc, du homard qui vient d’un territoire protégé pourrait avoir une valeur commerciale probablement intéressante, comparativement à un homard de la Nouvelle-Angleterre, où on est moins sûr que l’eau est propre et testée. Donc y’a cette valeur-là (développement – natif). »</p>
<p>2.3. Construire une vision durable des pêches</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (1), – défense de l’environnement (2), – entreprises récréotouristiques (1). <p>Résidents (5).</p>	<p>Améliorer les revenus des pêcheurs.</p> <p>Intégrer les différents niveaux d’intervention et de gestion des pêches (y compris le secteur de la transformation).</p> <p>Faciliter et soutenir la recherche et l’innovation dans le secteur des pêches (par exemple pour les appâts).</p> <p>Mettre en place un meilleur suivi des pêches.</p>	<p>« Selon moi le niveau que l’aire marine de conservation peut ajouter, justement, c’est une sorte de... peut-être... idéalement ça serait une intégration des différents niveaux d’intervention et tout ça avec des objectifs et puis une vision cohérente (développement – natif). »;</p> <p>« Moi je pense que l’un des aspects l’fun, si on parle d’expertise au niveau des pêches, qu’elle permette de développer de nouveaux projets. Tsé, tantôt je parlais qu’il y ait des endroits qui soient restrictifs parce que à tel endroit, on teste l’élevage d’homard, on teste des nouvelles cages, on teste des nouveaux pe-</p>

			importe-quoi, ça je pense que les gens vont être intéressés et peut-être que l'aspect aire marine, compte tenu qu'on fait l'aire marine, qu'on fait des appels de projets d'expérience, ça pourrait être intéressant (résident – <i>néo.</i>). »
3. Accroître l'attractivité touristique de la destination			
3.1. Promouvoir la destination à travers un nouveau label	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – transports (1), – organismes de développement & municipalités (2), – associations professionnelles sectorielles (3), – défense de l'environnement (2), – entreprises récréotouristiques (5). <p>Résidents (3).</p>	<p>Donner de la visibilité à la destination.</p> <p>Faire rayonner la destination à travers le monde et attirer une clientèle de parcs et d'espaces protégés.</p> <p>Profiter d'une notoriété associée au statut d'aire marine.</p>	<p>« Et puis si économiquement c'est un plus... Moi je pense que ça peut être un plus, regarde... touristiquement, le... celui ou celle qui vit à l'autre boutte et qui dit, "oh! Y'a une aire marine de conservation aux Îles de la Madeleine!". Moi je suis sûr que ça va amener un plus. On va aller visiter... On est déjà bien visités, je pense... Mais je pense que ça peut être un plus (résident – natif). »;</p> <p>« Pour moi, je vois une opportunité de... au niveau touristique, extraordinaire! J'ai vraiment l'impression qu'il y a des gens qui voyagent en fonction de la présence de parcs. [...] Je pense que ça pourrait être extrêmement profitable pour les îles (environnement – <i>néo.</i>). »</p>
3.2. Catalyser certains changements attendus ou intéressants en termes de gestion du secteur touristique	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (1), – associations professionnelles sectorielles (1), – entreprises récréotouristiques (2), – institutions & industries (1). 	<p>Développer le secteur du tourisme d'aventure, de plein air, de l'écotourisme.</p> <p>Étirer la saison touristique (notamment au printemps) en jouant sur l'attractivité des produits marins et de la pêche.</p>	<p>« Mais je pense que ça donnerait un erre d'aller supplémentaire aux activités écotouristiques. Donc on parle des activités non motorisées, avec un plan d'interprétation du milieu (tourisme – <i>néo.</i>). »</p>

THÈME 4 : VALORISER LES DIMENSIONS SOCIALE ET CULTURELLE DE L' AIRE MARINE			
Sous-thèmes	Répondants	Idées exprimées	Exemples
1. Informer, communiquer, sensibiliser, transmettre la connaissance			
1.1. Sensibiliser les gens à de bonnes pratiques professionnelles ou récréatives	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (2), – défense de l'environnement (3), – entreprises récréotouristiques (4). <p>Résidents (6).</p>	<p>Mettre en place des campagnes et des panneaux d'information.</p> <p>Inciter les pêcheurs à suivre des formations/séminaires de sensibilisation (déchets, huiles usagées, eaux usées...).</p> <p>Ancrer les bonnes pratiques par des aménagements spécifiques, des réglementations, l'accès facilité à l'information.</p> <p>Prévoir du personnel de terrain pour sensibiliser les usagers.</p> <p>Adapter la sensibilisation aux différents usages.</p>	<p>« Faut sensibiliser les gens, tu sais, c'est là que ça commence la protection, c'est là que ça commence. Pis ça veut pas dire que ça t'empêche d'y aller, tu peux y aller, mais de façon contrôlée, avec des sentiers balisés exemple (développement – natif). »;</p> <p>« Je vois évidemment une présence locale qui va être mise à contribution auprès de la population. Je me dis n'importe quel parc a son équipe de Rangers, je sais pas comment le dire, les gardiens de parc, ça va prendre un bureau, expliquer ça aux gens (environnement – natif)... »;</p> <p>« Mais quand je pense à une zone de conservation dans le secteur des îles, c'est pour garantir l'écologie, garantir l'intégrité écologique et ça, ça va amener les gens à régler la question des égouts, à se rendre compte qu'actuellement, ce qui nuit le plus à la mer ce sont tous les déchets qui viennent de la terre. Alors je pense qu'il faut vraiment modifier certains comportements (résidente – native). »</p>
1.2. Transmettre la connaissance du milieu, faire de l'aire marine une vitrine de cette connaissance	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (2), – défense de l'environnement (3), – entreprises récréotouristiques (4). <p>Résidents (5).</p>	<p>Comblent un manque de connaissance du milieu marin par la communauté madelinienne.</p> <p>Partager les connaissances du milieu avec les visiteurs.</p> <p>Mettre en place un ou des centres d'interprétation.</p> <p>Disposer des panneaux d'information/sensibilisation sur le terrain.</p> <p>Former les intervenants locaux, notamment en tourisme.</p>	<p>« Ça prendrait un centre où les gens peuvent venir! Un parc où les gens peuvent s'inscrire. Moi je vois ça, là, un beau centre d'interprétation avec... Y'a un lieu physique qui permet de valoriser tout le travail qui se fait aux îles, d'expliquer aux gens pourquoi est-ce que c'est important de protéger la dune (environnement – <i>néo.</i>). »;</p> <p>« Si c'est Parcs Canada qui décide de le développer avec Québec, ben c'est qu'on ait des agents ici qui expliquent, qui interprètent</p>

		<p>Faire de la sensibilisation auprès des jeunes, dans les écoles.</p> <p>Donner aux gens les moyens de comprendre pourquoi on protège et quels en sont les avantages et les inconvénients.</p> <p>Prévoir les ressources humaines nécessaires (guides interprètes).</p>	<p>cette zone-là (développement – natif). »;</p> <p>« J’ai l’impression que la sensibilisation passe par [l’information] et que les gens apprennent ce qu’il en est, découvrent davantage et ça les rend sensibles, un peu plus, à la protection (résident – néo). »</p>
<p>1.3. Développer une conscience, une responsabilité, une fierté locale envers la mise en valeur du patrimoine naturel</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (2), – associations professionnelles sectorielles (1), – défense de l’environnement (1), – entreprises récréotouristiques (2). <p>Résidents (3).</p>	<p>Valoriser l’identité territoriale en lien avec le milieu marin.</p> <p>Faire de l’aire marine un objet de fierté locale (y compris pour les pêcheurs).</p> <p>Promouvoir la protection de l’environnement comme une responsabilité collective.</p> <p>Éveiller la conscience environnementale des Madelinots et Madelinienes, accélérer une démarche (prise de conscience) déjà initiée.</p>	<p>« Et puis ensuite, moi je pense que l’aire marine est aussi, peut être aussi un outil de valorisation des habitants et de leurs façons de faire et donc une découverte en même temps d’eux-mêmes et une mise en valeur. Ça peut être très identitaire (développement – néo.). »;</p> <p>« Pour moi, juste le fait d’avoir ça c’est que ça porte la conscience plus élevée. “Ah oui, on a une richesse là. Ça s’appelle les Îles de la Madeleine, entre autres. On a beaucoup de richesses” [...] » (résidente – native);</p> <p>« Pis là [en employant des Madelinots], tu te crées un noyau solide qui eux, après, ils retournent dans leur famille pis... ça discute! Ça s’étend! [...] Faque eux, quand ils retournent dans la famille pis ils diffusent. Pis après ça, ben tranquillement, le monde des îles s’approprie cette vitrine-là et en sont fiers (résident – néo.). »</p>
<p>2. Conserver l’accessibilité au territoire et les usages traditionnels</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – transports (1), – organismes de développement & municipalités (5), – associations professionnelles sectorielles (2), – défense de l’environnement (2), – entreprises 	<p>Ne pas surprotéger ou « protéger pour protéger ».</p> <p>Maintenir l’accessibilité au territoire pour les citoyens et leur donner les moyens de se rendre compte des mesures de protection mises en place.</p> <p>Maintenir les activités traditionnelles d’exploitation des ressources naturelles, notamment les pêches et le tourisme (et apporter les garanties quant à ce maintien).</p> <p>Ne pas empêcher tout nouveau projet d’exploitation des ressources (par exemple</p>	<p>« C’est sûr que c’est notre secteur de pêche faque la protection, on est bien d’accord, mais on ne voudrait pas être pénalisé non plus par rapport à ça. C’est certain. On est tout le temps d’accord avec la protection, ça c’est sûr. [...] Mais d’un autre côté, j’ai le côté pêcheur qui dit qu’il ne faudrait pas que la pêche soit arrêtée non plus. C’est... j’ai les deux côtés (résident / pêche – natif). »;</p> <p>« À quel prix il faut protéger? On va se protéger un petit peu, nous autres avant, et manger (résident – natif)... »;</p>

	<p>récréotouristiques (4), – institutions & industries (2). Résidents (10).</p>	l'éolien <i>offshore</i>).	« Encore une fois, la modération a bien meilleur goût. On vit de la pêche, on vit d'activités nautiques, les gens, de plus en plus, utilisent la mer comme un loisir, ce qui était pas le cas avant, la mer c'était un métier. Y'a de plus en plus de voiles, y'a de plus en plus de bateaux de plaisance à moteur, y'a une pêche commerciale qui s'y fait, je pense qu'il faut pas mettre en conflit l'aire marine et ces activités-là (développement – natif). »
3. Prévoir une gestion locale et participative du projet (voir le point 5.2. sur la gouvernance)			
4. Mettre en place un projet pour les Madelinots	<p>Groupes : – défense de l'environnement (1), – entreprises récréotouristiques (1). Résidents (2).</p>	Autant que possible, employer des Madelinots.	<p>« Et puis tu sais, si y'a des employés qui sont engagés ici, que ce soit des gens de la place (environnement – <i>néo.</i>). »;</p> <p>« Ben c'est sûr que si c'est dans le but de créer des emplois, de créer quelque chose de bien pour la population, OK, c'est correct. Mais si c'est juste pour faire des recherches... Si ça peut faire bénéficier du monde, les faire travailler, c'est correct. Si ça peut créer de l'emploi. Protéger du poisson pour que les Madelinots en bénéficient, ben c'est correct. Mais pas les protéger pour que ce soit du monde de l'extérieur qui en profite. Il faut que ce soit profitable à quelque part pour les Madelinots. Rentable, profitable (résidente – native)... »</p>
5. Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel maritime des îles	<p>Groupes : – organismes de développement & municipalités (1), – défense de l'environnement (3), – entreprises récréotouristiques (2).</p>	<p>Prévoir un ancrage terrestre de l'aire marine. Inclure la notion de patrimoine vivant (pêches) dans l'aire marine. Mettre en valeur et protéger les épaves autour des îles. Mettre en valeur les sites archéologiques (Micmacs). Protéger et mettre en valeur les phares et les</p>	<p>« On parle d'une vitrine, mais dans la vitrine, tu mets le savoir-faire des Madelinots qui a été développé avec le temps... les changements (résident – <i>néo.</i>)... »;</p> <p>« Les épaves ! Même la mise en valeur des épaves, l'interprétation des épaves... Peut-être pas des visites tout le temps [...] Mais peut-être certaines que oui, peut-être d'autres plus de</p>

	Résidents (2).	métiers de la mer.	l'interprétation au niveau d'un centre, s'il y avait un centre d'interprétation (environnement – natif)... »
THÈME 5. PENSER UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, PÉRENNE ET À GRANDE ÉCHELLE			
Sous-thèmes	Répondants	Idées exprimées	Exemples
1. Accompagner le projet d'une véritable volonté de la part des gouvernements concernés	Groupes : <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (1), – associations professionnelles sectorielles (1), – défense de l'environnement (2), – entreprises récréotouristiques (3). Résidents (2).	<p>S'assurer que l'aire marine soit l'expression d'une volonté claire et explicite des gouvernements.</p> <p>S'assurer d'une cohérence entre le concept et les moyens (financiers et humains) dégagés pour le mettre en œuvre.</p> <p>Faciliter la collaboration entre les instances concernées.</p>	<p>« Faut pas que ça soit juste une ligne imaginaire, avec un concept flou, pis c'est quoi une aire marine et puis que dans 10 ans on va se dire, mais c'est quoi finalement? Qu'est-ce qu'on voulait faire avec ça, l'aire marine? Faut vraiment que ça soit très complémentaire entre le geste qu'on va poser d'abord, l'aire marine protégée, l'interprétation qu'on va en faire, le développement autour de ce produit-là (développement – natif). »;</p> <p>« Que ce soit pas une affaire politique de créer une aire marine protégée, mais que ce soit une aire avec des valeurs importantes en dessous de cette aire-là, sous-jacentes. Que ce soit pas simplement un statut, qu'il y ait des actions mises en place. Pis qu'il y ait des biologistes de rattachés à ça, des guides naturalistes à la disposition entreprises, peut-être (tourisme – <i>néo.</i>). »</p>
2. Arrimer protection de l'environnement et développement économique et social du milieu	Groupes : <ul style="list-style-type: none"> – transports (1), – organismes de développement & municipalités (5), – associations professionnelles sectorielles (3), – défense de l'environnement (2), – entreprises récréotouristiques (3), 	<p>Concevoir l'aire marine comme un projet de territoire et de société, un projet multidimensionnel, intégré et durable.</p> <p>Harmoniser le statut d'aire marine et les différents usages du territoire concernés.</p> <p>Trouver les conditions d'un équilibre entre développement économique et protection du milieu naturel marin.</p>	<p>« C'est une vision de gestion intégrée globale, dans laquelle s'insère bien la protection de l'environnement et l'écotourisme. Et puis il faut le développer comme ça (tourisme – <i>néo.</i>). »;</p> <p>« Quand je dis protéger, aménager, développer, pour moi ça fait partie d'un même processus, d'un même concept, si tu veux. (développement – natif). »;</p> <p>« Si on parle que de l'environnement, le projet va être voué à l'échec, là! Je pense que les trois aspects sont aussi importants. Et puis je pense que c'est le type de projet qui aura un impact</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - institutions & industries (1). <p>Résidents (6).</p>		<p>au niveau des trois aspects. Nécessairement là! Tant au niveau social qu'économique et environnemental (environnement – <i>néo.</i>). »</p> <p>« Ça serait le fun de pouvoir se doter... d'avoir les moyens législatifs et financiers de continuer à faire de nos îles un endroit où il fait bon vivre et puis en harmonie avec les gens et puis la culture (résidente – native)... »;</p> <p>« J'aimerais que ça se fasse parce que ça a le potentiel de faire beaucoup de bien c'est-à-dire, étant donné qu'il y a rien de <i>canné</i> (d'établi), si on se donnait un objectif ambitieux d'essayer d'utiliser le mécanisme qu'est un parc ou AMP pour faire de la gestion intégrée des ressources, à titre expérimental, de façon intégrée, les volets économiques, sociaux et environnementaux dans une vision globale d'un milieu qui est intègre (résidente – <i>néo.</i>). »</p>
3. Prévoir le suivi et éventuellement l'adaptation du projet au cours du temps	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transports (1), - organismes de développement & municipalités (1), - associations professionnelles sectorielles (2), - entreprises récréotouristiques (2). <p>Résidents (3).</p>	<p>Faire un suivi biologique (évolution des populations).</p> <p>Prévoir des sections témoin (sans protection) pour mieux voir les impacts de l'aire marine.</p> <p>Ne pas faire une protection « coulée dans le béton ».</p>	<p>« Faut qu'on soit capable d'en rediscuter et puis de voir qu'est-ce que ça a fait au bout de 5 ans par exemple. Bon, on ouvre le dossier et puis on dit ça a eu tel effet donc est-ce qu'on continue? Est-ce qu'on modifie? Qu'est-ce qu'on fait (tourisme – <i>néo.</i>)? »</p>
4. Penser le projet au-delà de l'aire marine et des îles	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organismes de développement & municipalités (1), - associations professionnelles sectorielles (1), 	<p>Associer l'aire marine aux autres enjeux environnementaux terrestres : érosion, aménagement, protection du territoire et des paysages, déchets, parc régional, etc.</p> <p>Concilier l'aire marine et les projets de développement en cours ou à venir (par exemple pour l'aquaculture).</p>	<p>« Ben ça pourrait être complémentaire à un projet de parc [terrestre]. Tu sais, je pense que y'a quand même, ça court dans l'air qu'il y aurait un projet de parc aux îles, un parc régional ou des trucs comme ça. Faudrait qu'il y ait une communication et puis une synchronisation, une coordination des activités</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - défense de l'environnement (3), - entreprises récréotouristiques (2). Résidents (5).	<p>Réfléchir l'aire marine à l'échelle du golfe et essayer d'amener les autres provinces à protéger leur portion du golfe.</p> <p>Faire un projet qui s'inscrit dans le temps long.</p>	<p>(environnement – natif). »;</p> <p>« Mais est-ce qu'on peut avoir une aire qu'on peut protéger plus sans protéger le reste? Il faut que chacun s'implique. Nous on a telle partie à protéger alors plus loin, les autres terres qui sont autour... tout le Golfe! [...] Chacun son secteur, peut-être (résidente – native)! »</p>
--	--	---	--

CRAINTES

THÈME 1. APPORTER DES CONTRAINTES SUPPLÉMENTAIRES À L'UTILISATION DU TERRITOIRE ET À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Sous-thèmes	Répondants	Idées exprimées	Exemples
1. Contraindre ou limiter les activités de pêche	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transports (1), - organismes de développement & municipalités (4), - associations professionnelles sectorielles (3), - défense de l'environnement (1), - entreprises récréotouristiques (1), - institutions & industries (2). <p>Résidents (4).</p>	<p>Amener des contraintes à court terme pour les pêcheurs : zones fermées, diminution du territoire d'activité.</p> <p>Créer de nouvelles difficultés pour le secteur.</p> <p>Bloquer l'innovation dans les techniques de pêche.</p>	<p>« J'y vois pas de désavantages, si ce n'est qu'il y aurait une limite soit à l'accès ou soit à l'utilisation de cet espace-là pour les pêcheurs (développement – natif). »;</p> <p>« Y'a une chose qui est certain, c'est que pour les pêcheurs, tu vas encore avoir des bâtons dans les roues. Des contraintes, tu vas en avoir d'autres (association prof. / pêches – natif). »;</p> <p>« Il y en a que c'est la pêche pis s'ils voient que ça va couper dans leur chose, c'est sûr que ça va être un “non” automatique (résident / pêche – natif). »</p>
2. Contraindre et limiter les activités et l'accès en général	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organismes de développement & municipalités (6), - associations professionnelles sectorielles (3), 	<p>Freiner le développement économique (notamment les éoliennes <i>offshore</i> et l'exploitation minière).</p> <p>Brimer les libertés des Madelinots (limiter le trafic dans certaines zones).</p> <p>Empêcher l'accès et les pratiques de cueillette sur le territoire (pêche récréative, cueillette de mollusques, promenade sur le littoral, plaisance,</p>	<p>« En fait ma principale crainte, c'est ce que je viens d'exprimer, qu'on verse dans l'abus, qu'on tente de faire un territoire protégé au sens strict du terme et puis... qu'on dénature ce qu'est l'activité humaine aux îles. C'est ma principale crainte (développement – natif). »;</p> <p>« Ben peut-être des craintes comme genre interdiction totale pour la population de faire</p>

	<ul style="list-style-type: none"> – défense de l'environnement (3), – entreprises récréotouristiques (2), – institutions & industries (3). <p>Résidents (6).</p>	<p>kite-surf et autres activités nautiques, plongée, quatre roues, chasse, notamment chasse au phoque, cueillette de canneberges dans les dunes, baignade).</p> <p>Surprotéger.</p>	<p>de la cueillette de mollusques ou de juste faire de la pêche au maquereau sur le cap à Fatima. Des choses comme ça (tourisme – natif). »;</p> <p>Nous autres on a toujours été habitué à aller pêcher nos coques là, c'est une activité qu'on fait, on aime ça, c'est bon, on a le droit. Mais là, c'est sûr que si c'est protégé et qu'on ne peut plus y aller... Va falloir qu'on aie réellement la bonne raison (résidente – native). »</p>
3. Verser dans des complications et contraintes administratives et politiques	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (2), – associations professionnelles sectorielles (4), – entreprises récréotouristiques (1), – institutions & industries (2). 	<p>Imposer un excès de réglementation.</p> <p>Créer un carcan administratif.</p> <p>Ajouter une couche supplémentaire à un cadre administratif déjà lourd (notamment pour les pêcheurs).</p>	<p>« Les craintes ça serait que effectivement, ce projet là, en se concrétisant, fasse en sorte que ça devienne un genre de carcan, que ça devienne compliqué, difficile (développement – natif)... »;</p> <p>« Je pense que ça va toujours dans ce sens-là de surprotection. C'est juste au niveau d'avoir des règlements, de mettre en place des lois ou des règlements, qui soient, sans être immuables, qui soient très difficile, ensuite, à contourner ou à vivre avec (développement – natif). »;</p> <p>« En tant que pêcheurs, nous autres on utilise le milieu, oui, mais... en même temps on... tu sais d'un bord on est pris dans un cadre de réglementation qui est complètement rendu fou (association prof. / pêches – natif). »</p>
4. Tromper la communauté et la déposséder de son territoire	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (3), – associations professionnelles sectorielles (1), – défense de l'environnement (1), – entreprises récréotouristiques (2), 	<p>Donner à la communauté l'impression d'une perte de contrôle sur l'avenir du territoire.</p> <p>Cacher et servir des intérêts politiques, électoraux.</p> <p>Tenter de faire « passer la pilule » de certains gros projets économiques et industriels, notamment pour l'exploitation des hydrocarbures.</p> <p>Diminuer la qualité de vie en limitant l'accès au territoire.</p>	<p>« La crainte, moi je dirais... la crainte que j'aurais personnellement c'est celle... c'est face à l'enjeu que représente la possession ou la dépossession que ce projet-là peut représenter pour les gens d'ici. [...] Et même s'il se réalisait, si tout à coup les gens viennent... en venaient au bout de cinq ans à se sentir déposséder, on est dans la merde! C'est la seule crainte (développement – néo.). »;</p> <p>« Moi j'ai l'impression qu'ils vont acheter le silence de la population. J'ai vraiment l'impression que c'est plus vers ça... C'est</p>

	<ul style="list-style-type: none"> – institutions & industries (1). Résidents (4).		<p>politique. C'est pas un outil à fins de développement. C'est un outil afin d'assurer à un gouvernement de rester ou d'être réélu. Pis le municipal a rien à voir avec ça, ça se trouve à une autre échelle (tourisme <i>néo.</i>). »;</p> <p>« Il y a peut-être des enjeux qui sont un peu plus proches de nous quand on parle de l'aire marine protégée et c'est Old Harry, c'est les gisements... Comment on va vivre ça ? Je me permets de dire que le fédéral a embarqué dans l'aire marine typiquement pour dire "<i>regardes, je ne suis pas méchant et j'investis en environnement. Pendant ce temps-là, on peut faire ce qu'on veut de l'autre bord</i>" »... Je me permets d'avoir un doute (résident – <i>néo.</i>). »</p>
THÈME 2. CRÉER UN PROJET SANS VÉRITABLE VISION			
Sous-thèmes	Répondants	Idées exprimées	Exemples
1. Créer une coquille vide	Groupes : <ul style="list-style-type: none"> – défense de l'environnement (2). Résidents (13).	<p>Mettre en place un projet sans moyens financiers ou humains adaptés.</p> <p>Mettre en place une grosse machine sans outils pour la faire fonctionner.</p> <p>Voir les instances responsables du projet se désengager (expérience de l'île Brion ou de la Pointe-de-l'Est), notamment le provincial.</p>	<p>« J'ai peur que... qu'il y ait tout un beau projet qui soit mis en place, mais que les ressources soient pas là après pour le poursuivre. Qu'on soit encore... qu'on se retrouve encore comme les autres territoires avec un statut de protection aux îles (environnement – <i>néo.</i>)... »;</p> <p>« J'ai peur que ça soit fait juste pour que ce soit écrit sur papier, par contre. Je ne sais pas si on a une culture de conservation assez forte pour que ça donne ce que ça pourrait donner (résident – <i>néo.</i>). »</p>
2. Mettre en place un projet aux intérêts et avantages limités ou discutables			
2.1. Un projet qui n'est pas indispensable, notamment au regard des mesures de gestion et de préservation existantes	Groupes : <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (4), – associations professionnelles 	<p>Une aire marine qui ne viendrait rien changer, rien améliorer dans une communauté déjà conscientisée aux enjeux environnementaux présents aux îles (ou avec des changements de mentalité déjà amorcés).</p> <p>Dédoubler des mesures de gestion, de protection et de conservation des ressources halieutiques</p>	<p>« Y'a déjà des mesures de conservation, que ce soit au niveau de Pêches et Océans, pour la gestion de la pêche, que ce soit l'équipe du MAPAQ au niveau de la gestion du développement de l'aquaculture et autres activités. Et les autres ministères (développement – <i>néo.</i>)! »;</p>

	sectorielles (3), – entreprises récréotouristiques (2), – institutions & industries (3). Résidents (2).	déjà présentes (dans un milieu considéré comme précurseur dans le domaine, notamment du côté des pêcheurs). Intervenir sur un secteur des pêches déjà surgérées et surcontrôlées par Pêches et Océans (et de façon plus ou moins efficace); une aire marine ne viendrait que s'ajouter à un cadre déjà trop contraignant et des mesures largement suffisantes.	« Moi j'ai des doutes sur la pertinence de l'utilité... Je pense que les gens aux îles en général sont très conscients de l'environnement. Je pense qu'il y a une conscience écologique très développée aux Îles de la Madeleine et puis je suis pas convaincu qu'une aire marine viendrait vraiment, disons... améliorer (industrie – <i>néo.</i>). »; « J'ai de la misère à voir, et je pense que c'est un peu ce que tout le monde se pose comme question, j'ai de la misère à voir la "plus-value" qui va être apportée par l'AMP au point de vue de l'aire marine, du plan d'eau (résident – <i>néo.</i>). »
2.2. Un projet qui ne s'attaque pas au bon problème (ou au problème dans son intégralité)	Groupes : – associations professionnelles sectorielles (2), – entreprises récréotouristiques (1), – institutions & industries (1). Résidents (2).	Se donner bonne conscience plus qu'autre chose. Mettre en place un projet inefficace pour des problèmes qui se jouent à plus grande échelle (golfe). Ignorer ou prendre la place d'enjeux nettement plus urgents (notamment l'érosion). Prendre le risque de rien régler si on ne s'attaque pas de front à certains problèmes comme les rejets en mer et la pollution.	« Moi je pense que le parc régional passe avant là. Je pense que ce qui touche vraiment le milieu c'est cette gestion du territoire, c'est celle là qui est comme un peu en péril, à la fois par le développement domiciliaire, la perte de surface agricole, la perte de produits agricoles (tourisme – <i>néo.</i>)... »; « Tu sais, l'érosion, on a beau avoir une aire marine protégée là, si dans 10 ans y'a une bonne partie des îles de la Madeleine qui partent au large là! Notre aire marine protégée... On va commencer par protéger la terre, les maisons, les terrains... Pour moi la priorité est comme pas là. En tout cas, je vois pas le besoin (développement – <i>néo.</i>)! »; « Mais de là, à ce que ce soit LA solution pour que la pêche reprenne, ça, c'est pas évident non plus parce que ce n'est pas juste à cause de ça que la pêche est en mauvaise position. Une aire marine protégée... moi, à mon avis, les phoques y sont énormément pour la disparition de la morue, il y a eu la surpêche avec les dragueurs et etc. Ça n'a pas aidé non plus (résident – <i>néo.</i>). »

<p>2.3. Un projet incohérent et qui inspire la méfiance</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (1), – associations professionnelles sectorielles (1), – défense de l’environnement (1). <p>Résidents (1).</p>	<p>Un paradoxe avec les coupures budgétaires imposées partout.</p> <p>Un projet incompatible avec le dossier des hydrocarbures.</p>	<p>« C’est pour ça qu’un gouvernement qui est comme ça, qui coupe dans les sciences partout, qui ramène, qui centralise à des endroits comme Fredericton, des places que ça a aucun sens et puis qui vient dire qu’il fait une aire marine ici pour protéger, de protection de ci, de ça. Et puis en même temps qu’ils disent que leurs experts travaillent sur les choses par rapport à toutes les... les ressources qu’il y a là-bas, pis les courants, pis tout ça. Non, ça fitte pas là! Ça fitte pas (association prof. / pêches – natif)! »;</p> <p>« Pis, vois-tu, là, je viens d’entendre encore toutes les mises à pied dans les... chez les employés de Parcs Canada, j’ai dit, “ils viennent nous dire qu’ils vont construire quelque chose ici pis y’en a qui perdent leur job partout ailleurs là” (environnement – néo.)! »;</p> <p>« Premièrement, les gouvernements coupent partout. Dans les gardes-pêche, il y en a plus rien que deux (résident – natif)! »</p>
--	---	---	--

THÈME 3. FAIRE FACE À DES OPPOSITIONS OU RÉSISTANCES POSSIBLES, VOIRE INÉVITABLES

Sous-thèmes	Répondants	Idées exprimées	Exemples
<p>1. La résistance des pêcheurs</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – organismes de développement & municipalités (1), – associations professionnelles sectorielles (3), – défense de l’environnement (1), – institutions & industries (1). <p>Résidents (2).</p>	<p>La crainte de perdre l’accès au territoire.</p> <p>L’héritage d’une réglementation déjà trop contraignante.</p> <p>Le manque d’information.</p> <p>L’expérience de la méfiance.</p> <p>Un milieu tout en contradiction avec des conflits internes (notamment entre les associations).</p> <p>L’opposition entre les pêcheurs et les organismes environnementaux.</p>	<p>« Parce qu’on a appris, veut-veut pas, les années qui ont passé, on a appris à se méfier pis je pense qu’avec raison aussi. Y’a eu trop de frustrations depuis 20 ans avec l’histoire du moratoire et tout ça pour dire que, regarde, on [fait confiance] (association prof. / pêches – natif). »;</p> <p>« Restreindre les secteurs de pêche, ça pourrait peut-être faire la grosse galère entre les pêcheurs et ceux qui s’occupent de l’environnement (résidente – native). »</p>

<p>2. L'opposition liée au manque de transparence, d'information ou de compréhension du projet</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transports (1), - associations professionnelles sectorielles (2), - défense de l'environnement (1). <p>Résidents (1).</p>	<p>Faire du projet un « ennemi commun ».</p> <p>L'habitude des projets qui « se détériorent au fur et à mesure ».</p> <p>Faire de l'aire marine un projet « mal compris ».</p> <p>La peur de perdre le contrôle du territoire.</p>	<p>« Donc si le projet devient un ennemi commun, c'est sûr que ça passera pas parce que la population est assez soudée pour résister (association prof. – natif). »;</p> <p>« Les gens sont quand même pas fous, ils ont vu ce genre de procédés s'implanter et se détériorer au fur et à mesure (association prof. – natif). »;</p> <p>« Y'a celle [crainte] que la population comprenne mal et rejette, ce qui serait... ce qui serait terrible, que ce soit un échec finalement (environnement – <i>néo.</i>). »</p>
<p>3. L'inévitable présence des réfractaires</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - défense de l'environnement (3), - entreprises récréotouristiques (1). <p>Résidents (4).</p>	<p>Ceux qui dénigrent par habitude.</p> <p>Ceux qui dénigrent par intérêt.</p> <p>Les pessimistes qui ne font rien dans le sens de la réussite par certitude de l'échec.</p> <p>Ceux qui refusent toute forme de contrainte (qui refusent de se faire imposer des choses).</p> <p>Ceux pour qui les intérêts économiques priment.</p>	<p>« C'est sûr qu'il va y avoir des mécontents, il y en a tout le temps et puis on peut pas faire juste l'unanimité (environnement – natif). »;</p> <p>« C'est sûr qu'il y en aura tout le temps des chialeux! C'est comme dans n'importe quoi! (résident – natif)! »;</p> <p>Je pense qu'il y a des gens qui pourraient sincèrement s'objecter et dire, "<i>on est chez nous et puis on fait ce que l'on veut!</i>" ». Tu comprends-tu (résidente – native)? »;</p> <p>« Je crains que la population bloque parce qu'elle se sent menacée dans sa façon de faire les choses. Dans sa liberté et dans son occupation du territoire. Pis là on parle de l'archipel qui a toujours été isolé où les gens se sentent chez eux pis il y en a pas un autre qui va leur dire quoi faire chez eux. Faque j'ai un peu peur que le monde bloque parce qu'ils vont avoir l'impression de se faire imposer quelque chose (résidente – <i>néo.</i>). »</p>
<p>4. L'héritage des « échecs » de conservation</p>	<p>Groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - défense de l'environnement (1), - entreprises récréotouristiques (1), 	<p>La perte d'un territoire récréatif (perception à la suite des expériences de l'île Brion et de la Pointe-de-l'Est, notamment pour la communauté de Grosse-Île).</p>	<p>« On a déjà eu des exemples de statuts de protection qu'on va mettre sous un globe de verre, je suis pas sûr que ça fonctionne (environnement - natif). »;</p> <p>« Je l'ai dit aussi un petit peu. Moi je pense qu'il y a des gens, au départ, qui vont être</p>

	<p>– institutions & industries (1). Résidents (1).</p>		<p>contre jusqu'à preuve du contraire. Il y a des gens qui ont été échaudés. Je parle de la réserve de l'île Brion [et de la réserve nationale de faune de la Pointe-de-l'Est]. Clairement que les gens de Grosse-Île ont été échaudés (résident – <i>néo.</i>). »</p>
--	---	--	--

Points saillants à retenir... quant aux attentes et aux craintes face au projet d'AMP

Le diptyque protection / mise en valeur revient donc souvent dans les propos des personnes interrogées. On retrouve ainsi une équation que l'on formule quand on réfléchit à l'amélioration des connaissances du milieu et qui voudrait qu'une meilleure protection du milieu naturel signifie une meilleure santé de la ressource, donc une plus-value économique du produit et, éventuellement, une protection face à des interventions qui pourraient nuire à la qualité du milieu (on pense notamment à l'exploitation des hydrocarbures). Autrement dit, il s'agit de concevoir l'AMP comme outil de développement, et un outil qui fonctionnerait à long terme.

Et quand les répondants tentent distinguer « besoins » et « attentes » ce n'est pas si différent en fait. Les besoins renvoient à des impératifs pour assurer le bon fonctionnement du projet ou à des éléments, des manques, que le projet pourrait combler. Ici, les attentes exprimées relèvent quasiment de besoins, car elles soulèvent les conditions (et leur complexité...) de l'acceptabilité sociale du projet...

10. CONCLUSION

Quelles conclusions quant à la pertinence du projet?

Afin de mesurer la réceptivité potentielle d'un projet d'AMP, il nous semble important de revenir sur certains enseignements clés de cet exercice de caractérisation sociale qui fut réalisé aux Îles-de-la-Madeleine et de mettre en perspective les différents enjeux rencontrés sur le territoire. Il s'agit de dégager à travers les propos recueillis lors de cette enquête, les enjeux qui pourraient directement être associés à une éventuelle AMP. Cette conclusion tentera ainsi d'ouvrir la porte, concrètement, à la question, de **la place** et de **la pertinence** d'une AMP aux Îles de la Madeleine.

Sensibilité environnementale... territoriale

En fait, c'est à partir d'enjeux environnementaux que l'on peut commencer à répondre à cette question. Nous l'avons vu, **les Madelinots sont sensibles quand il est question de leur territoire, des îles et de leur environnement**. C'est de l'environnement au sens premier et global du terme – ce qui nous entoure – dont il est question. Cette sensibilité n'est toutefois pas à lier directement avec les « enjeux environnementaux » *stricto sensu*. Il faut plutôt retourner à la place qu'occupe le territoire et à cette identité territoriale qui fut décrite précédemment (chapitres 4 et 5 en particulier). En termes culturel et social, **l'attachement au territoire est très fort**. Nous pourrions dire que c'est sur celui-ci que repose le socle identitaire des îles¹¹¹. Et si ce socle est soudé, il est aussi une force à associer au projet d'AMP : la culture et le patrimoine, par exemple, s'harmonisent parfaitement avec un tel projet.

Le territoire est maritime et on le conçoit comme **un tout intégrant terre et mer**. C'est ce lien fort qui revient abondamment dans les propos; le caractère indissociable des territoires terrestre et marin. Une insularité maritime exacerbée. En fait, **pour parler du maritime, outre quand il est question de la pêche (ce qui est extrêmement présent), on parle du terrestre**. Pour « sentir » les îles, la plupart des répondants le font de la terre. L'importance des buttes et des points de vue est vitale (les discours en sont empreints). Toutefois, cette identité territoriale ne pose pas les lieux seulement *pour voir la mer*, mais aussi pour s'en protéger – tout en y restant près. Ce lien est important, les forêts par exemple sont mises en valeur dans les propos, elles sont essentielles pour se protéger des éléments naturels, pour prendre du recul ou s'isoler. Pour autant, ce recul

¹¹¹ Ce qui n'est pas le cas pour d'autres communautés qui peuvent asseoir leur identité sur de multiples paramètres, lesquels sont d'ailleurs discutés abondamment dans le Québec contemporain.

n'est positif et nécessaire que dans le contexte insulaire et maritime. On souligne avoir du mal avec les forêts denses de la Gaspésie ou des Laurentides, avec ces paysages fermés.

Connaissance des enjeux environnementaux

Cette sensibilité aide à cerner et à comprendre les enjeux environnementaux...

L'environnement dans son sens plus écologique liant enjeux et comportements est également présent dans le quotidien des répondants. Il l'est depuis moins longtemps¹¹², comme pour la plupart des Québécois qui depuis le début des années 1980, découvrent les effets des interactions société/nature¹¹³; **moins ancré, mais présent**. Comme pour le reste de la société québécoise certes, mais avec néanmoins une sensibilité marquée justement à cause de l'importance de cet environnement maritime surplombant (global, si l'on veut) qui compose l'identité madelinienne depuis toujours.

À cet effet, les enjeux environnementaux présents aux îles furent bien identifiés (chapitre 8). Si la plupart des répondants n'ont pas une connaissance fine des tenants et aboutissants de ces enjeux, cela reste secondaire. On reconnaît les enjeux majeurs présents aux îles, lesquels ont d'ailleurs généralement été discutés collectivement (érosion, extraction des ressources naturelles, qualité de l'eau potable, production d'électricité...). Cependant, et c'est normal, on ne s'entend pas toujours sur l'importance (l'ordonnancement) de ces enjeux. Les enjeux plus visibles (érosion, dépotoirs clandestins...) sont moins discutables¹¹⁴, mais les enjeux plus complexes et globaux deviennent difficiles à saisir et une fois saisis – même minimalement – il est difficile d'atteindre un consensus sur leur importance. En fait, deux facteurs se croisent : les sources de connaissances et les multiples enjeux sous-jacents.

Les sources de connaissance

Les diverses entrées abordées au cours de cette enquête ont permis de révéler un fort **scepticisme** des répondants par rapport aux données et apports venant des instances scientifiques et politiques extérieures. En fait, beaucoup d'instances scientifiques se jouxtent souvent aux instances politiques ne serait-ce qu'avec des chercheurs attachés au MPO ou au MAPAQ, par exemple. On ne rejette pas ces connaissances, on ira même jusqu'à déplorer les coupures imposées aux scientifiques, mais l'expérience et l'observation de terrain, les revirements (normal au plan scientifique) dans le temps quant à certaines mesures ont rendu les Madelinots prudents. **Excessivement prudents**.

¹¹² Que ne l'est cet environnement surplombant qui vient d'être posé; ces environs maritimes et naturels.

¹¹³ Causes et effets des rapports anthropiques et biophysiques.

¹¹⁴ Sachant que les causes ayant entraîné ces enjeux sont également discutées et discutables.

Enjeux sous-jacents

Enjeux directement liés aux connaissances scientifiques

En lien avec cette prudence se jouent également d'autres enjeux – souvent de nature économique – qui doivent être pris en considération. Le cas de la pêche et de ses différentes filières est à cet effet central. Les îles sont maritimes et pour les répondants l'activité halieutique est partie prenante des îles; économiquement sans contredire, mais également culturellement et socialement. Dès lors, des mesures de restrictions et de quotas, des normes imposées ne sont pas rejetées, mais amplement discutées et réfléchies. Certaines seront jugées inefficaces, illogiques et peu adaptées. La question n'est pas de juger de la pertinence de ces opinions, mais de comprendre **le rapport difficile entre la connaissance liée aux enjeux environnementaux et la vie aux îles.**

Fiers de cet environnement (au sens large et territorial) exceptionnel et prudents face aux connaissances scientifiques liées à des enjeux environnementaux précis, les Madelinots ne seront alors pas spontanément enclins à adhérer – sans discussion – à un projet d'AMP.

Par ailleurs, les « **expériences** » du passé et en cours en matière de mesures de protection (espaces protégés telles la Pointe-de-l'Est et l'île Brion) ou la non-action efficace (naufrage de l'Irving Whale) reviennent dans les propos et sont mises en parallèle avec un nouveau projet portant à même son appellation le mot « protégé ». Ces enseignements méritent qu'on en tienne compte¹¹⁵.

Enjeux indirects

Scepticisme face à ce qui vient d'ailleurs. Au-delà de l'aspect scientifique (et politique), les propos ont montré que l'« extérieur » est une sorte de déversoir aux contrariétés (les néohabitants, les touristes à certains égards, les normes, les directives administratives, les lois...) qui s'appuie sur des expériences plus ou moins réussies de la part de l'extérieur. Le fait d'imposer aux Madelinots des façons de faire ou des façons d'être a rendu méfiante la population. Dans cet esprit, un projet venant de l'extérieur est sujet à une certaine méfiance... C'est normal, loin d'être illogique et jusqu'à un certain point sain et positif; on ne laissera pas entrer n'importe quel projet! Le projet ne sera pas rejeté pour autant. En fait, concernant directement l'AMP, l'entrée environnement est forte et porteuse, mais **elle doit être réfléchie en dialogue avec le territoire et les gens qui l'habitent.**

Solidarité madelinienne face à l'extérieur, mais particularismes locaux. Ce territoire est certes un tout, mais un tout qui garde encore aujourd'hui ses particularités sociales et micro-territoriales. On retrouve encore des tensions qui ressortent à certains moments

¹¹⁵ À cet effet, la « marge d'erreur » possible quant à l'implantation d'une AMP est très faible.

entre les différentes filières, entre les différentes communautés, entre les différents secteurs ou les anciens cantons. Sans s'y attarder, aux îles comme ailleurs, il existe des **conflits d'usages et de cohabitation entre différentes filières économiques**. Ces réalités entrent en jeu avec la mise en place d'un nouveau projet de développement qui dès lors peut être perçu avec suspicion et engendrer des blocages importants.

Au plan territorial par ailleurs, la fusion municipale (qui n'englobe d'ailleurs pas tout le territoire des îles de la Madeleine) n'a pas effacé les spécificités locales; ce ne serait d'ailleurs pas souhaitable. Pour autant, un des défis des Madelinots reste de poursuivre le dialogue territorial; le dialogue entre tous les « clochers » des îles. Le défi reste entier, mais certaines préoccupations d'ensemble, certains projets fédérateurs peuvent aider ce dialogue. Entre eux, les Madelinots peuvent se tirailler, mais face à l'extérieur ils se serreront les coudes.

Le projet d'AMP est souvent perçu comme étant cet extérieur, mais **c'est un projet qui à ce stade a le potentiel d'être approprié par l'intérieur**, par le milieu : ce n'est qu'ainsi qu'il pourra voir le jour réellement!

Bouger vite et efficacement, en prenant son temps! Nous l'avons souligné nous retrouvons aux îles un mélange inusité entre ce que nous avons nommé « tradition et contemporanéité ». Le passé et l'importance accordée aux éléments patrimoniaux (dans lesquels le paysage et la culture sont fort présents) font que les changements globaux sont lents et que l'on est assez suspicieux envers une certaine nouveauté. Paradoxalement les îles sont dynamiques et ouvertes sur le monde. Les projets innovants sont envisagés positivement. Il s'agit seulement de marier les mondes, de **garder une certaine cohérence d'ensemble afin de ne pas dénaturer l'esprit des lieux!**

Ce fut souligné, ces lieux, c'est le territoire, c'est l'archipel dans toute sa globalité et sa **cohérence**, ses **interrelations**, sa **continuité** et ses **interactions**. Le consensus à cet effet est important, le territoire est précieux pour les répondants. Il doit être préservé! Le projet d'AMP n'est pas incongru, ni rejeté; il faudrait seulement qu'il soit en phase avec le milieu. Pour l'instant, il existe à peine¹¹⁶!

Ce qui est important...

Préserver les éléments caractéristiques des îles. Comme les Madelinots ont un lien indéfectible au territoire, il devient donc important d'en préserver les éléments qui font sa spécificité; **des éléments tant naturels, culturels que sociaux.**

¹¹⁶ Et, si on y prend pas garde, il peut rapidement devenir un moyen supplémentaire pour tourner en dérision les contradictions, voire la « politicaillerie » de l'État en cette ère de désabusement politique.

Stimuler le développement. Pour se faire, il faut également préserver et stimuler le développement de projets économiques. Conséquemment, le projet d'AMP ne doit pas restreindre le développement, mais le stimuler. Plusieurs ont insisté sur cette dimension, ce projet doit apporter une plus-value en termes de développement.

Certes, il a également été souligné que plusieurs activités seraient incompatibles¹¹⁷ avec un tel projet, mais que les activités phares présentes aux îles pourraient fort bien s'ajuster de manière harmonieuse. De nouvelles activités devraient aussi pouvoir se développer. Ces activités si elles sont présentées de façon globale doivent, tout en étant en phase avec l'identité territoriale, stimuler le tissu économique et entrepreneurial des îles. À cet effet, les jeunes – souvent identifiés comme force motrice aux îles – sont ceux attendus et désignés pour ce type de nouvelles ouvertures.

Veiller à maintenir un équilibre démographique. L'élément démographique reste central, on ne peut penser protection si on n'est pas capable d'assurer un dynamisme démographique des îles porteur pour l'avenir. On souligne régulièrement que ce territoire, ce qui fait cette couleur madelinienne l'est en grande partie à cause de cette interaction entre les habitants et le territoire. Les habitants sont importants et sans eux, les îles perdent leur couleur et leur forme. Tout est lié : la pêche est inscrite dans l'histoire des Madelinots et a besoin autant de la ressource que de relève pour perdurer et assurer la vie aux îles; le tourisme est dépendant de l'occupation du territoire et de ses activités (la pêche au premier plan); le paysage des îles est anthropique, il est l'œuvre de l'histoire et de la nature qui s'entremêlent... Un futur projet doit prendre en compte cette vitalité démographique à assurer.

Ce qui est essentiel...

Un nécessaire processus d'appropriation. Ce qui ressort le plus fortement en lien avec une possible proposition d'AMP est que tout projet doit être approprié par le milieu, on le souligne partout, mais aux îles et à la lumière des propos recueillis, le sens de cette appropriation apparaît vital. Il est nécessaire de voir à l'**appropriation locale d'un projet perçu comme venant d'ailleurs.**

Un cheminement collectif doit être fait autour de cette idée de projet d'aire marine. Une AMP pour laquelle il serait préférable de retrancher, pour l'instant du moins¹¹⁸, le terme « protégé ».

¹¹⁷ Les débats autour de Old Harry et de l'exploitation d'hydrocarbures font partie de ces activités dont la compatibilité est fortement remise en question par les répondants.

¹¹⁸ En fait, ce serait au collectif de débattre sur cette appellation qui en terme d'outil, à l'échelle internationale, a un vrai sens dans toute l'épaisseur de son appellation qui apporte à l'outil une force

Prendre le temps de communiquer. La communication est la clé de réussite mais il faut prendre le temps et bien le faire. Les Madelinots en ont vu passer..., ils ne sont pas plus naïfs que d'autres, et, à cette époque « branchée », surveillent justement ce que cachent toutes les propositions. Ils sont prudents par rapport à ce que l'extérieur tente d'apporter, mais ils ne sont pas fermés à l'extérieur. Au contraire! Les Madelinots sont membres de collectifs nationaux, sont ouverts aux informations nationales et internationales, ils s'informent et consultent (chapitre 8). Des dossiers comme ceux du gaz naturel ou celui des hydrocarbures contribuent, bien malgré eux, à développer ces réseaux et cet éveil.

De façon générale, les propos qui ressortent par rapport à un potentiel projet de type AMP montrent la pauvreté des informations qui circulent – les résidents en particulier se déclarent peu informés. **On veut comprendre, discuter afin de prendre position et de participer.** C'est d'autant plus important de faire circuler une information complète que de toute façon circuleront nécessairement des propos autour de ce projet. Afin d'éviter la désinformation, soulignent plusieurs répondants, il est donc nécessaire de se faire l'idée la plus juste et complète possible du projet et de ses enjeux (globaux, pas seulement liés aux aspects biophysiques).

L'information doit donc être complète et le défi est de taille. Il ne faut pas trop en donner d'un coup (au risque d'une indigestion!) et il faut veiller à ce que ce ne soit pas trop technique ou scientifique. En fait, l'idéal est d'y aller par paliers... Des informations justes, mais globales et sommaires et des possibilités d'informations plus précises et très accessibles pour ceux qui sont intéressés. Ces différents niveaux d'information viendront à se croiser dans l'espace public et le projet pourra vivre, voire se diriger vers son appropriation. **Les « choses » doivent être dites de façon ouverte et il faut prendre le temps nécessaire pour qu'une appropriation puisse prendre racine.**

Une gouvernance territoriale. Le milieu doit être associé véritablement au projet, les volontaires sont présents à travers les échanges recueillis (si personne n'était intéressé à l'être, ce serait mauvais signe). Pour autant, il faut également s'assurer que ce « milieu » soit bien le représentant de tous les intérêts. Un projet qui n'associerait que les groupes environnementaux et les intérêts récréotouristiques (deux types de milieux très ouverts à l'AMP) par exemple, ne serait pas très viable et alimenterait ces tensions territoriales, tout en ostracisant les enjeux environnementaux. **Une appropriation collective qui s'inscrit donc à travers tous les enjeux territoriaux (et non pas les seuls enjeux environnementaux).** On parle ici d'une *gouvernance* territoriale qui inclut en premier lieu le milieu local. Une **gouvernance transparente.**

indéniable et un poids non négligeable. Cela étant, l'amener *a priori* peut desservir la mise en route dudit projet aux îles.

Dès lors, si le projet est cohérent avec ces enjeux territoriaux multiples, s'il concerne cette communauté maritime fière de sa culture et de son territoire (qui se pense comme un tout liant la terre et la mer), la protection de ce milieu pourra être porteuse d'un développement avant-gardiste sur le plan environnemental (dans son acception globale et écosystémique)!

11. BIBLIOGRAPHIE

- Agglomération des Îles de la Madeleine, 2010. *Schéma d'aménagement et de développement révisé*. Agglomération des Îles de la Madeleine, 314 p.
- Archambault, Sylvain. 2005. *Région n° 6 de l'Atlantique, « Bancs de la Madeleine »*. *Diagnostic régional, Îles de la Madeleine. Partie III–Activités anthropiques*, Rapport présenté à Parcs Canada et révisé en octobre 2006 par Mélanie Poirier, Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, 117 p + annexes.
- Berthelot, Jean-Michel. 1995. *1895 Durkheim. L'avènement de la sociologie scientifique*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 187 p.
- Conseil québécois du paysage. 2000. Charte du paysage québécois, en ligne : <http://www.paysage.qc.ca/cpq/charte.pdf> [document consulté le 20 septembre 2013]
- CRÉGÎM/CRNT, 2010. *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire – région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*. Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Commission des ressources naturelles et du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, 223 p.
- Dewey, John. 1967 [1938]. *Logique. La théorie de l'enquête*, traduction G. Deledalle, Paris : Presses universitaires de France, 693 p.
- Dobré, Michelle. 2002. *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris : L'Harmattan, 450 p.
- Dortier, Jean-François. 2002. « L'univers des représentations ou l'imaginaire de la grenouille », *Sciences Humaines*, # 128, p. 24.
- Élias, Norbert. 1991 [1987] *La société des individus*, Paris : Fayard, 303 p.
- Fisher, Gustave-Nicolas. 1997. *La psychologie sociale*, Paris, Le Seuil.
- Huberman M., Miles B. M. 1991. *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles : De Boeck Université, 480 p.
- Jean, Valérie. En cours. *Le paysage : représentations et pratiques d'agriculteurs dans la Matapédia. Une entrée pertinente dans un contexte de réflexion sur la mise en place d'un projet de développement inspiré du PNR français (Parc naturel régional)*, mémoire de maîtrise en Développement régional, Université du Québec à Rimouski, en cours.
- Jodelet, Denise. 2003 [1989]. *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 447 p.
- Lewis, Nathalie. 2012. « Un territoire pour vivre : histoire et attaches identitaires au coeur de projets collectifs durables », *Patrimoines et Développement Durable. Ressources, enjeux, lien social*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 103-118.

- Lewis, Nathalie. 2001. *La gestion intégrée de l'eau en France : critique sociologique à partir d'une étude de terrain (bassin Loire-Bretagne)*, thèse de doctorat, Université d'Orléans (France), 498 p.
- Michelin, Yves. 1998. « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies d'acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergéo : European journal of Geography*. En ligne : <http://www.cybergeo.eu/index5351.html> [document consulté le 25 juin 2013]
- Moscovici, Serge. 2013. *Le scandale de la pensée sociale. Textes inédits sur les représentations sociales réunis et préfacés par Nikos Kalampalikis*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Études et Sciences Sociales, 319 p.
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2006. *Politique cadre de développement touristique*. Cap-aux-Meules: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 28 p. En ligne: <http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/magdalen-islands/atrim-810-documents-a-telecharger.cfm> [consulté le 3 avril 2013].
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2008. *Les Îles-de-la-Madeleine. Plan de développement 2008-2012*. Cap-aux-Meules: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 21 p.
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2011. *Pacte rural 2007-2014*. Rapport déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en octobre 2007. Version révisée, adoptée le 8 mars 2011. Îles-de-la-Madeleine, 15 p. En ligne: http://www.muniles.ca/images/Upload/pacte_rural/plan_de_travail_final.pdf [consulté le 19 avril 2012].
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2012a. *Politique cadre de développement touristique. Plan d'action 2012-2013*. Cap-aux-Meules: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 7 p. En ligne: <http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/magdalen-islands/atrim-810-documents-a-telecharger.cfm> [consulté le 3 avril 2013].
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2012b. *Sondage auprès de la population. Résultats provenant des questionnaires complétés par les citoyens des Îles-de-la-Madeleine*. Cap-aux-Meules: Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 91 p.
- Oudghiri, Rémy. 2006. *Paradoxes, contradictions, ruptures : des sources d'inspiration pour vos innovations*, directeur département Tendances et Prospective, IPSOS France, En ligne: <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/actualites/2006-06-20-paradoxes-contradictions-ruptures-sources-d-inspiration-pour-vos-innovations> [consulté le 4 septembre 2013].
- Poirier, Mélanie. 2006. *Région n°6 de l'Atlantique " Bancs de la Madeleine ". Diagnostic régional, Îles de la Madeleine, Partie III – Activités anthropiques*, Cap-aux-Meules: Parcs Canada, 120 p.
- Richard, Réginald. 2002. *Les Îles de la Madeleine : une société distincte ?*, Québec : Éd. des Montants, 276 p.

- Sabourin, Paul. 2003. « L'analyse de contenu », in B. Gauthier, dir., *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Montréal : Presses Université du Québec, p. 357-385.
- Sahlin, Jonas. 2006. *Recensement des travaux scientifiques*, Rapport final, version 2, Parcs Canada, 75 p.
- Tivemark, Hélène. 2007. « Bonification des travaux antérieurs sur les aires marines protégées : approches, processus, résultats à l'étranger (# de contrat 45213334) », dans le cadre du *European Symposium on Marine Protected Areas as a tool for Fisheries Management and Ecosystem Conservation – Emerging science and interdisciplinary approaches*, Parcs Canada et Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, 105 p.

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX CADRES JURIDIQUES EN MATIÈRE D’ENVIRONNEMENT AU CANADA ET AU QUÉBEC

Recension effectuée par Ramaëlle Duquette (été 2012) sous la supervision de Nathalie Lewis, UQAR.

ÉLÉMENTS D’ORDRE JURIDIQUE

Le texte qui suit n’a pas la prétention de recenser l’ensemble de la législation actuelle portant sur la protection de l’environnement. Ce dernier tente de faire un portrait sommaire de la législation, tant canadienne que québécoise, portant sur la protection de l’environnement tout en mettant en relief la législation pouvant avoir un impact sur le golfe du Saint-Laurent. Les dispositions récentes des lois omnibus C-38 et C-45 ont été ajoutées de manière succincte au présent rapport. Bien qu’effleurées dans le présent document, il convient de les prendre en compte, car elles ont un impact non négligeable sur certaines des lois évoquées ci-dessous. Il va sans dire qu’un projet de type *Aire marine protégée* (AMP) mobilise beaucoup plus de domaines législatifs¹¹⁹ que ce qui touche stricto sensu le domaine de l’environnement, à ce titre cette recension n’a aucunement la prétention de poser ces différents cadres, mais vise néanmoins à montrer l’imbrication et la complexité juridique des projets de type AMP.

Le partage des compétences constitutionnelles au Canada

Au Canada, le partage des compétences constitutionnelles a eu une influence notable au niveau de l’élaboration des lois et des politiques environnementales. En effet, bien que la *Loi constitutionnelle de 1867* n’assigne pas directement la protection de l’environnement comme titre de compétence à un palier gouvernemental en particulier, celle-ci, par le biais des articles 91 et 92, permet tout de même de déterminer si c’est au fédéral ou au provincial que revient le droit d’intervenir sur les différentes questions environnementales (Piette, 1988 : 427-428).

Ainsi, selon la *Loi constitutionnelle de 1867*, il revient au gouvernement fédéral de réglementer ce qui appartient à l’État, soit les terres et immeubles. Par conséquent, le Parlement canadien est en mesure d’établir des lois et règlements sur la protection de l’environnement de ces terres. Outre cette compétence fédérale visant à gérer adéquatement les terres publiques, le gouvernement fédéral peut utiliser d’autres

¹¹⁹ Transport, tourisme, développement économique, emplois, agriculture...

compétences constitutionnelles pour protéger l'environnement. En effet, l'on retrouve notamment

« [l]e droit criminel [qui] constitue un autre titre de compétence fédérale permettant d'adopter des lois de protection de l'environnement, en décrétant que tel ou tel comportement est « criminel » parce qu'il porte atteinte à la sécurité, à la santé ou à la moralité publique. (Piette, 1988 : 428) »

Il est donc possible pour le gouvernement fédéral d'établir des lois visant à prévenir la pollution dans la mesure où cette dernière peut porter atteinte à la santé et à la sécurité des Canadiens.

Le gouvernement fédéral a également la possibilité de prévenir la pollution des eaux en usant de sa compétence sur les pêcheries. En effet, il peut lutter contre la pollution des eaux dans la mesure où celle-ci peut porter atteinte aux poissons. La *Loi sur les pêcheries* possède d'ailleurs des clauses visant à protéger l'habitat du poisson et à prévenir la pollution des eaux. Sa compétence en matière de navigation peut, elle aussi, prévenir la pollution des eaux en donnant l'opportunité au Parlement canadien de régler celle qui est produite par les navires. À cet effet, la *Loi sur la marine marchande du Canada* établit des dispositifs (Piette, 1988).

Les compétences constitutionnelles des provinces

En raison des compétences constitutionnelles exclusives des provinces « sur la propriété et les droits civils, sur les matières de nature locale ou privée, sur les ouvrages d'entreprises locales et sur la propriété des terres publiques et des ressources naturelles »¹²⁰ (Piette, 1988 : 430), celles-ci ont pu jouer un rôle prépondérant en matière de protection de l'environnement. Par ailleurs, bien que ces compétences confèrent aux provinces des pouvoirs non négligeables leur permettant de régler la majorité des questions environnementales, elles ne leur octroient pas le pouvoir de légiférer sur une matière relevant du fédéral.

Lois fédérales

1867 – Loi constitutionnelle

Les compétences législatives des différents ordres de gouvernements sont déterminées par la *Loi constitutionnelle de 1867*. Ainsi, c'est cette dernière qui détermine en partie les compétences législatives que possède le gouvernement du Québec à l'égard du fleuve Saint-Laurent.

Si cette dernière ne détermine pas totalement les compétences législatives du Québec en ce qui a trait au Saint-Laurent, c'est notamment parce que certaines ententes entre le fédéral et le provincial viennent changer les règles du jeu. En effet, tel que le souligne

¹²⁰ Ces différentes compétences sont évoquées dans l'article 92 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Guibault, si « en pratique l'exercice de la compétence législative sur les pêcheries à l'intérieur du golfe du Saint-Laurent est partagé entre les gouvernements fédéral et québécois. En théorie [...], la compétence législative sur les pêcheries relève exclusivement du gouvernement fédéral¹²¹ » (1988 : 126).

1883 – Loi des terres fédérales

En 1884, la *Loi des terres fédérales* a été modifiée afin qu'il soit possible de créer des réserves forestières dans l'Ouest des prairies. Ainsi c'est en vertu de cette loi que fut créée la première réserve forestière permettant de préserver les terres entourant les sources minérales de Banff en Alberta (Lothian, 1977 : 11).

1887 – Loi sur le parc des Montagnes-Rocheuses

La présente loi a permis de créer le premier parc national du Canada, soit le parc national de Banff. La *Loi sur le Parc des Montagnes-Rocheuses*

« [...] laissait une liberté d'action considérable en ce qui concerne l'utilisation du parc puisque non seulement elle prévoyait la préservation du paysage, la protection de la faune et la location de terres à des fins résidentielles ou commerciales, mais en outre elle permettait l'exploitation de mines dans le parc, accordait aux détenteurs d'un permis le droit d'y faire paître du bétail et de récolter du fourrage sur certaines terres » (Lothian, 1977 : 11).

1906 – Loi des réserves forestières fédérales

La présente loi a été adoptée afin de créer le parc national Elk Island en Alberta. Ce parc fut le premier à se voir attribuer le rôle de réserve faunique au Canada.

1911 – Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux

La loi de 1911 sur les réserves forestières et les parcs fédéraux a permis de créer officiellement un réseau de parcs nationaux. Si certains règlements existaient avant son arrivée, ces derniers ne permettaient pas de protéger le patrimoine naturel et culturel des terres étant mises en réserves (Parcs Canada. En ligne).

Cette loi définit les parcs

« [...] comme des aires désignées entourées de réserves forestières jouant le rôle de zones tampons. À l'époque, la définition des termes « parc » et « réserve » était bien différente de celle que l'on connaît aujourd'hui. Les parcs, qui sont pour nous des aires protégées, étaient alors des endroits propices à l'aménagement en harmonie avec la protection de zones de beauté naturelle, et les réserves, aujourd'hui considérées comme des endroits non développés, avaient un riche potentiel commercial. » (Parcs Canada. En ligne)

De plus, il convient de souligner que cette loi établit la première direction des parcs nationaux au monde (Canada, 2010a : En ligne) plaçant ainsi les parcs du Dominion sous

¹²¹ *Loi constitutionnelle de 1867*, art. 91 (12).

son autorité. À travers les années, cette direction des parcs nationaux changera plusieurs fois de noms : Direction des parcs du Dominion, Direction générale des parcs nationaux, Parcs Canada, Service canadien des parcs et, aujourd’hui, Agence Parcs Canada (Parcs Canada, 2010 : En ligne).

1917 – Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs (LCOM)

Un nouveau texte de loi a été produit en 1994.

1930 – Loi sur les parcs nationaux du Canada

Première loi spécifiquement sur les parcs nationaux du Canada. Cette dernière vient clarifier « le rôle de la Division des parcs, lui donne davantage d'autorité dans la mise en réserve et l'administration de terres aux fins de la création de lieux historiques nationaux, et confirme que ces endroits sont “ pour les gens ” et de portée “ nationale ” et “ canadienne ” » (Canada, Lieux patrimoniaux du Canada : En ligne).

De plus, cette loi stipule qu’il est interdit d’effectuer de l’exploration ou de l’exploitation minière sur le territoire des parcs et que « seule une utilisation limitée du bois essentielle à la gestion des parcs [est] autorisée. » (Canada, 2010a : En ligne).

Un nouveau texte de loi a été produit en 2000.

1985 – Loi sur les pêches

La *Loi sur les pêches* permet au gouvernement fédéral de gérer et protéger les ressources halieutiques du Canada. Celle-ci s’applique « à toutes les zones de pêches, eaux territoriales et eaux intérieures du Canada et a force exécutoire devant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. » (Canada, 2013 : En ligne). En tant que loi fédérale, cette dernière a préséance sur la législation provinciale. Ainsi ce n’est pas parce qu’il y a approbation au niveau de la législation provinciale que, *de facto*, il en sera de même au niveau fédéral.

Cette compétence gouvernementale en matière de poisson et d’habitat résulte de *la Loi constitutionnelle* (1982) qui est venue définir le rôle des gouvernements fédéral et provinciaux. Selon cette loi, « le gouvernement du Canada est responsable des pêches maritimes, côtières et intérieures, de la navigation et des oiseaux migrateurs et assume une responsabilité fiduciaire à l’égard des peuples autochtones. » (Canada, 2013 : En ligne). Pour ce qui est des gouvernements provinciaux, ils « se sont vus accorder le droit d’édicter des lois régissant la propriété, les terres publiques et les droits de propriété » (Canada, 2013 : En ligne). Ce faisant, bien que le gouvernement fédéral soit responsable de gérer l’habitat du poisson, il n’a aucun pouvoir sur « l’utilisation des eaux intérieures, du lit des cours d’eau ou des littoraux, qui est de compétence provinciale.

Réciproquement, les provinces ne peuvent pas prendre de décisions réglementaires à l'égard de l'habitat du poisson. » (Canada, 2013 : En ligne).

La présente loi vient donc délimiter les compétences fédérales et provinciales en matière de poisson et d'habitat et, plus largement, elle permet aux différents ordres de gouvernement de prévenir la pollution des eaux dans certains secteurs où la pollution pourrait porter atteinte aux poissons.

Articles concernant la protection des poissons et prévention de la pollution : 34 à 42.

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre des Pêches et des Océans.

(Loi sur les pêches, 1985 : art. 35, 36; Canada, 2013 : En ligne)

1985 – Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques

1985 – Loi sur la marine marchande du Canada

Remplacée par la loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (L.C.2001, ch. 26)

1985 – Loi sur les ressources en eau du Canada

La présente loi « établit le cadre de coopération avec les provinces et les territoires en vue de la conservation, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources en eau du Canada. » (Canada, 2012b : En ligne).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre de l'Environnement.

1985 – Loi sur les lieux et monuments historiques

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada.

1985 – Loi sur la protection des pêches côtières

1985 – Loi sur la protection des eaux navigables

1985 – Loi sur les espèces sauvages au Canada

La Loi sur les espèces sauvages du Canada (LESC) a d'abord été adoptée en 1973. Celle-ci a pour but de protéger les habitats essentiels à la survie des oiseaux migrateurs ou à d'autres espèces sauvages, particulièrement celles qui sont en péril. Elle vient autoriser « [...] le ministre à promouvoir et appuyer la recherche, la conservation et l'interprétation

au moyen d'activités axées sur la faune » (Canada, 2012 : En ligne). Cette dernière permet également au ministre de faire l'acquisition de terres pour établir des réserves nationales de faune.

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre de l'Environnement ou, pour toute mesure ayant trait au pipe-line du Nord, le membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé de l'application de *la Loi sur le pipe-line du Nord* (Loi sur les espèces sauvages au Canada, 1985 : 1)

1988 – Modifications apportées à Loi sur les parcs nationaux

Certaines modifications sont apportées à la loi ce qui permet notamment l'officialisation du principe d'intégrité écologique (Canada, Lieux patrimoniaux du Canada : En ligne) et la création de parcs marins nationaux (Canada, 1997 : 3).

1994 – Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs

La Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs (LCOM) de 1994 a d'abord été adoptée en 1917 afin de mettre en œuvre la Convention sur les oiseaux migrateurs de 1916 signée entre les États-Unis et la Grande-Bretagne – cette dernière ayant signé au nom du Canada. Cette loi a pour objectif de conserver les oiseaux migrateurs, tant les individus que les populations, leurs nids ainsi que l'habitat nécessaire à leur survie (Canada, 2012 : En ligne). Celle-ci « prévoit des règlements à l'interdiction de prendre, de blesser, de détruire ou de déranger les oiseaux migrateurs, leurs œufs et leurs nids, et ce, dans toute aire protégée prescrite » (Canada, 2012 : En ligne).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre de l'Environnement ou, pour toutes mesures ayant trait au pipe-line du Nord, le membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé de l'application de *la Loi sur le pipe-line du Nord* (Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, 1994 : 2-3).

1995 – Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) – abrogée en 2012 – servait à veiller à ce qu'une évaluation environnementale rigoureuse soit effectuée pour tout projet mené ou autorisé par le gouvernement fédéral. En ce qui a trait aux aires protégées d'Environnement Canada, celle-ci prévoyait qu'une évaluation soit menée pour tout projet voulant être fait sur l'aire afin d'en évaluer les impacts potentiels sur cette dernière (Environnement Canada, 2012a : En ligne).

1992 – Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial

La présente loi vise « la protection de certaines espèces animales et végétales, notamment par la mise en œuvre de la Convention¹²² et la réglementation de leur commerce international et interprovincial » (Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, 1992 : art. 4). Celle-ci vise donc à instaurer des mesures plus strictes afin d'enrayer le commerce illégal des espèces animales ou végétales.

1996 – Loi sur les océans

La présente loi vient confirmer les droits et responsabilités du gouvernement fédéral vis-à-vis les trois océans qui bordent le Canada.

La Partie II de la loi demande au ministre des Pêches et des Océans, en collaboration avec d'autres ministres et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations autochtones, les collectivités côtières et les autres personnes intéressées, de diriger et favoriser « l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion des écosystèmes estuariens, côtiers et marins des eaux faisant partie du Canada ou sur lesquelles le droit international reconnaît à celui-ci des droits souverains » (Loi sur les océans, 1996 : art. 29).

La loi mentionne également que le ministre de Pêches et Océans pourra utiliser certains pouvoirs et outils de gestions (voir article 31 et 32 de la loi) afin de mettre en place des zones de protection marine. Une zone de protection marine est définie dans la présente loi comme étant

« [...] un espace maritime qui fait partie des eaux intérieures, de la mer territoriale ou de la zone économique exclusive du Canada et qui a été désigné en application du présent article en vue d'une protection particulière pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes:

- a) la conservation et la protection des ressources halieutiques, commerciales ou autres, y compris les mammifères marins, et de leur habitat;
- b) la conservation et la protection des espèces en voie de disparition et des espèces menacées, et de leur habitat;
- c) la conservation et la protection d'habitats uniques;
- d) la conservation et la protection d'espaces marins riches en biodiversité ou en productivité biologique;
- e) la conservation et la protection d'autres ressources ou habitats marins, pour la réalisation du mandat du ministre » (Loi sur les océans, 1996 : art. 35).

Il est important de signifier que la présente loi vient déterminer les différentes zones maritimes servant à établir le cadre dans lequel il est permis à un État côtier d'intervenir.

¹²² Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, ratifiée le 10 avril 1975 par le Canada.

Eaux intérieures : « eaux situées en deçà de la ligne de base¹²³ de la mer territoriale » (Loi sur les océans, 1996 : art. 6).

Mer territoriale : zone maritime comprise en la ligne de base et la ligne qui se trouve à 12 milles marins (Loi sur les océans, 1996 : art. 4).

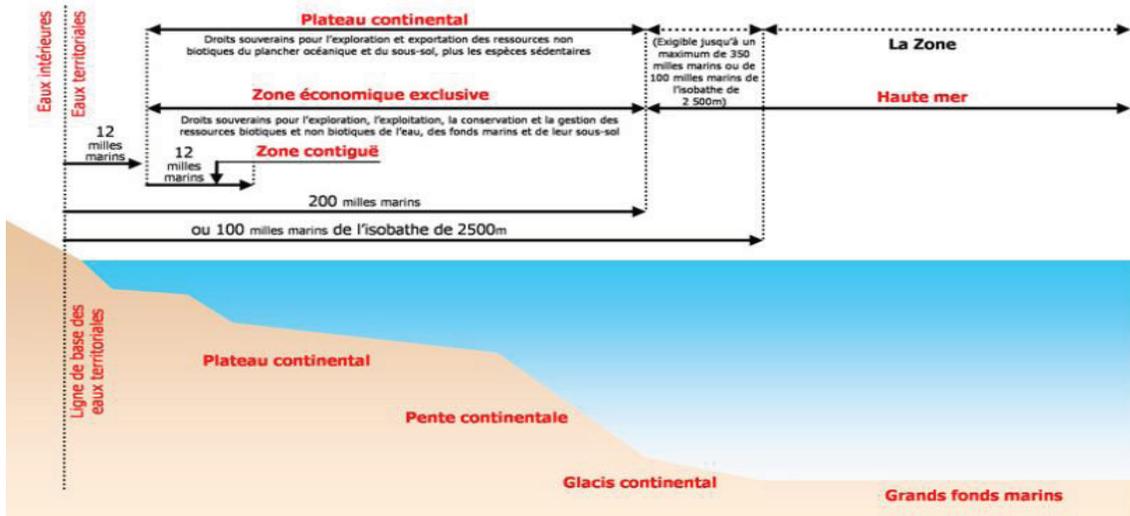
Zone contiguë : « zone maritime comprise entre la limite extérieure de la mer territoriale et la ligne dont chaque point est à une distance de 24 milles marins du point le plus proche de la ligne de base de la mer territoriale » (Loi sur les océans, 1996 : art. 10).

Zone économique exclusive : « zone maritime adjacente à la mer territoriale qui est comprise entre la limite extérieure de celle-ci et [...] la ligne dont chaque point est à 200 milles marins du point le plus proche » (Loi sur les océans, 1996 : art. 13).

Plateau continental : « Le plateau continental du Canada est constitué des fonds marins et de leur sous-sol — y compris ceux de la zone économique exclusive — qui s'étendent, au-delà de la mer territoriale, sur tout le prolongement naturel du territoire terrestre du Canada » (Loi sur les océans, 1996 : art. 17).

La figure ci-dessous vient montrer les six zones maritimes définies par la Convention des Nations Unies du droit de la mer (UNCLOS) et décrites dans la présente loi. Ainsi, le ministre de Pêches et Océans peut utiliser certains pouvoirs et outils de gestions pour mettre en place une zone de protection marine dans un espace maritime se trouvant dans les eaux intérieures, dans la mer territoriale ou encore dans la zone économique exclusive.

¹²³ La ligne de base est « la laisse de basse mer soit du littoral, soit des hauts-fonds découvrants situés, en tout ou en partie, à une distance de la côte ou d'une île qui ne dépasse pas la largeur de la mer territoriale » (Loi sur les océans, 1996 : art. 5).



Les six zones maritimes (Canada, 2010b : En ligne)

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre des Pêches et des Océans.

1997 – Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent

La présente loi résulte d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial afin de créer un parc marin.

1999 – Loi canadienne sur la protection de l'environnement

La présente loi constitue un aspect important des lois canadiennes fédérales sur l'environnement dans la mesure où elle participe à la « prévention de la pollution et la protection de l'environnement et de la santé humaine en vue de contribuer au développement durable » (Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999). La section II de la loi est consacrée à la protection du milieu marin contre la pollution de source tellurique.

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre de l'Environnement

2001 – Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada

2002 – Loi sur les espèces en péril

La *Loi sur les espèces en péril* vise à « prévenir la disparition — de la planète ou du Canada seulement — des espèces sauvages, à permettre le rétablissement de celles qui, par suite de l'activité humaine, sont devenues des espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées et à favoriser la gestion des espèces préoccupantes pour éviter

qu'elles ne deviennent des espèces en voie de disparition ou menacées » (Loi sur les espèces en péril, 2002, art. 6).

La présente loi ne s'applique qu'au territoire domanial (voir article 2).

Ministres responsables de l'application de la présente loi : le ministre de l'Environnement, des Pêches et des Océans, de Parcs Canada ainsi que les ministres d'une province ou d'un territoire chargés de la conservation et de la gestion d'une espèce sauvage dans la province ou dans le territoire.

2002 – Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada

La présente loi vise la mise en place d'aires marines nationales de conservation. Ces dernières sont des « aires marines représentatives qu'il faut [...] protéger et conserver en tant que telles pour le plaisir et l'enrichissement des connaissances de la population canadienne et mondiale » (Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, 2002, a. 4).

Les aires marines nationales de conservation sont gérées et utilisées de manière durable afin de répondre aux besoins des générations présentes et futures. Ce faisant, bien que certaines activités soient permises, d'autres sont interdites telles que l'exploitation minière sous-marine ainsi que l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, de minéraux, d'agrégats ou d'autres matières inorganiques (Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, 2002, a. 13).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada.

2012 (juin) – Loi omnibus C-38¹²⁴

Modification de la Loi sur les espèces en périls.

Modification de la Loi sur les pêches.

Abrogation de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (ÉE) et mise en place d'un nouveau régime d'ÉE plus souple dans l'adoption des grands projets.

Abrogation de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

2012 (décembre) – Loi omnibus C-45¹²⁵

¹²⁴ Présentation non exhaustive des modifications touchant directement l'objet de ce rapport, un projet de loi qui couvre également d'autres domaines juridiques (touchant indirectement dans certains cas notre domaine d'étude).

Modification de la Loi sur les eaux navigables.
Modification de la loi sur les pêches.
Abrogation de la Loi sur les matières dangereuses.

Lois du Québec

1964 – Loi sur le régime des eaux

« La Loi sur le régime des eaux date de 1856 (Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau). Elle vise notamment à encadrer la concession de droits sur le lit des lacs et des cours d'eau appartenant à l'État, à accorder une priorité d'usage pour l'exploitation des forces hydrauliques, la régularisation de l'eau et le flottage du bois, et à encadrer la construction et le maintien d'ouvrages dans les lacs et cours d'eau » (Québec, 2005 : En ligne).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

1977– Loi sur les parcs

La présente loi permet aux territoires d'intérêts d'être attribués à des fins de conservation ou de récréation exclusivement. De plus, ces territoires bénéficient dorénavant d'une protection absolue par rapport à l'exploitation commerciale des ressources (Québec, 2005 : 5).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

1972 – Loi sur la qualité de l'environnement

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

1983 – Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

« La présente loi a pour objet la conservation de la faune et de son habitat, leur mise en valeur dans une perspective de développement durable et la reconnaissance à toute personne du droit de chasser, de pêcher et de piéger, conformément à la loi. À cet effet, elle établit diverses interdictions relatives à la conservation des ressources fauniques ainsi que diverses normes en matière de sécurité et elle énonce les droits et obligations des chasseurs, pêcheurs et piégeurs » (Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune : En ligne).

¹²⁵ Présentation non exhaustive des modifications touchant directement l'objet de ce rapport, un projet de loi qui couvre également d'autres domaines juridiques (touchant indirectement dans certains cas notre domaine d'étude, tel que la réforme visant l'Assurance emplois par exemple).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

1987 – Loi sur le Conseil de la conservation et de l'environnement

La présente loi, abrogée en 1996, instituait un « Conseil de la conservation et de l'environnement ». Ce dernier avait pour fonction de conseiller le ministre, et de lui donner des avis, sur toute question relative à la conservation et à l'environnement (Loi sur le Conseil de la conservation et de l'environnement, 1987, a. 11-13).

1989 – Loi sur les espèces menacées ou vulnérables

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

1991 – Code civil du Québec

L'article 919 du Code civil du Québec établit que « [l]e lit des lacs et des cours d'eau navigables et flottables est, jusqu'à la ligne des hautes eaux, la propriété de l'État ».

1993 – Loi sur les réserves écologiques

La présente loi a été remplacée par Loi sur la conservation du patrimoine naturel en 2002. Cette dernière servait à établir des réserves écologiques lorsque le gouvernement le jugeait nécessaire pour l'une des raisons suivantes :

- 1) conserver ces terres à l'état naturel;
- 2) réserver ces terres à la recherche scientifique et, s'il y a lieu, à l'éducation;
- 3) sauvegarder les espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables (Loi sur les réserves écologiques, 1993, a. 1).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

1997 – Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent

Voir le point sur les lois fédérales.

2002 – Loi sur la conservation du patrimoine naturel

La présente loi permet d'établir des réserves aquatiques. Selon l'article 2, une réserve aquatique est :

« une aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes » (Loi sur la conservation du patrimoine naturel, 2002 : art. 2).

Elle permet également de mettre en place des réserves de biodiversité. Selon l'article 2, une réserve de biodiversité est :

« [...] une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité; sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telles formations — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec » (Loi sur la conservation du patrimoine naturel, 2002 : art. 2).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

2006 – Loi sur le développement durable

La présente loi définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement » (Loi sur le développement durable, 2006 : art. 2).

Afin de parvenir à un développement durable à tous les niveaux et dans toutes les sphères d'interventions – politiques, programmes et action de l'Administration -, la Loi sur le développement durable met de l'avant 16 principes devant être pris en compte par l'Administration. Dans ces derniers, l'on retrouve la protection de l'environnement (Loi sur le développement durable, 2006 : art. 6).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

2009 – Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection

« En confirmant le statut juridique des ressources en eau comme faisant partie du patrimoine de la collectivité, la loi précise les responsabilités de l'État, à titre de gardien de la ressource au nom des citoyens, de même que les droits et les devoirs de la collectivité » (Québec : En ligne).

Ministre responsable de l'application de la présente loi : le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

BIBLIOGRAPHIE

CANADA. 1985. Loi sur les pêches, L.R.C., ch. F-14 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/page-1.html> [site consulté le 4 novembre 2012]

- CANADA. 1985. Loi sur les espèces sauvages du Canada, L.R.C., ch. W-9, <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/W-9/> [site consulté le 19 janvier 2013]
- CANADA. 1987. Loi sur le Conseil de la conservation et de l'environnement, Abrogée 1996, c. 40, a. 1, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_56_1/C56_1.html [site consulté le 19 janvier 2013]
- CANADA. 1992. Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, L.C., ch. 52, <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/W-8.5/index.html> [site consulté le 19 janvier 2013]
- CANADA. 1994. Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, L.C., ch. 22, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/M-7.01/> [site consulté le 19 janvier 2013]
- CANADA. 1996. Loi sur les océans, L.C., ch. 31, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/> [site consulté le 19 janvier 2013]
- CANADA. 1999. Loi canadienne sur la protection de l'environnement, L.C., ch. 33, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.31/> [site consulté le 19 janvier 2013]
- CANADA. 2002. Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, L.C., ch. 18, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html> [site consulté le 19 janvier 2013]
- CANADA. 2002. Loi sur les espèces en péril, L.C., ch. 29, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/> [site consulté le 19 janvier 2013]
- CDC des 2 Rives. En ligne. *Présentation des lois omnibus C-38 et C-45 dit « Mamouth »*, En ligne : http://cdc-maski.qc.ca/uploads/C-38_C-45_analyse.pdf [consulté le 30 juin 2013].
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2012a. « Lois et règlements », <http://www.ec.gc.ca/ap-pa/default.asp?lang=Fr&n=86E31D77-1> [site consulté le 11 août 2012]
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2012b. « Loi sur les ressources en eau du Canada – Rapport annuel d'avril 2009 à mars 2010 »,

<http://www.ec.gc.ca/Publications/default.asp?lang=Fr&xml=BFCA02EC-FBF5-4E59-88EC-D7018B2FBC02> [site consulté le 19 janvier 2013]

GUIBAULT, Lucie. 1988. « La statut des espaces maritimes intéressant le Québec en droit international et en droit constitutionnel », *Revue québécoise de droit international*, vol. 5, http://rs.sqdi.org/volumes/05_-_guibault.pdf [site consulté le 19 janvier 2013]

LOTHIAN, William Fergus. 1977. *Histoire des parcs nationaux du Canada –Volume II*, Ottawa : Parcs Canada, 95 p.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. « Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau visant à renforcer leur protection », <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/protection/index.htm> [site consulté le 19 janvier 2013]

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2005a. « Loi sur le régime des eaux », <http://www.cehq.gouv.qc.ca/loisreglements/regime-eaux/index.htm> [site consulté le 19 janvier 2013]

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2005b. *Trente ans de planification des parcs nationaux du Québec*, Québec : FAPAQ, 23p.

PARCS CANADA. « La création des parcs nationaux du Canada », http://www.historicplaces.ca/fr/pages/13_les_parcs_nationaux.aspx [site consulté le 19 janvier 2013]

PARCS CANADA. 1997. *Le cap à suivre : pour une loi sur les aires marines de conservation*, Agence Parc Canada. 9 p.

PARCS CANADA. 2010. « Chronologie historique des parcs nationaux », http://www.pc.gc.ca/APPS/CP-NR/release_f.asp?bgid=662&andor1=bg [site consulté le 19 janvier 2013]

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 2010. « Le patrimoine océanique du Canada – Une description des zones maritimes du Canada », <http://www.dfo->

mpo.gc.ca/oceans/canadasoceans-oceansducanada/marinezones-zonesmarines-fra.htm
[site consulté le 11 août 2012]

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 2013. « La Lois sur les pêches », <http://www.dfo-mpo.gc.ca/habitat/role/141/1415/14151-fra.htm> [site consulté le 19 janvier 2013]

PIETTE, Jean. 1988. « La protection de l'environnement au Canada et aux États-Unis », Les Cahiers de droit, vol. 29, no2, p. 425-445. <http://www.erudit.org.proxy.uqar.qc.ca/revue/cd/1988/v29/n2/042888ar.pdf> [site consulté le 19 janvier 2013]

QUÉBEC. 1983. Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, C-61.1, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_61_1/C61_1.html [site consulté le 19 janvier 2013]

QUÉBEC. 1987. Loi sur le Conseil de la conservation et de l'environnement, C-56., Abrogée en 1996, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_56_1/C56_1.html [site consulté le 19 janvier 2013]

QUÉBEC. 2006. Loi sur le développement durable. D-8.1.1, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D_8_1_1/D8_1_1.html [site consulté le 19 janvier 2013]

ANNEXE 2 - FAIRE « PARLER » LES RÉSULTATS DES ENTRETIENS, EN EXTRAIRE LE SENS. COMPLÉMENT MÉTHODOLOGIQUE.

Armés des verbatim (retranscription intégrale), les chercheurs codifient chacun des entretiens afin de faire une analyse thématique des éléments qui ressortent de l'ensemble des entretiens. Si l'analyse ne se préoccupe pas des résultats individuels (ce sont les thèmes qui deviennent centraux), furent toutefois distingués les deux groupes, population et groupes/institutions. L'analyse est menée de façon rigoureuse et selon des règles strictes. Il n'est pas si « simple » de *faire parler des entretiens*... L'utilisation de mots courants et de sens commun porte parfois à sous-estimer (ou surestimer) la phase de l'analyse. Il est d'autant plus important de se distancier des mots afin de bien en extraire la moelle – ce n'est pas à la lecture d'un entretien que l'on va découvrir ou, comprendre, la réalité sociale sur laquelle on travaille.

L'ensemble des données recueillies grâce à la recherche documentaire, les entretiens semi-dirigés et l'observation directe fut alors analysé de façon à dégager les grands éléments de caractérisation du territoire et de l'identité territoriale de la communauté madelinienne ainsi que les grands enjeux environnementaux. Ce sont les résultats de cette analyse qui seront présentés dans les chapitres 3 à 6.

La présentation de certains extraits vise à illustrer l'analyse faite, mais ne consiste pas en une « preuve » *stricto sensu* de cette analyse qui nécessite le croisement de l'ensemble des extraits sur une même entrée thématique. De plus et en lien avec la section suivante sur les *considérations éthiques*, cette présentation des extraits qui sera faite au cours des prochains chapitres ne donne aucune indication sur les répondants qui serait de nature à permettre leur identification. Seules des indications quant à leur groupe d'appartenance (institutionnel/groupe ou résident), à la déclinaison de ces institutions/groupes¹²⁶ (transports, organismes de développement et municipalités, associations professionnelles sectorielles – culture, tourisme, pêche, chasse au phoque –, groupes environnementaux, entreprises récréotouristiques, institutions et industries, entreprise de pêche et mariculture¹²⁷) et à leur provenance d'origine (natif ou néorésident) seront affichés.

Par exemple, cela peut se décliner ainsi :

« Ben moi je dirais généreux, très généreux [résident – natif]. »

« Y'a des gens... des locaux, que ça frustre, des locaux qui... [asso. prof – natif] »

¹²⁶ Certaines appellations ont été abrégées par souci de synthèse : organismes de développement et municipalités = dév.; associations professionnelles = asso. prof.; groupes de défense de l'environnement = environnement; entreprises récréotouristiques = récréo.; néorésident = néo.

¹²⁷ Données non collectées.

Précisons enfin que lorsque des idées sont illustrées par plusieurs citations, ce sont toujours des extraits d'entretiens différents. En effet, ces citations multiples servent alors à souligner la répétition d'une même idée chez plusieurs répondants (parfois la plupart d'entre eux, auquel cas nous le précisons dans le texte).